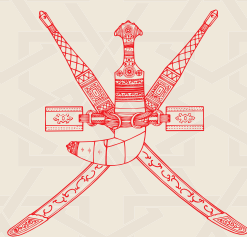




2017
Oman





O2017 man

Publié par
Ministère de l'Information



**Au nom de Dieu
le Compatissant, le Miséricordieux**

**“QUANT À CEUX
QUI AURONT CRU ET QUI
AURONT AGI EN TOUTE JUSTICE,
EN VÉRITÉ NOUS NE
SOUFFRIRONS PAS QUE
PÉRISSE LA RÉCOMPENSE
DE QUICONQUE
ACCOMPLIT UN ACTE
JUSTE”**

**(LE SAINT CORAN)
SOURATE 18 (LA CAVERNE), VERSET 30**





SA MAJESTÉ LE SULTAN QABOUS BIN SAID







Introduction



Le Sultanat a pu jouir encore cette année d'une croissance régulière et de la stabilité interne en 2017, stabilité souvent en contraste aigu avec un fond de tensions régionales récurrentes. Trois années de prix languissants du pétrole et du gaz n'ont pu faire dérailler les objectifs du Neuvième Plan quinquennal, grâce à une accélération de la diversification de l'économie et à une gestion compétente. C'est l'heureuse récompense de la prescience qui a fait investir les revenus pétroliers alors à leur niveau maximum, dans le développement humain et l'infrastructure matérielle. Les citoyens d'Oman ont investi lourdement dans le demi-siècle de développement qu'a connu leur pays, et n'ont aucune envie de le voir bloqué. Tous les bénéfices de la Renaissance moderne ont été finalement consacrés au regain culturel et à des perspectives de bien-être plus évoluées.

Depuis 1970 Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said a dosé un processus de reconstruction impressionnant par l'échelle de ses ambitions et pourtant si finement ajusté qu'il a pu progresser par segments réguliers sans bouleversement majeur. Le Sultanat a été ainsi en mesure, non seulement de rattraper son retard, mais même d'instaurer une certaine familiarité avec les développements des sciences et des technologies qui définissent notre temps. Le Sultan Qabous n'a jamais perdu de vue que l'objectif principal n'était pas d'enrichir un segment de la société au détriment d'un autre, mais de faire profiter tous les citoyens des fruits de la prospérité sur la base de l'égalité des chances. Ce noble principe n'a pas cessé d'être le socle des politiques nationales et étrangères, et il s'est trouvé pleinement validé dans la clarté des progrès accomplis.

Dans ces deux décennies du 21^{ème} siècle, le Sultanat a regagné en grande partie son prestige historique dans le monde, comme intermédiaire de paix neutre toujours prêt à prêter une main impartiale là où les tensions ont fini par une impasse. Il est largement respecté pour l'altruisme politique qui motive ces interventions, dans lesquelles il a d'ailleurs fait preuve d'une habileté sans égale. Cette courtoisie qui a si souvent permis de faciliter des conciliations, et entre de si nombreux adversaires, est le témoignage de l'intégrité et du caractère pacifique des objectifs que poursuit Oman et qui priment sur tous les autres.

Notre pays a connu des avancées extraordinaires depuis qu'il a eu la bonne fortune d'embrasser le projet de transformation dessiné par le Sultan Qabous en 1970. Ce petit livre n'a d'autre ambition que d'effleurer la surface des changements auxquels nous avons assisté. Sa Majesté était doué de tant de qualités naturelles, et nous prions Dieu maintenant de continuer de lui faire connaître encore l'abondance, de lui accorder encore longtemps santé et bien-être, ainsi que la force de continuer à mener Oman sur la voie d'un avenir brillant.

Table des Matières



QaboosLe Leadership par l'Exemple, façon Oman

10-25



Affaires Étrangères

26-35



Histoire et Géographie

36-69



Institutions d'un État moderne

70-97



Justice et Égalité

98-117



Le Conseil d'Oman

118-137



Les Médias Omanais

138-157



Sécurité et Paix

158-185



Ressources Humaines

186-231



Patrimoine, Culture et Arts

232-257



Développement Économique

258-299



Tourisme et Aménagements durables

300-333



*“Nous croyons fermement
que la non-interférence dans les affaires
internes des états, le respect des accords et des traités,
et l'engagement sur les principes du droit international
permettront de parvenir à un monde plus harmonieux où
concorderont les intérêts des divers états. C'est une cause que
nous avons toujours défendue et qui ne peut être atteinte que
par la propagation d'une culture de tolérance et de
paix, de coopération et d'entente mutuelle entre
toutes les nations. Nous espérons aussi que
cela mène à l'éradication d'un certain
nombre parmi les causes de
violence et d'instabilité.”*

Qabous bin Said

(Session annuelle du Conseil d'Oman, 2005)

Qabous...
le leadership par l'exemple, façon omanaise





Au cours de la durée de vie d'une nation et d'une génération, on peut voir émerger un leader dont les accomplissements vont durer, dont l'appréhension instinctive des événements les met en situation de changer le cours de l'avenir d'une nation. Ces personnalités, généralement, n'ont pas seulement une perception de ce qui est possible mais aussi l'énergie et la détermination de le faire se produire. C'est pourtant l'humilité de mettre ces énergies au service des intérêts les plus élevés d'une nation qui fait d'eux des leaders exceptionnels.

À un moment crucial de l'histoire d'Oman, le Sultan Qabous bin Saïd a endossé l'énorme responsabilité d'extraire Oman d'un long état de paralysie politique et économique et de le transformer en un état moderne et dynamique. Le rêve impossible est devenu réalité, et, du même coup, le Sultan Qabous est devenu un leader très aimé et admiré des citoyens d'Oman, mais aussi un homme d'état estimé loin au-delà de ses frontières.

En 1970 les aspirations étaient tournées vers l'intérieur, il s'agissait de ramener à la vie une société appauvrie par la discorde et la négligence. Il ne pouvait y avoir aucun espoir réel de progrès tant que ne seraient pas résolues les divisions tribales et sectaires qui avaient gardé la population dans la malnutrition et l'illettrisme. Finalement le but idéaliste du jeune Sultan Qabous était de voir son peuple revisiter cet âge d'or de sophistication culturelle qui fut, durant de longues périodes de son histoire, le cadeau d'Oman à l'humanité.

La moderne Renaissance initiée le 23 juillet 1970 est apparue par étapes progressives. Au départ elle devait surmonter des difficultés considérables, mais les obstacles ne furent jamais d'origine humaine. Non seulement les Omanais n'opposèrent aucune résistance à la direction que prenait leur pays durant leur vie, mais ils furent bien vite sensibilisés à la possibilité d'un avenir très différent pour leurs enfants.

Pour comprendre, en ces premiers jours, la vision qu'avait du progrès le Sultan Qabous, il fallait la considérer dans une optique générationnelle qui s'étendrait très au-delà de sa propre fenêtre de vie dans l'histoire. La première génération recueillerait les fruits d'une meilleure santé, d'une éducation plus complète, d'une infrastructure facilitant la mobilité, le tout dans un climat d'espoir et de renouveau.

On attendait de la seconde génération qu'elle participe plus activement au processus de développement, qu'elle prenne la responsabilité de créer ensemble l'Oman qu'elle voulait voir lui survivre. Les Omanais n'avaient pas seulement une obligation de prendre part à la manifestation du progrès, ils en avaient le droit inhérent, comme la nation avait le droit de pouvoir compter sur leur contribution.

"Nous étions pauvres en tout, mais nous étions forts de notre originalité, de notre foi, de notre résolution et de notre détermination à réussir" rappela plus tard Sa Majesté, "en dépit de toutes les difficultés et obstacles que nous avons rencontrés." Il ne manqua pas non plus de reconnaître la participation du public qu'il était si résolu à obtenir: "Vous, les citoyens, avez assumé votre rôle dans la mise en forme de l'histoire moderne d'Oman durant ces années, dans son état présent et dans son potentiel futur. Vous avez joué votre rôle dans la pose des fondations de cet avenir auquel nous aspirons tous."

Le résultat parle de lui-même. Des réalisations monumentales par leur échelle ont porté le Sultanat et les citoyens du Sultanat à un niveau que leurs parents ou grands-parents n'auraient jamais pu envisager. Aucun aspect de la vie n'est resté intouché, aucun secteur de la communauté n'est demeuré en arrière. Le progrès dans tous les domaines a été presque phénoménal, tant matériel qu'humain. La prospérité s'est installée



Une conviction a prévalu sur toutes les autres, en soutien de l'élan de la Renaissance moderne d'Oman, c'était que la ressource la plus précieuse pour un pays est son peuple même, et que, si on lui en donnait les moyens, le citoyen omanais pouvait prétendre à de grandes choses.



dans chaque province, même dans celles qui, par leur éloignement, il y a encore quelques décennies, étaient inaccessibles faute de route.

Si exceptionnelle qu'elle ait été la transformation, l'intelligence et la vision qui l'ont permise n'est pas moins étonnante. Il n'y avait aucune garantie quand le Sultan Qabous, alors jeune souverain sans modèle contemporain pour valider son entreprise, a pris en mains la tâche d'extraire son pays du Moyen-Âge.

Il fallait beaucoup de courage, et de motivation quand le progrès était lent, et de détermination quand les obstacles paraissaient insurmontables, et de réel amour pour son peuple quand les débuts de la lutte pour unifier le pays paraissaient presque sans espoir. Ses talents de meneur, appuyés sur son caractère et son idéalisme, ont été affûtés par la nécessité de prendre, parfois seul, des décisions difficiles. Il est des cas où seule la foi, accompagnée d'aspirations réalistes, peut montrer le chemin.



L'ouverture et la clarté d'intentions qui caractérisent la manière de faire du Sultanat lui ont valu, ainsi qu'à son leader et pionnier, une réputation méritée de crédibilité, à l'intérieur comme à l'étranger.



Aujourd'hui Oman figure confortablement parmi la communauté mondiale du 21^{ème} siècle, et on oublie facilement combien il était arriéré en 1970, quand la mortalité infantile était haute et les perspectives d'avancement étaient basses. Aujourd'hui c'est un pays dont le bilan de santé est cité en exemple, avec une société "high tech", éduquée et industrielle, fier de son passé et optimiste pour l'avenir. Quarante-sept ans plus tard, le Sultan Qabous a vu ses qualités de meneur testées dans le pays et à l'étranger, et il a fait face aux menaces et aux circonstances avec la même foi et le même optimisme qui le motivaient il y a presque un demi-siècle. Il reste encore des objectifs à atteindre, d'autant plus que les normes n'ont fait que s'élever et que le potentiel pour des résultats toujours plus grands prête moins au scepticisme.

Aucun leader souverain ne peut durer longtemps dans une société démocratique sans une connaissance intime de l'histoire de son pays. Chez le Sultan Qabous l'approche de la gouvernance se caractérise par sa constante insistance sur la longue et illustre histoire d'Oman. Il a toujours, en toutes circonstances, poussé les Omanais à s'identifier à leur tradition, à la connaître pour se connaître et savoir d'où ils viennent, à la creuser afin de se référer et de s'appuyer sur leur identité omanaise.

Dans sa confiance retrouvée, le Sultanat de 2017 appartient malgré tout à un monde plus large au-delà de ses frontières, où il occupe le centre d'une série de cercles concentriques d'interconnexion, avec la famille des états arabes, la famille des états du Golfe, avec la région plus large qui comprend des pays islamiques frères, et avec la communauté internationale dans son ensemble.

Bon voisinage, non intervention dans les affaires intérieures des autres et coopération de bonne foi dans l'intérêt

mutuel, conformément aux principes et conventions de la loi internationale, sont les valeurs centrales des interactions du Sultanat avec l'extérieur. Ces principes sont profondément enracinés en Oman, et ils sont particulièrement au centre de la philosophie des relations humaines du Sultan Qabous. Ils représentent l'antithèse même de l'agression et signalent, en la personne du Sultan Qabous, un leader qui place la paix au-dessus de toute conquête ou victoire personnelle.

L'ouverture et la clarté d'intention qui caractérisent la manière de faire du Sultanat lui ont gagné, ainsi qu'à son leader pionnier, une réputation justifiée de crédibilité. Mais lorsqu'il existe des contestations, on peut faire confiance à Oman pour en faire un diagnostic mûrement pesé, et non entaché par des intérêts acquis. Il peut y avoir en jeu un intérêt national, mais jamais déguisé en sagesse désintéressée.

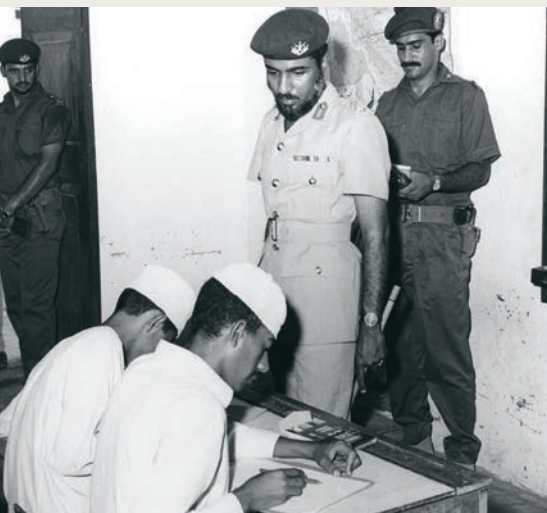
Pendant des centaines d'années les Omanais ont été cités en exemple, dans la littérature historique et de voyages, pour leur hospitalité envers les visiteurs étrangers, pour leur honnêteté comme commerçants, pour leur caractère jovial et leur tolérance vis-à-vis des mœurs différentes. Ce sont là les valeurs civilisées que célèbre Sa Majesté dans la conduite de la Cour Royale et des représentants officiels du Sultanat. On y a recouru à propos dans des situations de tension, là où Mascate est perçu, et souvent prié d'intervenir, comme un médiateur honnête. L'approche Qabous de résolution des conflits est le dialogue assisté. Il rejette les politiques de l'agenda spécial et des intérêts inavoués. Il s'affiche carrément contre toutes formes de violence, d'agression, de terrorisme et d'extrémisme comme solution de quoi que ce soit, quels qu'en soient le motif ou la cause.



Premiers pas au pays

En dessinant la stratégie destinée à faire entrer Oman dans le 21^{ème} siècle sans résistance et avec les ressources à sa disposition, le Sultan Qabous a établi qu'il était d'abord nécessaire de réunifier, puis de reconstruire le pays et de le sécuriser. Une fois obtenue l'harmonie tribale, il était clair que la reconstruction d'Oman devrait se faire autour des citoyens qui, les premiers, avaient besoin et méritaient d'accéder à ces clés du bien être physique et mental: santé, éducation et formation. En outre ces bienfaits devaient être accessibles à tous sur une base égalitaire et légale. Le plan, selon les mots de Sa Majesté, était de "reconstruire notre pays et d'offrir à chacun de ses citoyens une vie décente et digne. Cet objectif ne sera atteint que si vous vous engagez vous-mêmes dans cette tâche. Nous travaillerons dur à établir un système de justice et de démocratie dans notre pays, construit à partir des réalités arabes et omanaises et dans le respect intégral des traditions et des coutumes de notre société."

La renaissance de l'éducation a



été vivement amorcée, vu le besoin immédiat de cadres pour s'attaquer aux difficultés du développement. Sa Majesté leva les limitations qui avaient existé sur l'accès à l'éducation, qui était dès lors offerte à tous les Omanais sans distinction de genre, de lieu ou de moyens.

Les longues négociations pour guérir les divisions internes et décourager les menaces externes avaient finalement culminé par la victoire des forces armées du Sultan, formellement annoncée le 5 décembre 1975, ce qui permettait de démarrer immédiatement le premier Plan quinquennal de Développement (1976-1980). Le Plan formalisait un processus qui avait déjà commencé dès le début de la Renaissance sous la forme de projets et de programmes individuels. Les fruits de ces premières entreprises sont visibles aujourd'hui dans tout le Sultanat, et témoignent d'un chapitre brillant et révolutionnaire de l'histoire moderne d'Oman dans lequel peut s'épanouir l'excellence humaine, même sur un fond de tragédie régionale et de conflit.

La personnalité chaleureuse de Sa Majesté et son engagement envers le bien-être du peuple omanais lui ont valu loyauté et confiance, deux ingrédients indispensables au succès des objectifs de développement.



Le Sultan a toujours, en toute occasion, exhorté les Omanais à s'immerger dans leur tradition, à la connaître afin de se connaître eux-mêmes et de savoir d'où ils viennent, de la creuser pour connaître les sources de leur identité omanaise.



Le Sultanat a adopté une approche progressive de la démocratie, introduisant graduellement la participation au processus de Shura qui est la marque du système politique du Sultanat aujourd'hui.

Photo : Première Session du Conseil Consultatif.

Le Sultan Qabous s'empresse d'établir, dans la formulation de sa politique de développement national, le principe de participation citoyenne avec le gouvernement et avec le secteur privé. Le processus vint par couches successives, construites graduellement chapitre après chapitre, et adapté aux traditions et au tempérament des Omanais. Il a refusé de se modeler sur l'expérience particulière de tel ou tel pays, et n'a pas tenté de forcer les étapes les plus importantes.

En 1981 fut créé le Conseil Consultatif d'État, remplacé en 1991 par le Conseil Consultatif (Majlis al Shura) quand le principe de l'élection libre et directe des membres par l'électorat citoyen fut adopté pour la sélection des représentants auprès des autorités. Ce principe incluait le droit des femmes omanaises à se présenter aux élections au Conseil et, à cet égard, les Omanaises ont obtenu des droits bien avant celles des autres pays du CCG.

En 1996 Sa Majesté promulga la Loi

Fondamentale de l'État, le document constitutionnel qui allait réguler les travaux de toutes les institutions de l'État – donnant naissance à l'état institutionnel. La création du Conseil d'État selon les termes de la Loi Fondamentale apporta un nouveau niveau de compétence au leadership élargi de l'état. Dans la présente chambre environ 15% des membres sont des Omanaises.

Le Conseil d'Oman est le parlement bicaméral qui réunit les Conseils d'État et de la Shura (Majlis al Dawla et Majlis al Shura) lorsqu'ils sont appelés par Sa Majesté le Sultan Qabous à siéger conjointement. Le Sultan s'adresse au Conseil d'Oman chaque année, marquant le début de la session des deux conseils. Il a toujours pris soin de rechercher un haut degré de coordination entre le Conseil des Ministres et le Conseil d'Oman (les deux chambres) à la fois formellement et quand les membres de ces trois Conseils sont appelés à débattre des questions concernant l'exécutif et les deux volets parlementaires du gouvernement.



En 2011, conscient de la nécessité de revoir certains des mécanismes de travail entre le Conseil des Ministres et le Conseil d'Oman, et de clarifier les pouvoirs législatifs et de supervision de ce dernier, Sa Majesté a amendé la Loi Fondamentale, augmentant les pouvoirs du Conseil Consultatif. "Depuis le début" expliqua Sa Majesté, "nous avons voulu qu'Oman vive sa propre et unique expérience de l'exercice de la démocratie dans la manière de la participation citoyenne dans les prises de décisions nationales. Cette expérience se construit sur les bases solides des réalités propres d'Oman et les réalités du temps où nous vivons." Le processus n'a pas été sans difficultés, mais chaque jour confirme l'importance et la valeur de l'expérience omanaise.

Avec ses ressources humaines pleinement mobilisées, et technologie, communications, tous les moyens matériels disponibles moyennant finance ou échangeables contre les riches ressources minérales que recèle Oman ont été recrutés pour pousser en avant la locomotive du développement.

"Notre objectif," dit Sa Majesté, "consiste à restaurer dans sa gloire passée notre pays. Notre but est de voir Oman regagner son rang de civilisation parmi les nations. Nos projets s'enracinent dans notre réalité, en harmonie avec cet objectif de civilisation. Nous avons dû construire notre projet à partir de zéro, et selon notre unique perspective. Notre assise de base ce sont les citoyens d'Oman, et c'est comme citoyens d'Oman que nous célébrerons notre réussite."

Pour réaliser les priorités et les objectifs nationaux sans risquer de grosses interruptions d'origine géopolitique, Sa Majesté est revenue encore et encore sur l'impératif de diversifier l'économie, de construire l'entreprise,

d'encourager l'innovation des jeunes, qui ont été les thèmes constants des plans quinquennaux successifs. Aujourd'hui, avec le tourisme dans une saine trajectoire ascendante et une culture PME florissante, le neuvième Plan Quinquennal 2016-2020 est centré plus que jamais sur la tendance à s'éloigner des combustibles fossiles. Dans le cadre du Programme National de Renforcement de la Diversification économique (Tanfeedh), Sa Majesté a déclaré: "Les défis de l'avenir sont nombreux et grands. Les outils qu'il nous faut pour les surmonter sont une pensée éclairée, une culture de l'information et de bonnes compétences techniques."

La Loi Fondamentale de l'État, et spécialement son chapitre 3, protège formellement les droits et libertés de tous les Omanais sur la base de la citoyenneté et de l'égalité, et les équipe pour interagir localement, dans la région et à l'étranger comme d'honnêtes citoyens du monde, prêts à aider à la stabilité de leur environnement. Une telle compétence exige une liberté de pensée, et dès l'an 2000, et avec sa clairvoyance habituelle, Sa Majesté notait l'émergence de tendances redoutables, déclarant: "La suppression de l'intellect et d'efforts méritoires est le plus grand des péchés. Nous ne tolérerons aucune subversion de la libre pensée d'où qu'elle vienne... La vraie foi qui est la nôtre est née de la raison et de l'intelligence. Elle n'a jamais, en aucun temps, cherché à chasser la libre pensée. Notre religion est tolérante. Elle est morale. Elle est ouverte. Et les paroles du Saint Coran nous pressent d'user de notre intelligence, et d'être attentifs aux autres."

L'arrivée de la mondialisation, avec ses influences multiformes sur la société, a poussé le Sultan Qabous à prévoir "la nécessité d'être préparés aux défis d'une économie mondiale en

développant les capacités nationales et les stratégies compétitives. Technologie, recherche et développement vont être les composants d'un profil économique que nous devons adopter, avec le secteur privé sur le siège du conducteur... Les nations ne sont construites que par l'effort soutenu de leur peuple... La véritable richesse d'une nation ce sont ses ressources humaines; seules ces dernières sont capables de faire avancer le développement... Le "patriotisme négatif" ne mène nulle part. Seul un amour sincère est l'ingrédient que tout citoyen doit constamment à son pays."

Il ne peut y avoir de place pour un recrutement sélectif dans le nouveau climat de "tous au cabestan." Dans le passé, femmes et jeunes gens avaient été exclus de toutes décisions hors de la famille. Leur potentiel n'avait jamais été exploité, et se trouvait lui-même réduit par le manque d'opportunités. Depuis 1970 ces deux groupes de la population ont été l'objet d'attentions sans précédent de la part du système, l'un pour son rôle de soutien et l'équilibre des genres, en tant que 50% de la population, l'autre en tant que machine humaine prête à forger les nouveaux horizons.

Les désavantagés n'ont pas non plus été oubliés. Un programme de bien-être social aide les familles dans un besoin temporaire ou prolongé, et les étudiants capables et ambitieux issus de ces milieux ont la possibilité de poursuivre leurs études supérieures sur des bourses pleines ou partielles, localement ou à l'étranger, selon le domaine choisi.

Le code de conduite des médias nationaux dans un pays donné reflète les valeurs intégrées dans sa culture,

et les médias omanais ont été fondés sur des principes distillés à partir d'attributs qui mettent en relief la personnalité omanaise: impartialité dans l'évaluation des faits et équilibre dans leur présentation. Il n'est pas aisé de survivre dans le champ compétitif des médias sans un biais en faveur du sensationnalisme. Pourtant les médias omanais se sont toujours tenus au sentier étroit de l'objectivité dans leurs reportages en temps réel sur les événements internes, et ont de même jeté un regard impartial sur le monde extérieur malgré les tensions régionales qui font souvent enfler le commentaire en une bruyante clameur. Aucune polémique, pas de guerre des communiqués qui alimentent les frictions et les vaines rivalités.

"Nous apprécions l'importance des médias et le rôle qu'ils jouent dans la vie des nations. Nous reconnaissons que les médias sont un miroir de ce qui se passe dans le pays, et aussi que ce miroir doit être sans tache, honnête vis-à-vis de lui-même et des autres" expliqua Sa Majesté. "L'exactitude est impérative, le texte doit être fidèle. Il doit présenter ce qui se passe dans notre pays bien aimé, et refléter exactement les actions et les espoirs de notre peuple. Nous voulons nous connaître nous-mêmes et nous voulons que le monde nous connaisse tels que nous sommes. Par dessus tout, nous voulons que les citoyens d'Oman puissent revoir les succès dont ils peuvent être fiers par la détermination et la volonté avec lesquelles ils les ont obtenus en collaborant avec leur gouvernement."

Depuis que les médias omanais ont pris sur eux d'expliquer au public les objectifs et les progrès de la Renaissance, Sa Majesté les a tôt prévenus contre toute tentation de propagand



de ou de promesses infondées. Les Omanais, dit-il, et leur gouvernement n'ont pas de temps à perdre en applaudissements sycophantiques. "L'humilité reste notre principal attribut." En dépit de ces limitations d'une grande élévation morale, les médias omanais ont réussi à attirer des contributions importantes de la part du secteur privé dans toutes les branches – presse, audiovisuel, électronique – qui leur ont permis de maintenir leur réputation sans perte d'audience ou d'avancée technique.

En émergeant de son isolation passée, le Sultanat a voulu interagir avec les autres peuples, leur faire connaître le patrimoine et la longue contribution d'Oman à la culture, son interprétation modérée de l'Islam et sa répudiation absolue de l'extrémisme. Et c'est bien ce qu'il fait, par des moyens très divers, par la présence de Centres Culturels Sultan Qabous dans un certain nombre de capitales du monde

et de chaires universitaires dans quelques-unes des meilleures universités; par des initiatives comme la "Semaine du Rapprochement Humain et de l'Harmonie" organisée chaque année en février par le Centre Sultan Qabous pour la Culture et la Science, et l'exposition itinérante "Message islamique d'Oman", qui a visité des douzaines de villes et de capitales dans le monde.

De son côté le grand voilier RNOV Shabab Oman II, qui remplace son prédécesseur Shabab Oman I, continue de porter son message de chaude amitié depuis Oman vers tous les ports du monde. Il a aussi pris part à des courses, et ramené à la maison un premier prix de la régate des grands voiliers dans la mer Baltique en août 2017. Toutes ces contributions font beaucoup pour contrer l'imagerie négative et renforcer la vérité sur un Sultanat épris de paix habité par un peuple aimable et cultivé.



Sa Majesté inaugure la Cité des Médias, présentant l'histoire d'Oman à une audience toujours plus large.



Le Sultanat a été prompt à interagir avec les autres peuples, à leur faire connaître l'héritage et la très ancienne contribution culturelle d'Oman, ainsi que son interprétation modérée de l'Islam et son absolu rejet de l'extrémisme.

Plus loin dans le monde

Il est indiscutable que le Sultanat occupe une position stratégique extrêmement importante sur la carte géopolitique. Tout autour de cette oasis de stabilité tourbillonnent conflits et rivalités d'échelle régionale et mondiale. Il ne pourrait que trop facilement y être entraîné, mais a, au contraire, opté pour reprendre et soigner un rôle qu'il a occupé durant de longues périodes de son histoire, celui d'un faiseur de paix dans le Golfe, dans le monde arabe et au-delà.

Le Sultanat post-1970 a exposé une philosophie des relations internationales incontestablement amicale par nature, qui se gardait de tout conflit inutile et jugement idéologique sur les autres. Vivre et laisser vivre a été la règle de conduite. Il n'y a eu aucune intention cachée, aucune ambition territoriale, aucun désir d'interférer mais le désir d'être amis. Le Sultanat n'a cessé de chercher à s'affilier aux conventions et organisations internationales afin de légitimer cette attitude d'échange avec autrui.

Si le Sultanat place très haut les principes de bon voisinage, de respect pour la souveraineté et la non-interférence, il attend des autres une attitude réciproque, et s'il offre aux autres ce cadeau il n'admettrait pas d'intervention de leur part dans ses propres affaires. Ses politiques ne sont pas influencées de l'extérieur. Néanmoins il a développé une réputation d'intermédiaire honnête, avec un solide palmarès de disputes résolues, et en tant que tel il est toujours prêt à intervenir quand on le lui demande, gardant une position impartiale de facilitateur neutre et toujours dans les limites du droit international.

Le Sultan Qabous, en tant que fondateur et leader de la Renaissance moderne d'Oman, a eu la responsabilité de définir la philosophie de base de la politique

étrangère du Sultanat, en y incorporant les sentiments qu'il tirait lui-même de la tradition dominante de la culture d'Oman. Clarté et franchise avant tout. Qu'on soit d'accord ou non avec la position du Sultanat sur un sujet donné, sa sincérité ne doit pas pouvoir être mise en doute.

Le Sultanat ne sacrifiera jamais un engagement réel pour une position moins tranchée de "neutralité négative." Il ne se distancie pas de ce qui se passe autour de lui, mais s'engage toujours à fond sur les questions qui mettent en jeu la paix et la stabilité. Ce qui distingue l'approche omanaise de ces questions plus que des autres est la préférence pour un travail en sous-main, qui évite les feux de la rampe pour une diplomatie plus discrète. Il n'utilisera jamais de la force armée sinon pour défendre son territoire ou pour aider un état frère membre du CCG à repousser une agression extérieure, comme c'est arrivé, par exemple, pour la libération du Koweït en 1991 en application des accords de défense mutuelle. Mais, également, il n'hésitera jamais, si on le lui demande, à exercer ses bons offices pour essayer de résoudre des différends, de rapprocher les positions des parties. Il n'a lui-même aucun différend avec ses frères, et a refusé, ici et là, de boycotter des voisins et alliés en temps de disputes intestines, préférant maintenir une fenêtre de communication qui lui permette de jeter un pont ou d'aider à surmonter quelque grief partisan.

La région du Golfe revêt une immense importance stratégique pour le monde. Sa stabilité ou son instabilité ont des implications sécuritaires, énergétiques, économiques et financières. Le Sultanat possède la moitié de l'étroit passage navigable du détroit d'Ormuz dans ses eaux territoriales, et Sa Majesté le Sultan Qabous est conscient de la responsabilité particulière d'Oman à cet égard, ainsi que de la responsabilité conjointe des autres états du Golfe pour la protection du libre

passage de la navigation dans le détroit.

Il existe clairement un besoin de coopération entre les huit pays riverains en général et les pays membres du CCG en particulier, "coopération et amitié dépourvus d'intérêts acquis," comme disait déjà Sa Majesté il y a plus de quarante ans. "Nous n'avons aucune envie," ajouta-t-il, " de nous impliquer nous-mêmes dans les contentieux des superpuissances ou de servir les intérêts d'autrui. Tout ce que nous voulons est qu'on laisse en paix les pays de la région et qu'on nous laisse jouer notre rôle au service de la paix mondiale."

Sa Majesté croit profondément en la valeur des "intérêts équivalents" entre diverses parties comme moyen de préserver la paix et la stabilité. "La modération dans les

d'être une entité agressive, plutôt une influence stabilisatrice au bénéfice de la région.

Le Sultanat a toujours supporté les questions d'importance réelle pour le monde arabe, parmi lesquels, en premier lieu, la cause palestinienne, et même s'il appuie tous les efforts pour amener la paix dans la région, il s'est efforcé tout autant de favoriser la résolution des différends entre Arabes et de restaurer entre eux la solidarité. Dès 1985 Sa Majesté résumait une position d'avertissement qui n'a pas changé depuis: " Nous avons prévenu, à diverses reprises, contre les disputes entre Arabes, sur les dangers qu'elles représentent pour les vrais intérêts de notre nation. Nous demandons à nos frères arabes de serrer les rangs et de refuser la division. Aujourd'hui



relations internationales et dans la gestion des affaires humaines est la seule voie vers la crédibilité.... La coopération, chacun selon ses moyens, n'est pas seulement l'élément vital du progrès de cette région, de la sécurité mutuelle sociale, économique et géopolitique, elle est aussi un impératif sans lequel les objectifs que nous recherchons ne peuvent être atteints." Le Conseil de Coopération du Golfe est plus nécessaire que jamais en tant que mécanisme géopolitique de coopération entre les états membres, loin

nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir d'alternative à ce chemin."

Le Sultanat appuie toute initiative juste en direction d'une vraie résolution du conflit israélo-arabe et des droits légitimes du peuple palestinien, dont par exemple le droit à l'autodétermination dans leur propre état indépendant à l'intérieur des frontières d'avant 1967, avec Jerusalem comme capitale et un cadre à deux états.

Le Sultanat a toujours appuyé les positions sur les problèmes d'importance réelle pour le monde arabe, parmi lesquels, au premier chef, la cause palestinienne, et il a fait beaucoup pour aider à résoudre les différends entre Arabes et pour restaurer la solidarité arabe.

Sous la direction personnelle du Sultan Qabous, Oman a investi beaucoup de temps, dans les premières années de sa Renaissance, à définir et démarquer ses frontières terrestres et maritimes avec chacun de ses voisins. Ces démarcations ont été scellées par des accords internationaux, ne laissant place à aucun genre de malentendu de ceux qui constituent une source majeure de conflits inter-états. Le Sultanat a ensuite procédé à transformer ces frontières en ponts d'amitié et de bonnes relations, si bien qu'aucune partie partageant une frontière avec Oman ne peut douter que la main qui lui est tendue par-delà la frontière soit celle de la bonne volonté. Ce facteur plus qu'aucun autre est ce qui a entreteenu les décennies de sécurité et de tranquillité qu'a connu le Sultanat depuis 1970.

Dès 1976, le Sultan Qabous, constatant les ingrédients de mécontentement qui couvaient dans les régions bordant la Méditerranée orientale et l'Océan Indien, et les signes d'une "nouvelle colonisation de l'Afrique et d'autres territoires", avertissait sur les luttes renaissantes entre les grandes puissances du monde pour le contrôle des ressources naturelles, pour lesquelles, dit-il, le monde, et particulièrement la région, allaient payer un prix élevé.

Sans un accord sur une formule de coopération entre les pays de la région, il voyait venir un avenir où les cris de guerre, déguisés en idéaux étincelants de liberté, d'égalité et de droits humains, seraient utilisés pour déstabiliser les états et créer le chaos. Les jeunes gens seraient particulièrement vulnérables à une telle propagande. C'était il y a quatre décennies, trente-quatre ans avant les événements du Printemps Arabe, et la série de conséquences négatives qu'il a laissé dans son sillage.

C'est un fait que le Sultan Qabous a prévenu à intervalles réguliers depuis les

années 1980 sur une tendance croissante à l'instabilité, la violence, l'intolérance, le mépris de la démocratie et de la loi,, insistant néanmoins pour dire: "il est tout aussi certain que cette tendance négative sera vaincue."

Au Sixième Sommet des chefs d'état du CCG à Mascate le 3 novembre 1985, Sa Majesté a dit sa satisfaction de "l'empressement des états du CCG à collaborer pour protéger la région contre les phénomènes de violence et de terrorisme et de tous actes qui menacent sa sécurité."

Deux semaines plus tard, le 18 novembre, dans son discours marquant le 15ème National Day, il revint sur ce thème, appelant à une action pour "éliminer le terrorisme sous toutes ses formes, qui représente un tel danger pour notre sécurité et notre stabilité. Pourtant, tout en l'affrontant, nous sommes tout autant contraints au sérieux et urgent devoir de remédier aux causes de tension et de conflit par des moyens pacifiques." Pour réussir, ajouta-t-il, le rôle et l'efficacité des Nations Unies seraient primordiaux.

L'engagement de Sa Majesté en faveur de la paix est pour "la paix des forts... pour une paix juste et générale qui éradique la violence, élimine les racines de l'extrémisme, et suppose tolérance, coexistence amicale et échanges humains civilisés," et cet engagement est ce qui étaye la politique omanaise.

De nouveau, Sa Majesté a appelé de ses vœux un cadre pour faire face à des crises internationales croissantes telles que la sécheresse et les déplacements de populations. En particulier il a appelé les pays producteurs de pétrole à stabiliser les marchés mondiaux des hydrocarbures. "Le monde connaît une transformation radicale dans tous les domaines," prédit-il. "Les années 1990 voient l'émergence d'un nouvel ordre international. Notre



Le Prix Sultan Qabous pour la Protection de l'Environnement a été créé en 1989 et reste une des principales récompenses internationales consacrées à des travaux de conservation de l'environnement.



espoir est que cela ne se traduise pas par le conflit et la confrontation, mais plutôt par la coopération, la bonne entente et la paix."

En 1991 il a parlé de l'état de fragilité de l'environnement planétaire et de la responsabilité collective de l'humanité pour le protéger, une responsabilité, dit-il, "pas limitée par les frontières politiques des états." Ne pas prendre au sérieux ces problèmes pourrait amener l'humanité à connaître quelque chose de proche d'un "suicide collectif."

Le Prix Sultan Qabous pour la Protection de l'Environnement a été créé en 1989, et c'est une des principales récompenses internationales existantes pour des travaux de conservation de l'environnement. Depuis 1991 il a été remis tous les deux ans par l'UNESCO. Il va sans dire que le Sultanat a été proactif dans la protection de son propre environnement, en Oman même et dans le Golfe et la région au-delà. En fait, l'Accord de Paris sur le Climat, signé au Sommet de Paris fin 2016 et qui traite de la responsabilité collective dans la préservation du climat et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, n'est intervenu qu'un quart de siècle après les commentaires de Sa Majesté mentionnés au paragraphe précédent.

Dans le quart de siècle qui a suivi, le monde a en effet subi des développements en profondeur, tant sur les plans politique qu'économique et social. Malheureusement, ces développements incluaient guerre, affrontements et l'apparition d'organisations terroristes opérant dans le monde entier. La région a grandement souffert de leurs actes criminels comme de la violence et de l'extrémisme qui s'est inséré dans la société et a infesté la religion éprise de paix qu'est l'Islam. Malheureusement, étant donné sa prescience, Sa Majesté a vu se produire tous les dangers qu'il avait

annoncés, bien que ses convictions n'aient jamais changé: " L'extrémisme, quel que soit le nom qu'il se donne, le fanatisme sous quelque forme qu'il adopte, le factionnalisme, quelle que soit ses raisons, sont des parasites empoisonnés, et n'ont pas de place sur le sol omanais."

Il a mis en garde contre l'intransigeance qui, dans sa dimension religieuse, ne mène qu'à l'arriération chez les musulmans et à la violence et à l'intolérance dans leurs sociétés. "Il est vraiment regrettable que l'intransigeance ait affaibli la nation islamique, fait stagner l'activité intellectuelle, de sorte que nous avons maintenant une forme de fondamentalisme qui n'est que la conséquence d'une ignorance profonde de ce qu'est l'Islam. Il y aura toujours des gens prêts à exploiter la naïveté des jeunes pour les encourager à des actes de violence, et à promouvoir la discorde et la haine."

Sa Majesté considère que la tâche de ce siècle est l'alignement des forces du bien "pour combattre l'injustice et la tyrannie, contrer ceux qui pratiquent le nettoyage ethnique et le mépris de la dignité humaine, et combattre ceux qui occupent les terres des autres et leur refusent leurs droits légitimes." Car Il est essentiel pour le bien de l'humanité que nous "établissions et maintenions la paix... et cette paix ne peut être soutenue que si elle est basée sur les fondations solides de la justice et de la coopération... Le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, quel que soit son objectif, est une attaque contre la paix que recherche l'humanité... Nous avons toujours condamné tout recours au terrorisme et nous avons également appelé à un examen approfondi de ses causes."

Ce résumé distille les points essentiels de la large vision de Sa Majesté le Sultan Qabous et de sa conception de l'humanité. Le Sultanat continue de





Le Sultanat reste activement impliqué dans les efforts pour combattre le terrorisme, et saisit toute occasion de répandre une culture de tolérance, de paix et de bonne entente entre les nations et les peuples.



s'investir activement dans les efforts pour combattre le terrorisme, exprimant cet engagement à sa manière propre en utilisant chaque occasion possible pour répandre une culture de tolérance, de paix et d'entente entre les nations et les peuples.

Tout en observant les profonds changements dans le monde, qui conduisent à l'émergence inévitable d'un nouvel ordre international, Sa Majesté a guidé son pays au travers des décennies du passage du monde bipolaire des années de la guerre froide à un monde unipolaire où les États-Unis dominaient le système mondial après la désintégration de l'ancienne Union Soviétique. Et maintenant, de nouveau un changement est en cours, vers une multiplicité de pôles.

A mesure que la Fédération de Russie recouvre de son influence dans sa région et au Moyen-Orient, de nouvelles puissances et blocs de puissance émergent à leur tour, notamment la Chine, l'Inde, l'Allemagne et le Japon. L'essor des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) reflète le glissement de polarité loin des anciens blocs de puissances coloniales qui avaient, pendant des siècles, assuré la dominance de l'Ouest.

Sa Majesté a parlé de "la brutalité humaine tournée sur elle-même," mise en évidence par "la cruauté pratiquée par un segment de la société sur un autre" ou lors de conflits ethniques ou sectaires. "Combien il est triste," dit-il en 1993, "que des musulmans, dans certaines parties du monde, soient aujourd'hui plus exposés que jamais à la persécution sectaire, au nettoyage ethnique et au massacre, sauvagement infligés à des hommes, à des femmes et à des enfants. Il n'y a ni croyance ni conscience dans cette conduite dégénérée." L'échec à contenir la marée de la violence a déclenché l'escalade des coûts qui menacent tous

les coins du monde.

Toujours guidé par sa conscience d'une responsabilité collective et des conséquences de l'inaction, Sa Majesté croit encore que les dirigeants du monde peuvent trouver un terrain d'entente commun et choisir la paix pour l'humanité plutôt que les intérêts acquis, acceptant les Nations Unies, habilitées par leurs chartes et conventions, comme arbitre impartial dans la recherche de coopération entre états. Car "les nations sont plus convaincues que jamais auparavant que le conflit armé n'a plus lieu d'être mais n'est qu'un obstacle à la croissance et une menace à la paix mondiale et à la sécurité. La logique et le sentiment humain appuient cette nouvelle prise de conscience."

"Peut-être, si nous pouvons instaurer la confiance entre les peuples, établir des liens d'amitié entre les nations, travailler dans le sens des intérêts communs, observer la légitimité internationale, et respecter les traités et les lois, tout cela pourra-t-il conduire à une entente plus consciente et à une coopération constructive qui amèneront la victoire de la sécurité et de la paix, le réconfort et la prospérité... Coopération et partage pacifique des bénéfices entre les nations sont de la plus grande importance. Nous devons lutter pour ce résultat avec un maximum de sérieux, infatigables dans notre entreprise d'obtenir un avenir plus prospère pour l'humanité. En Oman cela n'est jamais loin de notre conscience. C'est la raison, et la seule, pour laquelle nous participons aux réunions régionales ou mondiales, pour l'impact positif que nous pourrions avoir en appuyant tout ce qui est bon pour l'humanité."

Cela a été une chance exceptionnelle pour Oman d'avoir pu s'éveiller de la stagnation pour devenir l'état moderne et dynamique qu'il est aujourd'hui grâce



à la perspicacité et à la prévoyance d'un leader vraiment exceptionnel, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Alors que leur pays accélère son mouvement vers des objectifs inconcevables en 1970, les Omanais jouissent d'une qualité de vie que pourraient leur envier bien des pays beaucoup plus riches. Ils n'ignorent pas d'où ils sont venus, et ils sont engagés et désireux de protéger leurs succès contre les menaces externes ou internes. "Les

positions que nous défendons, " dans les mots de Sa Majesté, "dérivent de nos convictions. Elles reflètent la sincérité de nos intentions, la clarté de notre vision, et le réalisme avec lequel nous abordons les problèmes qui se présentent chez nous ou au dehors." C'est une manière purement omanaise -discrète et accommodante, franche, presciente, humble mais résolue, scrupuleusement honnête – et sans peur dans la défense de la vérité.





“....j'aimerais bien pouvoir regarder la carte
du monde et ne pas y trouver un seul pays qui ne soit pas
lié à Oman par des liens d'amitié...”

Qabous bin Said

(Conférence de presse de Sa Majesté avec les médias omanais, 1985)

Affaires Étrangères

Coopération Active et Crédibilité





Depuis presque un demi-siècle Sa Majesté le Sultan Qabous mène une politique étrangère qui place par-dessus tout la coopération, la confiance et la crédibilité, et qui met en pratique ouverture et clarté dans tous ses rapports avec ses partenaires.



Coopération Active et Crédibilité



Le Sultanat poursuit une politique étrangère qui n'est ni agitée ni aggressive, mais qui est plutôt le produit d'une lecture complète et consciente des événements, mesurée à l'aune de faits prouvés et de constantes éthiques. Elle est motivée par la prééminence d'un désir de solutions plutôt que de succès de façade. Les constantes sont celles consacrées dans la Loi Fondamentale de l'État et dans la conviction de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said que la diplomatie, du moins la diplomatie qu'Oman pratique depuis longtemps, est l'approche évoluée des relations internationales et, dans les cas extrêmes, de la résolution des différends. Ses principes directeurs sont la création et l'entretien de bonnes relations sur un pied d'égalité, de bon voisinage, de non interférence dans les affaires intérieures des autres et de respect des lois et normes internationales.

L'histoire des succès de la politique internationale omanaise a été portée à des hauteurs nouvelles par le Sultan Qabous depuis 1970. Tirant peu à peu son pays d'une position déjà pacifique mais, auparavant, isolée dans les affaires régionales et mondiales, le Sultan Qabous a développé une politique étrangère basée sur la coopération active et la crédibilité. Il a pris le parti de la franchise et de la clarté comme base de la confiance dans les interactions avec les autres quelle que soit la situation, et n'a jamais faibli sur cette conviction. Il a obtenu pour Oman la réputation d'arbitre impartial dans ses approches de problèmes souvent difficiles, ce qui lui a valu de contribuer positivement et régulièrement à amoindrir les tensions dans la région et au-delà.

Aujourd'hui, grâce à cette impartialité sans indifférence, le Sultanat jouit de relations saines avec des pays du monde tenants de vastes différences

de perspective, et soigne ces relations sans jugement, pour son plus grand bénéfice et pour celui des autres. Dialogue et négociation sont ses outils dans le traitement des différends, et le but premier à atteindre est celui d'une solution pacifique dans le cadre des règles du droit international.

Le Sultanat croit, et le fait savoir partout où il exerce sa diplomatie, qu'il n'y a pas de problème sans solution si volonté et effort parviennent à concilier les intérêts opposés, car tous les gens décents recherchent la paix, l'entente et la coexistence de manière à protéger les intérêts de tous selon le principe "ne fais tort à personne".

Se basant sur ces principes primordiaux, le Sultanat a accumulé un capital de bonne volonté sur la scène internationale, où il est connu pour son approche ouverte des différends et sa volonté de s'engager dans la résolution des tensions géopolitiques. Cette réputation est encore accrue par son active participation aux institutions internationales à objet politique ou non politique.

Depuis le début de la moderne Renaissance, la politique extérieure d'Oman a progressé parallèlement à sa politique de développement. Chacune a bénéficié à l'autre, permettant au Sultanat de progresser, par la même association de sagesse et d'audace, vers la réalisation de ses aspirations à la prospérité économique chez lui, et à la paix chez lui comme à l'extérieur.



Les relations saines favorisent la stabilité

Sa Majesté le Sultan Qabous garde les lignes de communications ouvertes et amicales avec les chefs d'états et ses partenaires dans le monde, et cette politique a bien servi Oman, de même qu'elle a favorisé des interactions saines plus largement dans la région. Un échange ouvert est indispensable au maintien de la paix dans une région du monde aussi stratégique et potentiellement volatile que le Moyen-Orient, et la stabilité qui caractérise Oman en particulier est un constant rappel de l'efficacité de relations transparentes.

L'attitude du Sultanat se fonde sur une interprétation en profondeur de sa propre expérience historique et sur l'idée que le meilleur investissement que puisse faire un pays est un investissement dans son propre développement interne. Cette clarté de dessein est une des qualités qui distinguent Oman de la plupart des nations qui n'ont que relativement récemment émergé de l'arriération. Les progrès qu'il a enregistrés en moins d'un demi-siècle ajoutent crédibilité aux postures qu'il adopte vis-à-vis des autres nations.

Dans la région du Golfe, le Sultanat s'est attaché à promouvoir le mouvement vers une plus grande intégration entre les états membres du CCG. Il revient constamment sur le thème de la sécurité régionale, de la stabilité, comme base du progrès et comme moyen rationnel d'assurer, avec les intérêts mutuels, une véritable citoyenneté du Golfe. Il agit chaque fois qu'il le peut dans le sens d'une plus grande coopération entre les pays du CCG et leurs voisins tiers, tels la République du Yémen et la République Islamique d'Iran, toujours dans un but prioritaire de stabilité et de partage de la prospérité avec ces pays et leurs peuples.

Les relations étroites qu'entretient Oman avec ses pays-frères du CCG s'appuient sur une histoire commune et des objectifs communs, politiques, économiques et sociaux. Mascate considère qu'une grande interdépendance et une coopération maximale sont les meilleurs moyens de renforcer le bien-être des peuples des pays membres. C'est dans ce contexte que ce gouvernement s'est toujours efforcé de surmonter les obstacles qui menacent la stabilité de la région du Golfe et les réalisations qui ont été obtenues.

Le monde arabe a eu plus que sa part de bouleversements, et le Sultanat a souvent été sollicité, quand il ne s'est pas porté volontaire, pour ramener le calme dans des situations de tension. Ses intentions sont largement respectées, étant toujours orientées vers la recherche de solutions et le meilleur intérêt des peuples arabes. Ses interventions ont obtenu, dans la discrétion, de nombreux succès là où des mésententes internes ou des agressions extérieures avaient suscité un conflit. L'engagement du Sultanat en faveur du dialogue pacifique est fortement appuyé par sa constante attitude de non-agression.

Les instincts conciliateurs d'Oman ne se bornent pas aux échanges avec ses voisins arabes et du Golfe, mais étendent leur champ à toute l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique, sans compter les nombreuses organisations internationales ou régionales dont il est membre. Il ne perd pas de vue que la stabilité de la région est profondément affectée par des décisions prises ou des événements survenus dans d'autres parties du monde.

Dans sa mission de promotion d'une culture d'interaction pacifique, le Sultanat est un supporter engagé des activités

Oman participe activement aux organisations régionales et internationales, au sein desquelles il supporte toutes les actions promouvant la paix, le respect des droits humains et les mesures contre le terrorisme et la piraterie.

Sa Majesté le Sultan
reçoit Son Altesse
le Cheikh Sabah
Al Ahmad Al Jaber
Al Sabah, Émir du
Koweït.

des Nations Unies et des nombreuses organisations affiliées, comme l'UNESCO, l'Organisation Internationale du Travail, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, le Conseil des Droits de l'Homme et autres.

Le Sultanat partage aussi les sentiments d'autres organismes régionaux et internationaux compétents en matière de paix et de droits de l'homme, ainsi qu'en matière de lutte contre le terrorisme et la piraterie.

La région arabe et du Golfe a connu en 2017 une activité significative sur les plans diplomatique, politique et économique, et le Sultanat en a été la plupart du temps un participant bien informé.

Le 20 février 2017 Sa Majesté le Sultan Qabous a accueilli en tant que chef d'état voisin et ami Son Altesse le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de Koweït, pour discuter de sujets d'intérêt mutuel au long d'une visite de trois jours.



Plus tard, le 14 mai 2017, Sa Majesté a accueilli Sa Majesté le Roi Abdallah II de Jordanie, en visite privée de deux jours dans le Sultanat.



Sa Majesté le Sultan
accueille Sa Majesté
le Roi Abdallah II de
Jordanie.



Sa Majesté le Sultan
reçoit Son Excellence
le Dr Hassan
Rouhani, Président
de la République
Islamique d'Iran.

Oman continue d'entretenir des relations cordiales avec la République Islamique d'Iran, et son président le Dr Hassan Rouhani a visité le Sultanat pour une journée de conversations avec le Sultan Qabous et des officiels du gouvernement le 15 février 2017.

Toujours grand contributeur aux Sommets arabes, du Golfe, ou internationaux, le Sultanat a accumulé un long palmarès d'interventions pour apaiser les désaccords dans les relations arabes et internationales.

En tant que Représentant Spécial de Sa Majesté le Sultan Qabous, Son Altesse Sayyid Asaad bin Tariq Al Said, Premier Ministre adjoint pour les Relations et la Coopération Internationale, a rencontré Son Excellence le Président Mahmoud Abbas de l'état de Palestine, le 18 mai 2017. Le Président Abbas était en visite de travail de deux jours dans le Sultanat.

Si ces visites reflètent le degré d'estime politique et personnelle dont jouit Sa Majesté auprès de ses pairs, le Sultanat est aussi un participant

engagé dans les sommets du Golfe, du monde arabe, ou internationaux qui se réunissent pour traiter des affaires les concernant, en raison de la valeur de ces occasions dans l'affermissement des liens personnels entre chefs d'états.

Dans ce contexte, Sa Majesté a délégué Son Altesse Sayyid Fahd bin Mahmoud Al Said, Premier Ministre adjoint pour les Affaires du Cabinet, pour assister de sa part aux réunions du 37ème Sommet du CCG qui se tenait à Bahrein en décembre 2016.

Au nom de Sa Majesté le Sultan, le Vice-Premier Ministre du Conseil des Ministres mène la délégation du Sultanat aux réunions du 37ème Sommet du Conseil de Coopération du Golfe





Le Vice-Premier
Ministre du Conseil
des Ministres mène la
délégation du Sultan-
at au Sommet Golfe
-États-Unis.

Le même Premier Ministre adjoint
pour les Affaires du Cabinet a ensuite
représenté Sa Majesté en menant
la délégation du Sultanat au 17ème

Sommet consultatif des chefs d'états
du CCG, et au Sommet Islamique
Arabo-Américain qui a eu lieu en
Arabie Saoudite en mai 2017.

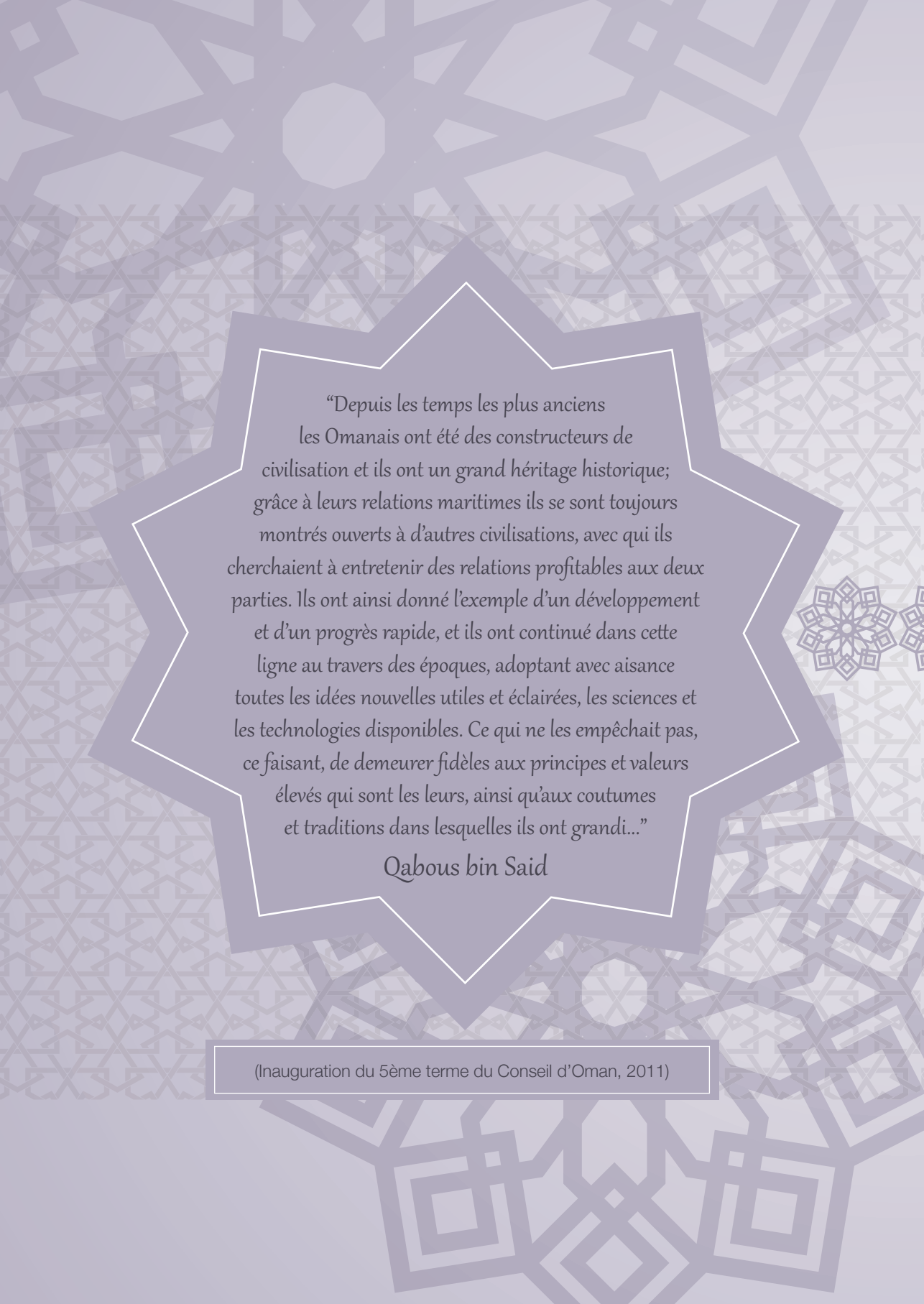


Sa Majesté a délégué son Représentant Spécial et Premier Ministre adjoint pour les Relations Internationales et la Coopération pour assister à la 28ème session ordinaire du Sommet arabe qui se tenait à Amman le 29 mars 2017.

Ce même mois, Son Excellence le

Dr Yahya bin Mahfoud Al-Manthari, Président du Conseil d'État, a été délégué par Sa Majesté pour mener la délégation du Sultanat au premier Sommet des Chefs d'États de l'Association des États Riverains de l'Océan Indien, réuni à Djakarta le 6 mars 2017.

Le Vice-Premier Ministre pour les Relations Internationales et la Coopération et Représentant spécial de Sa Majesté le Sultan mène la délégation du Sultanat au 28ème Sommet Arabe Ordinaire.



“Depuis les temps les plus anciens
les Omanais ont été des constructeurs de
civilisation et ils ont un grand héritage historique;
grâce à leurs relations maritimes ils se sont toujours
montrés ouverts à d'autres civilisations, avec qui ils
cherchaient à entretenir des relations profitables aux deux
parties. Ils ont ainsi donné l'exemple d'un développement
et d'un progrès rapide, et ils ont continué dans cette
ligne au travers des époques, adoptant avec aisance
toutes les idées nouvelles utiles et éclairées, les sciences et
les technologies disponibles. Ce qui ne les empêchait pas,
ce faisant, de demeurer fidèles aux principes et valeurs
élevés qui sont les leurs, ainsi qu'aux coutumes
et traditions dans lesquelles ils ont grandi...”

Qabous bin Said

(Inauguration du 5ème terme du Conseil d'Oman, 2011)

Histoire et Géographie





La cité d'Al Balid, dans le gouvernorat du Dhofar, a des racines qui remontent à l'ère pré-islamique.

À diverses périodes de son histoire, la réputation d'Oman sur les mers n'avait pas d'égale. Il envoyait des flottes de navires de haute mer explorer les côtes lointaines et entretenait des relations avec les grandes civilisations du passé – sumérienne, babylonienne, égyptienne, romaine et autres. L'habileté des marins omanais en navigation était légendaire et amenait les marchands aux côtes méridionales de la Perse, et de l'Orient, et vers l'ouest au-delà de la mer d'Oman en Afrique, dont ils fréquentaient en bonne intelligence les ports de la Somalie au Mozambique.

Leur attitude pacifique, l'honnêteté qui les caractérisait, et leur ouverture à la différence étaient les traits qui en faisaient des missionnaires si efficaces de la nouvelle foi. L'Islam seyait bien à leur tempérament, et des Omanais contribuèrent de manière importante et durable à la culture et à l'activité intellectuelle des premiers siècles de l'Hégire.

Les Portugais atteignirent l'océan Indien et le Golfe arabo-persique au 16^{ème} siècle et Oman perdit le contrôle des routes commerciales vers l'Orient. Ses villes furent pillées et brutalement vandalisées. Finalement les habitants



Avec l'avènement de l'Islam la renommée des marins omanais allait franchir de nouvelles frontières. Ne craignant que Dieu, ils faisaient montre d'un formidable courage à la mer et devinrent des agents de persuasion au début de la propagation de la Foi, vers l'Irak, la Perse, le Sindh et au-delà.

Bien que la motivation initiale de leurs longues explorations fût le commerce, c'était leur contribution à la propagation de l'Islam qui était la plus grande fierté des Omanais. Ils ont emmené leur nouvelle foi jusqu'à l'intérieur de l'Afrique, depuis les comptoirs côtiers où ils commerçaient. Ils l'ont emmenée avec eux en Chine et dans toutes les escales intermédiaires.

réussirent à serrer les rangs et à rétablir une flotte capable de chasser les Portugais des points d'appui qu'ils avaient occupés dans le pays. Il y eut une succession de campagnes navales vers l'océan Indien occidental, vers les côtes de la Perse, le Golfe arabe et l'Afrique de l'Est, jusqu'à ce qu'une par une ils eussent fini de détruire les forteresses portugaises et mis fin à leur présence dans la région.

Avec l'établissement de l'état Al Busaidi par son fondateur l'Imam Ahmed ben Saïd en 1744 commençait une succession qui se poursuit aujourd'hui en la personne de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd. Les fortunes d'Oman revinrent. Avec le retour de son influence, il se mit à construire ce qui deviendrait sa plus grande flotte de





Des Omanais, justement réputés pour leurs qualités de marins et de navigateurs, contribuèrent de façon déterminante à la conquête islamique en transportant la foi par terre et par mer vers l'Irak, la Perse et le Sindh.



tous les temps, une armada qui, en 1805, se composait de quatre frégates, quatre corvettes, deux navires à une seule voile, sept bateaux avec mât, et vingt navires de commerce armés.

Le regain de l'influence maritime de Mascate s'accompagna d'une activité commerciale et diplomatique sans précédent. La frégate omanaise Sultana entra à New-York le 30 avril 1804, avec à son bord Ahmed ben al Nu'man, le premier Arabe envoyé officiel à visiter l'Amérique. Le gouverneur de Mombasa, alors province omanaise, partit aussi pour Londres en 1842 comme ambassadeur auprès de la reine Victoria. Le navire "La Caroline" fit escale à Marseille en 1849.

À la fin du 19ème siècle et au début du vingtième, le pays s'était de nouveau retiré dans l'isolement, affaibli par les dissensions internes et l'influence extérieure. Mais le 23 juillet 1970 vit la fin de ce retour avec l'avènement de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Une fois de plus Oman chassait le mauvais sort pour émerger de la stagnation dans une nouvelle ère de maîtrise de son propre destin, avec des aspirations traditionnelles intactes.

Les noms d'Oman

Il n'y a pas d'accord sur l'origine du nom "Oman", certains la cherchant dans "Uman" de la tribu Al Qahtani, d'autres dans une dérivation linguistique signifiant "rester", ou "s'établir". Ibn al Qabi écrit: "Oman signifie . ceux qui occupent un endroit, comme dans l'adjectif a'amen, ou amoun, un homme établi. C'est de là qu'est dérivé Oman". Il ajoute " Si un homme est a'amen, cela signifie qu'il est installé en Oman"". Al Zujjaji, de son côté, dit qu'Oman a été nommé ainsi à cause d'Oman bin Ibrahim Al Khalil, alors qu'Ibn Kalbi dit que c'est à cause d'Oman bin Siba' bin Yaghthan bin Ibrahim Khalil Al Rahman "car c'est lui qui a construit la ville d'Oman".

On dit que les Azd ont appelé Oman "Omana" parce-qu'ils venaient d'une vallée de Maarib qui s'appelait ainsi et ressemblait à leur nouveau pays. Yalainous a été un des premiers historiens romains à mentionner Oman au premier siècle de l'ère chrétienne. Un siècle plus tard le nom réapparaît chez Ptolémée. A. Grohimann, dans l'Encyclopédie de l'Islam de 1936 (Brill, Leiden) était d'avis que l'Omana décrit par ces deux historiens était en fait Sohar, le centre économique prédominant dans la région à l'âge classique.



Ce manuscrit enluminé de façon exquise fait partie de la collection du Sultanat.



Des sources arabes médiévales ont reconnu Oman comme une région indépendante. Al-Istakhri et Ibn Hawqal s'y réfèrent tous deux comme à un pays spacieux, de territoires habités autonomes.

Oman a encore eu d'autres noms, notamment "Magan" pour les Sumériens et les Mésopotamiens. Ce nom pourrait contenir une allusion à l'activité de construction navale pour laquelle le pays était connu. En écriture cunéiforme un magan était un type de carène de navire connu des Perses comme un mezon et dérivant d'une racine (mazan) signifiant nuages, ou abondance d'eau.

Les sources arabes se référaient à Oman comme à un territoire indépendant. Al Istakhri et Ibn Hawqal concordaient à dire qu'Oman était "un pays souverain avec un peuple souverain".

Ibn Khaldoun a eu la définition la plus claire de toutes, décrivant Oman comme un parmi un groupe de territoires arabes de la péninsule arabique qui étaient devenus des états indépendants et distincts, tels le Yemen, le Hedjaz, l'Hadramaout, Shihr et Oman.

Contribution à la propagation de l'Islam

L'arrivée de l'Islam a marqué un important tournant dans l'histoire d'Oman. La population répondit volontairement et pacifiquement à l'invitation du prophète Mahomet de rejoindre la communauté des fidèles, puis continua de jouer un rôle pionnier dans la consolidation de la foi et la promotion de la bannière de l'Islam dans ses allers et venues entre l'Est et l'Ouest.

Les historiens s'accordent à dire qu'un homme nommé Mazen ben Ghadhoub fut le premier Omanais à se rendre à Médine où il se présenta au Prophète en disant: "O fils des nobles bienheureux! Dieu a guidé le

peuple d'Oman et lui a accordé les bienfaits de ta religion. Je viens d'un pays où le bien qui en est résulté n'a fait que croître et multiplier".

Le Prophète répondit: "Ma religion est la religion de l'Islam, et Dieu fera croître l'abondance et les bienfaits sur le peuple d'Oman. Que soient donc bénis ceux qui croient en moi et m'ont vu. Et que soient aussi bénis ceux qui croient en moi et ne m'ont point vu, et de même ceux qui n'ont pas vu ceux qui m'ont vu. Dieu augmentera la Foi du peuple d'Oman".

Oman a été un des premiers pays islamique du vivant même du Prophète, qui envoya Amr Ibn al Aas vers les deux rois d'Oman (Jaifer et Abd, fils d'Al Julanda ibn al Mustakbir) afin de leur conseiller d'embrasser l'Islam. Oman, alors sous la direction des fils d'Al Julanda, répondit positivement et est toujours resté, depuis, une forteresse de l'Islam, aidant à sa propagation vers de nombreuses régions, notamment l'Afrique orientale et centrale.

Le Prophète Mahomet (La Paix soit sur Lui), dans un Hadith très connu, dit au sujet des habitants d'Oman: "Dieu ait pitié du peuple d'Al Ghubaira... Ils ont cru en moi sans m'avoir vu."

Cet éloge singulier du Prophète répondait à la nouvelle qu'il venait de recevoir que les Omanais avaient avec enthousiasme embrassé l'Islam dans sa plus pure interprétation.

Le discours du Calife Abou Bakr à la délégation omanaise qui, à la mort du Prophète Mahomet, avait fait le voyage de Médine sous la direction d'Abd bin Al Julanda est un document qui révèle le caractère doux et hospitalier du peuple omanais et son attachement à l'Islam.



Leur précoce dévotion à l'Islam et leur attitude pieuse ont fait des Omanais des missionnaires persuasifs du da'wah, ou appel de l'Islam, dans leurs voyages lointains.



Oman a joué un rôle de premier plan dans la diffusion de la civilisation islamique dans le monde. Les Omanais ont participé aux conquêtes arabes, terrestres et maritimes, en Irak, en Perse, dans la vallée de l'Indus et plusieurs autres régions.

Les Omanais ont emmené avec eux la Foi jusqu'en Chine et aux nombreux ports d'Afrique et d'Asie avec qui ils traitaient. Les Omanais étaient connus pour leur attachement à leur religion et à leurs valeurs. C'est ce qui a suscité entre eux et les autres peuples des liens forts qu'ils s'attachent à préserver.

Le règne des Nabhan

Les historiens omanais s'accordent à dire que les Beni Nabhan ont dominé le pays pendant un total de 500 ans

répartis sur deux périodes séparées.

La première Période Nabhan a duré quatre cents ans, de la mort de l'Imam Abi Jaber Moussa bin Abi Al Maali Moussa bin Najad en 549 de l'Hégire, soit 1154 de notre ère à la défaite de Suleiman bin Suleiman bin Mdhaffar Al Nabhani, le célèbre roi poète, et la prestation de serment de Muhammad bin Ismail comme Imam d'Oman en 906 de l'H./1500 de notre ère. Ce qui a suivi est une violente succession de guerres et d'invasions contre les Beni Nabhan, de l'intérieur et de l'extérieur des frontières, entrecoupées de périodes de gouvernement par l'Imamat.

La seconde Période Nabhan, de 906 à 1034 de l'Hégire/1500 à 1624 de notre ère, a vu une succession d'imams échouer et fut assaillie de luttes de



Le château d'Al Faiqin, à Manah, était connu pour être imprenable et pour les fortes influences islamiques dans son style architectural.



L'influence des Al Nabhan s'étendait fréquemment jusqu'à la côte, mais parfois se limitait à l'intérieur quand des tribus dissidentes arrivaient à s'insérer, séparant la côte de l'autorité centrale.

La forteresse de Matrah se dresse en hauteur comme un monument à l'histoire de la région et au souvenir des navires qui entraient et sortaient de cet antique port.

pouvoir entre les Beni Nabhan eux-mêmes et entre eux et plusieurs autres tribus dans une lutte pour le pouvoir. Pourtant, le fait dominant de cette période était incontestablement l'occupation par les Portugais de la zone côtière d'Oman.

À certaines périodes de leur domination, les Nabhan virent leur influence confinée dans l'intérieur du pays, alors qu'à d'autres plus prospères ils dominaient jusqu'à la côte; à d'autres temps encore les tribus dissidentes échappaient au contrôle des Nabhan en se retirant vers les régions côtières

Pour ce qui est des relations entre les Nabhan et les puissances extérieures, les sources omanaises mentionnent un développement d'échanges politiques et diplomatiques entre l'Oman Nabhani et le monde extérieur, mis en évidence par des échanges de visites avec les pays voisins, spécialement ceux du Golfe et de l'Afrique orientale, ainsi que divers royaumes asiatiques.

L'ère Ya'rubi et l'expulsion des Portugais

Pendant que les Portugais écrasaient systématiquement toute résistance dans la région et étendaient leur contrôle à de larges portions de la côte omanaise, en dépit d'une forte résistance, une énergie nouvelle se levait en Oman. En 1624 Nassir bin Murshid émergea comme leader charismatique pour devenir le premier Imam de l'état Ya'rubi. Il fut prompt à réaliser l'ampleur de la tâche à accomplir et la nature des changements en cours en Oman et dans la région. Il vit qu'aucune confrontation avec les Portugais ne pouvait être décisive si elle ne rassemblait pas une force nationale unie et disciplinée, ce qui supposait la redoutable tâche d'unir les tribus omanaises rebelles. Il réussit dans cette entreprise, consolidant son autorité sur le pays pour la première fois depuis bien longtemps, puis entreprit de le doter d'une force navale puissante et se trouva en mesure de réduire l'influence portugaise, et finalement de libérer certaines villes côtières de leur contrôle. L'Imam





Après une longue période de troubles et sous la ferme direction de l'Imam Ahmed bin Said, qui rassembla les tribus rivales et fonda l'État Al Busaidi, le pays acquit stabilité et gouvernement central.



Sultan bin Seif poursuivit la tâche, jusqu'à finir par libérer Mascate en 1650.

Les Omanais ne se reposèrent pas pour autant et, ayant chassé les Portugais de leurs côtes, ils lancèrent une succession de raids contre les places portugaises de l'océan Indien et de l'Afrique orientale. Sous le règne de l'Imam Seif bin Sultan fut construite la flotte invincible qui prit le contrôle de toute la côte Est-Africaine de Mombasa à Kilwa, faisant de Mascate l'entrepôt principal de la région du Golfe et l'un des principaux ports de l'océan Indien et de la péninsule arabique.

Al Busaid...restauration de la gloire de la nation et construction d'un État moderne

L'intronisation de l'Imam Ahmed bin Said, wali de Sohar, comme prince d'Oman a introduit une nouvelle ère dans l'histoire du pays, une ère qui a connu de nombreuses péripéties jusqu'à ce jour, et qui dure depuis plus de deux cents soixante-sept ans. Le choix de l'Imam était le fait d'une classe influente de la société qui appréciait les positions qu'il avait prises et reconnaissaient en lui les qualités de courage qui avaient assuré la déroute d'une tentative perse d'invasion d'Oman.

Durant le règne de l'Imam Ahmed bin Said, Oman eut pour la première fois de son histoire une autorité centralisée. L'Imam réussit à unifier les tribus qui se livraient jusque-là à des guerres intestines. Ayant posé les fondations de l'État et mis sur pied une armée

omanaise, il modernisa l'économie et développa une flotte de guerre. Sous son règne Mascate était en mesure de tenir son rang de grand centre de commerce, et son port devint une importante escale pour les navires européens. L'Imam Ahmed restaura le rôle politique d'Oman dans la région. En 1775, notamment, répondant à l'appel du wali de Bagdad, il put dépêcher vers le nord du Golfe une flotte d'environ cent vaisseaux, sous le commandement du grand corsaire Al Rahmani, pour briser le siège de Bassorah, alors assiégée par les Perses. La mission ainsi ordonnée par l'Imam Ahmed fut un succès.

Les sources arabes et européennes s'accordent à dire que plusieurs éléments ont concouru à l'extraordinaire succès des Omanais, notamment leurs talents de navigateurs et de commerçants, acquis tout au long de leur histoire, joints à une culture et à une position géographique enviables. D'autres facteurs étaient la fiabilité d'Oman et de ses ports, contrastant avec le chaos et le désordre qui régnaient presque partout dans le Golfe. Plus significatif encore, la personnalité même d'Ahed bin Said, dont la perspicacité et l'aptitude à prendre des décisions au bon moment forçaient le respect et l'admiration des puissances européennes. Leur confiance dans ses politiques incitait les marchands étrangers à ouvrir des agences commerciales dans les villes omanaises, en particulier à Mascate qui était devenue en 1790, à en croire un rapport de la British East India Company, l'une des principales étapes en Asie.



L'imam Ahmed mourut dans sa capitale de Rustaq en 1775, et les descendants qui lui succédèrent, imams puis sultans, continuèrent le règne de la dynastie Al Busaid. C'est sous le règne de son petit-fils Hamad, de 1779 à 1792, que la capitale fut transférée de Rustaq à Mascate, où elle demeure jusqu'à nos jours.

Tout au long de leur histoire, les Omanais ont été unis par un fort sentiment d'appartenance à leur pays et d'unité nationale face aux défis et aux menaces de l'extérieur. La continuité du règne des Al Busaid, du milieu du dix-huitième siècle à nos jours, est un facteur supplémentaire d'unité, comme l'ont démontré certaines périodes comme le règne du grand Sayyid Said bin Sultan (1804-1856), et celui du leader actuel, le Sultan Qabous bin Said, architecte de la Renaissance moderne d'Oman.

Malgré certaines périodes de faiblesse et d'isolement, cette ère

historique restera celle de grandes réalisations, telles que l'élimination de toute occupation et la création, au cours de la première moitié du XIXème siècle, d'un grand empire omanais qui englobait une bonne partie de l'Afrique de l'Est. Cet empire était une présence maritime puissante dans l'océan Indien, et noua des relations politiques d'égal à égal avec les grandes puissances de l'époque, en particulier la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis d'Amérique. Surmontant toutes les difficultés internes et régionales, et ménageant les fondements de relations équilibrées et solides avec les états du Golfe, de la région et du monde, le Sultanat a pu sauvegarder ses intérêts nationaux et créer un état moderne et prospère au sein duquel tous les Omanais jouissent de droits égaux de citoyenneté. Avec son unité intacte comme elle le fut dans l'histoire, la nation a restauré sa gloire passée et continue de contribuer à l'avancement de la civilisation humaine.



La géographie est essentiellement une question de situation, de terrain et de frontières terrestres ou maritimes, mais elle est aussi une forme de dialogue entre la nature, les ressources naturelles et l'environnement d'une part, et, d'autre part, l'attitude de l'homme à leur égard – non seulement dans la manière dont il surmonte les défis qu'ils peuvent lui présenter, mais encore dans son plus ou moins grand succès à en tirer avantage.

Le Sultanat d'Oman occupe une position d'extrême importance stratégique qui a plus d'une fois motivé ses choix, ses politiques et la manière de les mettre en oeuvre.

Situé à l'extrémité sud-est de la péninsule arabique, Oman s'étend en latitude Nord entre les degrés 16.40 et 26.20, et en longitude Est entre les degrés 51.50 et 59.40. La côte s'étend sur 3.165 kilomètres, de la mer d'Oman et de l'entrée de l'océan Indien au sud-ouest, au golfe d'Oman et au Musandam au nord, point depuis lequel il surplombe le très stratégique détroit d'Ormuz et l'entrée du Golfe arabique.

Oman a des frontières communes avec la république du Yémen au sud-ouest, le royaume d'Arabie Saoudite à l'ouest, et les Émirats Arabes Unis au nord. Il exerce sa souveraineté sur un certain nombre de petites îles du golfe d'Oman et du détroit d'Ormuz, notamment Salamah et ses Filles, ainsi que sur Massirah, les îles

Hallaniyat et quelques autres îlots de la mer d'Oman.

Situé sur le tropique du Cancer, Oman fait partie d'une des régions chaudes et arides du monde, sauf une partie du sud du pays, qui a un climat plus tropical.

Dominant ainsi la plus vieille route maritime du monde et aussi la plus importante commercialement, entre le Golfe et l'océan Indien, Oman, avec sa superficie de 309.500 kilomètres carrés, est aussi parcouru par les antiques routes de caravanes transarabiques nord-sud et est-ouest.

Le trait géographique le plus marquant du Sultanat est la chaîne des monts Hajjar qui s'étire du nord au sud-est en un vaste arc de cercle du Ru'us al Jibal, au cap Musandam, sur le détroit d'Ormuz, porte du Golfe arabique, jusqu'à Ras el Hadd, le point le plus oriental de la péninsule arabique, sur l'océan Indien.. À son point le plus haut, le Djebel Akhdar, la chaîne des monts Hajjar atteint l'altitude de 3.000 mètres.

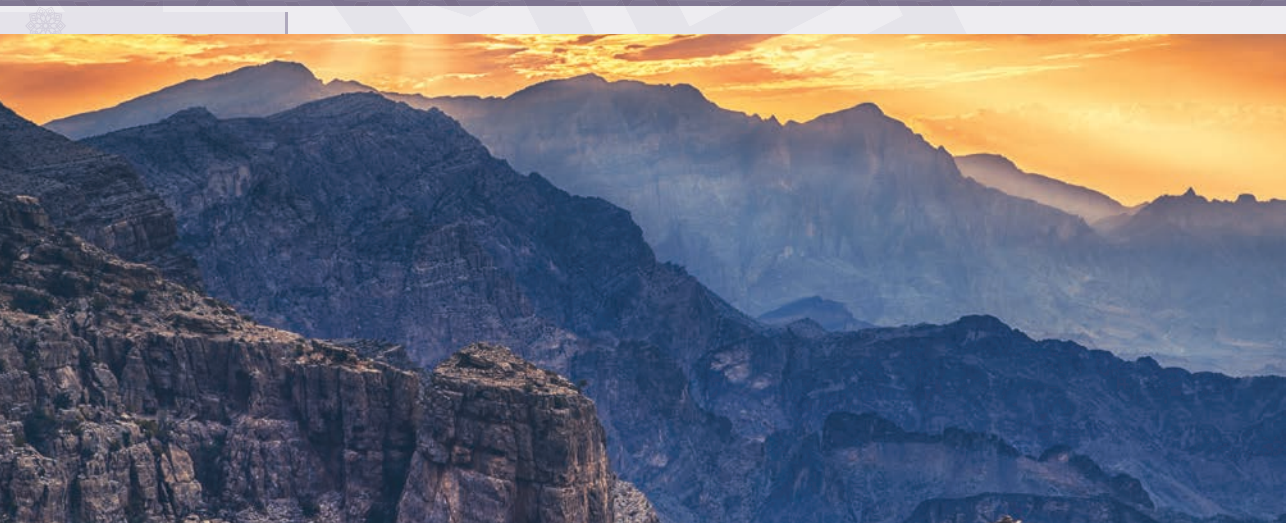
Le trait géographique le plus marquant du Sultanat est la chaîne des monts Hajjar qui s'étire du nord au sud-est en un vaste arc de cercle du Ru'us al Jibal, au cap Musandam, sur le détroit d'Ormuz, porte du Golfe arabique, jusqu'à Ras el Hadd, le point le plus oriental de la péninsule arabique, sur l'océan Indien.. À son point le plus haut,



Nature et géographie, magnifiques dans leur abondance

(Wadi al Arbiyeen à Quriyat).

Les Omanais comparent la chaîne des Hajjar à une colonne vertébrale humaine. Ils nomment Batinah ("l'abdomen") la plaine côtière le long du golfe d'Oman, et Dhahirah ("le dos") le pays à l'ouest de ces montagnes.



Le Djebel Hatt domine la chaîne des Hajjar, soulignant la grandeur des paysages omanais, dont les touristes viennent toujours plus nombreux savourer la virginité.

le Djebel Akhdar, la chaîne des monts Hajjar atteint l'altitude de 3.000 mètres.

Dans le gouvernorat de Musandam ces montagnes surgissent à environ 1.800 mètres au-dessus du détroit d'Ormuz qui sépare les côtes d'Oman et de l'Iran; les chenaux qu'emprunte le trafic maritime international se trouvent du côté omanais.

Les Omanais ont coutume de comparer la chaîne des Hajjar à une colonne vertébrale humaine. Ils nomment Batinah ("l'estomac") la plaine côtière le long du golfe d'Oman, et Dhahirah ("le dos") le pays à l'ouest de ces montagnes. La Batinah, plaine alluviale côtière formée par les oueds qui descendent de la montagne, est large de 15 à 80 kilomètres et longue de plus de 300. Elle est la principale région agricole du Sultanat avec ses exploitations et ses vergers irrigués par les nappes phréatiques, et aussi la plus peuplée, et s'étend, vers le nord, de Mascate aux frontières des Émirats Arabes Unis.

passage entre Mascate, sur la côte, et les wilayats d'Izki et de Nizwa, à l'intérieur. Les Omanais nomment les montagnes à l'ouest de ce wadi 'Hajjar al Gharbi' (Hajjar occidentaux); cette région comprend le Djebel al Akhdar et

les wilayats de Rustaq, Nakhl, Al Awabi et quelques autres.

Les montagnes à l'est du wadi Samail sont appelées al Hajjar al Sharqi (Hajjar orientaux), et englobent entre autres les wilayats de Samail et Bidbid. Le point culminant des Hajjar est le Djebel Shams, dans le gouvernorat de la Dakhiliyah, qui s'élève à environ 3.000 m au-dessus du niveau de la mer.

Près des hauteurs de Qurm, à Mascate, la bande côtière se rétrécit et devient une côte rocheuse, entaillée de nombreuses criques, qui de Mascate se poursuit vers le sud jusqu'à Ras el Hadd. De Ras el Hadd à Filim, sur la baie de Massirah, dans la région de Sharqiyah, les sables de la Sharqiyah s'étendent sur une bande de 160 km de long sur 80 de large. Au sud-ouest de l'île de Massirah s'étend une vaste zone plate et pierreuse appelée Jiddat el Harasis. À l'ouest des sables de la Sharqiyah se trouve une étendue de terrain bas et rocheux, large d'environ 250 km et entaillée par des oueds courant du nord au sud, dont les plus importants sont Wadi Halfain et Wadi Andam.

À l'ouest de l'île de Massirah on trouve la presqu'île de Barr al Hikman, séparée de l'île par un chenal large de 14 km. Barr al Hikman est un ensemble de sebkhas,



Grâce aux vents de mousson qui viennent du sud-ouest, les visiteurs se pressent dans le gouvernorat du Dhofar en été pour jouir des pluies rafraîchissantes et voir fleurir les pâturages. La région est aussi connue pour ses arbres boswellia, qui furent pendant de nombreux siècles la source du lucratif commerce de l'encens omanais.



ou étendues salées qui pénètrent parfois jusqu'à cinq kilomètres vers l'intérieur et sont recouvertes, à certaines époques de l'année, par la mer. La population de cette zone vit de la pêche.

La côte omanaise- comprenant les gouvernorats de Wusta et du Dhofar- s'étire ensuite le long de la mer d'Oman sur 560 kilomètres, dont environ 130 kilomètres sont exposés aux pluies de mousson. Cette dernière portion consiste en une plaine côtière de huit à dix kilomètres de large comprenant Salalah et plusieurs wilayats voisines comme Taqah, Mirbat, Sadah, Rakhuyut et Dhalkut. Les zones côtières du Dhofar sont riches en vie marine, notamment en crevettes, mérous, ainsi que sardines, dont les surplus sont souvent utilisés comme aliment du bétail ou comme engrais.

Les montagnes du Dhofar courent d'est en ouest sur environ 400 kilomètres, de la hauteur des îles Hallaniyat à la frontière

du Yémen, formant une chaîne continue qui inclut le Djebel Samhan à l'est et le Djebel al Qamar à l'ouest. Cette chaîne ne dépasse nulle-part 23 kilomètres de large, ni 2.500 mètres d'altitude. Une bande de 75 kilomètres de ces hauteurs est enveloppée de verdure chaque année de juin à septembre durant la saison du khareef (mousson), pendant laquelle les vents du sud-ouest chargés d'humidité donnent à la région un aspect bien différent du reste de la péninsule arabique, et les pluies qu'ils apportent en font une délicieuse villégiature estivale aux vertes prairies.

Les arbres à encens poussent dans certaines zones, rappelant que le Dhofar était autrefois célèbre pour son commerce de cette résine, principale source de sa richesse dans les temps anciens.

Au Dhofar des sources d'eau douce coulent abondamment toute l'année.

Géologie

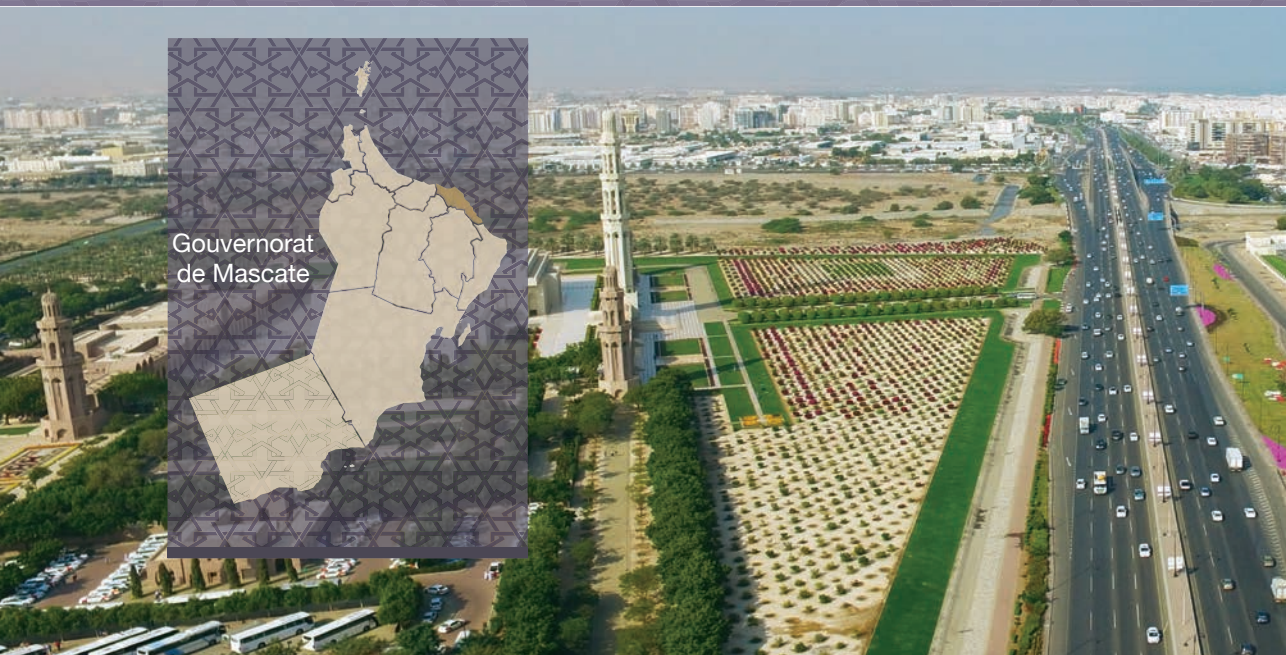


Les paysages d'Oman sont d'une variété et d'une beauté frappantes: hautes montagnes que rafraîchit la brise, coupées de gorges profondes parfois de plus de 1000 mètres, plaines interminables de gravier brûlant, hautes dunes de sable doré, ou étendues de vase salée grise, tous ces paysages qui fascinent touristes et géologues.

Certaines couches dans les montagnes sont un paradis pour les géologues venus du monde entier. L'inventaire des roches couvre plus d'un milliard d'années. À côté d'épaisses strates calcaires témoignant de conditions tropicales à cette époque, les roches ont connu trois périodes glaciaires, ce qui ne laisse pas de surprendre compte

tenu du climat actuel. Des ophiolites de couleur sombre comme celles de Samail, mélange de roches profondes (jusqu'à 10 km) et volcaniques, ont été poussées du nord vers le sud à la surface sur des centaines de km, il y a 75 millions d'années. Ces ophiolites, par endroits, peuvent être riches en cuivre et en chrome.

Les plaines de l'intérieur recouvrent un empilement de sédiments beaucoup plus anciens, de plusieurs kilomètres d'épaisseur, qui recèle les ressources du pays en hydrocarbures. Le sel gemme qui affleure en formant des collines de sel comme à Qarat Kibrit et a été exploité de tout temps, a eu un grand rôle dans la formation des poches de pétrole et de gaz.



Gouvernorat
de Mascate

Population du gouvernorat de Mascate



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

1.474.948

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

775.878





Le gouvernorat de Mascate a bénéficié d'une série de développements et d'infrastructures qui continuent d'impacter tous les aspects de la vie contemporaine.



Un réseau moderne et fréquenté :

La Voie Sultan Qabous facilite le trafic à travers Mascate.

Le gouvernorat de Mascate abrite le cœur politique, économique et administratif du pays, ainsi que sa capitale Mascate, siège du gouvernement et centre nerveux de l'administration. C'est aussi un vibrant carrefour d'activité économique, commerciale et touristique, tant locale qu'internationale.

Situé sur le golfe d'Oman à l'extrémité sud de la côte de la Batinah, le gouvernorat a pour limites à l'est la chaîne des Hajjar orientaux et le gouvernorat de la Sharqiyah nord, à l'ouest celui de la Batinah sud, et au sud celui de la Dakhiliyah.

Mascate a la plus forte densité de population des provinces du Sultanat avec 775.878 résidents, selon le recensement de 2010, dernier disponible. Cependant les statistiques publiées en août 2017 par le National Centre for Statistics and Information portent désormais ce chiffre à 1.474.948.

Ce gouvernorat connaît un fort développement dans tous les domaines, notamment un réseau routier moderne reliant Mascate à toutes les wilayats du gouvernorat et au-delà, des projets paysagers, des jardins publics, marchés et autres services publics, et la modernisation des quartiers résidentiels et d'affaires. La modernisation de ses quartiers commerciaux et résidentiels a assuré à Mascate une place parmi les villes les plus modernes. Ses stratégies de développement englobent les éléments hérités du passé tout en planifiant un brillant avenir.

Ce gouvernorat a six wilayats: Mascate, Matrah, Amerat, Bausher, Seeb et Quriyat, chacune administrée par un wali nommé par le Gouverneur de Mascate. La wilayat de Mascate est, bien entendu, la principale du gouvernorat.

Le Conseil municipal de Mascate compte 26 membres, représentants des wilayats.





Population du gouvernorat de Dhofar



2017

selon les statistiques du National Centre for Statistics and Information publiées en août: habitants

460.050

2010

selon le plus récent recensement Population, Logement, Établissements: habitants

249.729



Le gouvernorat du Dhofar a joué un rôle important dans l'histoire d'Oman, dans les années récentes comme dans un passé plus lointain. C'est de Salalah, en effet, qu'est partie l'ère

actuelle de développement d'Oman avec la naissance dans cette ville, en novembre 1940, de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd. Le Dhofar, historiquement Pays de l'Encens de la



Le gouvernorat du Dhofar fut le Pays de l'Encens dans la péninsule arabique, puis plus tard la porte d'entrée de son progrès, de son développement et de sa prospérité sous la moderne Renaissance.



Des chantiers récents apportent une nouvelle dimension à la beauté du Dhofar, qui est en train de devenir une destination de choix pour le tourisme.

péninsule arabique, a toujours été pour Oman la voie d'accès à l'océan Indien et la croisée des routes de caravanes de l'Arabie du sud. Dans les années récentes il est, en outre, devenu une voie d'accès au progrès et à la prospérité.

Le gouvernorat du Dhofar occupe l'extrémité sud d'Oman, Salalah se trouvant à 1.000 kilomètres de distance de Mascate. Il est limité par le gouvernorat de la Wusta au nord-est, la mer d'Oman au sud-est et au sud, la république du Yémen à l'ouest et au sud-ouest, et le désert du Rub al Khali ("le quartier vide") au nord et au nord-ouest. Le Dhofar est renommé pour son climat frais et humide pendant la mousson d'été ou khareef, saison pendant laquelle les plateaux se couvrent d'un luxuriant manteau de végétation enrobé dans des brumes qui humectent et

rafraîchissent l'atmosphère.

Ce gouvernorat compte dix wilayats-la principale, Salalah, à quoi s'ajoutent Taqah, Mirbat, Rakhyut, Thumrait, Dhalkut, Mazyounah, Muqshin, Shaleem et les îles Hallaniyat, et Sadah.

Le gouvernorat du Dhofar avait, selon le recensement de 2010, une population de 249.729 habitants, cependant les statistiques publiées en août 2017 par le Centre national de Statistiques font état désormais du chiffre de 460.050

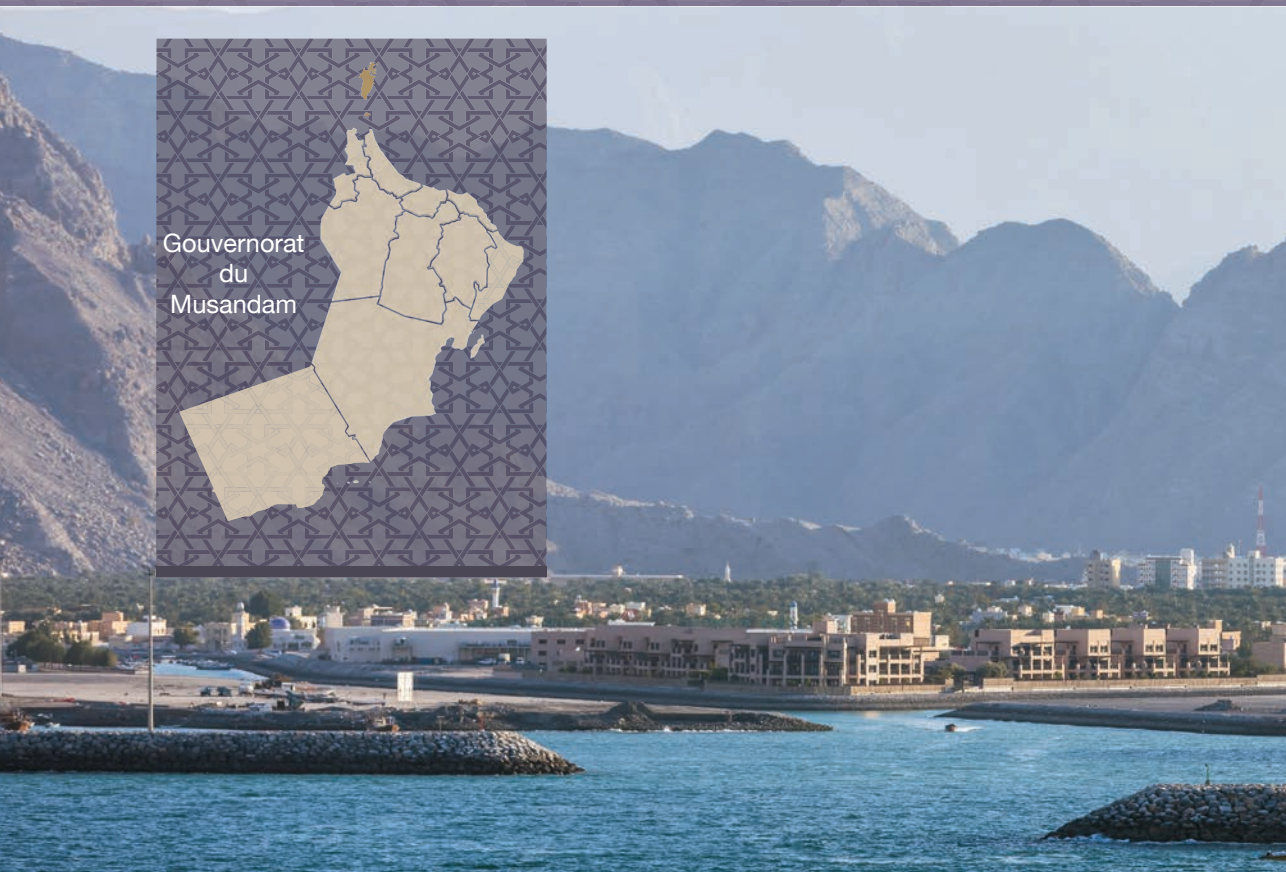
Les affaires du gouvernorat sont administrées par le ministre d'État gouverneur du Dhofar.

Son conseil municipal comprend 24 membres, représentants les diverses wilayats.





Gouvernorat
du
Musandam



Population du gouvernorat de Musandam



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

44.332

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

31.425





Dominant le détroit d'Ormuz, le Musandam a une unique signification stratégique de gardien d'une des voies maritimes les plus fréquentées au monde, avec le passage d'environ 10% du trafic pétrolier mondial.



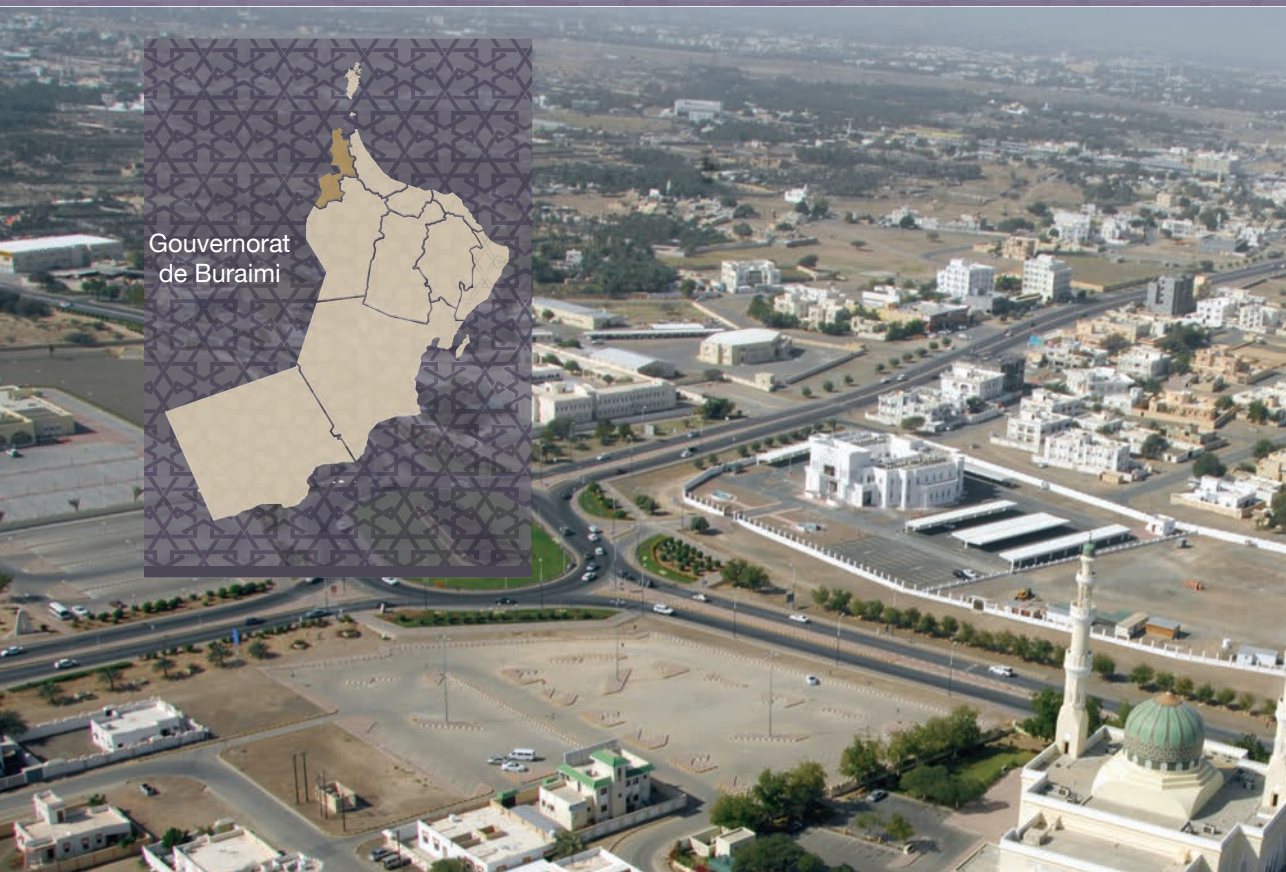
Le joli fort de Khassab, resplendissant dans son extraordinaire cadre naturel.

Le gouvernorat du Musandam revêt une immense importance stratégique en raison de sa position géographique sur le détroit d'Ormuz, la voie maritime la plus fréquentée au monde par les exportations de pétrole et le commerce; environ 90% des exportations de pétrole du Golfe empruntent cette route maritime qui relie les états du Golfe au le reste du monde.

Le gouvernorat du Musandam comprend quatre wilayats: Khassab, principal centre, Daba, Bukha et Madha.

La population était, au recensement de 2010, de 31.425 habitants, mais atteint désormais, selon le Centre national de Statistique, le chiffre de 44.322. Le conseil municipal est formé de 8 membres représentant les wilayats.





Population du gouvernorat de Buraymi



2017

selon les statistiques du National Centre for Statistics and Information publiées en août: habitants

114.794

2010

selon le plus récent recensement Population, Logement, Établissements: habitants

72.917





Le gouvernorat d'Al Buraimi fête l'achèvement de plusieurs grands projets de développement qui vont lui insuffler une nouvelle vie et renforcer son statut économique et touristique dans le pays.



La wilayat de Buraimi, capitale du gouvernorat éponyme, fête les fruits de la Renaissance moderne.

L'importance de Buraimi tient à son emplacement stratégique au nord-ouest du Sultanat. Historiquement, en raison de son altitude et de l'abondance d'eau dans ses oueds et dans ses "aflaj" (canaux d'irrigation), il est devenu une étape sur une grande voie commerciale, en même temps qu'un grand centre de production de blé, de dattes et de cultures fruitières.

Buraimi a plusieurs forts et châteaux, tels al Khandaq, al Hillah, Beit al Nadd et al Khabib.

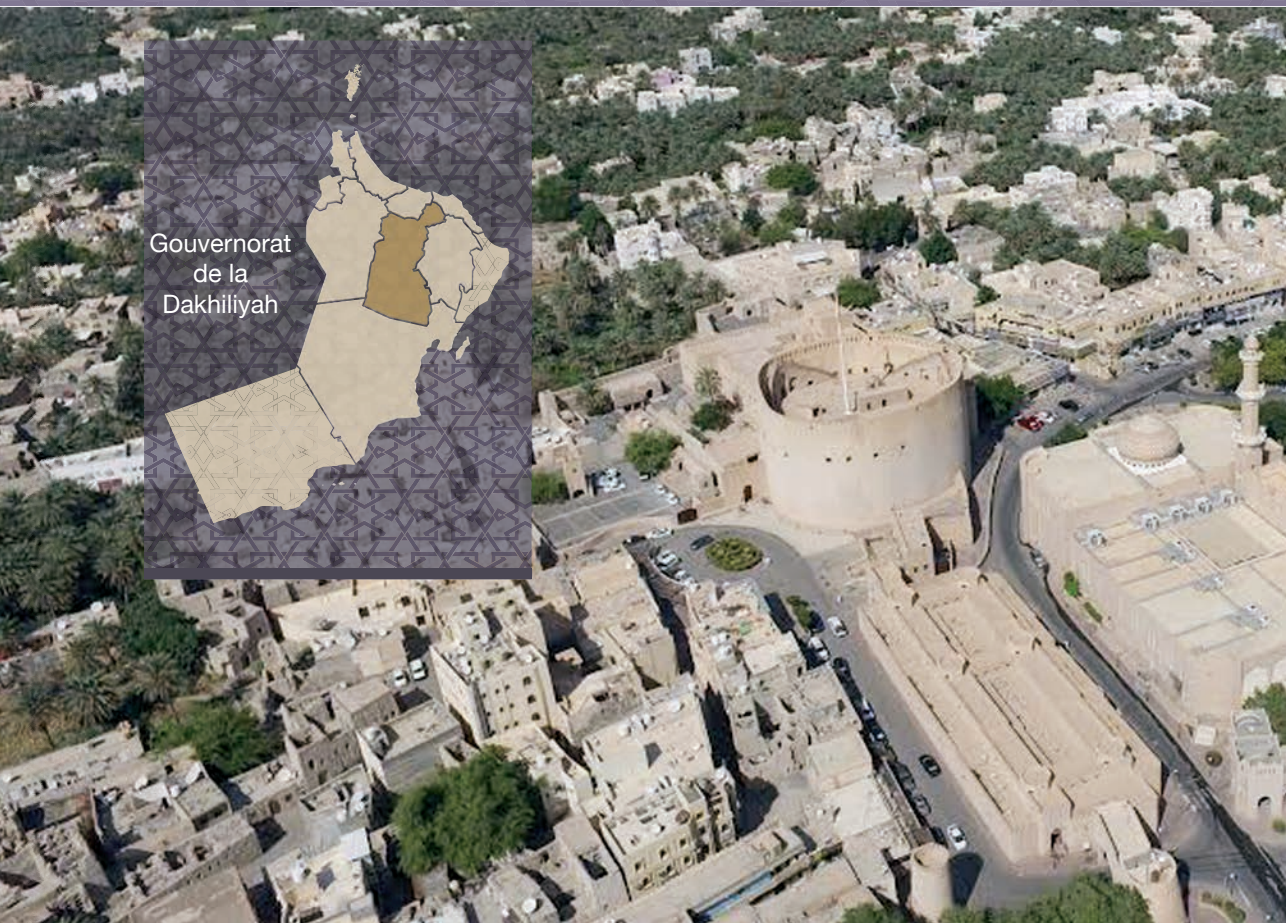
Buraimi est le lieu de réalisation de divers projets de développement du potentiel touristique de ce gouvernorat, et représentent des

avancées prometteuses vers un degré de sophistication du développement qui se reflétera non seulement sur Buraimi mais sur l'ensemble du Sultanat, étant donné l'échelle et la grande diversité des projets en préparation.

Le gouvernorat comprend trois wilayats: Buraimi proprement dite, Mahdhah et al Sinainah, avec, selon le recensement de 2010, une population de 72.917 habitants, portée aujourd'hui à 114.794 selon les statistiques d'août 2017.

Son Conseil municipal est de 8 membres





Gouvernorat
de la
Dakhiliyah

Population du gouvernorat de Dakhiliyah



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

466.969

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

326.651





Le gouvernorat de la Dakhiliyah n'est pas seulement la principale province agricole du pays, mais il a aussi une signification immense dans l'histoire d'Oman.



Autrefois puissante capitale d'Oman, Nizwa, dans la province intérieure de la Dhakhliyah, impressionne encore aujourd'hui, dominée par son fort restauré.

Riche de son histoire, de son héritage culturel, de sa situation géographique et de sa topographie, le gouvernorat de la Dakhiliyah est l'un des plus étendus du Sultanat, dont il représente l'hinterland stratégique. C'est, au centre du pays, un vaste plateau en pente qui inclut la chaîne du Djebel Akhdar et descend graduellement vers le sud en direction du désert. Formant pivot entre les divers gouvernorats du Sultanat, la Dakhiliyah est limitrophe de ceux de Sharqiyah nord et sud à l'est, de la Dhahirah à l'ouest, de la Wusta au sud, de Mascate et de la Batinah sud au nord.

développement dans le domaine des services publics, notamment dans la santé, l'éducation et les services urbains, ainsi que dans les infrastructures routières, l'industrie et les communications.

Une des premières régions agricoles du pays, la Dakhiliyah a eu, d'autre part, un rôle éminent dans l'histoire du pays. Ce gouvernorat comprend huit wilayats: Nizwa, son chef-lieu, Bahla, Manah, al Hamra, Izki, Samail et Bidbid, et réunit une population, recensée en 2010, de 326.651 habitants, désormais portée à 466.969 selon les chiffres d'août 2017.

La Dakhiliyah a connu en 2015 l'aboutissement de plusieurs projets de

Son Conseil municipal est de 26 membres.





Population du gouvernorat de Batinah nord



2017

selon les statistiques du National Centre for Statistics and Information publiées en août: habitants

767.505

2010

selon le plus récent recensement Population, Logement, Établissements: habitants

483.582



Le gouvernorat de Batinah nord - Bande côtière entre mer et montagne, ce gouvernorat, qui comprend six wilayats: Sohar, ville principale, Shinas, Liwa, Saham, Khabourah et Suwaiq, est un des plus importants du Sultanat géographiquement et

économiquement.

Il occupe en effet une position cruciale le long de la côte sud du golfe d'Oman. Il a longtemps été le principal centre omanais de commerce et de navigation avec les pays bordant le Golfe arabe



Le gouvernorat de la Batinah nord englobe une des plus grandes plaines agricoles du Sultanat, la Batinah, région riche en minéraux qui a fourni la matière première pour plusieurs industries de première importance.



La mosquée Sultan Qabous de Sohar est un chef-d'œuvre d'art moderne dans un ancien port de commerce.

et l'océan Indien. Une représentation virtuelle du très fort potentiel économique de ce gouvernorat est la large plaine de la Batinah, plus grande région agricole du pays. Elle est aussi riche en ressources minières qui servent désormais de base à diverses industries lourdes.

Le Port industriel de Sohar est l'un des très gros projets économiques d'Oman. Le Parc industriel de Sohar a pu attirer bon nombre de grandes industries de base et de transformation telles qu'engrais, pétrochimie, aluminium et acier. Ces installations ont reçu un élan supplémentaire avec l'établissement de la zone franche et de l'aéroport de Sohar, nouveau portail d'entrée dans le Sultanat, qui va accélérer le développement des projets commerciaux et industriels voisins et contribuer à promouvoir

l'investissement.

Par ailleurs se poursuivent les projets issus des directives royales de Sa Majesté le Sultan Qabous, qui consistent à transformer le port de Shinas en port de commerce et de liaison maritime entre la Batinah nord et le Musandam, ainsi que par voie terrestre avec la liaison ferroviaire qui fera partie du réseau du CCG et traversera les provinces de Batinah nord et sud parallèlement à l'autoroute express de la Batinah.

Le recensement de 2010 a chiffré à 483.582 habitants la population de ce gouvernorat, chiffre porté à 767.505 depuis août 2017.

Le Conseil municipal de la Batinah nord est de 28 membres.





Population du gouvernorat de Batinah sud



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

423.574

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

289.008



La Batinah sud s'étend de la mer d'Oman à l'est au pied des monts Hajjar occidentaux à l'ouest, et en raison de sa localisation, de son potentiel économique et de la densité de sa population, elle a été influente tout au long de l'histoire d'Oman.



Les fameuses "piscines bleues" d' Al-Khabbah Al-Zarqa, à Al Hoqein, wilayat d'Al Rustaq, sont une des principales attractions touristiques de la Batinah Sud.

Le gouvernorat de la Batinah sud compte six wilayats: Rustaq, ville principale, Awabi, Nakhl, Wadi al Ma'awil, Barka et Musannah, réunissant, selon le recensement de 2010, une population de 289.008 habitants, chiffre porté à 423.574 par les statistiques d'août 2017 du Centre national de Statistique

Le gouvernorat de la Batinah sud est situé entre la mer d'Oman à l'est et les pentes des monts Hajjar occidentaux à l'ouest. Par son emplacement, ses nombreux atouts et sa population, la Batinah sud a toujours joué un rôle de premier plan dans l'histoire d'Oman.

De nombreuses réalisations ont été obtenues par ce gouvernorat dans le secteur des services publics, le réseau routier, les télécommunications, de vastes jardins publics et autres plans d'urbanisme en ligne avec le développement de la vie économique et sociale dans le Sultanat.

Une attention spéciale a été portée au développement des sources chaudes d'Ain al Kasfah près de Rustaq, et Ain al Thuwarah à Nakhl.

Le conseil municipal de la Batinah sud comprend 22 membres.

Gouvernorat
de Sharqiyah
Sud



Population du gouvernorat de Sharqiyah sud



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

315.537

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

188.032





Le tourisme est prêt à prospérer dans la Sharqiyah sud, où de multiples projets nouveaux sont à divers stades de développement. Les derniers détails du plan de renforcement de la réserve naturelle d'Al Saleel ont été approuvés.



Sour a une longue histoire maritime comme port d'arrivée et de départ des navires qui commerçaient avec les marchés lointains.

Le gouvernorat de la Sharqiyah sud, Ce gouvernorat, qui occupe la partie nord-est du Sultanat d'Oman, est compris entre la mer d'Oman à l'est, les sables de la Sharqiyah au sud, et la Dakhiliyah à l'ouest.

Il comprend cinq wilayats: Sour, principale ville de ce gouvernorat, al Kamil wa'l Wafi, Ja'alan Bani Bu Hassan, Ja'alan Bani Bu Ali et Massirah.

Ce gouvernorat a vu la réalisation de tout une série de projets de développement en même temps que l'extension du réseau routier et des infrastructures touristiques. La réserve naturelle d'Al Saleel est un important

projet d'éco-diversité, qui contribue au maintien de l'équilibre écologique régional et promeut le tourisme durable.

La Sharqiyah sud abrite déjà de grosses industries: gaz naturel liquéfié, urée et ammoniacale, ainsi que les industries petites et moyennes réunies sur le parc industriel de Sour.

Sa population, recensée en 2010, de 188.032 habitants atteint désormais 315.537 selon les chiffres publiés en août 2017 par le Centre national de Statistique.

Son Conseil municipal est de 16 membres.





Gouvernorat
de Sharqiyah
Nord

Population du gouvernorat de Sharqiyah nord



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

283.095

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

162.482





Le gouvernorat de Sharqiyah nord est une véritable ruche d'activité avec des projets simultanés de santé, d'enseignement, de tourisme, de routes, d'électricité, d'eau et d'autres secteurs.



Le gouvernorat de Sharqiyah nord jouxte les flancs intérieurs de la chaîne des Hajjar orientaux. Il touche aux gouvernorats de Mascate au nord, de la Dakhiliyah à l'ouest, et de la Sharqiyah sud à l'est et au sud. Il comprend six wilayats dont Ibra est la principale, les autres étant al Mudhaibi, Bidiyah, Qabil, Wadi Bani Khalid et Dima wa'l Ta'een.

Avec sa population, de 162.482 habitants en 2010, portée à 283.095 par les chiffres d'août 2017, le gouvernorat a un conseil municipal de 16 membres. La Sharqiyah nord a reçu une part généreuse des dépenses de développement, en particulier en éducation, santé, infrastructures routières, adduction d'eau, ainsi que projets touristiques.



Deux tableaux typiques de la diversité de la Sharqiyah Nord : la maison historique Al Khubayb, à Al Mudhaibi, et la beauté luxuriante de Wadi Bani Khalid.





Population du gouvernorat de Dhahirah



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

217.153

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

151.664





Le gouvernorat de la Dhahirah comprend trois wilayats: Ibri, Yanqul et Dhank, Ibri étant la capitale et carrefour central. Le gouvernorat a une population totale de 151.664 habitants.



Le gouvernorat de la Dhahirah Ce gouvernorat, riche de ressources agricoles, d'histoire et de potentiel touristique, a connu, au cours des années de la moderne Renaissance d'Oman, des changements impressionnants dans tous les domaines. Il consiste en une plaine semi-désertique qui descend des pentes méridionales des Hajjar occidentaux vers le désert du Rub al Khali, le Quartier vide, qui le borde à l'ouest. La montagne du Djebel Khawr marque à l'est la limite avec la Dakhiliyah voisine, et la Wusta lui est limitrophe au sud.

Le gouvernorat de la Dhahirah est divisé en trois wilayats: Ibri, la principale, Yanqul et Dhank, avec une population de 151.664 habitants selon le recensement de 2010, portée à 217.153 par les statistiques d'août 2017. La Dhahirah se caractérise par le haut niveau de ses productions agricoles et son emplacement au carrefour des séculaires routes de caravanes trans arabiques. Cette région possède également des champs pétroliers et gaziers et a bénéficié d'amples projets de développement.

Son Conseil municipal est de 10 membres.

Le gouvernorat de la Dhahirah combine les avantages certains du développement moderne et d'une nature intouchée.



Gouvernorat
de la Wusta



Population du gouvernorat de Wusta



2017

selon les statistiques du
National Centre for Statistics
and Information publiées en
août: habitants

46.756

2010

selon le plus récent
recensement Population,
Logement, Établissements:
habitants

42.111





La Zone économique de Duqm, une interface économique internationale multi-usages, est un projet d'importance centrale pour le gouvernorat de la Wusta.



Le gouvernorat de la Wusta s'étend au sud de la Dakhiliyah et de la Dhahirah. Il est bordé à l'est par la mer d'Oman, à l'ouest par le désert du Rub al Khali et au sud par le Dhofar. Ses traits particuliers sont l'existence d'un grand nombre de gisements de pétrole et de gaz, et un climat relativement tempéré tout au long de l'année.

La Wusta comprend quatre wilayats: Haima est la principale, avec Mahout, Duqm, et al Jazer. Sa population, selon le recensement de 2010, était de 42.111 habitants, et semble avoir un peu augmenté à 46.756 selon les chiffres d'août 2017.

La Duqm Special Economic Zone (SEZAD) est un des projets les plus ambitieux de ce gouvernorat. C'est une interface économique à facettes multiples de proportions mondiales, et un carrefour régional assisté par la

situation géopolitique stratégique de Duqm, ouverte sur la mer d'Oman. Duqm a grandement bénéficié du développement ces dernières années, et occupe maintenant une position spéciale sur la carte de l'investissement mondial grâce à ses avantages compétitifs et aux nombreuses incitations et avantages consentis aux apporteurs de capitaux.

Le complexe de cales sèches témoigne du caractère stratégique que revêt la Duqm Special Economic Zone (SEZAD) pour la conversion de la Wusta en un contributeur majeur de l'économie nationale et pour le renforcement du statut international du Sultanat.

Outre ce complexe, de nombreux projets d'eau, d'électricité, de routes, de jetées de pêche et de services de santé et d'éducation ont été introduits.

La Wusta abrite des industries géantes qui capitalisent à la fois sur sa position stratégique face aux routes maritimes internationales et sur la beauté de ses paysages.





“Le gouvernement et le peuple sont comme un corps unique. Si l’un de ses organes manque à son devoir, les autres parties de ce corps vont souffrir.”

Qabous bin Said

(Accession de Sa Majesté, 30 juillet 1970)

Institutions d'un État moderne





Le principe central de la Renaissance moderne d'Oman a été la construction d'un état moderne appuyé sur des institutions, des mécanismes et des lois qui répondent aux besoins de développement du pays et de la société.



La Loi Fondamentale de l'État et sa structure organisationnelle



La Renaissance moderne d'Oman avait pour objectif de construire un état moderne appuyé sur des institutions, des systèmes et des lois qui garantiraient sa pérennité de démocratie progressive.



L'établissement d'un état moderne et pérenne au moyen d'un tissu complexe d'institutions, de systèmes et de lois a été le principe de base de la Renaissance moderne d'Oman. Cette infrastructure a été essentielle pour le progrès de la société et la poursuite de son développement, et elle a été élaborée résolument et avec le plus grand soin par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, qui comprenait aussi bien les principes démocratiques qui la sous-tendaient que les facteurs qui permettraient d'adapter le dessein aux réalités d'Oman. C'était un idéal d'une grande élévation, et qui a beaucoup fait pour le Sultanat dans son cheminement contemporain, lui permettant d'adopter la science et la connaissance de la modernité sans rien perdre de son authenticité. Progrès et tradition ont ainsi été des

alliés puissants sur le chemin du vingt-et-unième siècle.

La signification de ce qui a été acquis quant à l'établissement et à l'avancement d'un état moderne et de leur perfectionnement est le résultat d'une conception globale, mise en œuvre selon un planning soigneusement élaboré. Entièrement dévouée à la patrie et à ses citoyens, la direction de la gouvernance a été la première à établir, puis protéger, un concept de citoyenneté basé sur une pleine égalité entre tous les citoyens de l'État.

Ce principe a été finalement entériné dans la Loi fondamentale de l'État, publiée le 11 juin 1996, et dans ses amendements. La Loi fondamentale est une charte qui énonce tous les



La Loi Fondamentale de l'État est le cadre légal qui sous-tend et délimite les travaux des organes qui le constituent. En même temps, elle offre la protection et les garanties qui assurent au maximum la liberté, la dignité et les droits de l'individu.



aspects fondamentaux de l'état moderne, des relations entre les institutions et les responsabilités, les droits, les devoirs et les attributions confiés aux divers organes de l'État et des institutions administratives. Il assure l'indépendance du pouvoir judiciaire dans son rôle, de manière à servir la justice, tout en surveillant son exercice et en assurant dûment son progrès au moyen des mécanismes de contrôle financier et administratif de l'État tel qu'exprimé par les travaux de l'Institution d'Audit financier et administratif de l'État, l'Autorité publique de Protection des Consommateurs, et les autres corps de régulation qui exercent leur rôle sous l'égide de cette loi. Les obligations associées servent à assurer et garantir les libertés fondamentales des citoyens, protégés de la loi.

La Loi fondamentale de l'État

C'est dans le but d'avancer dans la voie de la prospérité et de la stabilité, et d'enrôler plus sûrement la participation citoyenne dans le processus de développement, qu'a été promulguée, par décret royal No 101/96 du 6 novembre 1996, la Loi fondamentale de l'État . Cette Loi voulait être pour Oman le fondement d'un avenir sûr, tout en renforçant son statut international de d'état promoteur de paix et de coopération entre les nations et les peuples.

Dans ses sept chapitres et 81 articles, la Loi fondamentale pose le cadre législatif nécessaire pour définir et superviser les travaux des diverses autorités de l'État, éclairant chaque agence ou département de l'administration

sur ses objectifs spécifiques et sur la délimitation de ses responsabilités. Elle est la meilleure sauvegarde de la liberté, de la dignité et des droits de la personne. Elle élève le statut de la loi aux meilleurs niveaux de souveraineté reconnus dans le monde.

La Loi fondamentale, qui comprend 81 articles répartis en sept chapitres, est un document de portée historique qui fixe le système de gouvernement et les principes directeurs de ses politiques. Elle énonce les droits et les devoirs des citoyens, et contient des provisions couvrant le Chef de l'État, le Conseil des ministres et le pouvoir judiciaire, ainsi que les Conseils spécialisés, y compris celui des affaires financières et le Conseil d'Oman (Majlis Oman). Les lois ordinaires sont promulguées selon les dispositions de la Loi fondamentale et ne peuvent entrer en conflit avec elles.

Afin de favoriser une pleine participation du public au développement général du pays, la Loi fondamentale a été amendée pour la première fois dans certaines de ses dispositions le 19 octobre 2011, par un décret royal No 99/2011. Ces amendements donnent au Conseil d'État et au Conseil consultatif des pouvoirs législatifs et réglementaires, tous les projets de lois émanant du Conseil des ministres devant recevoir l'approbation de ces deux conseils.

Les mêmes amendements donnent aux Conseils d'État et consultatif le droit d'amender tout projet de loi émanant du Conseil des ministres avant qu'il ne soit soumis à Sa Majesté pour promulgation. Le Conseil consultatif peut aussi proposer des lois de sa propre initiative. Ces amendements de la Loi fondamentale fixent aussi le nombre et le mode de désignation des membres des deux conseils, et stipulent notamment que le

Conseil d'État ne peut, en incluant son président, compter plus de membres que le Conseil consultatif.

Des fondements solides

La Loi fondamentale de l'État pose les principes sur lesquels s'appuie fermement l'édifice de l'État et le système de gouvernement. L'article 1er stipule: "Le Sultanat d'Oman est un état indépendant, pleinement souverain, arabe et islamique. Sa capitale est Mascate."

L'article 2 poursuit: "La religion de l'État est l'Islam, et la Charia islamique forme la base de sa législation."

Le chapitre I de la Loi fondamentale spécifie les conditions et la procédure de succession à la tête de l'État. L'article 5 stipule: "Le système de gouvernement est un sultanat héréditaire dans lequel la succession se transmet à un descendant mâle de Sayyid Turki bin Said bin Sultan. Le successeur désigné sera un musulman, sensé, sain d'esprit et fils légitime de parents tous deux omanais et musulmans."

Selon l'article 9, le gouvernement dans le Sultanat sera "basé sur la justice, la shura (consultation) et l'égalité". "Les citoyens ont le droit de participer aux affaires publiques selon les conditions stipulées par la loi".

L'article 59 dispose: "La souveraineté de la loi est la base du gouvernement de l'État, et l'intégrité, l'impartialité et la probité du judiciaire sont la garantie des droits et libertés". La Loi fondamentale garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, et fait de toute tentative d'interférence dans un procès ou une affaire de justice "un crime tombant sous le coup de la loi".

Tous les détails du système politique omanais et de son mode de



Sa Majesté le Sultan est le Chef de l'État, son Souverain et son Autorité Suprême et Finale, et Commandant Suprême des Forces Armées. Sa personne est inviolable, et on lui doit le respect, et l'obéissance à ses commandements.



La Structure organisationnelle de l'Etat



fonctionnement sont définis par la Loi fondamentale dans ses articles qui garantissent les droits et les libertés des citoyens ainsi que les fonctions des diverses autorités et institutions

Structure organisationnelle de l'État
La structure organisationnelle de l'État comprend, en premier lieu, Sa Majesté le Sultan, et les conseils, institutions et autorités suivants

I- Sa Majesté le Sultan

Sa Majesté le Sultan est le chef de l'État, son autorité suprême et finale, ainsi que le Commandant en Chef des Forces armées. Sa personne est inviolable, on lui doit le respect et ses ordres doivent être obéis. Il est le symbole de l'unité nationale, son gardien et son défenseur. Les fonctions de Sa Majesté sont définies par l'article 42 de la Loi fondamentale

II- Le Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres assiste Sa Majesté dans l'élaboration et l'application des politiques générales de l'État, et est l'autorité responsable de leur mise en œuvre. C'est ainsi que le Conseil soumet au Sultan des recommandations sur les affaires économiques, politiques, sociales, exécutives ou administratives concernant le gouvernement; ce qui inclut notamment de proposer des

projets de lois et de décrets, protéger les intérêts des citoyens, assurer les services publics essentiels et développer le niveau économique, sanitaire et culturel de la population. Le Conseil définit également les objectifs généraux et les politiques du développement économique, social et administratif, et propose les voies et procédures de leur mise en œuvre en s'assurant d'un usage efficace des ressources financières, économiques et humaines.

Les plans de développement élaborés par les organes compétents sont discutés par le Conseil avant d'être soumis à l'approbation du Sultan. Le Conseil suit la mise en œuvre des mesures approuvées jusqu'à leur bonne fin, examine les propositions émanant des ministères sur les sujets de leur compétence, et adopte les recommandations et les décisions sur ces sujets.

Il supervise le travail et assure la liaison entre les différentes administrations, et surveille l'application des lois, décrets, statuts, décisions, des traités et accords internationaux et des décisions de justice. Il assume enfin toute autre responsabilité que peut lui confier le Sultan ou que lui confère la loi. Le Conseil des ministres possède un secrétariat général qui l'assiste dans ses fonctions.



La composition du Conseil des ministres, placé sous la présidence de Sa Majesté le Sultan, est la suivante:

SA Sayyid Fahd bin Mahmood al Said,

Vice-premier ministre pour le Conseil des ministres;

SA Sayyid Haitham bin Tariq al Said,

Ministre du Patrimoine et de la Culture;

SE Sayyid Khalid bin Hilal bin Saud al Busaidi,

Ministre du Diwan de la Cour royale;

SE General Sultan bin Mohammed al Nu'mani,

Ministre du Cabinet Royal;

SE Sayyid Badr bin Saud bin Hareb al Busaidy,

Ministre de la Défense;

SE Sayyid Hamoud bin Faisal bin Said al Busaidi,

Ministre de l'Intérieur;

SE Yusuf bin Alawi bin Abdallah,

Ministre responsable des Affaires étrangères;

SE Sheikh Abdulmalik bin Abdullah bin Ali al Khalili,
Ministre de la Justice;

SE Darwish bin Ismail bin Ali al Balushi,
Ministre responsable des Affaires financières;

SE Sheikh Abdullah bin Mohammed bin Abdullah al Salmi,
Ministre des Wakfs et des Affaires religieuses;

SE Dr Mohammed bin Hamad bin Saif al Rumhy,
Ministre du Pétrole et du Gaz;

SE Dr Rawiyah bint Saud bin Ahmed al Busaidiyah,
Ministre de l'Enseignement supérieur;

SE Dr Ali bin Masoud bin Ali al Sunaidy,
Ministre du Commerce et de l'Industrie;

SE Sheikh Saif bin Mohammed al Shabibi,
Ministre du Logement;



SE Sheikh Abdullah bin Nasser al Bakri,

Ministre de la Main-d'oeuvre;



SE Dr Ahmed bin Mohammed bin Obaid al Saidi,

Ministre de la Santé;



SE Dr Madeeha bint Ahmed bin Nasser al Shaibaniyah, Ministre

de l'Éducation;



SE Sheikh Al Fahdl bin Mohammed bin Ahmed al Harthy,

Secrétaire-général du Conseil des Ministres;



SE Ahmed bin Abdullah bin Mohammed al Shuhi,

Ministre des Municipalités régionales et des Ressources hydriques;



SE Dr Ahmed bin Mohammed bin Salem al Futaisi,

Ministre des Transports et des Communications;



SE Sheikh Khalid bin Omar bin Said al Marhoon,

Ministre de la Fonction publique;



SE Sheikh Saad bin Mohammed bin Said al Mardhouf al Saadi,

Ministre des Affaires sportives;





SE Sayyid Saud bin Hilal bin Hamad al Busaidi,

Ministre d'État et Gouverneur de Mascate;



SE Dr Abdullah bin Mohammed bin Said al Sa'eedi,

Ministre des Affaires législatives;



SE Dr Fuad bin Jaafar bin Mohammed al Sajwani,

Ministre de l'Agriculture et des Pêches;



SE Mohammed bin Salim bin Said al Toobi,

Ministre de l'Environnement et des Affaires climatiques;



SE Sheikh Mohammed bin Said bin Saif al Kalbani,

Ministre du Développement social;



SE Sayyid Mohammed bin Sultan bin Hamoud al Busaidi,

Ministre d'État et Gouverneur du Dhofar;



SE Ahmed bin Nasser bin Hamad al Mahrazi,

Ministre du Tourisme;



SE Dr Abdulmunim bin Mansoor bin Said al Hasani,

Ministre de l'Information.





Sa Majesté préside une réunion du Conseil des Ministres.



III – Le Conseil de Défense

Il a été créé sur instructions du Sultan Qabous par le décret royal No 105/96 le 28 décembre 1996. Présidé par Sa Majesté, il se compose de huit membres choisis sur la base de leur rang et fonction. Ce Conseil, qui se réunit sur l'ordre de Sa Majesté le Sultan, examine les problèmes concernant la défense et la sécurité du Sultanat.

IV - Le Conseil national de Sécurité

Le décret royal No 63/2003 du 23 septembre 2003 a changé le nom de la Commission de Défense nationale pour celui de Conseil national de Sécurité. Ce conseil examine toutes les affaires concernant la sécurité nationale, et tient ses sessions, soit sous la présidence de Sa Majesté, soit sous celle du ministre du Cabinet royal, selon ce que le Sultan Qabous juge approprié. Ses membres sont: l'Inspecteur général de la Police et des Douanes, le Chef de la Sûreté intérieure, le Chef d'État-major des Forces Armées du Sultan, et le Chef du département des Communications et de la liaison. Le Conseil peut demander la participation de personnes tierces en tant que de besoin. Il a un secrétaire général nommé parmi les membres du Cabinet royal.

V – Le Conseil des Affaires financières et des Ressources énergétiques

Le Conseil des Affaires financières et des Ressources énergétiques est chargé d'élaborer la politique fiscale de l'État et de tous les problèmes concernant son système financier et monétaire. Il prépare le Budget général annuel de l'État, étudie les allocations de ressources aux projets de développement, les investissements et financements à l'intérieur et à l'étranger, l'épargne et les autres questions financières et monétaires.

Ses attributions englobent aussi le développement des ressources énergétiques et le niveau de leur contribution à l'économie nationale, ainsi que les améliorations à apporter à la manière dont les fonds en résultant sont utilisés.

Ce conseil, qui se réunit sous la présidence de Sa Majesté le Sultan ou de son propre vice-président, a été restructuré sous la présidence de Sa Majesté par décret royal No 60/2011 du 9 mai 2011.

Le 13 septembre 2017 le Conseil a passé en revue le rapport financier de l'État, les indicateurs de performance financière, les prévisions de dépenses du Budget de l'État pour l'année fiscale 2018, et les hypothèses sur lesquelles elles sont basées. Le Conseil a entériné les recommandations de l'étude sur la stratégie énergétique nationale et les actions à entreprendre, notamment l'objectif minimum de 10% d'énergies renouvelables à atteindre pour 2025.

VI- Le Conseil d'Administration de la Central Bank of Oman (CBO)

Le conseil d'administration de la Banque centrale d'Oman élabore la politique monétaire du Sultanat et gère la banque centrale. La CBO a été fondée le 1er décembre 1974 par la Loi sur la Banque No 7/74, amendée plus tard par décret royal No 114/2000.

Ce conseil a tous pouvoirs pour adopter les mesures nécessaires à la bonne gestion de la Banque centrale. Il peut notamment émettre la monnaie, contrôler les institutions bancaires et surveiller les opérations bancaires dans le Sultanat.

Le Conseil d'Administration de la Central Bank of Oman comprend six gouverneurs nommés et présidés par Sa Majesté le Sultan. Le 5 septembre

Le Conseil Judiciaire Suprême est responsable de l'élaboration de la politique générale du judiciaire, et surveille son indépendance et son évolution. Sa mission est d'implanter solidement les valeurs, les idéaux et la moralité des travaux judiciaires et de protéger l'institution judiciaire, et il a tous pouvoirs dans l'exercice de ce mandat.

2017 a été émis un décret royal No 42/2017 instituant un nouveau Conseil d'Administration de la CBO, toujours sous la présidence de Sa Majesté.

VII – Le Conseil judiciaire suprême

Le Conseil Judiciaire suprême a autorité sur la politique générale du pouvoir judiciaire, garantit son indépendance et contrôle son développement. Il exerce un rôle de consolidation des valeurs, des idéaux et de l'éthique des travaux judiciaires, ainsi que dans le bon maintien de ses systèmes. Dans l'exercice de son rôle, le Conseil a autorité sur les tribunaux et sur le Ministère Public. En outre, il facilite la solution des litiges et le recours aux procédures judiciaires, étudie les nominations et les promotions soumises par les autorités compétentes.

Les promotions dans le judiciaire, dans les tribunaux administratifs et dans le ministère public sont également de son ressort dans les cas où la loi stipule que ces postes sont pourvus par décret royal. Il propose des lois concernant la Justice, émet des opinions sur les autres projets de lois, sur les projets d'accords de coopération judiciaire entre le Sultanat et les autres états, ainsi que sur tous sujets que Sa Majesté juge bon de lui soumettre.

Le Conseil judiciaire suprême a été restructuré le 29 février 2012, suite à un décret royal No 9/2012 qui le place sous la présidence de Sa Majesté.

VIII – Le Conseil suprême de Planification

Le Conseil suprême de Planification, créé le 26 mai 2012 par décret No 30/2012, est chargé de préparer les stratégies et politiques de développement durable du Sultanat, et de mettre sur pied les rouages nécessaires à leur réalisation, le but étant la diversification de l'économie et un usage optimal des ressources naturelles et humaines du pays.

Le 18 septembre 2017, le Conseil suprême de Planification a passé en revue le rapport sur l'économie omanaise, avec les indicateurs du PNB et les taux d'inflation, demeurés très bas. Le Conseil a également revu une évaluation des résultats de 2016, première année du Neuvième Plan quinquennal 2016-2020, dans le contexte des changements dans le marché mondial du pétrole et des attentes pour les trois années à venir du Plan. En cause est la poursuite et l'extension du développement économique et social, et le Conseil a été informé sur la situation réelle des dépenses des diverses composantes de ce neuvième Plan. Une discussion s'est ensuivie sur la priorité à accorder, au cours des trois années restantes, aux nouvelles propositions de développement émanant des ministères et des services gouvernementaux.

IX - Commissions supérieures, conseils subsidiaires et autorités publiques

L'article 56 de la Loi fondamentale de l'État stipule: "Il sera établi des Conseils spécialisés, dont les attributions seront définies, et les membres nommés, par décret royal".

L'appareil administratif de l'État comporte des commissions supérieures, des conseils subsidiaires spécialisés et des autorités publiques chargés chacun de gérer ou de superviser un secteur déterminé, d'en donner l'orientation générale et de faire la liaison avec les autres autorités et les ministères concernés, dans l'intérêt public et afin d'assurer le bon fonctionnement et la coordination des activités des divers organismes opérant sur un secteur.

Les membres de ces commissions, conseils et autorités peuvent être des ministres ou des personnages en fonctions dans les domaines concernés.

L'appareil administratif de l'État se compose d'un certain nombre de hautes commissions et de conseils et organismes publics qui leur sont affiliés, et dont chacun est chargé de la supervision et du fonctionnement d'un secteur spécifique, toujours en coordination avec les autres organes concernés afin de parvenir à une vision globale intégrée.

La Commission supérieure des Conférences

Cette Commission est chargée de la préparation, du suivi et de la liaison sur les conférences internationales auxquelles participe Oman, particulièrement celles relevant du CCEAG, en coordination avec les ministères concernés.

La Haute Commission suprême des Plans quinquennaux

Cette Haute Commission élabore les bases et les grandes lignes des plans quinquennaux de développement. Dans ce cadre elle mène tous les six mois une évaluation de la mise en œuvre du plan en cours.

Elle intervient comme force exécutive pour négocier les priorités définies par Sa Majesté, les transposant en règles de conduite pour exécution durant le Plan en cours.

La Commission recherche une coordination toujours plus étroite entre l'administration et les deux Conseils, d'État et Shura, pour mobiliser les énergies en faveur des objectifs nationaux.

L'Institution d'Audit financier et administratif de l'État

Cette institution a été créée le 22 novembre 1999 par décret royal No 95/99 en tant qu'organisme financièrement et administrativement indépendant, pour remplacer l'ancien Secrétariat général d'Audit de l'État.

En date du 27 février 2011 Sa Majesté le Sultan a ordonné l'extension de ses attributions à l'audit administratif, et changé son nom pour celui d'Audit Financier et Administratif de l'État, sur quoi il est effectivement devenu l'appareil de contrôle financier et administratif de l'État. Il dépend directement de Sa Majesté le Sultan.

La loi sur l'Audit Financier et Administratif, publiée par décret royal No 111/2011, est venue couronner les étapes successives du développement de l'institution d'audit, en même temps que la Loi pour la Protection des Fonds Publics et la Prévention des Conflits d'Intérêt (la loi "anti-corruption") promulguée par le décret royal 112/2011. Ces deux textes ensemble sont centrés sur les travaux du SFAAI et élargissent son champ d'action de manière à aiguïser son fonctionnement dans les objectifs généraux du développement national.

Le 15 janvier 2016 le Sultan Qabous a émis des directives incluant la Municipalité de Mascate, le Secrétariat général du Conseil des Ministres, la Cour de Justice administrative et la Public Authority for Craft Industries dans la sphère d'examen de l'Audit Financier et Administratif de l'État.

L'État est déterminé à lutter contre la corruption et à promouvoir l'intégrité dans tous les secteurs, et l'Audit organise régulièrement des séminaires pour sensibiliser à l'intégrité et pour informer le public sur l'usage approprié des fonds publics. Il a ainsi fait organiser 154 de ces séminaires entre 2013 et 2016.

Le Conseil de la Fonction publique

Outre l'élaboration de la politique générale de la Fonction publique et des plans de développement administratif, ce Conseil examine les décisions, lois et procédures visant à accroître les niveaux d'omanisation des emplois dans l'administration de l'État, et à en améliorer le fonctionnement.

Le rôle de ce Conseil est de développer les systèmes de fonctionnement de l'administration, d'accroître l'efficacité des méthodes, moyens et procédures utilisés au quotidien dans les services; de passer en revue les politiques, les

systèmes, les tableaux harmonisés de salaires, ainsi que les indemnités, avantages divers et bonus; et d'en proposer l'amendement au Conseil des Ministres; enfin d'adopter des procédures de contrôle administratif destinés à vérifier la bonne mise en application des lois et des règlements relatifs à la fonction publique.

Le Conseil de l'Université Sultan Qabous

Le Conseil de l'Université Sultan Qabous travaille à maintenir et à faire avancer le niveau de l'enseignement universitaire et à obtenir un degré maximum de cohérence entre les matières enseignées à l'université Sultan Qabous et sa production de diplômés, d'une part, et les besoins du Plan national de Développement, d'autre part.

Le 12 juin 2017 le Conseil a adopté la grille des programmes d'études supérieures de l'Université, en y apportant quelques modifications. Il a également entériné la création, au sein de l'Université, d'un Centre de Recherches sur les Énergies Renouvelables et d'un Centre de Recherches sur les Nanosciences.

Dans le cadre des efforts de l'Université pour responsabiliser les étudiants et accroître la valeur de leurs travaux intra- et extra-scolaires, il a été décidé la création de trois prix universitaires: activités sportives inter-facultés, prix du meilleur projet étudiant de recherche, prix du meilleur groupe étudiant.

Le Bureau des Adjudications

Le Bureau des Adjudications a la charge de lancer les appels d'offres de marchés publics dont le coût estimé excède 3 millions de RO, d'ouvrir les plis, d'analyser les offres et d'adjuger les marchés, à l'exception de ceux concernant la sécurité et la défense ainsi que des autres projets ou appels d'offres que la loi spécifie. Dans l'exercice de sa mission

il est guidé par les mesures destinées à élever le niveau de performance des agences gouvernementales, de manière à assurer le meilleur et le plus efficace usage des deniers publics.

Le 28 mars 2017, le Bureau des Adjudications a introduit le système d'enregistrement Esnad ("assistance" en arabe), un portail des marchés publics qui permet d'accélérer par voie électronique les opérations d'évaluation et d'adjudication conformément aux stipulations de la Loi sur les Marchés Publics. Esnad permet en outre la gestion automatique des flux financiers relatifs à ces adjudications. Par association d'idées, on peut remarquer que le symbolisme de Esnad s'étend à de nombreux aspects des relations de coopération entre les parties contractantes, et à la tendance progressive en direction de nouvelles formes plus durables de développement, d'une économie plus verte et d'un environnement plus vert, tous idéaux dominants dans l'image nationale d'Oman.

Le Conseil de l'Éducation:

Le Conseil de l'Éducation provient d'un mariage triangulaire entre la politique générale de l'État, le Plan national de Développement, et les besoins du marché du travail. Le Conseil de l'Éducation, créé par décret royal No 48/2012, a été conçu comme extension du Conseil de l'Enseignement supérieur, lui-même établi en 1998 en vertu du décret royal No 65/1998.

Sur cette base, et en ligne avec ses termes de référence, le Conseil a sorti, depuis sa création, une succession de projets, tous dans l'optique de développer l'enseignement dans le Sultanat.

En 2017 Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd a examiné et entériné la philosophie de l'éducation formulée par

les autorités de l'éducation du Sultanat, et qui définit la politique pour tous les échelons du système d'enseignement et sert de référence dans l'élaboration de programmes en harmonie avec les grands objectifs nationaux.

Dans l'effort en cours pour améliorer les systèmes de formation et aligner leurs programmes sur les besoins du développement économique en cadres professionnels qualifiés, le Conseil de l'Éducation a retenu les propositions de changer l'actuel titre "vocational training centre" pour celui de "vocational college", et d'élever le Khaboura Fishermen's Training Institute au rang de Vocational College spécialisé dans les technologies et les sciences marines.

Le Conseil a aussi accédé à la demande du National Automotive Higher Institute d'être élevé au statut de College, ce qui lui permettra d'offrir des cours et programmes de spécialisation au secteur de l'automobile. Enfin, le Conseil a accepté la demande de l'Autorité des Zones Économiques Spéciales d'établir, en participation avec des investisseurs privés, un College qui offrira des cours et programmes de spécialisation de service aux activités économiques des régions.

L'Oman Medical Specialty Board:

Afin de répondre à la croissance exponentielle du secteur de la santé dans le Sultanat depuis les années 70 et aux immenses progrès obtenus comme résultat de l'accent qui a été mis sur les services de santé aux citoyens, il était devenu nécessaire d'implanter dans le pays un enseignement de la médecine internationalement reconnu, tant de médecine générale que que spécialisée.

En vertu des directives de Sa Majesté le Sultan Qabous, l'omanisation des postes est un objectif national sur la voie de l'auto-suffisance du marché du travail. Un décret royal No 31/2006

a créé l'Oman Medical Specialty Board, personne morale financièrement et administrativement autonome.

Depuis son entrée en fonctions, ce Board a accumulé un corpus d'expertise en enseignement médical spécialisé, et est aujourd'hui en mesure de revendiquer un rang élevé en tant qu'institution académique dans cette région du monde.

En plus de ses activités en Oman même, l'OMSB offre à des médecins des opportunités de formation de spécialistes à l'étranger. Le 6 février 2017 le Conseil a célébré le diplôme de la huitième promotion de médecins omanais ayant complété entre quatre et six années de formation à l'étranger, soit un total de 107 diplômés dans 17 spécialités.

Le Conseil de la Recherche

Le Conseil de la Recherche a franchi de nombreuses étapes depuis sa formation par le décret royal No54/2005 qui annonçait et initiait la mise en œuvre immédiate d'une stratégie nationale pour la recherche scientifique. Les politiques et mécanismes adoptés devaient aider la recherche comme moyen de satisfaire les besoins locaux sans s'éloigner des critères internationaux d'innovation et d'excellence scientifique. Pour cela, le Conseil apprécie les liens entre chercheurs, les transferts de connaissance, et un environnement à la fois stimulant et appuyé sur des besoins et capacités réels.

Le Conseil a établi un programme ouvert de subventions à la recherche, et en 2009 a commencé de financer des propositions soumises par des chercheurs dans des disciplines variées. La stratégie nationale consiste à construire compétence et capacité, et à ménager un environnement susceptible de produire des objectifs de recherche avancée. Le programme reçoit des propositions, en examine le potentiel, et attribue les fonds à des projets répartis entre six secteurs:

énergie et industrie, communications et systèmes informatiques, environnement et ressources vitales, éducation et ressources humaines, culture et sciences sociales et basiques, santé et services sociaux.

Le Conseil a déjà reçu 320 propositions de recherches couvrant les divers secteurs, et en a retenu 160. Parmi les propositions de recherches universitaires financées figurent 65 projets de PhD et 139 de niveau Master's.

En septembre 2017 le Conseil a lancé la Bibliothèque Omanaise de Sciences Virtuelles, Masader ("sources" en arabe), qui a pour objet de mettre en contact la communauté universitaire omanaise avec les meilleures sources au monde. Masader contribuera aussi à la promotion de la recherche scientifique pour les universitaires en général ainsi que pour les étudiants de l'enseignement supérieur et les autres chercheurs des divers secteurs dans tout le Sultanat.

L'Oman Academic Accreditation Authority

Cette Autorité a été créée pour être l'organisme officiel de contrôle des processus d'accréditation, assurer la qualité des enseignements dispensés par toutes les institutions d'enseignement supérieur du Sultanat, et accréditer leurs programmes. Elle joue donc un rôle central dans la dissémination d'une culture de la qualité.

L'Oman Authority for Academic Accreditation a travaillé depuis sa création à développer un système national de gestion de la qualité de l'enseignement supérieur basé sur les meilleures pratiques internationales tout en prenant en compte les impératifs de l'environnement local omanais.

Elle enregistre à cet égard d'excellents résultats, dont le développement

d'un plan de gestion de la qualité de l'enseignement supérieur dans le Sultanat. Connue sous le nom de Quality Plan, cette stratégie a été élaborée à partir des résultats d'une étude analytique globale des impératifs de qualité dans l'enseignement supérieur.

La Public Authority for Craft Industries (PACI)

La création de la Public Authority for Craft Industries (PACI) a entraîné une flambée de croissance dans les arts et l'artisanat d'Oman, et a suscité un sentiment d'opportunité dans ce secteur en tant que source de revenus. Ce développement s'insère parfaitement dans la politique nationale de diversification économique et de promotion de l'entrepreneuriat privé, et rapporte des dividendes sur l'investissement originel dans la PACI.

La PACI travaille à développer les capacités des artisans et à adapter la production des artisanats aux tendances contemporaines. Elle y parvient par des initiatives de formation et de production qui vont dans le sens de certains aspects des productions artisanales, et stimulent ainsi l'artisanat traditionnel comme source viable d'emploi et de revenu dans le contexte moderne.

Au cours de l'année 2017 la PACI a mis en oeuvre des plans à supports multiples pour les travailleurs innovants et créatifs, géré par un système structuré de programmes de formation pratique, basés sur les compétences et la productivité. Ces programmes sont disponibles dans des centres spécialement conçus et construits dont la tâche est de préserver et transférer les savoir-faire traditionnels omanais aux jeunes générations.

En juillet 2017 la PACI avait dans ses registres 180 établissements artisanaux et 25 points de vente réguliers en plus



des locaux indépendants sur les foires et marchés, des expositions groupées ou itinérantes et des ventes de détail et par internet.

Le concours Sultan Qabous d'Excellence dans l'Artisanat témoigne de la reconnaissance par Sa Majesté de la valeur et de la signification des métiers artisanaux, et démontre son haut degré de sollicitude à l'égard des artisans d'Oman.

La Capital Market Authority

La Capital Market Authority (CMA) a travaillé à développer l'infrastructure législative et réglementaire du marché des capitaux dans le Sultanat par l'introduction ou la modification de la régulation et des contrôles qui régissent ce secteur. Ces contrôles soutiennent la stabilité de la Bourse des valeurs et stimulent son efficacité, facteurs essentiels pour l'économie du Sultanat et de la région, et qui correspondent aux développements sur les marchés mondiaux.

De nouvelles règles et procédures ont été adoptées par l'Autorité en 2016, dont les plus importantes sont celles gouvernant le marché sukuk. D'autres ont été des amendements aux règles de la Capital Market Law, qui réduisent les délais de publicité pour les émetteurs de valeurs mobilières et renforcent les normes de contrôle garantissant le fonctionnement adéquat du marché et la sécurité des transactions.

Ces amendements incluaient aussi une reclassification des marchés sur le Muscat Securities Market, portant leur nombre à six: marché régulier, marché parallèle, marché de suivi, marché tiers, marché des valeurs et sukuk, et marché des droits préférentiels.

L'Omani Charitable Organisation:

L'Omani Charitable Organisation (OCO) soutient diverses causes d'aide et de secours social dans et à l'extérieur du

Sultanat. L'OCO a porté assistance, par exemple, à des Palestiniens dans le besoin, de même qu'elle a consacré des ressources à la reconstruction de la bande de Gaza et à l'établissement d'un certain nombre d'écoles en Cisjordanie. Elle est intervenue au Yémen, en Syrie, en Libye, au Pakistan et dans de nombreux autres pays affectés par les conséquences tragiques de conflits, de guerre et de catastrophes naturelles, agissant au travers de d'organisations internationales bien établies telles que le Comité International de la Croix Rouge, l'UNHCR et autres.

L'OCO intervient aussi sur des situations de catastrophe individuelle ou collective résultant d'accident, tremblement de terre ou famine dans diverses parties du monde. Elle possède des unités spéciales vouées aux soins aux enfants et aux orphelins, aux handicapés, aux vieillards et autres catégories sociales défavorisées.

L'Autorité des Technologies de l'Information (ITA)

Depuis sa création par décret royal No 52/2006 l'ITA a eu la responsabilité de la stratégie numérique nationale d'Oman, ou projet de "e-gouvernement". Son but est de conduire la transition vers une économie basée sur la connaissance au moyen d'une série de démarches de l'âge numérique et de projets touchant tous les aspects de la société.

L'Autorité a eu la charge de mettre sur pied le National Data Centre, qui abrite les systèmes informatiques de toutes les institutions gouvernementales et apporte des solutions en cas de sinistre. Elle constitue aussi l'Oman Government Network, infrastructure nationale de télécommunications qui interconnecte les diverses entités de l'administration. Elle vise à aider et relier d'autres initiatives de gouvernement en ligne, et finalement à améliorer partout les services publics.



L'ITA a eu à mettre en oeuvre le "G-Cloud", le projet de Cloud de l'administration destiné à fournir une infrastructure commune de serveurs, de réseaux, de stockage et d'applications pour servir les besoins de tous les organes du gouvernement depuis une plateforme unique.



Elle utilise Tam, le Service de Certification Électronique que fournit son National Digital Certification Centre (NDCC), qui permet aux citoyens et aux résidents d'utiliser les services de l'administration et les transactions en ligne avec un haut degré de sécurité, d'authenticité, d'intégrité et de confidentialité, protégeant ainsi les transactions en ligne effectuées à partir des cartes d'identité électroniques ou des cartes SIM.

L'Autorité est aussi responsable de la gestion du G-Cloud, le projet de Nuage du Gouvernement d'Oman qui prévoit une infrastructure commune, serveurs, réseaux, stockage et applications de nature à permettre à la plateforme de satisfaire confortablement tous les besoins des agences gouvernementales.

L'Autorité régulatrice des Télécommunications

La Telecommunications Regulatory Authority (TRA) a été établie le 12 mars 2002 par le décret royal No 30/2002, qui visait à libéraliser et renforcer les services dans ce secteur. En 2012 lui a été dévolue la responsabilité de réorganiser le secteur du service postal en ligne avec la Postal Services Executive Regulation Law introduite par décret royal No 71/2012 sur le développement et la libéralisation du secteur postal.

La TRA a concentré ses énergies sur l'accès des usagers à des télécommunications mondiales de qualité pour des prix abordables. Elle pousse, à cet effet, à la multiplication des licences opérant sur le marché, de manière à stimuler la concurrence.

L'Autorité a aussi travaillé à optimiser l'environnement réglementaire afin que le public conscient puisse être assuré d'un service de classe internationale d'ici à la fin 2018. Dans ce but elle a avancé deux outils réglementaires spécifiques, le premier relatif aux prix

(le règlement de l'Accès interconnecté et de l'Interconnection, le règlement de la Tarification de détail, et le règlement de Séparation comptable); l'autre relatif à la qualité (règlement de la Qualité du service). Ces règlements ont été publiés à la Gazette Officielle début 2016, et devraient encourager la concurrence sur le marché et améliorer la qualité des services fournis.

L'Autorité publique de l'Électricité et de l'Eau (PAEW)

La Public Authority for Electricity and Water (PAEW), autorité de régulation de l'électricité et de l'eau, est régie par le décret royal No 92/2007, publié le 9 septembre 2007 consécutivement à la privatisation du secteur de l'électricité en 2004. Elle est chargée de réguler en Oman le secteur de l'électricité et celui de l'eau en accord avec la loi en vigueur.

C'est une entité légale dotée de l'autonomie financière et administrative, dotée sur fonds publics et habilitée à détenir les réserves financières nécessaires à son action.

Cette Autorité est responsable de l'exécution du master plan pour le secteur de l'eau, qui couvre la période jusqu'à 2040. Ce plan comprend une succession de projets de dessalement, de transfert de ressources et de réseaux de distribution visant à de hauts niveaux de couverture et de fiabilité des approvisionnements en eau. La couverture du Sultanat à cet égard est actuellement, selon les chiffres 2015, de 60%, et elle devrait monter à 98% d'ici à 2040.

Les installations de dessalement sont de grands projets qui contribuent fortement à la sécurité d'approvisionnement du Sultanat.. Selon la stratégie 2040, ces installations vont devenir la source principale d'eau potable, et les eaux souterraines seront conservées comme réserves stratégiques. La PAEW



Depuis sa mise en service, la National Documents and Archives Authority recueille tous les documents et archives relatifs au Sultanat. Aujourd'hui il gère un important stock de matériel historique qui documente tout une partie de la mémoire nationale.

collabore avec l' Oman Power and Water Procurement Company pour étendre les capacités de dessalement existantes et en construire de nouvelles afin de subvenir aux besoins croissants d'eau potable.

La National Records and Archive Authority (NRAA)

Établie par décret royal No 60/2007 le 2 juillet 2007, la National Records and Archive Authority est en charge d'un projet national de conservation de l'histoire d'Oman, et organise un système intégré de gestion des archives publiques issues des départements de l'administration et relevant de la Loi sur les archives.

Une des compétences spécifiques et les plus importantes de cette Autorité est d'aider techniquement et de contrôler la gestion des documents courants et intermédiaires en interaction avec les autorités concernées. Elle fournit un support technique aux unités de l'administration pour les assister dans la conception de systèmes de gestion de leurs documents; En mai 2017 elle était intervenue auprès de 47 sites de l'appareil administratif de l'État, en application de la Loi sur les Documents et Archives.

L'Autorité supervise et évalue les sites de stockage de documents intermédiaires pour le compte des autorités concernées, conduisant des visites de terrain sur ces sites et formulant ses observations techniques.

La NRAA a pour activité principale la recollection des documents et archives concernant le Sultanat et provenant des pays qui ont entretenu, dans le passé, des relations avec Oman. Elle conserve aussi des

documents de citoyens du Sultanat. De la sorte, la NRAA a rassemblé un très important stock de documents qui représentent une portion de la mémoire nationale.

De plus, depuis 2016, et en application de la Loi sur les Documents et Archives, elle a commencé à rassembler et sauvegarder chez elle les documents que lui confient les administrations.

Le 1er mai 2017 l'Autorité a procédé à la destruction, sous haute sécurité, de documents papier, de supports électroniques et d'autres systèmes de stockage pour le compte du gouvernement et d'agences de sécurité, de sociétés, d'institutions privées et de particuliers.

La Public Authority for Investment Promotion and Export Development (Ithraa)

Cette Autorité publique de promotion des investissements et de développement des exportations (ITHRAA) a été instituée par décret royal No 52/2011 en date du 27 mars 2011, pris dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement continu du secteur de l'investissement et de promotion des exportations de produits omanais au moyen d'incitations offertes aux investisseurs locaux et étrangers.

L'ITHRAA s'efforce d'encourager une plus grande participation du secteur privé en soutien de l'effort d'Oman en faveur des investissements et des exportations dans les secteurs non liés aux énergies fossiles. Le but ultime étant d'améliorer la balance omanaise des paiements.

Elle se préoccupe également d'attirer les investissements étrangers en facilitant les transactions et en suivant l'actualité économique dans le monde.



La Public Authority for Social Insurance (PASI)

La Public Authority for Social Insurance a franchi de grandes étapes en direction de son objectif d'obtenir une couverture pour tous les employés du secteur privé. Elle a été créée à cet effet par un décret royal No 72/92. Son rôle est primordial dans la protection de ce segment de la société.

Ses objectifs sont d'améliorer la qualité de ses services et d'établir une confiance mutuelle et un climat favorable entre employeurs et assurés dans la mesure des ressources disponibles et dans le cadre de la législation en vigueur.

Le secteur de l'assurance sociale a connu de nombreux développements positifs depuis l'introduction de la législation de 1992 en faveur des employés omanais du secteur privé. Des amendements successifs à cette législation ont pu étendre peu à peu la couverture et englober des catégories qui n'étaient pas protégées dans les premières années du système. Fin mai 2017 on dénombrait 217.829 employés du secteur privé couverts par le système.

La Public Authority for Stores and Food Reserves

La Public Authority for Stores and Food Reserve a été établie en 1980 en vertu du décret royal No 62/1980, qui définit le rôle fondamental de cette Autorité comme consistant à constituer des réserves de produits alimentaires de base en quantités et en état suffisant pour intervenir rapidement en cas d'urgence nationale telle qu'une situation causée par un bouleversement de nature climatique ou autre imprévu.

La compétence de cette Autorité a récemment été étendue par le décret royal No. 3/2017, qui redéfinit ses objectifs et certains aspects de son

fonctionnement, comme la mise en oeuvre de la stratégie de sécurité alimentaire, le rapport périodique au Conseil des Ministres, le développement des politiques nationales et de la législation concernant les secteurs de sécurité alimentaire du Sultanat, et l'établissement, en coordination avec les autorités concernées, d'un système national intégré d'information sur la sécurité alimentaire.

L'Autorité a signé une série d'accords nouveaux en 2017, portant sur l'importation de produits alimentaires de base pour couvrir les besoins actuels et potentiellement à venir. Ces accords s'insèrent dans le cadre de la stratégie existante d'entretien de stocks permanents de produits alimentaires de qualité et d'importance stratégique.

La Public Authority for Consumer Protection:

Cette Autorité Publique de Protection du Consommateur a été créée par décret royal No. 26/2011 du 28 février 2011, suivi du décret royal No 53/2011 du 5 avril pour ses règles de fonctionnement.

La nouvelle PACP a immédiatement fait adopter la législation adéquate dans son domaine et portant sur la stabilité des prix, la mobilisation des consommateurs contre la publicité trompeuse et la procédure concernant les plaintes émises par des particuliers ou des associations de consommateurs. Elle examine et teste des solutions appropriées, surveillant au jour le jour l'activité commerciale et observant les mouvements de biens et services et leur bonne distribution. Elle prône la concurrence, menace la fraude commerciale et cherche à éviter les situations de monopole susceptibles de nuire à l'économie nationale. En résumé, elle mène une action de protection et de défense des droits des consommateurs dans tous leurs aspects.



Au vu de la croissance rapide du marché et du redressement du marché intérieur, Sa Majesté le Sultan Qabous a, par ses décrets royaux No 66/2014 et 67/2014, amendé la Loi sur la Protection du Consommateur, et promulgué la Loi sur la Concurrence et la Lutte contre le Monopole. Les changements survenus appelaient en effet une législation régulant les relations entre commerçants et consommateurs et répondant aux attentes des consommateurs en ce qui concerne les transactions dans le Sultanat et à l'extérieur. Le Sultanat a ainsi voulu introduire une législation dissuasive qui défende les droits des consommateurs comme des fournisseurs contre les fraudes. Ces lois visent aussi à réguler les relations entre le consommateur individuel et les fournisseurs de biens et de services

Le règlement d'application de la Loi de Protection du Consommateur a été publié le 9 mars 2017 pour compléter la législation complexe en ce domaine et définit le cadre de l'application des articles de cette loi.

La Special Economic Zone Authority de Duqm (SEZAD):

Cette Autorité de la zone économique spéciale de Duqm, créée par décret royal No 119/2011 le 26 octobre 2011, a été active dans son rôle de gestion de la zone économique spéciale de Duqm tout en supervisant les tractations entre sociétés et investisseurs dans la zone de la SEZAD. Elle a concentré ses efforts sur l'élaboration de la législation nécessaire pour un fonctionnement harmonieux de la zone économique et pour construire sa capacité en termes de ressources humaines techniques, administratives et financières afin d'assurer le maximum d'avantages à cette entreprise.

Le 26 décembre 2013 le décret royal SEZAD No 79/2013 est venu porter un sérieux encouragement à l'investissement domestique et à l'attractivité de la

région pour l'investissement étranger, offrant des incitations sous la forme d'avantages et de garanties aux projets implantés spécifiquement dans le périmètre de la SEZAD. En tête de liste de ces avantages vient une exemption d'impôts, la possibilité pour l'investisseur étranger de posséder 100% de l'entreprise, et l'exemption du seuil minimum d'investissement normalement requis par la législation; également exemption de toute restriction sur l'introduction, l'usage et le change de devises étrangères, et d'application des dispositions de la loi sur les Agences commerciales.

C'est le 6 septembre 2017 qu'entraîne en vigueur la nouvelle réglementation de la SEZAD concernant le développement immobilier dans la Zone Économique Spéciale. L'environnement législatif attractif qu'offre cette législation devrait renforcer les efforts de la SEZAD pour attirer les capitaux locaux et étrangers. L'idée est d'encourager le secteur privé à coopérer dans des projets immobiliers portant aussi bien sur des constructions résidentielles que commerciales ou touristiques.

La Public Authority for Radio and Television

La Public Authority for Radio and Television (PART) a été établie le 19 octobre 2010 en vertu d'un décret royal No 108/2010. Elle a la responsabilité de répandre partout son message médiatique au travers d'une programmation à la fois auditive et visuelle. Le message de la PART prône les plus hautes valeurs sociales et culturelles, l'engagement au service de la communauté et l'identification patriotique, incarnant les vœux et l'idéologie de l'État, et aspire à la primauté parmi les médias audiovisuels. L'esprit de ses programmes se base sur l'authenticité historique de l'identité omanaise et de la Renaissance moderne, et elle offre une information de grande qualité, récompensée par une réelle confiance de la part des auditeurs.

Dans sa stratégie pour 2017, la PART s'est concentrée sur le développement de ses contenus médiatiques et la qualité de sa production. Elle continue de se maintenir à la pointe des développements rapides qui affectent les aspects techniques de l'émission radio et télévisée en vue de maintenir et d'augmenter son prestige dans un domaine caractérisé par une concurrence énergique et souvent agressive.

La Public Authority for Manpower Register

Le 19 mai 2013, un décret royal No 32/2013 est venu amender certaines des dispositions concernant cette autorité. Il détaille les pouvoirs et prérogatives de cette institution qui est chargée d'établir une base de données des personnels de tous les départements de l'administration (civils, militaires et corps de sécurité) ainsi que des établissements du secteur privé. Il définit les procédures à observer pour recueillir et conserver les données personnelles, les informations sur l'emploi et le marché du travail, ce qui suppose la liaison électronique entre elles de toutes les unités du secteur public (civil, militaire et de sécurité) et du secteur privé.

L'Autorité, le 17 juillet 2016, a mis en service un formulaire d'enregistrement de recherche d'emploi, d'aptitudes et de compétences pour les demandeurs d'emploi. Il s'agit du premier pas d'un important projet d'identification des tendances des demandeurs d'emploi, destiné à les guider sur la manière de trouver un travail à la mesure de leurs compétences et aptitudes de carrière, ou une formation de perfectionnement compatibles avec leurs souhaits et leur potentiel.

En août 2017 l'autorité a présenté un nouveau mécanisme facilitant la recherche d'emploi par internet ou par SMS, et qui permettra en même temps d'identifier plus précisément le nombre réel des chômeurs de longue durée.

La Public Authority for Civil Aviation:

L'Autorité publique de l'Aviation civile, agissant au nom du décret royal No 43/2013 du 16 septembre, a défini les objectifs de l'Autorité dans la promotion du secteur de l'aviation civile et de toutes ses installations annexes, et dans la promotion des normes au maximum réalisable en termes d'efficience, de qualité et de sécurité du transport aérien.

L'Autorité a travaillé assidûment à étendre le réseau de transport aérien reliant le Sultanat au reste du monde. Elle a élargi le champ d'investissement, attirant les compagnies internationales dans l'espace aérien omanais et facilitant l'introduction de nouvelles compagnies nationales. L'approche dynamique de la PACA, qui considère que l'accès aérien sous toutes ses formes et avec tous ses services annexes est revêtu d'un caractère crucial pour la poursuite du développement économique, alimente la croissance de nouveaux secteurs et revenus non-pétroliers en Oman, servant principalement le tourisme mais aussi l'activité en général en tant que bras autofinancé du système logistique national.

Les modifications qu'elle a instituées ont contribué à ouvrir l'espace aérien et la PACA a complété son projet de politique nationale de l'aviation civile efficacement et promptement. Ses autres succès ont été, entre autres, l'expansion de l'activité de l'aviation civile, l'assouplissement des restrictions aux investissements privés, et l'arrivée de la première compagnie aérienne omanaise low-cost. D'autres compagnies ont passé l'évaluation préliminaire d'aviation générale.

Le Sultanat a désormais 92 accords de transport aérien avec l'étranger, parmi lesquels 31 sont des accords d'ouverture de l'espace aérien, et la PACA a retenu les demandes de plusieurs compagnies d'ouvrir des vols domestiques et internationaux réguliers avec l'aéroport de Sohar.

À mesure que le Sultanat étend son réseau de liaisons avec l'étranger, la Public Authority for Civil Aviation précipite sa stratégie de la porte ouverte aux investissements dans ce secteur, tissant de nouveaux liens avec les compagnies internationales et ouvrant des possibilités pour des compagnies locales.

La Public Authority for Small and Medium Enterprises:

L'Autorité Publique des Petites et Moyennes Entreprises, Riyadh ("direction" en arabe) a été fondée par décret royal No. 36/2013 du 30 mai 2013 pour stimuler le secteur des PME et accroître sa contribution à l'économie nationale. Son rôle premier serait d'assister le secteur par des programmes de formation technique et autres aides, telles que conseils de carrière, divers modes de consultation et des études de factibilité. L'Autorité délivre la carte d'entrepreneur privilégié aux innovateurs et aux travailleurs indépendants et supervise les récompenses à l'entrepreneuriat. Elle patronne des systèmes d'incubateurs et des centres d'affaires, gère les droits d'usage du sol et organise des expositions et manifestations dans le pays et à l'étranger.

Elle aide les PME à réaliser des études de factibilité économique, incluant la collecte et l'analyse d'informations relatives au projet pour en déterminer la viabilité. Outre les études de factibilité elle assiste les entrepreneurs dans toutes leurs démarches, commerciales, administratives, de marketing ou techniques et les aide à préparer des stratégies appropriées pour le projet qu'ils ont choisi.

Fin juillet 2017, 4.702 nouvelles PME avaient été enregistrées auprès de l'Autorité Publique pour les PME, portant le nombre total de ces entreprises à 27.923.

La Public Authority for Civil Defence and Ambulance:

La Public Authority for Civil Defence and Ambulance est créée et régie par le décret royal No 3/2013 du 8 janvier 2013 en tant qu'entité financièrement et administrativement autonome placée sous l'autorité de la Royal Oman Police.

Sa structure organisationnelle a été définie le 30 novembre 2014 par le décret royal No 68/2014.

L'Autorité s'est tracé une stratégie claire pour rester en ligne avec le développement en se procurant les matériels nécessaires à l'accomplissement de ses tâches lors des incendies ou opérations de sauvetage (terrestre ou maritime), ou du transport des blessés, ainsi que des opérations de recherche et de sauvetage et de disposition de matières dangereuses.

L'Omani Authority for Partnership for Development (OAPD)

Cette Autorité omanaise de Partenariat pour le Développement a été créée par décret royal No 9/2014 du 2 mars 2014 en tant qu'entité légale affiliée au ministère du Commerce et de l'Industrie mais jouissant d'une autonomie financière et administrative.

Sa mission est de fournir des opportunités de formation et de qualification d'Omanais à des compétences spécialisées, d'aider les entreprises petites et moyennes, et plus généralement de travailler au renforcement du secteur privé. Elle oeuvre en faveur du recours à la technologie dans les secteurs public et privé, et de l'inclusion des techniques modernes dans les systèmes existants. Elle contribue au renforcement des capacités militaires et de sécurité du Sultanat à tous les niveaux, facilite l'investissement, présente des propositions pour diversifier les sources de revenu national et avancer vers une économie durable et efficiente, le tout en application du programme de partenariat pour le développement.

Courant 2016, l'Autorité a achevé quatre de ses projets: le Small and Medium Enterprises Development Fund, l'Oman Marine Biotechnology Centre et le Youth Skills Development Programme.

Il a patronné 247 stages qui ont profité à 4.572 stagiaires appartenant à 14 agences militaires, de sécurité, et civiles.

La Public Authority for Mining

Cette Autorité publique des Mines a été établie par décret royal No 49/2014 du 21 septembre, avec mission de conduire une étude géologique complète du Sultanat, puis de développer le secteur minier.

Depuis sa création, cette Autorité a travaillé à affiner la stratégie générale du secteur minier dans le Sultanat, dont l'objectif premier est de le développer pour un bénéfice optimal. Elle cherche pour cela investissements et exploitation des richesses minérales dans des directions les mieux adaptées aux objectifs de diversification économique.

Le 17 juillet 2017 l'Autorité a signé des contrats pour la mise en oeuvre de la Stratégie des Mines en Oman, qui définit la politique minière pour les dix prochaines années. Cette stratégie sert de fondement à la gestion et à la régulation du secteur, Définit des objectifs de pourcentage de contribution du secteur au PNB, les taux de croissance anticipés, et suggère des mécanismes appropriés pour son développement.

L'Implementation Support and Follow-up Unit (IFSU):

Cette Unité d'Aide à la Mise en oeuvre et de Suivi a vu le jour le 17 octobre 2016 par décret royal No. 50/2016. C'est une entité légale financièrement et administrativement autonome. Elle a capacité pour posséder, gérer et disposer de biens mobiliers et immobiliers.

Elle a été créée pour soutenir et superviser l'action gouvernementale

de diversification économique. Elle sera l'organisme responsable pour suivre et contrôler les projets gouvernementaux et les initiatives dans l'industrie, le tourisme, la logistique, la finance classique et innovante, le marché du travail et l'emploi, la pêche et quelques autres parmi les 19 projets ébauchés dans le 9ème Plan quinquennal pour promouvoir la croissance économique et réduire la dépendance au pétrole.

Afin de conférer à cette Unité une plus grande responsabilité et pouvoir de décision, le décret royal spécifie sa subordination directe au ministre de la Cour Royale.

L'IFSU mesurera le progrès des Initiatives de diversification nationale par rapport à des indicateurs de performance précis, en coordination avec les unités concernées et les entrepreneurs individuels. C'est la première fois que de tels indicateurs établis seront utilisés à grande échelle dans le Sultanat.

Dans sa courte vie l'IFSU a déjà fait la preuve de son efficacité comme instrument de mise en oeuvre d'initiatives et de projets, opérant au moyen de comités d'orientation reliant l'Unité aux secteurs concernés. Ces comités tiennent des réunions mensuelles spécifiques à chaque initiative ou projet.

L'IFSU supervise aussi les initiatives de partenariat et de développement des affaires qui contribuent à faire du Sultanat un environnement attractif et compétitif pour les investisseurs nationaux et étrangers.

L'Oman National Commission for Education, Culture and Science (ONCECS)

Cette Commission Nationale a pour principale fonction d'harmoniser les attributions redondantes entre les diverses organisations arabes,

Le Prix Sultan Qabous pour la Protection de l'Environnement a été la première récompense internationale arabe dans le domaine de la protection environnementale. Il a été créé en 1989 à l'initiative de Sa Majesté le Sultan et avec une vive approbation de l'UNESCO.

islamiques et internationales oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture (UNESCO, ALECSO et ISESCO) d'une part, et les autorités et institutions éducatives et culturelles du Sultanat d'autre part. Elle encourage et fait connaître le patrimoine d'Oman et les efforts du Sultanat dans ces domaines, dans lesquels elle coopère avec ces trois organismes internationaux dans une optique d'entente mutuelle et d'interaction entre les divers peuples et cultures.

Le Prix Sultan Qabous pour la Préservation de l'Environnement est décerné tous les deux ans par le programme de l'UNESCO "L'Homme et la Biosphère" à une contribution distinguée à la conservation environnementale venant d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation, en accord avec la politique et les programmes de l'UNESCO.

Le Prix Sultan Qabous est la première récompense arabe établie internationalement en faveur de la conservation de l'environnement. Il a été institué sur l'initiative du Sultan Qabous en 1989 avec l'approbation et la bénédiction de l'UNESCO.

L'Oman Human Rights Commission

La Commission Omanaise des Droits de l'Homme a entrepris depuis sa création en 2008 de livrer une vision claire et positive des droits de l'homme dans le Sultanat. Elle examine et suit le statut des droits humains, des libertés fondamentales, des responsabilités et devoirs en accord avec les termes de référence que lui a assignés le décret royal No. 124/2008. Précédemment nommée Commission des Droits de l'Homme, elle est une entité légale indépendante dans l'exercice de ses attributions. Elle est basée à Mascate et subordonnée au Conseil d'État (Majlis al Dawla).

Le 18 avril 2016 un décret royal No. 23/2016 est venu modifier le nom de la Commission pour la dénomination actuelle. Un décret royal No. 24/2016 a suivi, nommant les 14 membres de la commission, issus de divers domaines d'expertise et incluant quatre Omanaises.

Le 21 juin 2017 un décret royal No. 26/2017 est venu nommer la Présidente de la Commission.

Le National Youth Committee:

La Commission nationale de la Jeunesse a été formée par décret royal No 117/2011 en date du 26 octobre 2011, qui en fait une entité légale indépendante.

La Commission s'efforce d'instaurer des canaux de communication constructive et de dialogue productif avec ou entre les divers groupements de jeunes du Sultanat dans le but de leur donner un sentiment d'allégeance envers la nation et son chef.

Elle est aussi chargée d'instiller les valeurs religieuses et citoyennes, et de promouvoir l'attachement à l'héritage culturel d'Oman. Il s'efforce d'enseigner aux jeunes les rudiments d'une législation qui définit leurs devoirs envers l'État et la société et garantit leurs droits et libertés individuels tels qu'énoncés dans la Loi Fondamentale de l'État.

En février 2017 la Commission a présenté cinq programmes d'action couvrant la troisième période (2016-2018) du Plan général 2016-2020. Ces programmes portent sur les sujets de citoyenneté et affiliation, le Programme de Développement pour la Jeunesse, le Programme de Participation de la Jeunesse, le Programme d'Insertion Économique et le développement de la jeunesse en général.



Constatant la nécessité d'une pleine préparation en cas d'événements exceptionnels qui pourraient affecter les services, le bien-être ou la santé publique, Sa Majesté a ordonné la création d'une Commission Nationale des Crises à cet effet.

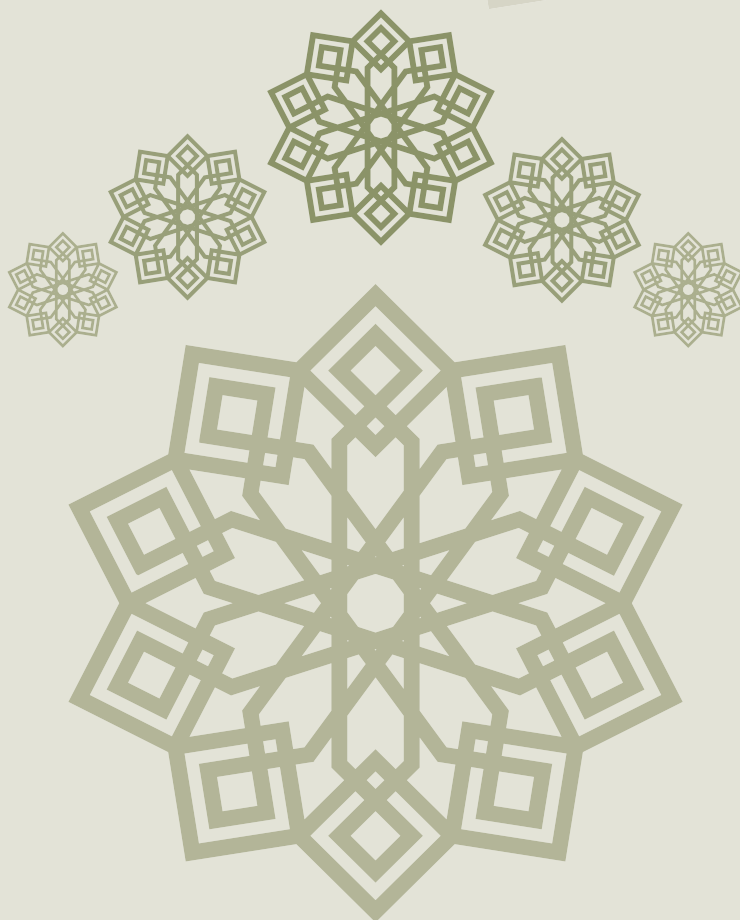


La Commission nationale de Gestion des Crises

La Commission nationale de Gestion des Crises a été formée sur instructions de Sa Majesté en juin 2010 pour gérer les crises et établir des protocoles destinés à faire face promptement à la survenance de circonstances exceptionnelles exigeant des interventions immédiates ou une assistance matérielle ou médicale d'ampleur exceptionnelle.

Parmi les objectifs de cette Commission figure une reformulation du plan national de gestion des crises et la création

d'une entité centrale équipée pour gérer de telles situations. Elle travaille à tenir à jour les renseignements sur toutes les installations civiles, routes, systèmes d'informations géographiques etc... et de redistribuer les réserves de produits alimentaires entre tous les gouvernorats du Sultanat. Elle a en cours l'établissement d'hôpitaux mobiles déployables rapidement par avion en temps de crise et comportant des unités opératoires spécialisées. Elle dirige l'approvisionnement des hôpitaux de référence en eau de dessalement dans les cas où les installations de dessalement viendraient à être arrêtées.





*“ La justice doit suivre son cours et
doit être notre objectif au moment où, avec
l'aide de Dieu, nous poursuivons le développement des
institutions judiciaires et de contrôle afin de pouvoir nous
féliciter d'avoir donné naissance à un état institutionnel...*

*L'aide au judiciaire et à son indépendance est une
obligation à laquelle nous nous sommes engagés.*

*Il est indispensable que ses décisions soient
respectées sans crainte ni faveur;
chacun est égal devant la Loi.”*

Qabous bin Said

(Inauguration du 5ème terme du Conseil d'Oman, 2011)

Justice et Égalité



Justice et Égalité



valeurs fondamentales dont jouissent citoyens et résidents

Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said est Président du Conseil Judiciaire Suprême, et a surveillé de près l'évolution du système judiciaire dans le Sultanat au cours des décennies de la moderne Renaissance. Oman a franchi bien des étapes dans son cheminement vers l'état de droit sophistiqué qui existe aujourd'hui. L'un des plus profonds soucis de l'État était l'impératif de répandre le contrôle du judiciaire et le règne de la Loi, et de rapprocher les parties en litige dans un système dédié à la justice et à l'égalité. Le Sultan Qabous a bien vu ces nécessités, et l'impact civilisateur d'un système judiciaire

honnête, comme composants de la société qu'il projetait – une société prospère, pacifique et harmonieuse.

La première grande étape dans l'évolution du système judiciaire fut la promulgation de la Loi Fondamentale de l'État, sous la forme du décret royal No 101/96. Son chapitre 6 traitait du judiciaire et de la modernisation de son système juridique. Les décrets royaux No 9/2012 et 10/2012 en date du 29 février 2012 ont créé un Conseil Judiciaire Suprême et réorganisé le pouvoir judiciaire en accord avec le principe de l'état de droit et d'institutions qui avait



Le Sultanat a atteint des niveaux avancés de modernisation et de développement en un temps relativement court, aidé en cela par un pouvoir judiciaire pleinement séparé de l'État, de sorte que les tribunaux peuvent exercer leurs fonctions en toute indépendance et sans interférence de l'extérieur.



été formé par étapes. Le résultat de cette approche progressive des réformes est un état avancé de modernisation et de développement obtenu sans résistance. Il fallait que le judiciaire jouisse d'une indépendance complète, dans une séparation réelle et complète des pouvoirs, dans un contexte où chaque autorité agit librement et sans interférence extérieure ni autre limitation de son fonctionnement.

L'année suivante la Loi sur les Transactions civiles promulguée par le décret royal No 29/2013 du 6 mai est venue compléter une infrastructure juridique qui incarnait en apparence et en fait les souhaits de Sa Majesté concernant la justice en Oman.

La Cour Suprême, intronisée le 25 mai 2016, est venue couronner tout le système judiciaire institutionnel du Sultanat en tant que sa plus haute autorité juridique. Sa Majesté, en tant que Président du Conseil Judiciaire Suprême, tient qu'un judiciaire efficace fonctionne au mieux dans un environnement adéquat, et il a toujours insisté pour que toutes installations et facilités nécessaires lui soient fournies afin d'assurer le bon fonctionnement des procédures et leur impartialité.

Le développement de l'infrastructure judiciaire nationale a suivi, en rythme

et en qualité, les avancées de la législation, avec des complexes de tribunaux qui existent maintenant dans plusieurs gouvernorats et comprennent des tribunaux de première instance et d'appel. Le complexe de tribunaux de Mascate, inauguré en 2015, comprend la Cour d'Appel de Mascate et le Tribunal de première instance. Cet ensemble est un excellent exemple de la marche du Sultanat vers l'administration en ligne, qui offre en un "guichet unique" aux usagers, juges, avocats et parties, un accès aux détails des affaires traitées, leur évolution, jugements et sentences.

Le système judiciaire omanais a souvent été examiné sur le plan international et fait l'objet de commentaires positifs. Il figure en bonne place dans les indicateurs d'évaluation des systèmes juridiques dans le monde. Cette validation est le fruit de décennies de planification systématique et raisonnée, et une conséquence directe de l'acceptation, en toutes circonstances, du règne de la Loi et de l'état de droit. Une justice effective et reconnue engendre la sécurité et a renforcé le sentiment de confiance en Oman. Une retombée positive de cette perception est la facilité avec laquelle le Sultanat peut maintenant attirer les investissements de capitaux et devenir un acteur actif et influent de l'économie mondiale.



Le Conseil des Affaires Administratives judiciaires

La Loi Fondamentale de l'État dispose que "le règne de la Loi sera la base de la gouvernance de l'État", et en application de ce principe le Sultanat a montré sa détermination à créer un appareil qui garantisse l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le décret royal No 10/2012 a réorganisé l'administration de la justice, enlevant au ministère de la Justice les pouvoirs d'administrer les tribunaux et l'inspection judiciaire pour les transférer au Conseil des Affaires Administratives institué par la Loi sur l'Autorité Judiciaire. Le décret royal No 54/2012 a institué un Secrétariat général du Conseil des Affaires Administratives judiciaires, et ce Conseil a immédiatement déclaré son indépendance vis-à-vis du ministère de la Justice et continue de travailler à parfaire l'installation d'un système judiciaire sophistiqué et tourné vers le progrès aussi bien dans ses infrastructures que dans ses ressources humaines.

Ce conseil est régi par le décret royal No 90/99 promulguant la Loi sur l'Autorité judiciaire, dont l'article 16 stipule que "le pouvoir judiciaire aura un Conseil des Affaires administratives ayant à sa tête le président de la Cour Suprême; ses

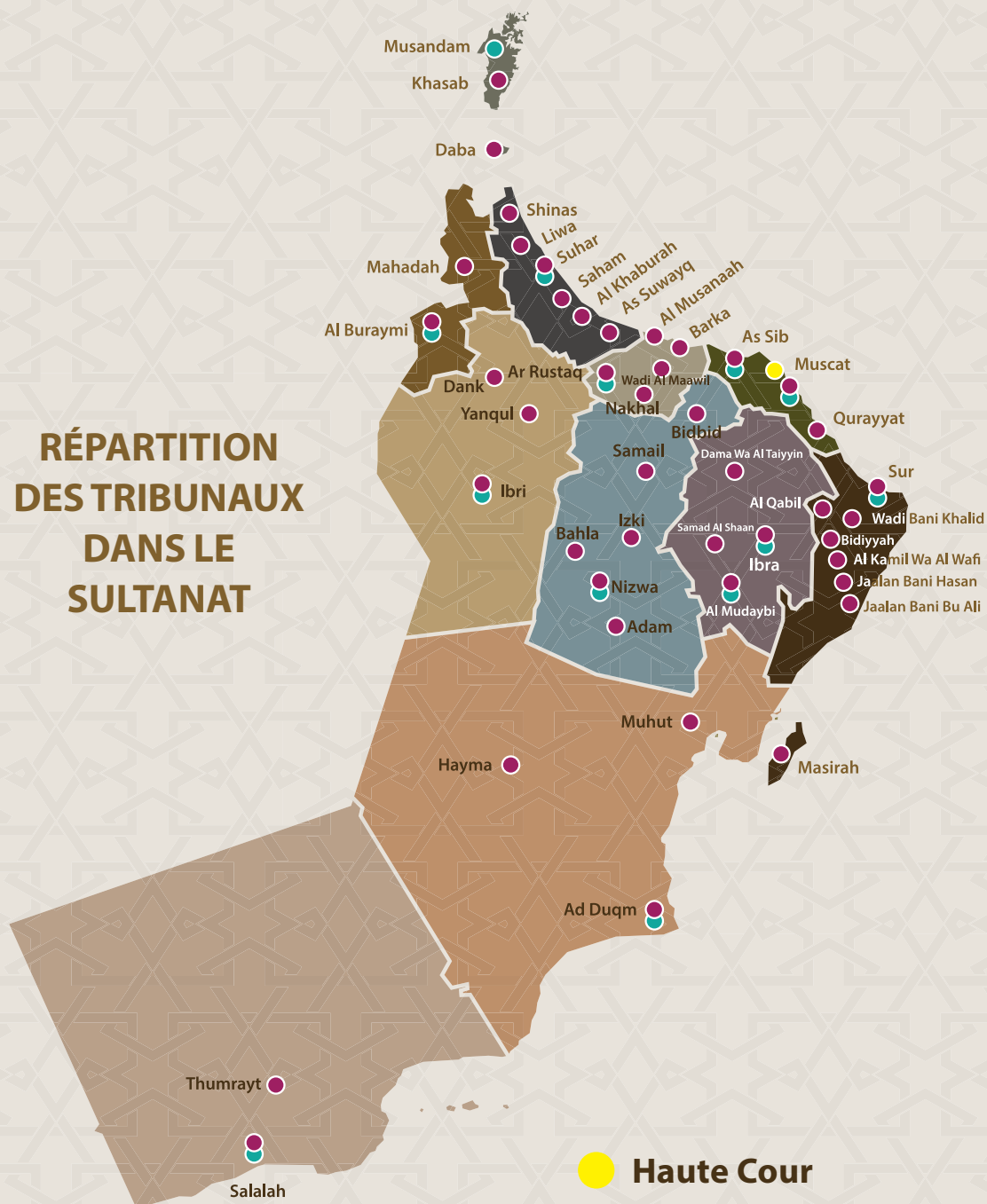
membres comprendront les trois vice-présidents de la Cour suprême les plus anciens dans la fonction, ainsi que l'Avocat général, le plus ancien président de cour d'appel et le plus ancien président de tribunal d'instance." Quand le poste de président de ce Conseil devient vacant, ou en son absence, il est remplacé par son membre le plus ancien. De même en cas d'absence ou d'impossibilité de la part d'un des membres, celui-ci est remplacé par le suivant dans la hiérarchie du membre absent.

Le 30 avril 2017 le Conseil des Affaires Administratives Judiciaires a émis de nouvelles directives gouvernant les paramètres de l'inspection judiciaire. Ces directives désignent la Direction Générale de l'Inspection Judiciaire comme l'organe administratif en charge de l'inspection.

L'inspection technique évalue le résultat du travail des juges et leur productivité. Elle a lieu chaque année judiciaire. L'inspection continue est celle du travail des tribunaux et des autres aspects de l'action judiciaire, et a pour but d'évaluer l'efficacité de leur organisation et la conformité de leur travail.

L'accueil par le Conseil des Affaires administratives du Judiciaire de la 7ème Conférence des Présidents des Cours Suprêmes des états arabes le 25 octobre 2016 est un exemple de la volonté du Sultanat d'oeuvrer en faveur d'une action conjointe des Arabes dans le domaine judiciaire. Cette conférence, comme les précédentes, a contribué à sceller les liens entre la Cour Suprême du Sultanat et celles des autres pays arabes. La technologie contemporaine permet aux pays frères de se familiariser avec la législation et les principes des autres. Le but est de parvenir à une terminologie juridique standardisée pouvant mener à une unification des systèmes juridiques.

RÉPARTITION DES TRIBUNAUX DANS LE SULTANAT



- Haute Cour
- Cours d'Appel
- Tribunaux d'instance

L'immeuble de la Cour Suprême est un jalon architectural par lequel Sa Majesté le Sultan, Président du Conseil Judiciaire Suprême, a voulu affirmer la prééminence qui, sous sa direction, serait donnée aux locaux de justice.

La Cour Suprême

L'immeuble de la Cour Suprême fait fièrement face à cet autre chef-d'œuvre architectural qu'est la Grande Mosquée Sultan Qabous.



La Cour Suprême est le sommet de la pyramide du système judiciaire dans le Sultanat. Créée par le décret royal 90/99, sa mission est de veiller à une bonne application de la Charia et des autres lois, décrets et procédures, et de contribuer au développement de la législation nationale.

Elle siège conformément aux dispositions de l'article 139 du Code de Procédure civile et commerciale, promulgué par décret royal No 29/2002, pour entendre les appels contre des décisions des cours d'appel.

L'immeuble de la Cour Suprême et du Conseil Judiciaire Suprême a été inauguré le 25 mai 2016. C'est une structure imposante qui combine

avec succès des éléments de la tradition architecturale omanaise et l'ornementation islamique et des traits architecturaux puissamment contemporains.

Il est situé sur un site exceptionnel, adjacent à la Grande Mosquée Sultan Qabous, et son implantation met en valeur la position éminente du judiciaire dans l'ère de la Renaissance moderne, dans un symbolisme d'un intérêt tout particulier pour Sa Majesté. La justice est le support d'une vraie souveraineté et le pilier central de l'état, et ce nouvel immeuble de la Cour Suprême est un monument au progrès qui permet au pouvoir judiciaire omanais de s'exercer aujourd'hui dans un environnement qui surpasse les normes internationales.



Les cours d'appel entendent les appels interjetés contre les décisions des tribunaux de première instance. Chaque chambre d'appel se compose de trois juges. Il y a des cours d'appel dans chacun des gouvernorats du Sultanat.



Les cours d'appel

Les cours d'appel entendent les appels interjetés contre des décisions des tribunaux d'instance ou de premier recours. Les appels sont jugés par un panel de trois juges. Chacun des gouvernorats du Sultanat a désormais sa propre cour d'appel.

Le décret royal No 14/2001 avait en effet commencé par l'établissement de six cours d'appel: Mascate, Sohar, Nizwa, Salalah, Ibri et Ibra. Cependant, avec le progrès de l'urbanisation et de la densité de la population, leur nombre a maintenant

été porté à 13, de sorte que chaque gouvernorat possède sa cour d'appel, et Mascate deux, une à Seeb et une à Mascate même.

En 2016 les cours d'appel du Sultanat ont auditionné 27.173 cas, dont plus des trois quarts ont été clos par un arrêt.

Les Chambres d'Appel Criminel ont reçu le plus grand nombre de ces appels, soit 8.599 pour toute l'année. Viennent ensuite les appels civils avec 7.318 cas, commerciaux avec 4.467 cas, du travail avec 3.003 cas, et les délits 2.026. La Cour de la Charia a entendu 1.760 appels.





Les tribunaux de première instance sont ceux du premier recours dans une procédure. Ils comprennent soit un juge unique, soit trois juges (troisième circuit), et statuent sur les litiges civils et commerciaux, les demandes d'arbitrage, les questions d'état-civil, le travail, les impôts, les loyers etc... qui leur sont légalement soumis.

Les 44 tribunaux de première instance du Sultanat sont répartis dans tout le pays. Ils ont traité en 2016 63.002 affaires et délivré 48.766 jugements et décisions des divers circuits. Le plus grand nombre de cas concernaient le civil, avec 15.416 procédures, suivis des cours correctionnelles avec 17.164 cas d'infractions, qui ont donné lieu à 15.064 condamnations sommaires.

La branche commerciale a reçu 13.669 procédures, dont 9.935 ont reçu leur conclusion. Dans le système de la Charia 6.164 cas ont été soumis, et 4.670 résolus. La cour du Travail a entendu 4.682 litiges dont 3.691 ont été résolus.

La Cour des Deniers Publics

Le système judiciaire d'Oman est évolutif et flexible face aux besoins changeants de la société. Il observe les développements à mesure de leur survenue, et s'adapte promptement afin que les justiciables puissent se sentir assurés à tout moment d'obtenir justice quel que soit le domaine où puisse survenir un différend.

Dans ce contexte, et en tant que signataire de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, Oman s'est rapidement attaqué à la fraude et à la corruption, au moyen de ses politiques et aussi de son système judiciaire. Par décret royal No 64/2013, le Conseil pour les Affaires administratives judiciaires a, au cours de l'année judiciaire 2015/2016, institué, auprès du Tribunal d'instance de Mascate, une chambre spécialisée dans les affaires concernant des fonds publics.

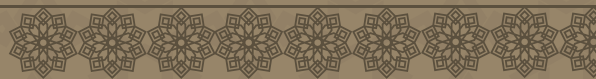
Cette Cour des Fonds Publics est compétente pour tous les cas de corruption, mauvais usage de fonds publics, négligence ou faute professionnelle volontaire dans l'exercice d'une fonction publique, et toutes les infractions portant sur la manipulation illégale d'argent public.

La Cour des Fonds Publics poursuivra la corruption financière et administrative sous toutes ses formes et fera respecter les principes de transparence et d'intégrité.

La Cour espère aussi pouvoir accélérer le processus de décisions sur les affaires concernant des fonds publics, en raison du caractère sensible de ces questions, et non pas seulement parce-qu'elles affectent les objectifs concernant l'investissement étranger, mais aussi à cause de leur impact direct sur la croissance, la transparence et la compétitivité, qui sont les trois principaux facteurs que retient toute classification du développement économique.

Sur les 65 cas concernant des fonds publics dont la cour a eu à connaître en 2016, 18 ont dû être reportés et six ont mené à des poursuites criminelles. Suite à ces condamnations ce sont 13 millions de RO de fonds publics détournés qui ont pu être reversés au Trésor Public.





La Cour de Justice Administrative, née du décret royal No 91/99, n'a été le produit ni de l'opportunité ni d'un copiage des idéaux juridiques d'autres pays, mais bien de longues études préliminaires et délibérations. Elle a été créée au moment considéré le plus opportun pour son insertion dans le système juridique, comme un bastion dans le contexte moderne du principe de légalité et de souveraineté de la loi.

Avant ce véritable bouleversement qualitatif dans l'évolution du système

judiciaire du Sultanat, le tribunal de l'Ombudsman avait été, à diverses époques de son histoire, le pilier de l'exercice de la justice en Oman. Le Sultanat avait aussi un système de recours auprès de l'autorité administrative locale, qui évaluait les réclamations qui lui étaient présentées et rendait ses décisions. Les requêtes présentées par les particuliers contre l'administration étaient traitées par des commissions spécialisées, et la Cour Royale chargeait une commission d'étudier les plaintes et de statuer à leur

Monument à une justice transparente, la Cour Administrative de Justice soutient la confiance du public dans le système juridique en garantissant la responsabilité des fonctionnaires et en défendant les droits et libertés de l'individu.

sujet. De même, c'était un juge affilié au ministère du Logement qui statuait sur les requêtes issues de l'application de la loi sur le foncier.

Ce cheminement historique a donc culminé avec l'établissement de la Cour Administrative de Justice, résultat naturel de générations de progrès cumulés. La Cour s'est immédiatement imposée comme pilier de la justice et du règne de la loi. Elle a une influence puissante sur le sentiment public, garantissant les droits et les libertés des particuliers en rendant pleinement responsables de leurs actes les autorités administratives de l'État, soumises aux lois du pays tout autant que le plus faible des citoyens. Il ne suffit pas que la loi le stipule ainsi dans les textes, mais cet état de justice doit aussi être soutenu par un corps judiciaire compétent et incorruptible, qui exerce un contrôle sans préjugés sur la conduite des autorités administratives de l'État dans ses rapports avec les particuliers et les institutions communautaires comme sur ses activités commerciales, économiques et d'investissement.

Les travaux de la Cour Administrative ont reflété de près la progression de l'environnement d'affaires d'Oman, établissant les fondations de la légalité en accord avec les compétences qui lui sont dévolues par l'article 6 de ses statuts. Elle supervise les décisions administratives et les contrats régissant les transactions entre les institutions du secteur privé et les entités administratives. Particulièrement concernés à cet

égard sont les projets pour lesquels les organes gouvernementaux adjugent des contrats à des sociétés locales ou étrangères. Tombent aussi sous sa juridiction l'attribution ou le refus de permis destinés à organiser et faciliter les travaux du secteur privé.

La Cour offre en outre aux entreprises une protection dans leurs relations avec les autorités administratives. Il existe des différences fondamentales entre les contrats de marchés publics et les contrats ordinaires entre particuliers ou entités commerciales. Dans un contrat avec l'administration, cette dernière jouit de privilèges extraordinaires qui n'existent pas dans le droit privé. Une entreprise traitant avec l'administration a donc besoin d'un statut procédural spécial pour faire pendant à ces privilèges.

Il faut remarquer que la jurisprudence de la Cour, et les principes sur lesquels elle base ses décisions, ont eu un grand poids pour assurer que les organes administratifs se conforment étroitement à ces paramètres. Ces organes se sont eux-mêmes montrés désireux de mettre volontairement en oeuvre les directives de la Cour, totalement et promptement. De fait, il est fréquent de voir une autorité administrative aller au-devant des réclamations d'un plaideur alors même que sa procédure est encore en cours d'examen, et donc avant que la décision attendue ne l'y oblige.





Les Etudes Notariales



L'intervention des notaires dans la certification des transactions et relations diverses décharge les tribunaux d'une considérable charge de travail.

Les Etudes notariales jouent un rôle essentiel dans la régulation des relations entre parties, et pour entériner leurs droits dans toutes les formes de transactions sociales, mariages, divorces, vérification de veuvage, coûts etc...; également dans les relations commerciales pour clarifier la nature exacte des liens commerciaux et financiers entre personnes et institutions. Le cadre législatif dans lequel travaillent les notaires garantit les droits des parties contractantes sous la législation en vigueur dans le Sultanat. Les Etudes notariales sont indépendantes et existent au nombre de 61 dans tous les gouvernorats du Sultanat.

Les notaires ont signé en 2016 196.254 contrats et documents, y compris des transactions informelles, déclarations de non-mariage ou certificats de divorce ou de veuvage. Sur ce nombre, 141.110 documents, soit 72%, étaient de nature officielle, 43.366 autres, soit

22%, étaient des endossements et des transactions informelles, 9.160, soit 5%, étaient des déclarations de non-mariage, 1.724, soit 1%, des certificats de veuvage, et 894 vérifications de transactions informelles.

Les Commissions de Conciliation

Les commissions de conciliation incarnent la vision inspirée de Sa Majesté le Sultan Qabous, et le gouvernement s'est montré totalement engagé dans ce sens. Désireux de réduire l'impact des disputes entre parties, les gouvernements successifs ont poursuivi des politiques qui valorisent les processus de conciliation dans la société. La longue tradition omanaise de tolérance s'est révélée efficace comme base d'une société harmonieuse. Dans le Sultanat d'aujourd'hui les valeurs de conciliation, de conseil et de tolérance ont été reformulées en un cadre légal



qui intègre ces valeurs islamiques avec les meilleurs aspects d'un système judiciaire moderne.

C'est dans cet esprit qu'ont été fondées les Commissions de Médiation et de Conciliation, par lesquelles la justice est pesée et servie par des personnalités choisies pour leur compétence dans le domaine considéré. La loi sur la Médiation et la Conciliation a été publiée par décret royal No 98/2005, occupant une niche indispensable et modernisée dans le mécanisme de l'administration de la justice.

Dans son article 4 la loi sur la Médiation et la Conciliation spécifie la compétence des Commissions dans la solution des différends civils, commerciaux ou d'état civil.

On compte dans le Sultanat 46 commissions de médiation et de conciliation, qui ont traité 18.934 demandes de conciliation en 2016. Là où les parties étaient présentes, un taux de conciliation de 90% a été obtenu, ce qui confirme de façon éclatante le succès de ce système.

L'Institut Supérieur de Justice



Dotés d'une réputation d'excellence académique, les diplômés de l'Institut Supérieur de Justice aident au processus de développement national et au règne de la loi.

L'Institut Supérieur de Justice a été créé par décret royal No 35/2010 du 11 avril 2010, et son inauguration l'année suivante a marqué un succès important de la Renaissance. Il est un phare qui éclaire le chemin du développement national et le règne de la loi. Il a beaucoup fait pour consolider et répandre le sentiment de légalité et de comment elle doit imprégner tous les aspects de la vie en société pour que les personnes puissent se sentir assurées de leurs droits.

Sa mission consiste à préparer et qualifier des cadres de la justice

qui soient pleinement au fait des développements actuels dans les institutions législatives et judiciaires de la nation. Leur formation dérive de programmes de spécialisation et soutient pleinement la comparaison avec les normes internationales.

Fin 2016 l'institut avait diplômé 159 juges assistants, juges administratifs assistants et membres du ministère public. Cette même année universitaire, l'Institut a supervisé 73 cours de formation distincts, qui se sont adressés à 1.325 participants.



Le ministère public

Le ministère public poursuit sa mission judiciaire dans la société par une succession rapide mais bien

étudiée de démarches en direction d'un développement optimal, tout en exerçant les fonctions qui sont les siennes. Son développement se fait au rythme de l'évolution du Sultanat avec l'adoption des outils et de la technologie d'un état contemporain. Le rôle du ministère public dans la communauté ne

cesse donc de se renforcer, se conformant aux réalités de la vie moderne.

Le Ministère Public conserve le processus d'enquêtes et de police pour le compte du public, usant des meilleures technologies et des meilleurs experts disponibles à tout moment pour l'aider dans son travail. Aujourd'hui, ceci consiste en services électroniques sophistiqués, et en cadres judiciaires et administratifs de haut niveau capables d'examiner les preuves et de préparer des poursuites susceptibles d'aboutir. Cela suppose également une forte proportion de cadres féminins dans le personnel, et d'entretenir des partenariats internes et externes de nature à aider le département dans ses travaux présents et futurs.

Le Ministère Public a donc absolument besoin d'un personnel judiciaire hautement qualifié, et le Département est très strict dans l'exécution de sa politique de recrutement, ne nommant que des personnes capables et pleinement qualifiées.

Les nominations concernent en

priorité les meilleurs diplômés de la Faculté de Charia et de Droit. Avec le temps, ce département a accumulé un vaste corps d'expérience juridique, et confirmé ainsi son statut d'autorité. C'est ainsi, avec un important fonds de dossiers complexes à son crédit, qu'il joue aujourd'hui un rôle central dans tous les aspects des procédures d'enquête et d'action pénale.

Ce département comptait, à la mi-2017, 154 agents en fonctions dans l'ensemble du pays, dont 28 féminins, plus 26 auxiliaires encore en cours de formation. Il compte au total 1.071 agents administratifs, dont 298 à plein temps.

En 2016 la charge de travail du département du Ministère Public a sensiblement diminué, avec 37.972 dossiers traités, soit une baisse de 7,5% par rapport aux 41.072 de l'année précédente.

Par catégories, on relève 3.482 crimes et 34.065 délits et infractions. Parmi ces derniers, 5.737 verdicts ont fait l'objet d'appel. Au total on relève en 2016 38.002 accusés, et 21.075 cas, soit 56% du total de l'année, ont été retenus pour examen. Trente-huit pour cent, ou 14.756 cas, ont été référés à audience, et 1.710, soit 5%, étaient encore en cours d'enquête.

Affaires législatives

Le ministère des Affaires législatives a le rôle crucial de maintenir et de mettre à jour la législation omanaise, au centre de laquelle figure la Loi fondamentale de l'État, promulguée par le décret royal No 101/96 et qui est la référence de base de tous les décrets royaux et lois pris en Oman.

Le décret royal No 14/94 a défini les pouvoirs du ministère des Affaires Législatives dans le développement des lois et règlements en parallèle aux progrès du Sultanat contemporain. Le ministère se coordonne à cet effet avec les ministères et organes administratifs concernés. Il passe en revue les projets de décrets royaux et de réglementation qu'ils lui soumettent préalablement à leur publication à la Gazette Officielle.

Le rôle du ministère ne se borne pas à la préparation des lois et aux procédures de mise en vigueur. Il s'étend aussi à la révision de la législation existante afin de déterminer, en coordination avec les ministères concernés, les ajustements à y apporter. Le ministère émet des opinions légales et publie, quand les circonstances l'exigent, une interprétation officielle des lois, décrets royaux et statuts.

Le ministère des Affaires Législatives émet des opinions légales à la demande des organes administratifs ou des institutions publiques quand un désaccord surgit sur l'interprétation des textes de lois et règlements.

Outre ses fonctions dans les domaines de la législation et des opinions légales, le ministère des Affaires Législatives revoit, préalablement à leur signature, les contrats emportant pour l'État des conséquences financières supérieures à un demi-million de rials omanais. Il étudie

et corrige les projets de traités, conventions et accords internationaux souscrits par le Sultanat, donne son avis sur l'opportunité d'adhérer à de tels accords et conventions existants. Les conventions internationales sont en effet des instruments légaux d'une importance particulière dans la mesure où leurs clauses acquièrent force de loi interne après leur ratification par décret royal, conformément à l'article 76 de la Loi Fondamentale de l'État.

Le ministère exerce les mêmes compétences dans la révision des projets de mémorandums d'entente conclus entre des agences gouvernementales omanaises et des entités étrangères.

Le ministère publie la Gazette officielle, qui énonce la version officielle des décrets, lois, statuts et décisions ministérielles, ainsi que les annonces officielles et tous les éléments dont la loi exige la publication à la Gazette.

Afin de permettre un accès facile à tous intéressés, un volume relié de tous les décrets, lois, commandements royaux et statuts de nature législative pris dans l'année est édité.

D'autres publications, qui reprennent les principes légaux qui sous-tendent les opinions légales, paraissent chaque année; elles contiennent les textes des opinions émises par le ministère, avec en regard les principes sur lesquels elles s'appuient.



Les lois et règlements garantissent les libertés religieuses et intellectuelles pour tous, citoyens ou résidents, et entérinent, comme droits humains fondamentaux, la liberté de culte et d'expression dans les limites de la loi.



La tolérance... un trait bien ancré dans la société omanaise



Tout au long de l'Histoire, Oman a été un centre de communication culturelle et de coexistence, un ethos nourri de ses interactions avec toutes les civilisations du monde navigable. Les navires omanais exploraient intensivement les océans, fréquentant les ports lointains où ils portaient le pavillon de la paix et de l'amitié. Ces anciens Omanais voyageurs personnifiaient le véritable sens de l'entente, de la tolérance et de l'ouverture aux cultures. Leur habileté de navigateurs et de commerçants leur permettait de contribuer largement à répandre l'Islam, à communiquer son message de tolérance et de valeurs humaines aux populations côtières de l'Afrique orientale, de la mer d'Oman et de l'Océan Indien. Ils apportèrent avec eux les valeurs pacifiques de l'Ibadisme dans les ports de la Chine et de l'Asie, où les Omanais étaient respectés pour leur attitude avenante et leur aptitude à admettre aisément les différences d'opinion, de religion, de culture et de civilisation.

La tolérance dont faisaient preuve les Omanais n'était pas une simple aberration historique. C'est une facette bien enracinée du caractère omanais qui demeure aussi vraie aujourd'hui

qu'elle le fut par le passé. Dès que fut conçue la Renaissance moderne, la tolérance fut intégrée parmi ses principes fondamentaux. S'adressant à la nation pour le deuxième National Day, le 18 novembre 1972, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said se référa au nouvel Oman qui émergeait comme "ouvert à la civilisation de ce monde dont nous sommes partie intégrante".

Les lois et règlements institués sous la moderne Renaissance garantissent les libertés religieuses et intellectuelles, et assurent un traitement égal aux citoyens et aux résidents, sachant que l'égalité est un droit humain fondamental et inaliénable. Chacun a le droit de pratiquer librement sa religion et ses rites tant qu'ils ne portent pas préjudice aux autres.

L'article 28 dispose "la liberté de pratiquer les rites religieux selon les usages établis est garantie, tant qu'elle ne nuit pas à l'ordre public ni à la morale." De son côté, la loi omanaise sur le Statut personnel, dans son article 282, garantit aux résidents non-musulmans du Sultanat le droit de disposer à leur guise, dans la mesure où ces dispositions ne sont pas incompatibles avec les traditions omanaises. Il est de notoriété publique

La Grande Mosquée Sultan Qabous mêle l'originalité islamique et la modernité architecturale avec un résultat stupéfiant.



que les autres religions peuvent avoir des lieux de culte où les non-musulmans peuvent pratiquer librement leur religion respective, assurés en cela de la protection de la loi.

Le 9 octobre 2016, le département du Ministère Public a publié une circulaire No 22/2016 qui déclare que "tous les procureurs doivent agir fermement dans les cas de disputes religieuses ou sectaires en raison de l'urgence de la situation, et en conformité avec l'intention du législateur de voir de tels méprisables actes traités comme des crimes".

Dans ce contexte il ne surprendra personne que l'International Religious Freedom Report continue de vanter le rôle du Sultanat dans ses efforts pour consolider les valeurs de dialogue, de tolérance et de modération entre les religions et les cultures, aussi bien en Oman qu'à l'extérieur. Ce rapport, qui est publié chaque année par le Département d'État US sur le statut des libertés religieuses dans le monde, place très haut la législation du Sultanat destinée à protéger la liberté religieuse tant qu'elle ne viole pas l'ordre public ou la bienséance. La discrimination sur la base de l'affiliation religieuse ou la croyance n'est pas tolérée par la loi, pas plus que les attaques contre les valeurs religieuses ou les violations de l'ordre public.

Le Rapport 2016 note l'absence de violations ou discriminations constatées sur la base de l'affiliation religieuse, de foi ou de rite, ce qui inclut l'absence de détenus pour raisons religieuses dans le Sultanat.

Le même rapport note encore que la Loi Fondamentale de l'État omanais identifie l'Islam comme la religion nationale et la Loi islamique comme source de toute législation. Néanmoins il relève que toute discrimination à base religieuse est proscrite, et que les particuliers sont libres de pratiquer leur religion tant que cela ne contrevient pas à la moralité et à l'ordre public.

Mention spéciale est faite de la série d'expositions organisées sous le titre générique "Un message de l'Islam d'Oman", et du fait que ces expositions présentaient l'Islam tel qu'il est pratiqué en Oman comme une religion tolérante et qui insiste sur les dénominateurs communs entre les diverses écoles de pensée islamique et entre l'Islam et les autres religions. Le concept originel de cette série est venu du désir de contrer l'image négative stéréotypée de l'Islam dans les pays occidentaux, et de mettre en exergue la tolérance comme trait de grande valeur dans les relations humaines.

Vers la mi-2017 l'exposition avait été vue par plus de quatre millions et demi de visiteurs sur une centaine de sites de 30 pays.

L'exposition a pour but, par le contact, de promouvoir l'entente et de faire connaître l'expérience du Sultanat en matière de coexistence et de tolérance religieuse. Elle envisage le sujet sous les trois aspects de la tolérance religieuse, de l'entente avec les autres et de la coexistence pacifique. Cette action récente, a reçu l'aide de nombreuses organisations, y compris l'UNESCO, et d'organes religieux partageant le même message de modération et de coexistence entre peuples, cultures et religions. En plus de l'exposition itinérante proprement dite, elle a publié des contenus inspirants sous forme de cartes, et diffusé ses valeurs sur les médias sociaux et les sites internet en de nombreuses langues.

La formule "Faire quelque chose pour la tolérance" indiquait son objectif d'encourager la diffusion d'une culture de tolérance dans les sociétés humaines, et de favoriser l'action individuelle, collective ou institutionnelle comme expression pratique de cet esprit de compassion.

Le choix du slogan vient de la conviction du rôle crucial de la tolérance lorsqu'il s'agit de combler un écart dans des relations tendues, où il convient de rapprocher des points de vue divergents

L'exposition "Le Message de l'Islam d'Oman" a été visitée par plus de quatre millions et demi de visiteurs dans le monde. Au milieu de 2017 cette exposition itinérante s'était arrêtée dans environ 100 stations de 30 pays.



afin de trouver un terrain commun dans une atmosphère de dialogue pacifique.

À ce jour, sept cartes "inspirationnelles" ont été produites, dont la première porte le message: "Nous vous avons fait peuples et tribus pour que vous puissiez (vous) connaître". La seconde est explicite: "J'aime pour les autres ce que j'aime pour moi-même". La troisième, tirée du hadith No 18, et la quatrième continuent sur ce thème: "Conduis-toi bien envers les autres" et "Sois bon avec tes parents". La cinquième carte encourage la loyauté: "Rends ta confiance à ceux qui t'on fait confiance", et la sixième préconise la modération physique avec cet avis: "Tu as des devoirs envers ton corps". La septième carte de la série a un message pour l'âme: "Les êtres les meilleurs sont ceux qui font du bien aux autres", exhortation qui en appelle aux aspirations humaines les plus évoluées – coopération, action partagée pour le bien de tous, et une culture du volontariat.

Le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses nourrit le site internet "Islam in Oman", présenté en huit langues internationales. En outre, il a produit trois documentaires mettant en valeur divers aspects de l'expérience du Sultanat en matière de tolérance et de coexistence,

d'art islamique et de raisonnement religieux.

Dans le cadre de sa politique de mise en valeur de la contribution intellectuelle d'Oman, et plus généralement de son influence culturelle sur la pensée islamique, ainsi qu'en rapport avec son profond intérêt pour les valeurs systémiques qui enrichissent l'expérience humaine de manière globale, le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses publie un périodique intitulé "Tafahum" (Entente), qui s'efforce de réduire les différences entre peuples de croyances diverses et de promouvoir l'appel de l'Islam à la tolérance.

Jusqu'à juillet 2017, 49 numéros de Tafahum ont été publiés, ainsi qu'un livre lui aussi intitulé Tafahum, qui reprend une série d'études scientifiques et philosophiques de valeur historique dans la tradition arabe et islamique.

Faisant la preuve de son intention d'adopter les technologies, et avec la bénédiction de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, le ministère des Wakfs et des Affaires Religieuses a lancé, le 12 juin 2017, "Muscat e-Qur'an", établissant ainsi un précédent unique en édition électronique. Il semble que "Muscat e-Qur'an" ne soit

L'exposition itinérante "Un message de l'Islam d'Oman" présente la tolérance religieuse qui distingue Oman et souligne les dénominateurs communs aux diverses sectes islamiques et entre l'Islam et les autres religions.

"Muscat e-Qur'an", second Coran à être publié en format hors imprimerie, et le premier sous forme électronique, est une réalisation exceptionnelle. Il est reproduit en style Naskh, laissant intacte la complexité de ses structures calligraphiques.



Le "e-Coran de Mascate", que patronne le Sultanat, est une prouesse innovante en édition électronique

que le second Coran édité en format non-imprimé, et le premier sous forme numérisée. Le texte, qui se prête ainsi aux recherches de mots, est reproduit en police Naskh, avec toute la complexité des détails calligraphiques intacte, travail exceptionnel qui assure l'intégrité du Saint Livre sur les plateformes numériques.

Ce Coran en ligne est une source de grande valeur pour tous ceux qui s'intéressent à la langue arabe et à l'esthétique de son écriture. Il est destiné à devenir un pilier de l'enseignement de la calligraphie arabe et un moyen de préserver l'amour de la langue maternelle en un temps où l'arabe se trouve confronté à des menaces diverses dans le monde contemporain.

Ce Coran électronique est le plus récent produit des efforts du ministère des Wakfs et des Affaires Religieuses pour répandre la connaissance du Livre d'Allah. En 2006 il avait publié Mushaf Oman, suivi en 2008 de Al-Mushaf Al-Omani. Oman a une longue tradition au service du Saint Livre, qui remonte aux premiers jours de l'Islam où il avait, un des premiers, embrassé la

Foi avec enthousiasme. Un aspect de cet enthousiasme s'est manifesté par des reproductions successives du Saint Livre, dont les plus notables sont celles de Abdullah bin Bashir al-Sahari en 1157 de l'Hégire, puis des écrivains Khamis bin Sulaiman al-Harithi en 1186 AH et Mas'ud ibn Khalfan al-Riyami en 1249 AH. Ce legs précieux reste comme un témoignage d'une véritable dévotion esthétique envers l'héritage culturel de l'Islam, qui a toujours été celle des Omanais au cours des siècles.

Le ministère des Wakfs et des Affaires religieuses utilise les technologies modernes pour développer ses services et les mettre à la portée de tous. Il travaille aussi à développer et investir ses ressources, donations etc...-mosquées, écoles, associations civiques – de la manière la plus profitable.

Le ministère soutient plus de seize mille mosquées ainsi que 350 écoles coraniques regroupant environ mille cinq cents maîtres. Il a également mis sur pied un programme d'enseignement du Coran à distance sur internet, ainsi qu'une liste de publications et livres religieux de



Les mosquées qui portent le nom de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said et furent construites sur ses deniers personnels témoignent d'une autre facette de la moderne Renaissance qu'il a dirigée, et de sa profonde empathie avec le peuple.



source omanaise, des Corans sur papier et des Corans électroniques.

Outre les chaires universitaires Sultan Qabous instituées dans quelques-unes des plus prestigieuses universités américaines, européennes, asiatiques et australiennes, et qui jouent un grand rôle dans l'étude de la civilisation arabe et islamique et l'approfondissement des bases et du champ du dialogue entre les religions, le Sultanat a créé ou contribué à la création de nombreux centres culturels et de fondations dans le monde, qui ont en commun l'objectif d'instaurer une meilleure entente entre les peuples et les cultures.

Ce sont, par exemple, le Sultan Qaboos Centre de Washington, dont la vocation est l'interaction avec la société américaine, le Centre culturel Libano-omanais de Beyrouth, et le Liqaa International Centre for Dialogue du patriarcat melkite catholique grec d'Antioche et de l'Orient à Beyrouth.

Répondant au souhait de Sa Majesté le Sultan Qabous, et en application de ses instructions, de nombreuses mosquées ont été construites dans tout le Sultanat pour alléger la pression de la population croissante sur les mosquées existantes. D'autres ont été restaurées ou reconstruites, et pourvues des services auxiliaires propres à pourvoir aux besoins des fidèles.

Les nombreuses mosquées qui portent le nom de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, et ont été construites sur ses deniers privés, disent un autre chapitre de l'histoire de la Renaissance moderne qu'il a initiée, et de sa profonde sollicitude pour les gens. La Renaissance croit bon de donner aux fidèles les moyens de pratiquer les rites de leur culte dans un environnement de paix, de tranquillité et de sécurité. Elle raconte le rôle qu'a joué Oman et sa contribution à la civilisation islamique depuis les origines, dont témoignent des chefs-d'œuvre architecturaux imprégnés de l'esprit de l'Islam. Mosquées merveilleuses, marquées de la créativité et de l'harmonie de leur conception et de leur dessin, et

qui expriment par leur beauté sublime l'impact profond de la culture islamique dans le cœur des musulmans

Le Bureau de Son Éminence le Grand Mufti du Sultanat joue un rôle majeur dans la diffusion de la conscience religieuse basée sur une bonne connaissance du Saint Coran et les enseignements de la Sunna du Prophète. Il reçoit chaque année plus de cent-cinquante fatwas touchant tous les domaines de l'activité humaine.

L'Institut des Sciences de la Charia est une institution dont la mission est de faire valider les nobles valeurs de l'Islam, la tolérance, l'amour et la compassion mutuelle dans la société. Son idéal est un monde où la liberté des échanges culturels serait pleinement acceptée, et où les différences seraient célébrées.

Au travers de ses programmes d'études, l'Institut produit des experts qualifiés en Droit islamique, en études islamiques et leurs compétences dérivées. Il a recours à tous les moyens disponibles à tout moment, et donc à la technologie, au service de ses objectifs, y compris l'enseignement à distance. Ce recours s'est avéré être une application particulièrement efficace de la technologie, qui permet de livrer des contenus à l'audience la plus large. Il s'est appuyé sur un service d'enseignement innovant pour stimuler un climat de recherche universitaire sérieuse.

Le programme d'enseignement à distance permet aux étudiants familiers de l'enseignement à distance de poursuivre leurs études de l'intérieur comme de l'extérieur du Sultanat. Ils y trouveront un Bachelor Degree en études islamiques, en jurisprudence et en fondamentaux, ainsi que des diplômes dans les diverses disciplines des sciences islamiques.

On a noté en 2016/2017 1.592 admissions à la quatrième année du programme, provenant tant du Sultanat que de divers pays et sites arabes et islamiques à l'étranger.



“...Nous avons suivi de près les
travaux du Conseil d’Oman dans ses deux
composantes, le Majlis al Shura (Conseil consultatif) et le
Majlis al Dawla (Conseil d’État), et nous apprécions les efforts
qu’il a fait durant ses premières législatures. Sa contribution
a eu un effet tangible sur le processus général de
développement, ce qui amènera plus encore
de croissance et de progrès.”

Qabous bin Said

(Inauguration du 6ème terme du Conseil d’Oman, 2015)

Le Conseil d'Oman



La Shura

Le nouvel immeuble du Conseil d'Oman est un fier témoin des succès de la moderne Renaissance.



un partenariat basé sur la tradition et sur des valeurs

La marche du Sultanat vers la shura, telle que représentée aujourd'hui par le Conseil d'Oman, a comporté de nombreuses étapes dont chacune la rapprochait un peu plus de la pratique démocratique. Le cheminement fut d'abord amorcé dans la seconde décennie du processus de Renaissance lancé et guidé depuis 1970 jusqu'à aujourd'hui par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Vint d'abord le Conseil Consultatif d'Etat, créé dès 1981, suivi, une décennie plus tard, en 1991, par le Conseil Consultatif. Le processus de shura s'est poursuivi sans interruption pour atteindre son

format actuel: un système bicaméral comportant un Conseil d'Etat nommé et le Conseil Consultatif élu. Les deux chambres forment le Conseil d'Oman, au sein duquel chacune possède sa personnalité légale propre et son autonomie financière et administrative.

L'article 9 de la Loi Fondamentale de l'État définit les valeurs universelles qui sont au cœur du système de gouvernance du Sultanat: ce sont la justice, la consultation, l'égalité et le droit des citoyens de participer aux affaires publiques. L'article 59 pose en principe fondamental le règne de la Loi,

Le Conseil d'Oman comprend le Conseil d'État, dont les membres sont nommés par Sa Majesté en raison de leur unique expertise, et le Conseil Consultatif (Shura) dont les membres sont élus au suffrage public.



et l'article 10 énonce les principes qui doivent régir l'élaboration des politiques dans le Sultanat. Les bases d'une vraie shura, ou consultation, doivent être enracinées dans les valeurs dérivées de la tradition et l'identité islamique du pays, valeurs qui respectent l'Histoire, tout en s'appuyant sur les outils modernes pour résulter en un système d'administration garantissant justice, paix et égalité de tous, et qui assure le respect de l'ordre public et le souci de l'intérêt supérieur de la nation.

Le décret royal No 39/2011 du 12 mars 2011 a dévolu au Conseil d'Oman des

pouvoirs législatifs et de supervision qui élargissent sa capacité d'exprimer les attentes des citoyens et de les impliquer plus avant dans les mécanismes de prise de décisions. Ce fut un pas important dans la pratique démocratique, qui, en renforçant les pouvoirs des communautés, renforçait du même coup la phase consultative des prises de décisions, marque distinctive de la préférence historique d'Oman pour ce mode de gouvernance. Ce décret était accompagné de plusieurs mesures qui, mises ensemble, renforcent l'indépendance du pouvoir judiciaire et du ministère public.

Le Conseil d'Oman (Majlis Oman)



Le Conseil d'État est une ressource essentielle qui contribue aux buts de développement équilibré du Sultanat.

Le Conseil d'Oman (Majlis Oman) est formé du Conseil d'État (Majlis al Dawla), dont les membres sont nommés par Sa Majesté le Sultan parmi les citoyens omanais possédant le plus haut niveau d'expertise, et du Conseil consultatif (Majlis al Shura), dont les membres sont élus par le public. Il se réunit à la demande de Sa Majesté le Sultan pour étudier les sujets que Sa Majesté lui soumet.

Le décret royal No 99/2011 publié le 19 octobre 2011 et amendement certaines dispositions de la Loi Fondamentale de l'État pose les principes du fonctionnement et se réfère clairement à l'intention d'élargir les pouvoirs du Conseil d'Oman tels que présentés dans le décret royal No 39/2011.

Afin de stimuler un partenariat et une coopération plus effectifs entre le Conseil d'État et le Conseil Consultatif dans leurs travaux conjoints, un centre de formation spécial pour le Conseil a été inauguré le 19 mai 2016.

La mission de ce centre est d'aider les honorables membres des deux conseils d'État et Consultatif dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et de contrôle. Il dispensera aussi des cours de rafraîchissement et autres aux personnels pour améliorer et régulariser les procédures de travail. Il a déjà organisé de nombreux stages et programmes de formation sur divers sujets à l'intention des membres des deux chambres.





Le Conseil d'État et le Conseil Consultatif sont les fondements de l'État institutionnel, dont les principes fondateurs furent élaborés par Sa Majesté le Sultan.



Le Conseil d'État



une contribution active aux initiatives de politique nationale



Le Conseil d'État a un rôle central dans la réalisation des grands objectifs du développement national et dans l'avancement de la société omanaise. Ses distingués membres apportent leur expertise indispensable dans l'exercice de leurs fonctions législatives et de supervision.

Le Conseil travaille en conjonction avec le Conseil Consultatif pour former un puissant volet de l'appareil des institutions

de l'État tel qu'il a été conçu et institué par Sa Majesté le Sultan Qabous.

En définissant le rôle du Conseil d'État, Sa Majesté a voulu créer un élément de démocratie susceptible de présider aux réalisations de la nation, de valider les principes au nom desquels elles ont été accomplies et au nom desquels un système de shura basé sur la tradition et la Foi puisse évoluer dans un contexte contemporain.





Pour sa sixième législature le Conseil d'État compte 14 membres féminins, représentant 17% du total.



Composition du Conseil d'État



Le Bureau du Conseil d'État supervise l'activité du Conseil d'État et de ses divers comités, et l'assiste dans l'exercice de ses responsabilités.



Le Conseil d'État comprend, outre le président, les membres du Conseil, dont le nombre ne peut excéder celui des membres du Conseil consultatif, et qui sont nommés par Sa Majesté le Sultan parmi les anciens ministres et sous-secrétaires ou personnes de rang équivalent, ainsi que parmi les anciens ambassadeurs, anciens juges, dignitaires et hautes personnalités issues des mondes de la science, de la littérature, de la culture, des affaires et de l'enseignement, en plus de personnalités ayant rendu d'éminents services à la nation ou d'autres que Sa

Majesté juge bon de nommer.

Le 8 novembre 2015, Sa Majesté le Sultan Qabous a émis un décret royal No 47/2015 nommant les membres du Conseil pour son sixième terme. Le Conseil compte, outre le président, 84 membres dont 61 nouvellement nommés, et vingt-trois reconduits de la précédente session.

On compte parmi les nouveaux membres 14 femmes, lesquelles constituent par ailleurs 17% de l'effectif total du Conseil.



Fonctions du Conseil



L'article 58 du décret royal No 99/2011 sur les prérogatives du Conseil d'Oman définit les prérogatives du Conseil d'État lui permettant d'assurer ses fonctions.

1

adoption ou amendement des projets de lois qui lui sont soumis par le Conseil des Ministres

2

propositions de lois nouvelles

3

examen et recommandations concernant les projets de développement, et examen et recommandations concernant le Budget annuel de l'État qui lui est soumis par le Conseil des Ministres

4

Il est aussi destinataire du rapport annuel de l'Institution d'Audit financier et administratif de l'État.

La Loi Fondamentale de l'État définit les mécanismes des débats et de l'adoption des lois qui lui sont soumises et portant sur des sujets d'importance nationale ou locale. Le

Conseil fait effectuer des études et propose des solutions concernant le développement en général ou des problèmes particuliers de nature économique et sociale.

La deuxième session annuelle du sixième terme du Conseil d'État (2015-2019) a été particulièrement active, examinant des propositions et des stratégies d'importance majeure et les conduisant à une conclusion favorable.

Les sessions du Conseil d'État

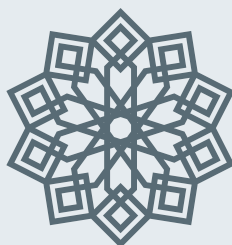


Le Conseil d'État est un pilier de l'état institutionnel et exerce des fonctions essentielles, tant législatives que de contrôle

Le Conseil est nommé pour un terme de quatre ans consistant en quatre sessions annuelles. La durée de chaque session ne peut être inférieure à huit mois à partir de la session annuelle inaugurale du Conseil d'Oman.

Le Conseil se réunit à intervalles réguliers,

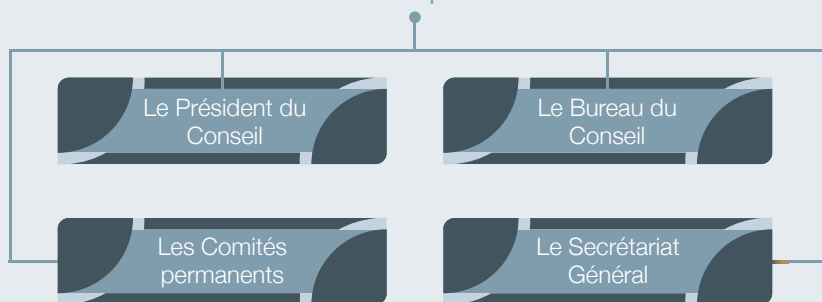
déterminés par le Bureau du Conseil en fonction des sujets ou des projets de lois qui lui sont soumis; ou bien sur proposition des Comités permanents sur les problèmes sanctionnés par le Bureau. Le président du Conseil d'État peut aussi convoquer des sessions extraordinaires si nécessaire.



Structure du Conseil d'État



Le Conseil d'État comprend outre:



Le Président du Conseil

Le président du Conseil d'État supervise les travaux du Conseil, s'assure que ses actions sont compatibles avec la loi du pays et avec les statuts du Conseil. Il est assisté de deux vice-présidents directement élus à bulletin secret et à la majorité absolue des membres au début de la première session du mandat.

Le Bureau du Conseil

Le bureau du Conseil d'État prépare l'agenda et décide des séances, des travaux confiés aux comités et du règlement intérieur coordonnant leurs activités. Il assiste les membres et les comités permanents dans leur travail, édicte les règles organisant la gestion de leurs tâches et leur coordination en accord avec le règlement.

Les Comités permanents

Les comités permanents : Pour son actuel sixième terme (2015-2019), le Conseil a constitué cinq comités permanents, soit les comités Législatif, Économique, Social, comité de l'Éducation et de la Recherche, et comité de la Culture, de l'Information et du Tourisme.

Ces comités sont formés de membres du Conseil désignés par le bureau du Conseil au début de chaque session. Leur rôle est d'étudier les projets de lois qui leur sont soumis, ainsi que les sujets spécifiques relevant de leurs attributions.

Le Secrétariat Général

Le secrétariat général comprend le secrétaire-général lui-même, nommé par décret royal. Il est secondé par un certain nombre d'adjoints et d'employés issus de divers départements. Il assiste le conseil et ses organismes affiliés dans leur mission collective en accord avec le mandat du Bureau du Conseil.

Le Secrétariat général comprend quatre Secrétariats généraux adjoints: pour les Sessions et les Affaires des comités, pour l'Information et la Recherche, les Affaires administratives et financières, et les Médias et Relations Publiques.



Des réunions
périodiques du Conseil
d'État et du Conseil de
la Shura permettent une
bonne harmonisation
de leurs rôles respectifs,
dans l'intérêt public.

La seconde session annuelle de la sixième législature du Conseil d'État (2015-2019) fut particulièrement productive par le nombre des tâches menées à bien.

Le Conseil s'est réuni en session ordinaire à neuf reprises entre le début de la seconde session annuelle et la fin mai 2017, séances au cours desquelles elle a examiné tout une série de lois et propositions de lois que lui avait soumis le gouvernement, et des études décidées par le Conseil lui-même. Il a notamment, au terme de débats intenses, voté le Budget Général de l'État pour l'année fiscale 2017.

Il a aussi adopté cinq pièces maîtresses de législation: la loi sur

le Patrimoine culturel, la loi sur les Marques des états du CCG, la loi sur l'Organisation et la Protection des sites d'Aflaj et la loi sur la liste du Patrimoine de l'Humanité, ainsi que l'examen et l'adoption du rapport du Comité conjoint des Conseils d'État et Consultatif sur les amendements à la loi sur le Bien-être Animal et à celle sur la Profession de vétérinaire.

En outre, il a terminé et présenté six études: l'examen des mécanismes d'avancement du rôle des associations féminines, les réalités du tourisme dans le Sultanat, les obstacles au développement du secteur privé et du marché du travail, une revue de l'état actuel de l'enseignement supérieur dans le pays, une étude des moyens de développer le marché



Dans le cadre de leur mandat de coopération bilatérale, les Conseils d'État et Consultatif tiennent périodiquement des séances conjointes pour échanger des vues sur les questions qui font avancer une coordination plus étroite entre les deux chambres législatives.



des capitaux et le secteur bancaire, et enfin une enquête sur les pratiques de promotion de la santé.

La seconde session a assisté à des présentations de quatre distingués invités sur les développements dans leurs domaines respectifs de compétence. Le ministre de l'Agriculture et des Pêches a fait un discours à la chambre sur la stratégie de son ministère en matière de sécurité alimentaire. Autres invités ont été des officiels du Centre National de Statistique et de l'Information et de l'Omani Authority for Partnership for development (OAPFD) qui ont présenté les progrès de leurs activités présentes et à venir.

Au cours de ses neuf séances de la seconde session jusqu'à fin mai 2017, le Conseil a eu des échanges de vues avec des représentants de ses propres Comités permanents et d'autres agences sur des rapports concernant des projets de lois ou des décisions politiques à venir.

Tout en exerçant séparément leurs missions, le Conseil d'État et le Conseil Consultatif font preuve d'une saine collaboration sur les questions d'intérêt national ou public. En certaines occasions ont lieu des sessions conjointes entre les deux chambres, sessions marquées par des débats vifs mais sans acrimonie sur les problèmes d'intérêt public.

Les Comités Permanents du Conseil et leurs groupes de travail se sont réunis à 64 reprises au cours de la même période, dans certains cas pour entendre des experts des domaines relevant de leurs mandats respectifs.

Les membres du Conseil, ainsi que

des groupements représentatifs ont régulièrement des échanges avec leurs pairs à l'étranger, échangeant des visites et dialoguant dans un esprit de coopération parlementaire

Dans cet esprit toujours, le Conseil d'État se fait représenter à divers forums parlementaires régionaux ou mondiaux. Le Sultanat est, en effet, membre assidu de ces associations. C'est ainsi que le conseiller d'État Musallam bin Ali al Maashani a été élu vice -Président du Parlement Arabe à la session procédurale qu'a tenu ce parlement à son siège au Caire en décembre 2016. Son mandat de vice-Président court jusqu'à la fin de la première session de la seconde législature de ce parlement.

De son côté le conseiller d'État et ancien Secrétaire Général du Conseil Consultatif Abdul Qader bin Salem Al-Zahab a reçu l'Arab Parliamentary Excellence Award pour ses services en tant que Secrétaire Général du Parlement. La cérémonie de remise a eu lieu en marge de la 24ème conférence de l'Union Parlementaire arabe à Rabat, au Maroc, en mars 2017.

Le Dr Raya bint Salem Al-Mantheriya, conseillère d'État, a été élue au comité exécutif du Forum des jeunes Parlementaires de l'Union Inter-Parlementaire, à sa 136ème session qui s'est tenue au Bangladesh en avril 2017.

Ces diverses distinctions soulignent à quel point l'expérience de la shura du Sultanat a atteint un niveau d'authenticité qui la qualifie parmi les expériences parlementaires les plus dans le monde.



Le Conseil de la Shura est soumis en permanence à une rationalisation de ses pouvoirs législatifs et de contrôle, ce qui augmente son poids dans l'exercice de ses devoirs parlementaires.



Le Conseil consultatif (Majlis al Shura) a été créé par le décret royal No 94/91 le 12 novembre 1991, au moment où la Renaissance moderne entrait dans sa troisième décennie. Il était bien dans la mission de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd de "poser les fondations d'une véritable shura démocratique enracinée dans les traditions du pays et les valeurs de la Foi islamique, et qui valorise le legs d'une fière histoire tout en usant des outils du monde moderne."

Le Conseil Consultatif possède sa propre personnalité légale et son autonomie administrative et financière. Il est basé dans le gouvernorat de Mascate. Il est entré dans une nouvelle phase de sa compétence nationale avec les pouvoirs législatifs accrus que confère au Conseil d'Oman le décret royal 99/2011. Ce décret a en effet renforcé les travaux parlementaires, élevant le niveau de fonctionnement démocratique et de transparence,

facteurs qui déterminent le succès des stratégies et la tendance vers une participation toujours plus grande des citoyens à la prise des décisions.

Nantis du pouvoir d'interroger tous les officiels du gouvernement responsables de l'administration des affaires publiques, les membres du Conseil peuvent désormais questionner, le cas échéant, tout ministre sur les cas de violation de la loi ou d'abus de pouvoir. Le résultat de ces discussions peut alors être porté à l'attention de Sa Majesté le Sultan. Les hauts fonctionnaires ont aussi l'obligation d'informer chaque année le Conseil Consultatif sur le progrès des travaux menés par leur ministère, et le Conseil peut les inviter à fournir plus de détails sur les domaines de leur juridiction pour nourrir les débats de la Chambre. Par ailleurs l'institution d'Audit financier et administratif de l'État fait parvenir à chacune des deux chambres un



Le Conseil Consultatif fonctionne à partir d'une nouvelle plateforme d'action nationale en vertu des nouveaux pouvoirs qui ont été ajoutés aux fonctions et prérogatives du Conseil d'Oman par le décret royal No 99/2011.



exemplaire de son rapport annuel. Le Conseil Consultatif passe en revue tous les projets de lois, les plans de développement et les projets d'accords de nature économique ou sociale que le gouvernement entend conclure ou entériner, de sorte que son point de vue puisse intervenir avant leur soumission au Conseil des Ministres.

Le Conseil Consultatif est habilité à proposer des lois et à faire toute recommandation au gouvernement, et à participer à l'élaboration du plan quinquennal de développement. Le président du Conseil est de facto membre de la Commission Suprême du Plan quinquennal, qui définit les grands paramètres du plan et assure la surveillance de sa mise en oeuvre. Le Conseil discute les éléments du plan, comme il le fait du budget, en présence du ministre concerné, lequel sera appelé à répondre aux questions de la chambre avant que n'intervienne

le feu vert de la publication du décret royal.

Le Conseil travaille de la même façon sur les propositions qui lui sont référées par Sa Majesté le Sultan Qabous ou par le Conseil des ministres. Il retournera ces propositions, accompagnées de ses recommandations et suggestions, à l'organe qui les lui avait soumises. Le président doit aussi soumettre à Sa Majesté le Sultan un rapport annuel des activités de la chambre tout au long de la session.

Depuis son origine, le Conseil Consultatif, motivé par de hautes ambitions, a exercé son rôle de législateur et de contrôleur au maximum de ses prérogatives. Il s'est toujours efforcé de renforcer ses liens avec le grand public, et son succès à cet égard est particulièrement clair dans les résultats qu'il a déjà obtenus dans tout le territoire national au cours de sa législature 2015-2019.



Les sessions du Conseil Consultatif



Le terme du Conseil Consultatif est de quatre ans à compter de l'annonce officielle des résultats des élections, et s'étend jusqu'au 30 septembre de la quatrième année du terme

Structure du Conseil Consultatif

Le Conseil consultatif exerce ses prérogatives au travers de ses quatre organes, qui sont le président, le bureau du Conseil, les comités permanents et le Secrétariat général.

Le Comité de la Santé est un des plus actifs du Conseil de la Shura.

Le Président du Conseil

Le président supervise les travaux du Conseil, gère les séances, le représente dans ses rapports avec les autres organes et parle en son nom. Il peut convoquer des sessions extraordinaires si nécessaire. Lui-même et ses deux vice-présidents sont élus au cours d'une séance extraordinaire réunie par Sa Majesté selon l'article 58 de la Loi fondamentale de l'État.



Le Bureau du Conseil

Le bureau du Conseil prépare l'agenda et décide des séances en fonction des travaux confiés aux comités et des sujets qui leur sont soumis. Il gère les affaires courantes du Conseil dans l'intervalle entre les sessions.

En date du 27 juin le Conseil Consultatif avait tenu au total 18 réunions hebdomadaires pour ses travaux ordinaires et l'examen des problèmes soumis par les organes du gouvernement. Il a traité 107 questions parlementaires ainsi que 34 requêtes d'information et 22 pétitions. Il a aussi étudié les réponses faites par les ministres aux requêtes qu'il leur avait formulées.

Les Comités permanents

Lors de la séance inaugurale de la première session annuelle de son huitième terme, le Conseil a adopté la formation des principaux comités permanents comme suit : Comité Législatif et Légal, Économie et Finances, Santé et Environnement, Enseignement et Recherche Scientifique, Développement social et Services, Jeunesse et Ressources humaines, Sécurité alimentaire et Eau, et Information et Culture.

Les comités permanents tiennent des séances, réunions et ateliers où ils se penchent sur des questions intéressant la communauté sur la base des études qu'ils ont fait effectuer et des observations et recommandations qui en résultent. La conjonction de ces travaux d'experts et des débats valorise les projets des secteurs public et privé, toujours dans l'optique de résoudre les problèmes de manière durable.

Le Secrétariat Général

Le secrétariat général comprend le secrétaire-général lui-même, nommé par décret royal, et un certain nombre d'employés et de spécialistes. Le secrétariat-général assiste le Conseil consultatif et ses organes dans l'exercice de leurs responsabilités et facilite toutes les procédures organisationnelles et administratives. Il joue un rôle primordial dans le succès des travaux du Conseil. Celui-ci a élaboré sa propre structure organisationnelle et son règlement interne dans un but de meilleure efficacité de ses travaux.



Durant la seconde session annuelle de sa huitième législature le Conseil a reçu plusieurs des principaux ministres pour se faire expliquer leurs objectifs respectifs. Photo : le ministre de l'Enseignement Supérieur.



Le Conseil consultatif exerce ses pouvoirs et prérogatives selon les méthodes parlementaires généralement admises. Ses pouvoirs législatifs et réglementaires ont été accrus avec l'amendement de la Loi fondamentale de l'État et le Conseil d'Oman a été doté de pouvoirs de supervision qui augmentent la capacité de la Shura de jouer un plus grand rôle dans les prises de décisions et de mieux exprimer les souhaits des électeurs. Le Conseil surveille le fonctionnement des agences gouvernementales et se familiarise avec les politiques, plans et programmes pour s'assurer de leur mise en œuvre selon les meilleures pratiques.

La seconde session du huitième terme du Conseil (2016-2017) a été

bien employée sur tous les fronts, portant sur les travaux ordinaires, les nouvelles propositions de lois, les participations et les visites parlementaires. Vingt sessions de travaux ordinaires de législation et de supervision ont eu lieu.

Les sessions législatives sont convoquées pour débattre des propositions de lois ou des modifications à apporter à la législation existante, tous sujets émanant aussi bien du gouvernement que de la chambre elle-même. L'agenda de ces sessions régulières englobe l'examen des accords internationaux entre le Sultanat et les autres pays, ou l'étude des rapports des comités permanents ou de leurs groupes de travail. Elles prennent acte des réponses des ministres aux questions posées par la chambre.



Durant la seconde session de son huitième terme, le Conseil Consultatif a engagé de multiples actions, programmes, participations et échanges parlementaires, son activité la plus importante étant la conclusion favorable de 20 sessions ordinaires législatives et de contrôle.



On y traite aussi fréquemment de questions procédurales, des outils de procédures à la disposition des membres pour enregistrer les questions parlementaires, les demandes d'éclaircissement ou de débats, les pétitions et autres, le tout dans l'esprit de rationaliser le travail du Conseil dans l'intérêt du public et de faciliter l'interaction avec le gouvernement.

Les sessions de supervision supposent la présence des ministres appelés par la chambre à préciser leurs politiques spécifiques. Le ministre est alors questionné instamment sur les détails de sa politique concernant les électeurs, ou bien entend les suggestions de nature à améliorer en quantité comme en qualité les services des agences gouvernementales au public.

La ministre de l'Enseignement Supérieur, le Dr Rawiyah Al Busaidiyah a pris part à une séance de la seconde session du Conseil concernant divers problèmes résultant du travail de son ministère l'année précédente. La ministre a décrit pour les membres de la chambre les grandes lignes des stratégies qui guident la politique de l'enseignement supérieur dans le Sultanat dans le cadre du plan de cinq ans en cours. Elle a ensuite répondu aux questions des membres sur les collèges de Sciences Appliquées, sur le troisième niveau d'enseignement public et privé, et sur l'état actuel du logement des étudiants des institutions de l'enseignement supérieur dépendant du ministère.



Dans le contexte d'un débat sur l'action du gouvernement, le Conseil a invité le ministre de la Main-d'Oeuvre, Sheikh Abdullah bin Nasser bin Abdullah Al Bakri à prononcer une allocution dans laquelle il adécrit les quatre principales motivations de la politique de son ministère. Le premier souci est d'assurer la mobilité de la main-d'oeuvre dans le secteur privé (2010-2016) et son impact sur le recrutement de la main-d'oeuvre nationale. La sélection électronique désormais mise en oeuvre s'avère extrêmement utile à cet égard, et un avantage pour les demandeurs d'emploi. Le personnel expatrié a des besoins spécifiques qui nécessitent d'être contrôlés, de même que le statut et les progrès des institutions qui influent sur les tendances toujours mouvantes et les difficultés du secteur de l'emploi.

Le deuxième souci du ministère est celui du bien-être au travail et des systèmes d'inspection existants, ainsi, plus largement, que la législation du travail qui aurait besoin d'une mise à jour. La troisième préoccupation est celle de l'enseignement technique et de la formation, y compris la contribution des institutions privées à cet égard. Enfin, le ministre retraça les avancées enregistrées par son département grâce à la connectivité électronique et à la transition vers le gouvernement en ligne.

Au cours de sa troisième session le Conseil a entendu le ministre des Affaires Sportives, Sheikh Saad bin Mohamed bin Said al Mardhouf al Sa'adi, qui a parlé des travaux de son ministère. Au centre de sa politique figure l'Oman Sports Strategy, tout entière orientée vers la réalisation de

sa vision d'une "société du sport". Le gros de cette stratégie consiste en une campagne de promotion de la santé et de la bonne forme générale dans la société, à la fois pour ses avantages évidents et comme plateforme pour encourager les performances des sportifs individuels ou en équipes. Le sport a un rôle à la fois direct et indirect, engendrant le dynamisme dans tous les aspects du développement de la communauté.

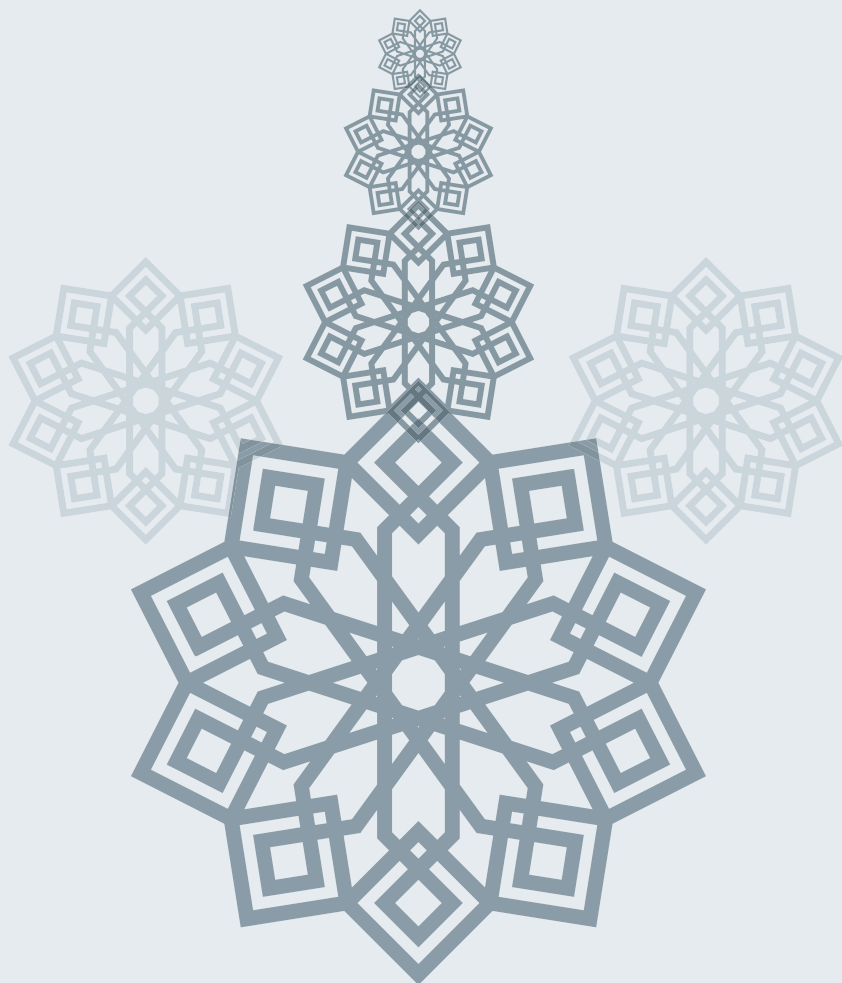
Le ministre a également résumé les traits principaux de la législation du sport dans son état actuel, et il a évoqué des sujets concernant les diverses associations sportives, l'état des installations destinées aux personnes handicapées, et les programmes pour les jeunes dans les clubs, toutes choses qui ont été ensuite débattues par la chambre.

Lors de ses 15ème et 16ème séances, le Conseil Consultatif a questionné le ministre de l'Agriculture et des Pêches, le Dr Fuad bin Jaafar al Sajwani, qui, dans un discours en sept points, a retracé les performances des secteurs de l'agriculture et de la pêche. Sur la pêche, le ministre a noté que l'aquaculture était vouée à devenir une tendance majeure. Il a ensuite parlé des infrastructures, ports et installations de traitement, activité et sites de débarquement par gouvernorats et wilayats. Il a mentionné la préférence marquée de son ministère pour un partenariat accru avec le secteur privé, et passé en revue l'état de la commercialisation du poisson dans et hors du Sultanat, et les mesures actuelles de contrôle de la surpêche et de l'épuisement des stocks.

Le Conseil a également reçu le ministre du Logement, Sheikh Saif al Shabibi, qui a orienté son discours en cinq points sur la stratégie d'aménagement et de préparation des terrains aux diverses sortes d'usages, et leur mode de distribution aux bénéficiaires, sur l'octroi des prêts au logement et l'assistance au public, et la construction de logements sociaux pour certains groupes ciblés.

Le Conseil Consultatif a pris part à des réunions périodiques et conférences intéressant les parlements et conseils

législatifs des pays arabes et du Golfe et d'autres plus lointains. Dans ces réunions les représentants du Conseil ont eu des échanges de vues avec leurs collègues étrangers sur la nature de leurs mandats respectifs, et leur évolution face aux développements sur la scène internationale. Les représentants du Conseil Consultatif d'Oman se sont montrés actifs dans les groupements parlementaires arabes et internationaux. Le Conseil est membre de plus de vingt groupements d'amitié parlementaire du monde entier.





“Alors que les médias jouent un rôle
de plus en plus important aujourd’hui dans
la vie des sociétés et des peuples, il est aussi essentiel de
prendre les mesures propres à améliorer les médias afin qu’ils
puissent mener à bien leur mission de développer le potentiel
de notre peuple, de lui faire bien saisir son rôle central dans
la construction de la nation, et aussi de contribuer à
renforcer ses liens d’amitié et de coopération avec
la famille mondiale...”

Qabous bin Said

(20ème National Day, 1990)

Les Médias Omanais





Les normes éthiques qui ont modelé et défini les médias en Oman sont héritées des mêmes valeurs qui sous-tendent sa politique étrangère: vérité, équilibre et clarté dans la présentation et l'analyse des faits. Le sensationnalisme n'a pas de place en reportage, pas plus que la distortion. En conséquence le journalisme, dont la réputation a souvent été ternie par ces deux maux ces derniers temps, a conservé le respect de la part du public.

L'éthos du reportage honnête a été établi dès les premiers jours de la Renaissance moderne. Le quatrième pouvoir prend au sérieux sa mission, et se contente de sa tâche de refléter les expressions les plus évoluées de la citoyenneté. La presse et les médias audiovisuels ont eu un rôle éducatif de promotion de la responsabilité individuelle, de l'identité sociale et nationale, et du désir de prendre part au mouvement de développement. Dans leurs meilleurs moments les médias peuvent élever le niveau de culture d'une société. En Oman, ils ont servi à la fois d'éducateur et de narrateur à mesure que se déroulait la Renaissance, expliquant le processus à un public peu habitué à être aussi bien informé. On peut dire aujourd'hui qu'ils ont bien fait leur travail, et le pays peut se glorifier d'avoir essuyé des événements sismiques sur le plan régional et international, sans avoir à aucun moment perdu son cap.

L'approche des médias omanais dans leur relation des affaires extérieures respecte les principes de la politique étrangère du Sultanat, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, de coexistence pacifique, de bon voisinage, de franchise dans les rapports, de respect de la souveraineté nationale et de la promotion de la justice dans les forums internationaux. Ce sont les principes posés par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Saïd dès 1970 et qui allaient devenir la base immuable de toutes les interactions

d'Oman, lui gagnant le respect de tous en de nombreuses circonstances et dans toutes les parties du monde.

Sa Majesté a bien reconnu l'aide des médias au projet de Renaissance, spécialement dans sa phase initiale. Il a parlé des médias comme d'un "miroir qui reflète ce qui se produit dans le pays", et jugé les médias omanais "sincères et honnêtes vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres".

"Chez nous comme à l'étranger, il est nécessaire de répandre la vérité, de disposer d'un reportage honnête, de communiquer une image juste de ce qui se passe dans notre cher Oman, de ses avancées déjà importantes et des grandes aspirations de notre peuple. C'est cela que nous voulons voir diffuser dans les foyers, sans sensationnalisme ni enjolivement. Nous voulons nous connaître nous-mêmes, et que le monde nous connaisse comme nous sommes. Il nous paraît très important que les Omanais, particulièrement, soient bien conscients des triomphes qu'ils ont remportés par leur résolution et leur volonté, et par leur coopération avec le gouvernement. Les médias omanais sont avant tout un moyen de communication dynamique qui trouve son support dans les succès-mêmes qu'il constate dans son propre pays".

Aux termes du mandat qui lui a été confié par le décret royal No 35/2009, le ministère de l'Information a la responsabilité d'établir et de superviser les réseaux médiatiques du Sultanat. Sa politique faite de supervision étroite et de formation a permis de placer haut la barre de la qualité des médias, de sorte que toutes les branches des médias omanais ont pu atteindre un niveau de sophistication capable d'articuler l'actualité du Sultanat comme les événements mondiaux de la manière la plus convaincante, dans le pays comme à l'extérieur.





Les normes éthiques qui caractérisent et définissent les médias dans le Sultanat dérivent des mêmes valeurs qui informent sa politique étrangère, et incluent donc la non-interférence dans les affaires intérieures des autres et la coexistence pacifique.



Un décret royal No 45/2015 publié le 2 novembre 2015 a approuvé la structure organisationnelle du ministère de l'Information dans le contexte des tendances en cours d'évolution dans les médias. Certaines des compétences assignées au ministère par le décret royal No35/2009 ont été activées, et une Direction Générale des Médias Électroniques mise sur pied au vu de la montée en puissance des médias numériques et de son importance pour les objectifs futurs du ministère.

Cette Direction Générale a vu le jour en 2016 et s'est mise en devoir de construire une structure administrative, recrutant un personnel qualifié et élaborant des politiques éditoriales à l'intention des divers portails médiatiques avec qui elle va travailler. Les principaux de ces portails étant le site web bilingue arabe-anglais du ministère et les pages du ministère sur les réseaux sociaux.

En 2017 le ministère a entrepris une refonte complète de son site pour en faire un portail d'information multilingue qui reflètera dûment les progrès gigantesques du Sultanat du temps de Sa Majesté le Sultan Qabous. La première phase, mise en service au quatrième trimestre de cette année, a rendu le site accessible en trois langues:

arabe, anglais et français. La phase trois, qui verra le jour en 2018, ajoutera trois autres langues.

Les travaux sur les contenus visuels et numériques du ministère sur les réseaux sociaux se poursuivent, et ont déjà fidélisé un auditoire important.

Gouvernement et citoyens

L'établissement d'un Omani Centre for Community Media, ou Centre Omanais des Médias Communautaires, affilié à la Direction Générale des Médias Électroniques, est un composant important dans la transition vers une politique efficace de la communication. Sa mission est de livrer des informations détaillées, et de susciter des relations constructives entre institutions et usagers au travers de l'agence des réseaux sociaux et des plateformes numériques.

Ce Centre suit et analyse les contenus de tous les réseaux numériques, et introduit les métadonnées recueillies dans les comptes-rendus de recherche scientifique ou de méthodologie et de statistiques. Les résultats sont finalement utiles aux autorités de l'État concernées dans divers aspects de leurs travaux ou de la rationalisation de leur fonctionnement.

Les médias omanais ont pour mandat de donner au public un compte-rendu honnête de la marche du développement national en temps réel.



Projets concernant les Médias



L'approche proactive de la délivrance du message médiatique

Le ministère de l'Information participe régulièrement aux plus importantes foires internationales du livre dans le monde arabe et au-delà. Ces forums sont en effet d'excellentes opportunités de faire connaître au loin le nom du Sultanat et de valider l'effort national de développement chez soi; de communiquer avec les autres nations; de mettre en exergue les contributions culturelles d'Oman à la civilisation; et d'expliquer les progrès des politiques en matière de culture, d'éducation, d'environnement et de santé, réalisés depuis la Renaissance initiée par Sa Majesté le Sultan Qabous; enfin de présenter le Sultanat comme un pays sûr, développé et attirant, habité par des gens hospitaliers et cultivés.

Le ministère de l'Information collabore également avec plusieurs agences gouvernementales dans l'organisation de la Foire Internationale du Livre de Mascate, événement annuel que fréquentent des milliers de maisons d'édition du Sultanat et du monde.

En Lithuanie, Vilnius a accueilli, du 9 au 28 février 2017, la promotion médiatique "Essence of Oman". Cette

exposition, préparée par le ministère de l'Information, a été accompagnée dans la capitale lithuanienne par le ministère des Affaires Étrangères et un groupe d'agences privées et gouvernementales

"Essence of Oman" est un événement multimédia qui présente divers aspects du patrimoine et de l'histoire du Sultanat, ainsi que l'épopée de la moderne Renaissance conçue et dirigée par Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, avec quelques-uns de ses succès les plus marquants. Une exposition photographique présente une sélection de paysages parmi les plus frappants du pays, des sites du patrimoine, et des attractions touristiques, en même temps que des scènes de la vie omanaise passée et présente.

D'autres attractions de "Essence of Oman" ont pris la forme de films documentaires sur le Sultanat, d'exposition de livres omanais et d'objets d'artisanat traditionnel, un coin mode et un stand dédié à l'encens omanais, avec information sur ses nombreuses propriétés.

Le ministère a aussi participé à la Foire Internationale du Livre de Pékin, qui se tenait du 23 au 28 août 2017,

En Lithuanie, Vilnius a accueilli la promotion médiatique "Essence of Oman".



Le ministère de l'Information participe chaque année aux plus importantes foires internationales du livre dans le monde arabe et au-delà. Ces forums offrent l'occasion de faire connaître le Sultanat comme un pays au patrimoine culturel riche et vivant.

devenant ainsi la première institution du Sultanat à participer à cette importante manifestation culturelle. Le pavillon du ministère offrait une belle occasion de présenter l'impressionnant héritage culturel d'Oman et son statut actuel de nation résolument moderne.

Le ministère de l'Information a une conscience aiguë de l'influence des médias étrangers et de leur potentiel pour faire connaître le Sultanat aux audiences sous un jour positif. La presse écrite et la radio-télévision sont un précieux canal de publicité pour faire connaître les vues et les systèmes de pensée sous-jacents, éclairant de manière optimale les positions et les politiques officielles de Mascate. Le ministère s'est efforcé de développer et de renforcer les canaux au travers desquels fonctionnent les médias omanais à l'étranger; c'est pourquoi il entretient des bureaux de liaison des

médias dans trois pays, respectivement l'Égypte (Le Caire), le Royaume Uni (Londres) et les États-Unis (Washington).

Le ministère ne néglige aucun support pour son potentiel à livrer un message positif sur Oman à une audience aussi large que possible. Il engage à cette fin tous les moyens de communication: presse, agences, radio, télévision, diffusion numérique, ambassades et bureaux de presse, livres, séminaires, conférences, expositions, événements et festivals.

Il continue de mener une politique d'invitations de journalistes et de professionnels des médias pour les mettre au contact de la réalité sophistiquée du Sultanat, de ses prouesses en matière de culture et d'économie, et de son rôle stabilisateur au sein de la géopolitique souvent tendue de la région.



La Foire Internationale du Livre de Pékin.

L'Oman News Agency

Une des salles éditoriales de l'Oman News Agency. L'ONA est l'agence de presse officielle du Sultanat.



L'Agence omanaise de Presse, créée par décret royal No 39/86 du 29 mai 1986, est l'agence officielle de presse du gouvernement d'Oman. Une décennie plus tard, un décret royal No 43/97 établissait l'Oman Establishment for Press, News, Publication and Advertising (OEPNPA), qui allait ensuite incorporer l'ONA. Finalement, en 2006, un décret royal No 75/2006 transférait l'ONA sous l'ombre du ministère de l'Information à compter du 16 juillet 2006. Aujourd'hui l'ONA se trouve donc directement sous l'autorité du ministère, avec un directeur général et éditeur qui supervise son travail, ses buts et ses fonctions.

L'Agence couvre l'actualité politique, économique, et les activités relatives au développement, ainsi que toute

l'actualité touchant au Sultanat, comme acteur ou comme sujet passif, aux niveaux local, régional arabe et international. Elle fait connaître les positions du Sultanat sur les divers sujets et événements, et fournit à la presse et aux médias audiovisuels des images et des reportages.

L'Agence offre une couverture spéciale des événements internes au Sultanat qui est offerte aux institutions membres tout en fournissant du matériel de fond et d'information aux reporters et aux médias basés dans le Sultanat. L'Agence tient aussi des archives de données et d'images relatant les événements les plus importants du jour et tous ceux couverts par l'ONA, et facilite l'accès à ce matériel aux journalistes et chaînes de médias arabes et étrangers



Confrontée à une forte concurrence, l'ONA est constamment à la recherche de nouveaux moyens de développer ses produits d'actualité et de développer sa distribution dans le Sultanat ou à l'extérieur.



désireux de couvrir les événements survenus dans le Sultanat.

L'Oman News Agency fait ses reportages en arabe et en anglais, par satellite et par son site internet.

En octobre 2016 l'Oman News Agency a publié Naqash al-Dhao (approximativement "Jeux de lumière"), une collection d'interviews et de reportages extraits des archives de l'Agence sur le thème du mouvement culturel dans le Sultanat.

L'agence a remanié son site web, réarrangeant les nouvelles par catégories et ajoutant davantage d'images. La page d'accueil en anglais a aussi été mise au goût du jour afin de refléter les changements dans la version arabe du site.

La section des nouvelles sportives a été lancée en 2016. Le premier bulletin de nouvelles sportives a été publié, couvrant le sport local, arabe et international, avec des images d'accompagnement sur les événements locaux et à l'étranger.

L'ONA est constamment à la recherche de nouveaux produits d'information et de moyens d'étendre sa distribution en Oman et à l'étranger. Le service fournit aux abonnés des rapports instantanés et des analyses en temps opportun sur les plus importants événements politiques, économiques, sportifs et récréatifs. L'ONA comptait en 2016 116.289 abonnés et a diffusé 12.860 articles d'actualités. Le service a touché, en outre, 1.796 bénéficiaires supplémentaires par contact direct.



La Presse omanaise

La presse omanaise est compétente et bien équipée pour réagir aux développements rapides dans les médias et les communications au niveau international. Ils sont également conscients de leur mission qui est de répondre à la demande du public omanais de recevoir des nouvelles exactes et utiles, et d'être en même temps un forum de discussions ouvertes sur les sujets intéressant les citoyens.

La presse en Oman est entièrement entre les mains du secteur privé, à l'exception de l'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising (OEPPA). Le travail des organes de presse, comme les procédures pour pouvoir publier un journal, ou monter une maison d'édition, une imprimerie ou une société de publicité, sont régulés par la Loi sur la Presse et les Publications, amendée par le décret royal No 87/2004. Les journaux, magazines et établissements des médias ne peuvent être détenus que par des citoyens omanais.

Le Sultanat publie de très nombreux journaux, magazines et bulletins, quotidiens, hebdomadaires, mensuels, bi-mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, sans compter les magazines gratuits, en réponse à une demande toujours plus sophistiquée de la part d'une société en rapide évolution dont les sujets d'intérêt sont aussi en évolution rapide. De plus, les ministères et agences gouvernementales publient eux aussi des magazines et documents relatifs à leurs activités et sujets d'intérêt.

Parmi les quotidiens publiés à Mascate, cinq – "Oman", "Al Watan", "Al Shabiba", "Azzaman", et "Al Ruwaya" - sont en arabe, et les autres quatre – Oman Daily Observer, Times of Oman, Oman Tribune et Muscat Daily- sont en anglais. Il existe en outre plusieurs tabloïds hebdomadaires consacrés au sport, aux variétés et à la publicité qui sont distribués gratuitement, soit en supplément au journal qui les publie, soit séparément.

L'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising

L'Oman Establishment for Press, Publication and Advertising (OEPPA) est la plus vaste organisation de diffusion de l'actualité du Sultanat, à la fois en termes de ressources humaines et techniques et en termes quantitatifs. C'est une entreprise en perpétuel développement et qui joue un rôle de pionnier à la tête du journalisme comme dans toutes les branches de la presse.

Ces résultats exceptionnels de l'OEPPA ont été récompensés par des chiffres de lectorat en hausse pour toutes ses publications, quotidiens, magazines

mensuels et trimestriels, malgré la forte concurrence d'autres médias imprimés et, de plus en plus, celle des médias électroniques et des radios fonctionnant 24 heures sur 24.

Le magazine "Nizwa", publié chaque trimestre par l'OEPPA, conserve sa position dominante dans le panthéon des publications culturelles arabes, réalisant 88% de sa distribution à l'étranger. Il continue d'imprimer et de distribuer son supplément gratuit sur la culture omanaise avec chaque numéro du magazine.

Des émissions indépendantes avec une vocation affirmée



Les médias omanais sont fortement axés sur la performance individuelle et institutionnelle. L'Autorité publique de Radio et de Télévision (PART) a été créée par les décrets royaux No 108/2010 du 19 octobre 2010, et No 100/2011 du 22 octobre de l'année suivante, qui en font une entité légale financièrement et administrativement autonome autorisée à gérer et disposer de ses propres ressources financières. Elle est toutefois placée sous les auspices du conseil des Ministres.

L'Autorité assume la responsabilité du développement des médias en termes de contenus et de diffusion, qui pour être efficace doit se conformer au rythme rapide d'évolution de la société.

Le processus est souvent une action d'équilibrage qui ne peut permettre d'oublier la mission plus large de soutenir des valeurs sociales qui s'élèvent au-dessus de la négativité pour encourager un esprit de responsabilité individuelle et de participation à la communauté. Les médias d'Oman ont été utilisés, avec succès, pour valoriser la productivité et une éthique de travail, pour célébrer la

distinction et l'excellence, et cela inclut les nombreuses réalisations d'Oman, des institutions omanaises et des citoyens omanais de l'intérieur et de l'extérieur.

Techniquement, ce domaine est sujet à des changements accélérés, et l'Autorité est constamment en train de réviser les aspects technologiques des émissions de radio et de télévision et des domaines annexes afin de suivre ces changements. Dans la concurrence acharnée pour capter les audiences de radio et de télévision, il n'y a pas de place pour un média qui serait demeuré à la traîne technologiquement. Tout aussi importants sont les professionnels qui acheminent le message des médias, et il leur est donné toutes facilités en fait de formation et d'équipements pour faire un travail efficace.

En 2015 et 2016 les médias audiovisuels du Sultanat ont subi une refonte majeure qui a culminé avec le lancement de la nouvelle identité de la PART et une image renouvelée pour les chaînes de radio et de télévision. Les studios numérisés ont été mis en service, et le nouveau Centre d'Informations inauguré.

Les normes de production des programmes produits localement sont d'un niveau très élevé, et font appel aux dernières technologies disponibles.

Suite à un renouvellement majeur des médias audiovisuels dans le Sultanat, la PART a dévoilé, à côté de ses nouveaux studios informatisés, sa nouvelle identité et son ultra-moderne Centre d'Informations.

L'Autorité Publique de Radio et Télévision surveille l'évolution des émissions de radio et de télévision et des secteurs techniques annexes.

Cette refonte a permis des gains en qualité dans les médias radiophoniques et télévisuels. Les processus de production et d'émission se sont

trouvés facilités par cette technologie nouvelle, ce qui a eu un impact positif sur les contenus et la programmation en général.





Le secteur audio



Ce terme désigne le champ que servent les diverses stations de radio qui émettent en Oman. En tant qu'aire d'activité radiophonique, elle recouvre des audiences spécifiques ayant leurs intérêts propres et le secteur audio adapte la programmation au service de ces besoins. Il tire du contenu des sujets dignes d'intérêt ou des préférences de chaque zone, et adapte le format d'émission en conséquence. La radio a une influence très spéciale auprès de certains groupes d'auditeurs.

Les programmes de radio ont une immédiateté qui facilite l'interaction directe ou indirecte avec le public. Ils rendent la communication facile, par téléphone ou

SMS, ou au travers des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Instagram.

Cinq chaînes de radio émettent dans le Sultanat, Public Radio, Youth Radio, la Radio du Saint Coran, English Radio et Classical Music, chacune s'adressant à son audience attirée.

Public Radio articule sa mission de service public avec une programmation tournant autour des sujets sociaux, culturels, intellectuels, économiques et religieux d'intérêt général. Elle encourage le dialogue sur ces sujets et renforce l'éthos émergent de motivation et d'implication personnelle envers les horizons du développement national.



Par leur caractère innovant ou par un large éventail de sources diverses, les programmes de la radio publique s'adressent en Oman à tous les groupes d'âge et d'intérêts.



La Youth Radio capte l'audience des jeunes en s'adressant aux domaines d'intérêt de leur âge.

Ses 24 heures d'émission mêlent les émissions favorites avec une programmation plus expérimentale s'adressant à des audiences nouvelles.

Youth Radio, ou Radio Jeunesse, a, comme son nom l'indique, un format généralement plus jeune, tenant compte du fait qu'il est parfois difficile de s'adresser à des auditeurs plus habitués aux médias visuels et

sociaux. Ses contenus sont aussi d'orientation culturelle, économique, artistique et sportive, et s'adressent aux segments de la population majoritairement jeune d'Oman. Là aussi l'interaction avec l'audience est le but à atteindre, et c'est un champ où la familiarité avec les médias numériques est un avantage. Youth Radio a des audiences importantes à chacune de ses 24 heures d'émission.





La Radio Coranique s'adresse à une vaste audience, et offre un mélange de programmes enregistrés et en direct sur le thème du Saint Coran et de son interprétation. Elle présente régulièrement des interviews et des panels de discussion de sujets religieux ou sociaux.



La Radio coranique s'adresse à un immense public, offrant un mélange de programmes en direct ou enregistrés sur le thème du Saint Coran et de son interprétation. Elle tient régulièrement des interviews et des panels de

discussion sur les sujets religieux et sociaux. Ses émissions, également continues 24/24 heures, incluent des récitations du Coran par des récitants célèbres venus de tout le monde islamique.



La Holy Qur'an Radio émet 24 heures sur 24 des programmes religieux sélectionnés et des récitations du Coran.

English Radio communique avec une audience omanaise ainsi qu'avec les communautés de résidents ou de visiteurs ne parlant pas l'arabe; elle a une programmation adaptée à leurs intérêts spécifiques. Elle aussi émet 24 heures sur 24.

Classical Music Radio émet 19 heures par jour, de 6h du matin à 1h du matin, et sert de plateforme pour la présentation des oeuvres des grands génies mondiaux de la musique classique. Toutes les présentations sont précédées et suivies d'un bref exposé en arabe et en anglais.



La Radio du Sultanat en Anglais a pour but l'interaction et le dialogue entre les Omanais et les communautés non-arabes d'Oman.



Le secteur télévisuel



Le secteur télévisuel est un puissant moyen d'interprétation du cheminement du Sultanat dans la voie du développement au moyen d'une programmation sophistiquée et honnête.

Le secteur télévisuel consiste en trois chaînes de l'émetteur national Oman TV: General Channel, Sports Channel et Cultural Channel. L'émetteur national est responsable de toute la programmation de télévision, en direct ou enregistrée. Il recrute et gère les cadres techniques et autres professionnels qui

produisent, présentent et émettent la programmation.

Ces trois principaux canaux divisent leur programmation en segments qui visent des audiences spécifiques, maintenant toujours un équilibre délicat entre récréation et éducation.

La chaîne des Sports a été la première chaîne spécialisée à émettre 24 heures sur 24. Elle relaie les événements sportifs locaux, régionaux et internationaux, et analyse les performances par des talk shows, des panels de discussion et autres programmes de large audience.

Il y a un fort accent sur ce qui est positif dans la société omanaise passée et présente, avec la même positivité projetée dans l'avenir. La grande quantité de matériel dérivé du riche patrimoine du Sultanat et des succès de la Renaissance constitue une base solide de promotion des valeurs de citoyenneté, de modération, de tolérance et de dialogue.

Diversité et globalité sont donc deux traits remarquables de la programmation qu'offre la télévision du Sultanat d'Oman au travers de ses diverses chaînes, et cette approche globalisante a réagi positivement sur la satisfaction des téléspectateurs,

cimentant l'impact social de la télévision.

Oman TV, au travers de ses trois canaux, couvre l'actualité, la culture, les sports, le développement, la jeunesse, l'enfance, le divertissement et toutes sortes d'autres zones d'intérêts. Ces programmes sont produits et réalisés par des équipes de jeunes professionnels omanais hautement qualifiés dans les techniques de formatage et de présentation du matériel à des audiences sophistiquées. Ce qui contribue beaucoup à atteindre l'un des buts premiers de l'émetteur national, qui est de rétrécir l'écart entre présentateur et téléspectateur.



L'autre instrument important dans cette approche est naturellement le contenu, et Oman TV y veille dans sa programmation, faisant en sorte que sa programmation assure une couverture à la fois large, pertinente et immédiate des événements du Sultanat. Dans ce contexte elle offre une couverture régulière et prompte des actualités, des annonces gouvernementales et des activités communautaires. Ses horaires

de divertissement comprennent des programmes pour enfants, des aspects de la nature dans tout Oman, des documentaires et des séries et films d'origine aussi bien omanaise que du Golfe, de pays arabes, ou internationale.

Le Sports Channel a été le premier canal spécialisé du Sultanat à émettre en continu. Il couvre les événements sportifs locaux, régionaux et internationaux, qu'il



Les programmes de la Chaîne Publique abordent les problèmes sociaux et humanitaires en plus de l'information quotidienne.

Une journée de travail ordinaire au canal Sports.

Le patrimoine musical, historique et culturel rassemble une quantité de matériel suffisante pour occuper le Cultural Channel à plein temps.

intercale avec des sujets d'intérêt pour les amateurs et spectateurs, comme des célébrations de succès sportifs passés et présents remportés par des Omanais. Un des succès du Sports Channel a été de pousser à la pratique du sport au plan national, ce qui a non seulement eu des effets positifs sur la santé de la communauté en général, mais a propulsé des champions omanais à de plus hauts niveaux. Chaque nouvelle année qui passe voit des Omanais réaliser de nouveaux records dans les compétitions régionales et internationales.

Ce canal diffuse des "talk shows" et des panels de discussion qui analysent les performances dans les événements sportifs populaires impliquant des participants omanais ou des stars internationales, émissions qui attirent des audiences particulièrement nombreuses, de même que les événements sportifs eux-mêmes, qui bénéficient d'une couverture de haute qualité à l'échelle nationale.

La couverture par le Sports Channel des activités sportives locales est en effet très large et populaire auprès des téléspectateurs. Ce segment revêt un aspect de service public dans la mesure où il encourage la participation au niveau

communautaire et établit un dialogue sain, compétitif bien que non contentieux, dans l'analyse de ces manifestations sportives.

L'Oman Cultural Channel a commencé à émettre, 24 heures sur 24, le 1er janvier 2016. Elle trouve la source de ses contenus dans la richesse des archives de matériel culturel, scientifique, artistique et musical, et crée des programmes qui célèbrent ce patrimoine. Oman a une forte tradition littéraire et de nombreuses innovations scientifiques et techniques à son crédit. En même temps, l'identité omanaise est fortement unie dans la combinaison de géographie et de conditions historiques qui est à la base de sa longue et glorieuse histoire. Dans sa programmation, la chaîne culturelle a fait preuve d'un intérêt particulier pour les puissants courants historiques qui ont influé sur cette passionnante histoire et cette culture, et qui ont laissé leur empreinte sur le monde arabe et son environnement international.

La chaîne a traduit cet intérêt en une grille de programmation préparée et présentée par une équipe de professionnels d'élite issus de la PART, aux quels se joignent des talents de la scène culturelle locale. Elle couvre toutes les principales manifestations culturelles du Sultanat et entretient un fonds d'archives de référence.





La Public Authority for Radio and Television occupe une position spéciale dans le secteur audiovisuel en tant que principal organe de contrôle des radios et télévisions locales, officielles comme privées. Elle est l'émetteur officiel en matière de décrets royaux, d'annonces d'interactions officielles entre le gouvernement et des représentants étrangers, ainsi qu'en cas d'annonces urgentes d'agences gouvernementales sur des sujets concernant le public.

La PART rapporte au fur et à mesure les développements dans les projets et services gouvernementaux. Elle couvre les activités organisées par les agences gouvernementales ou entreprises par des organismes de la société civile. Elle fournit en temps voulu les informations

sur les événements politiques, sociaux ou économiques régionaux ou internationaux, qu'elle complète par des analyses et commentaires impartiaux.

L'Autorité contrôle aussi Oman Direct, qui couvre au jour-le-jour les conférences locales, les séminaires et les festivals ainsi que les ateliers dérivant des grandes manifestations telles que la Foire Internationale du Livre de Mascate. Elle met en exergue, en particulier, toutes les manifestations qui se tiennent dans les gouvernorats, et donne des détails sur les projets d'importance nationale en cours .

En 2016 le secteur de l'information a institué cinq bulletins télévisés supplémentaires, à 10 h, 13 h, 16 h, 21 h et minuit.

Le secteur
informations couvre les
activités organisées
par les agences
gouvernementales
et celles des
organisations de la
société civile.

Les Radios et Télévisions du secteur privé

L'état du développement des médias omanais reflète fidèlement celui de la société omanaise. Afin de s'adapter aux progrès des médias, et en raison de leur puissante influence dans la société, une Loi sur les Stations privées de Radio et de Télévision, promulguée en 2004, offre au secteur privé omanais la possibilité de posséder et gérer ses propres chaînes dans le Sultanat. Cet élargissement va finalement dans le sens des intérêts des auditeurs et des téléspectateurs.

Il en est résulté la création de plusieurs stations privées de radio dans les années récentes, qui émettent sur la bande FM. Ce sont:

- Radio Hella en arabe et Radio Hi FM en anglais, tous deux entre les mains de Media Entertainment Network.

- **Radio Al Wusool en arabe** – appartient à Sabco Media .

- **Radio Merge FM en anglais**, également à Sabco.

- **Radio Muscat**, filiale de Muttrah Information Services, est un émetteur de service public couvrant toutes les provinces du Sultanat sur bande de fréquence FM.

Ces services ont apporté une possibilité de choix dans l'offre radiophonique au Sultanat. En outre des permis de retransmission ont été délivrés à certaines grandes radios internationales telles que la BBC et Radio Monte-Carlo.

Magan TV est la seule chaîne de TV privée. Elle fonctionne jour et nuit depuis 2008.





La Loi de 2004 sur les Institutions privées de Radio et de Télévision a permis au secteur privé de posséder et gérer des chaînes de radio et de télévision en Oman. Les principaux bénéficiaires de cet horizon élargi sont les auditeurs et les téléspectateurs du Sultanat.



Majan T.V Channel



مجان الفضائية



La politique nationale des médias a toujours eu parmi ses objectifs de voir le secteur privé prendre une part dans l'audiovisuel du Sultanat et dans sa gestion.





“... Nous croyons fermement que les
forces armées ont un rôle important à jouer en temps
de paix comme en temps de guerre...En conséquence nous
dotons nos valeureuses forces de tous les soins et aides nécessaires
pour nous assurer de leur haut niveau de préparation au combat
et de leur capacité à être le bouclier protecteur de la nation...
en tant que défenseur de son pays et de tout ce qui lui
est cher, tout en assumant leur rôle dans son
développement et sa prospérité...”

Qabous bin Said

(7ème National Day, 1977)

Securité et Paix





Une Oasis de Sécurité



Depuis l'aube de sa Renaissance moderne, le 23 juillet 1970, le Sultanat d'Oman a fait tout son possible pour porter le développement dans toutes les régions et secteurs de son territoire, et cela se voit clairement sur le terrain.

C'est bien le peuple d'Oman qui a joué le rôle central dans toutes les étapes du développement de son pays, y compris dans l'établissement de l'environnement sûr dont il a besoin pour protéger ses acquis. C'est ainsi que le Sultanat est demeuré comme une oasis de paix et de stabilité dans cette région si sensible, en dépit des dangers qui l'entourent de tous côtés.

Oman est reconnu pour être un des pays les plus sûrs au monde, et a été classé quatrième mondial pour la sécurité par le rapport du Forum Economique Mondial en avril 2017, comptant notamment un score de zéro à l'Indice du Terrorisme Mondial – le plus bas niveau concevable en matière de menaces terroristes.

Cette condition enviable se retrouve dans un grand nombre d'autres indicateurs qui confirment le haut niveau de paix sociale, de bas taux de criminalité, d'attitudes tolérantes et autres facteurs qui contribuent au maintien d'une économie solide et d'un climat d'investissement attractif. C'est dans ce contexte que les Forces Armées du Sultan et la Police Royale d'Oman exercent leur rôle irremplaçable de protection de

la nation et de son territoire, de sorte que les citoyens puissent continuer de vivre en paix et en sécurité.

Les Forces Armées du Sultan (SAF) et la Police Royale d'Oman (ROP) jouissent de la plus grande priorité de la part de Sa Majesté le Sultan Qabous, leur Commandant Suprême. Équipées d'armements des plus modernes et formées au combat offensif ou défensif high-tech dans une grande variété de conditions environnementales et climatiques, elles sont constamment à leur plus haut point de préparation. Leurs chefs obtiennent leurs qualifications scientifiques et techniques avancées des nombreux instituts et académies militaires du Sultanat, tandis que leurs personnels et leurs familles bénéficient de tous les services de santé, d'éducation, services sociaux et autres.

Pour marquer le 46ème National Day du Sultanat, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, Commandant Suprême des Forces Armées, présidait à la parade militaire du 18 novembre 2016, au champ de manoeuvres du camp des Forces Spéciales du Sultan à Sumud. Cette manifestation est toujours une vibrante démonstration de loyauté envers Sa Majesté le Sultan, et témoigne de l'engagement des forces armées à défendre l'honneur, la dignité, la souveraineté et l'indépendance du pays en vertu de leur vœu d'allégeance à Dieu, à la Nation et au Sultan.





Les Forces Armées du Sultan sont à la fois un couronnement et un bastion de la moderne Renaissance d'Oman. Elles sont entraînées pour être à tout moment au plus haut niveau de préparation, et dotées d'une panoplie complète de systèmes d'armes des plus modernes.

Les Forces Armées du Sultan

Les Forces Armées du Sultan sont un des piliers du nouvel Oman, protégeant leur patrie et ses réalisations.



défense des acquis de la Renaissance moderne

Les SAF représentent à la fois un couronnement et aussi un rempart pour la Renaissance moderne d'Oman. Elles sont en refonte permanente, de manière à maintenir leur niveau de préparation, ce que Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, leur Commandant suprême, juge d'importance cruciale.

Les plans des SAF pour moderniser ces différents volets que sont la Royal

Army of Oman (RAO), la Royal Air Force of Oman (RAFO), la Royal Navy of Oman (RNO) et la Royal Guard of Oman (RGO) ont pour axe principal l'entraînement de leurs personnels selon les critères les plus élevés. Le but est de disposer de forces armées des plus modernes, dotées du plus large éventail de systèmes d'armes intégrés, manœuvrés par des personnels parfaitement au fait des

La stratégie militaire du Sultanat privilégie un système pleinement intégré dans lequel les unités de combat sont organisées rationnellement pour le déploiement le plus efficace, et de nouvelles unités spécialisées d'élite sont créées et professionnellement entraînées.



dernières technologies militaires, avec efficacité quel que soit le terrain.

Le Sultanat vise à faire en sorte que ses forces armées disposent de toutes les ressources matérielles et morales dont elles ont besoin pour mener à bien leur devoir national sacré, qu'il s'agisse de matériels de pointe comme tanks, blindés de transport de troupes, missiles et systèmes d'artillerie, véhicules blindés, avions de chasse et hélicoptères de transport. Dans le domaine naval

elles possèdent une flotte de navires de débarquement, de corvettes et de vedettes rapides ultra-modernes, en raison de leur rôle critique. Les corps de soutien des forces armées sont régulièrement mis à jour, leurs personnels maintenus au maximum de leurs capacités par un entraînement régulier dans le maniement des armes et des arts de la défense, ainsi que dans les équipements techniques les plus sophistiqués dont ils disposent, et qu'ils savent utiliser avec confiance et professionnalisme.

Leur arsenal est révisé et renouvelé à mesure des progrès de l'industrie des armements, et adapté aux nécessités opérationnelles du système pleinement intégré que privilégie la stratégie militaire d'Oman.

La Royal Army of Oman



La Royal Army of Oman (RAO) est une force de combat fiable et disciplinée.

Après de longues années de modernisation tout au long de la Renaissance, la Royal Army of Oman (RAO) est devenue une puissante force militaire, source d'orgueil pour Oman. Ses brigades, ses formations d'infanterie et ses services logistiques ont été pourvus d'armements de haute technicité. Parallèlement, des programmes spéciaux de formation augmentent la capacité de combat des personnels militaires et les familiarise avec les derniers systèmes utilisables à la guerre.

Les unités de l'armée sont constamment inspectées afin de vérifier leur aptitude au combat, et toujours prêtes, équipées et en mesure de remplir leur devoir national. Leur équipement comprend des transports de troupes blindés, de l'artillerie et des systèmes modernes de défense anti-aérienne, des véhicules blindés, des véhicules de transport et des systèmes de signalisation. Toutes les unités de la RAO disposent de leurs propres ateliers de maintenance,

dont il résulte une force hautement intégrée et performante, bien entraînée aux méthodes de la guerre moderne, disciplinée et éprouvée, et disposant de systèmes opérationnels, administratifs et techniques efficaces; armée de la puissance de feu technique et des spécialistes requis pour faire face à toute éventualité. Les forces firqat ont elles aussi subi de grandes améliorations dans leur organisation, leur formation, leurs installations, leurs services et leurs systèmes de télécommunications.

Leur arsenal est constamment mis à jour et remplacé à mesure que l'industrie des armes avance vers de nouvelles frontières dans la défense, et les matériels de remplacement sont sélectionnés et adaptés aux besoins opérationnels du système pleinement intégré qui a la préférence de la stratégie militaire d'Oman. Les unités de combat sont rationalisées pour une meilleure efficacité dans leur déploiement, et de nouvelles unités spécialisées d'élite créées et professionnellement entraînées.



La Royal Air Force of Oman (RAFO) est une aviation moderne équipée d'avions de dernière génération et d'un personnel hautement entraîné et hautement discipliné. Elle est opérationnelle à tout moment.



La Royal Air Force d'Oman



Outre son personnel hautement entraîné, la Royal Air Force d'Oman (RAFO) est une aviation moderne pourvue de chasseurs, d'hélicoptères, d'avions de transport logistique de dernier cri, ainsi que de systèmes de défense aérienne comprenant des radars, des batteries de défense contre avions, des lanceurs de missiles et des programmes de simulation de combats.

La RAFO a conclu divers accords orientés vers l'avenir et tendant à faire face aux défis et à faire progresser le niveau actuel de capacité technique. Elle gère des bases aériennes pourvues des systèmes de dernière génération, capables de fonctionner

en toutes circonstances et situations.

Signe de l'attention que porte Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said – en tant que Commandant Suprême des Forces Armées – au développement et au renforcement des moyens de défense du pays et à la protection des réalisations de sa Renaissance bénie, le Sultanat a reçu, le 15 mai 2017, son premier contingent de chasseurs Typhoon et de Hawk d'entraînement dans le cadre d'un contrat plus large qu'a passé le Sultanat en raison des systèmes d'armes dont ils sont pourvus et qui les rendent opérationnels dans une grande variété de situations et de conditions.

Entraînement
poussé et
armements
sophistiqués font
de la Royal Air
Force d'Oman une
force avec laquelle il
faut compter.



La flotte de la RNO aligne une série d'équipements et d'armes sophistiqués, outre des canonnières et des vedettes rapides lance-missiles et des navires de soutien, d'entraînement, de transport et de recherche hydrographique.

La Royal Navy of Oman

La Royal Navy of Oman (RNO) a des rôles multiples dans la défense des intérêts stratégiques, économiques et sécuritaires du pays.

En raison de la situation stratégique d'Oman et du fait qu'il contrôle une des routes maritimes les plus importantes du globe -le détroit d'Ormuz- la Royal Navy of Oman (RNO) joue, avec sa présence permanente dans les eaux territoriales, un rôle critique dans la sauvegarde de la sécurité stratégique du pays et de ses intérêts économiques.

La flotte de la RNO se prévaut de nombreux armements et équipements sophistiqués, en plus de ses vedettes rapides lance-missiles et de ses navires de soutien, d'entraînement, de transport et d'études hydrographiques. La flotille soutient les patrouilleurs dans leur mission de sécurisation des côtes et des eaux territoriales d'Oman et de contrôle du libre passage du trafic maritime et pétrolier par le stratégique détroit d'Ormuz, tout en assurant la

sécurité des transports maritimes des unités des SAF le long des côtes omanaises.

Le 8 février 2016 la RNO a, en grande cérémonie, intégré à sa flotte le Khasab, dernier navire de son projet Ufuq. Puis, le 10 septembre 2016, ce fut la réception du Nasir, dernier élément de son projet Bahr Uman. Avec leurs équipements très évolués ces navires sont en mesure de mener de longues campagnes par tous les temps, et de prendre part à des opérations conjointes de patrouille côtière, ainsi que de recherche et d'assistance. Ils vont ainsi renforcer la présence d'Oman en haute mer, contribuer à affirmer la souveraineté omanaise, et assurer la sécurité de la navigation dans les eaux du Sultanat.





Comme les autres volets des Forces Armées, la Royal Guard of Oman (RGO), qui est une composante importante du système militaire moderne du Sultanat, jouit d'un statut prioritaire de la part de Sa Majesté le Sultan, Commandant Suprême des Forces Armées.



La Royal Guard of Oman (RGO)



Comme les autres armes, la Royal Guard of Oman (RGO), composante importante des Forces armées modernes du Sultanat, a joui d'une priorité absolue de la part de Sa Majesté le Sultan, Commandant suprême des Forces Armées. La RGO présente un haut degré de compétence et de capacité, et possède un éventail complet d'infanterie et d'unités de support dotées de systèmes et d'équipements de pointe, ainsi que d'unités éducatives, techniques et administratives. Elle attache un grand prix aux programmes de formation, conçus pour maintenir le personnel au fait de la manœuvre des équipements de pointe dont elle est dotée.

Le Royal Guard Technical College forme, tant pour la RGO que pour d'autres corps étatiques, des personnels à haute qualification technologique, tandis que le Royal Oman Symphony Orchestra réunit la fleur des jeunes talents musicaux d'Oman.

Les musiques militaires de la RGO se produisent lors des manifestations nationales et internationales, de même que la cavalerie de la RGO fait admirer ses démonstrations d'habileté dans les concours hippiques ainsi que dans les fêtes et cérémonies militaires et nationales.



La Royal Guard of Oman est une arme importante et efficace dans le système de défense d'Oman aujourd'hui.



Le Command and Staff College pourvoit les SAF, la RGO et les autres services de sécurité d'officiers formés aux techniques de commandement. Il ne sert pas seulement les besoins nationaux, mais sa réputation d'excellence attire des élèves officiers de l'étranger.

Formation



Le Military Technical College offre à la fois des programmes d'enseignement supérieur organisationnels et d'autres de nature plus pratique.

De nombreuses institutions ont été mises sur pied pour l'enseignement des officiers et des soldats sur les sites et les bases militaires. Toutes les catégories sont concernées – scientifiques, techniques, et technologiques.

Le National Defence College – plus haute institution d'enseignement militaire – forme de jeunes citoyens omanais en stratégie et planification stratégique aux niveaux national, régional et international. Les sujets étudiés vont de la sécurité à la défense et à la prise de décisions stratégiques, ainsi qu'au développement des compétences militaires en général.

Le 20 juillet 2016 a vu la remise de diplômes au troisième contingent sortant du Collège. La cérémonie réunissait un grand nombre d'officiers supérieurs des SAF, de la RGO, de la Royal Oman Police, des Affaires de la Cour Royale et d'autres corps militaires et de sécurité. De hauts fonctionnaires de divers ministères et des autorités civiles étaient aussi présents.

Le Command and Staff College produit pour les SAF, la RGO et d'autres services de sécurité des officiers formés aux techniques de commandement. En témoignage des bonnes relations du Sultanat avec de nombreux états du monde, et de

Les SAF proposent en outre des possibilités pour leur personnel de compléter leurs études supérieures dans les disciplines militaires, administratives ou techniques, soit dans le Sultanat, soit dans des universités ou établissements à l'étranger.

la réputation d'excellence de son enseignement, le Collège reçoit aussi des élèves officiers de pays arabes ou autres étrangers et amis.

Le Military Technical College met en oeuvre des programmes théoriques et pratiques adaptés à tous les besoins de techniciens et d'ingénieurs des SAF. Ils incluent des cours d'ingénierie aéronautique, marine, mécanique, électrique, structurelle et électronique, ainsi que de télécommunications. Il a aussi des cours de spécialistes de haute technologie militaire, aussi bien que de réfrigération et conditionnement de l'air, instruments de précision, équipements médicaux et autres domaines de la technologie.

Les SAF proposent à leurs personnels de compléter leur éducation supérieure dans les disciplines militaires, administratives ou techniques, non seulement à l'intérieur du Sultanat mais aussi auprès d'universités et institutions étrangères.

Toujours dans l'esprit d'augmenter l'efficacité au combat par l'entraînement et l'évaluation des unités sur le terrain, les SAF et la RGO participent régulièrement à des manoeuvres terrestres, marines et aériennes à divers niveaux.

Les manoeuvres conjointes "Muharib al Jabal" se sont déroulées en 2017, et les services de sécurité et l'armée ont mené l'exercice naval conjoint "Al Ubur" ainsi que l'exercice annuel "recherche et sauvetage" avec les marines de divers pays arabes et amis. Cette opération avait pour but de développer la capacité du Sultanat dans les opérations et la sécurité à la mer, et de servir à l'entraînement pratique des équipages à ces opérations et à l'échange d'expertise avec les autres forces navales. Les SAF ont encore mené bien d'autres manoeuvres terrestres, navales et aériennes, au cours desquelles elles ont apporté la preuve de leur haut niveau d'efficacité et de capacité de combat.

En réponse aux instructions de Sa Majesté le Sultan visant à offrir davantage d'emplois à la jeunesse omanaise, le ministère de la Défense, les SAF et la RGO s'efforcent particulièrement de recruter et d'employer un grand nombre de jeunes Omanais qui s'enrôlent dans leurs rangs. Le recrutement régulier d'officiers et d'hommes qui rejoignent leurs cours de formation comprend de nombreux nouveaux diplômés de l'enseignement secondaire, de l'université et de l'enseignement supérieur.



Services sociaux, médicaux et d'ingénierie



Les services médicaux des SAF ont accès à des équipements de pointe et peuvent ainsi offrir des soins de niveau équivalent aux meilleurs.

La division des Services Sociaux, au Quartier Général des SAF, s'occupe du bien-être social des officiers et soldats des SAF et de leurs familles sous la forme de prêts au logement, de supervision des travaux de construction, ainsi que de services comme l'organisation de pèlerinages de l'Omrah et de visites aux vétérans pour l'Eid ou quelque autre occasion. Elle organise des visites aux malades, aux blessés et aux familles des anciens soldats décédés.

Le Sultanat est membre permanent de la Fédération arabe des Associations de Vétérans et Victimes de Guerre,

auprès de laquelle il est représenté par ses Services Sociaux militaires.

La division des services médicaux des SAF offre des services de santé de grande classe aux membres des forces armées et à leurs familles, et – outre leur contribution au développement du secteur de la santé dans le pays – ils pourvoient au soutien des opérations d'évacuation, ainsi que, par leur service de Médecins Volants, aux situations générales d'urgence.

L'école des services médicaux des SAF leur fournit des personnels



La division des Services Médicaux des SAF délivre des services médicaux aux membres des forces armées et à leurs familles, mais appuie aussi le secteur civil de la santé pour les évacuations et autres opérations d'urgence.

médicaux et techniques qualifiés. De nouveaux départements et installations ultra-modernes ont été ajoutés à l'hôpital des Forces Armées à Al Khoudh. Les personnels et leurs familles y reçoivent des soins médicaux, mais peuvent aussi, en cas de nécessité, être envoyés pour traitement à l'étranger. Dans de tels cas des commissions médicales sont chargées d'évaluer les besoins médicaux de ces patients.

La division des Services du Génie militaire, au ministère de la Défense, joue un rôle irremplaçable de soutien technique et d'ingénierie durant les

manoeuvres militaires. Elle est aussi en charge d'approvisionnements essentiels comme l'eau et l'électricité, l'assainissement et les infrastructures des camps et autres installations militaires. Elle augmente sans arrêt la capacité des stations de production d'électricité sur les sites militaires. Outre la conception et la supervision des travaux de construction et de maintenance générale, elle planifie et construit les routes à l'intérieur des camps ainsi que dans certaines régions du Sultanat, ceci dans le cadre de la contribution du ministère de la Défense au développement du pays.

Les services d'ingénierie du ministère de la Défense ont, à côté de leurs autres missions, celle de pourvoir à des services essentiels comme la construction de routes ou l'acheminement d'eau potable.



La fabrique de munitions pour armes légères de la wilayat de Samail – la plus moderne installation du genre dans la région – a été montée sous la forme de société anonyme fermée par les fonds de pensions de l'armée et des corps de sécurité du Sultanat

Le Fonds de Pensions du ministère de la Défense



De nombreux projets d'investissement sont pris en mains directement sur ses ressources par le ministère de la Défense afin de renforcer son Fonds de Retraites.

Le Fonds de Pensions du ministère de la Défense investit ses actifs pour le bénéfice des vétérans et des familles des personnels omanais décédés. Il pourvoit aussi aux retraites et aux indemnités de fin de service des employés du ministère de la Défense.

Les projets dans lesquels il investit comprennent, entre autres, le complexe commercial militaire "Nizwa Grand Mall" et le complexe touristique Anantara, dans le niyabat du Djebel Akhdar.

La fabrique de munitions pour armes légères de la wilayat de Samail – la plus moderne installation du genre dans la région – a été montée sous la forme de société anonyme fermée par les fonds de pensions de l'armée et des corps de sécurité du Sultanat. Pourvue des dernières technologies, elle fabrique des munitions légères répondant aux normes internationales les plus exigeantes pour les besoins des Forces armées du Sultan et les services de sécurité. Elle a effectué sa toute première livraison au ministère de la Défense le 16 mai 2017.

La National Survey Authority

La National Survey Authority (NSA) est l'organisme central de production de cartes militaires et civiles. Elle mène des opérations de photographie aérienne partout dans le Sultanat, définit les critères des études topographiques, tient à jour les archives géographiques nationales, et fournit les cartes aériennes et les données géographiques. Elle possède tout une gamme d'équipements d'impression et de programmation pour la production de cartes et de photographies, ainsi que des systèmes ultra-précis d'étude

par satellite, ainsi que des moyens graphiques de dessin classique et analytique. La NSA maintient des réseaux d'études et offre à la fois assistance géographique et formation à la cartographie et à la production.

L'Institute of Survey Sciences and Map Production est un des nouveaux services de la NSA et délivre des diplômes en études topographiques et en cartographie à des personnels militaires ou civils qualifiés dans ces domaines. Il offre aussi des cours spécialisés sur ces sujets.

La National Survey Authority produit les cartes militaires et civiles, et contribue à entretenir les archives nationales géographiques.



Événements régionaux et internationaux



Victoire historique pour le football omanais, l'équipe nationale militaire est sacrée championne de la 2ème Coupe du Monde Militaire.

Les Forces armées du Sultan attachent une grande importance aux sports comme moyen pour leur personnel de garder un haut niveau de forme physique et de capacité de combat. Leurs installations sportives sont constamment remises à niveau, et leurs équipes se distinguent souvent dans les compétitions arabes et internationales. Les musiques des divers corps militaires, ainsi que les équipes de Tir, de Chute libre et de divers autres sports d'équipe se produisent dans les manifestations officielles au pays comme à l'étranger.

Leur équipe a remporté une victoire historique avec la 2ème Coupe du

Monde Militaire, qui se disputait dans le Sultanat du 15 au 28 janvier 2017.

Les SAF et la RGO accordent beaucoup d'importance à la culture, et ont donc créé des bibliothèques centrales pourvues d'ouvrages sur tous les sujets d'intérêt. On trouve aussi des bibliothèques et des clubs récréatifs au sein des unités et formations, et dans chaque base militaire.

Les mosquées de Muaskar al Murtafa'ah et des autres camps militaires jouent un grand rôle dans la promotion des valeurs morales et de l'éducation religieuse auprès des membres des forces armées.

Le Shabab Oman II



Sa Majesté le Sultan, Commandant Suprême des Forces Armées, ayant ordonné le remplacement du vieux navire-école RNV Shabab Oman par un autre voilier-école, le Shabab Oman II a pris la relève et poursuit sa mission consistant à jeter des ponts d'amitié entre le Sultanat et les autres pays du monde.

Avec son équipage de jeunes Omanais, le Shabab Oman a visité les ports de divers pays arabes et amis afin de développer les contacts avec les peuples du monde et de leur faire connaître Oman et son peuple. Il a remporté de prestigieux trophées, notamment l'International Friendship Trophy, ce qui a haussé son prestige international et est devenu inséparablement associé avec lui. Il a aussi gagné le Trophée de

l'Amitié pour l'Historical Seas Regatta en Grèce, le Trophée International de l'Amitié dans la Tall Ships Race au Royaume-Uni (pour la septième fois!), et le Trophée International de l'Amitié dans la North Sea Regatta en Hollande. Aucun autre navire n'a ainsi remporté trois Trophées internationaux de l'Amitié la même année.

Le 30 avril 2017 le Shabab Oman II a pris la mer pour son troisième voyage international - "Shiraa' al Sadaqah wa'l Salam" ("Voile d'Amitié et de Paix") - pour prendre part à diverses courses européennes. Pendant ces six mois de voyage il continue de mener à bien sa mission de paix et de fraternité.

Shabab Oman
Il poursuit son dialogue avec les jeunes de tous les pays par où il passe, faisant ainsi connaître la civilisation et le peuple d'Oman.

La Royal Oman Police (ROP)

La Royal Oman Police a récemment ouvert un certain nombre de nouveaux postes de police qui renforcent sa présence et ses services dans le pays.



Une expérience exaltante.

Consacrant toutes ses ressources matérielles et humaines au maintien de la sécurité et de la stabilité, la Police Royale d'Oman (ROP) s'enorgueillit grandement des progrès et des développements qu'elle a enregistrés.

Grâce à des plans et stratégies soigneusement élaborés, la ROP a énormément avancé, ces dernières années, dans la construction d'une force de police capable de faire face à tous les défis sécuritaires du monde moderne. En conséquence, elle a prouvé sa capacité à combattre le crime sous

toutes ses formes et à protéger la communauté des menaces qui en découlent.

Entre 2014 et la fin avril 2017 la ROP a ouvert plusieurs stations nouvelles et centres régionaux de police, ainsi que des locaux de service pour la Special Task Force à Rustaq et Nizwa, et des postes de police à al Mudhaibi, Adam, Salalah, Bahla, Saham, al Suwaiq, Nakhl, al Qabil, al Wattayah et au port de Mina Sohar.

Douze locaux de police, équipés des meilleurs appareils

Un certain nombre d'installations et de stations de police, quartiers généraux de zone et de locaux de la Special Task Force ont été construits et contribuent au renforcement de la sécurité et des systèmes de service du Sultanat.



de télécommunications et d'informatique ont été ouverts dans tout le pays dans le cadre d'un plan d'installation de "guichets uniques" permettant au public de réaliser leurs transactions concernant circulation, passeport, résidence et état-civil en toute commodité.

Les autres installations réalisées au cours de la même période comprennent le Quartier Général de la Special Task Force à Seeb, et les unités de la même Task Force à Sohar, Liwa, Ibra, Quriyat, Ibri, Salalah, al Kamil wa'l Wafi, Nizwa, Mahdhah, Rustaq

et al Suwaiq. Le QG revêt une importance particulière puisque sa compétence de sécurité s'étend sur tout l'ensemble du Sultanat. La Task Force a pour fonction d'assurer par des patrouilles une présence permanente de la police dans toutes les régions, la garde des installations vitales, la sécurité des manifestations organisées par des organismes et départements du gouvernement, la protection des missions diplomatiques, des hôtels et établissements non-gouvernementaux, et l'assistance aux citoyens ou résidents en difficulté.

Les Coast Guards ont été dotés de vedettes rapides qui renforcent leur efficacité dans la surveillance des longues côtes omanaises, empêchant la contrebande et les infiltrations de personnes et répondant rapidement aux appels de détresse.

Les unités spécialisées de la Police

Une priorité de la Coast Guard Police est de lutter et empêcher la contrebande et les infiltrations dans les eaux territoriales omanaises, et de sécuriser la longue ligne de côtes.



La ROP a créé un certain nombre de directions générales et d'unités spécialisées pour accompagner la croissance économique, sociale et démographique du Sultanat. Parmi celles-ci, la division de la Police Coastguard, qui lutte contre la contrebande et l'immigration illégale dans les eaux territoriales d'Oman.

Les Coast Guards ont été dotés de vedettes rapides équipées pour renforcer leur efficacité dans la surveillance des longues côtes omanaises et la lutte contre la contrebande, ainsi que pour répondre rapidement aux appels de détresse de pêcheurs en panne à la mer. Le nouveau Quartier Général des Coast Guards, en cours de construction à Sidab, près de Mascate, est un des plus importants projets entrepris à ce jour dans le Sultanat pour les Coast Guards.

La Direction de la Sécurité des Ports a pour mission de protéger les routes de transport maritime et les ports du Sultanat. Des stations des Coast Guards ont aussi été construites

dans tous les ports industriels, commerciaux et de pêche le long de la côte omanaise.

Ces dernières années, la ROP a obtenu de réels succès dans son combat contre le crime; c'est ainsi que, entre la première moitié de l'année 2016 et la période équivalente de 2017, on constate une réduction notable des vols, cambriolages et autres forfaits.

La ROP a d'ailleurs institué un concours d'enquêtes criminelles entre ses diverses directions régionales afin d'encourager l'émulation dans la lutte contre le crime et d'améliorer les taux d'élucidation.

Afin de simplifier les procédures de dédouanement et de stimuler le commerce, en avril 2016 la Direction Générale des Douanes, un service de la Police, a lancé son service de transfert automatique direct avec les états du Conseil de Coopération du Golfe.

La Direction Générale des Douanes

Afin de réduire les dommages tant matériels qu'humains que causent à la société les narcotiques, la ROP met en oeuvre des "task forces" spécialisées dans les problèmes de trafic de drogue et la vente et l'usage de narcotiques, avec un succès remarquable.



La Direction Générale des Douanes assume ses responsabilités diverses avec une efficacité exemplaire grâce à la grande compétence de ses agents et à l'usage de technologies économes en personnel.

a aussi lancé son service de guichet unique – nommé Bayan – au Port industriel de Sohar, à l'Aéroport international de Mascate, à celui de Salalah, et en plusieurs de ses postes de douane dans le pays.

À la mi-février 2016 la ROP a commencé de fournir un certain nombre de ses services au moyen de sa fenêtre Bayan, guichet électronique unique pour les déclarations à l'import comme à l'export, et un Système Intégré de Gestion des Douanes qui doit stimuler la productivité et réduire le temps et le coût des opérations d'import et d'export. Le système constitue un lien entre l'Administration et le secteur privé, notamment avec tous les opérateurs du commerce international, maritime, terrestre ou aérien.

Afin de réduire le dommage matériel et humain que causent à la société les narcotiques, des succursales de la Direction Générale de Lutte contre les Narcotiques et les Substances Psychotropes ont été installées dans tous les gouvernorats pour lutter contre le trafic, la vente et l'usage des drogues. La Police a ainsi enregistré un accroissement substantiel des taux de détection.

La ROP a adopté les dispositions les plus dures possibles pour empêcher l'introduction de drogues dans le pays et poursuivre dealers et usagers, consciente qu'elles constituent un problème mondial aux effets dévastateurs non seulement pour les personnes directement concernées mais aussi pour la société dans son ensemble, ainsi que pour l'économie, la santé publique et la sécurité.



Formation

La formation est une première priorité dans la Police, et lui vaut sa réputation de discipline et d'efficacité.

Le QG de la Special Task Force est équipé des techniques les plus avancées, et le personnel est formé de manière à être en mesure de faire face à toute situation.

La ROP attache une importance primordiale à la formation de ses agents. À la Sultan Qaboos Academy for Police Sciences comme dans d'autres centres, les cadets de la police subissent tout d'abord une formation de base, qui est ensuite développée au cours de stages pratiques de terrain.

Après la fin de leur formation à la Sultan Qaboos Academy for Police Sciences, les nouveaux agents de police rejoignent leurs unités respectives. Leurs cours sont tour à tour théoriques et pratiques, ce dernier aspect étant regardé comme essentiel dans la formation d'un agent efficace et compétent.

Un Officer's Institute a aussi été créé pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'élèves et des besoins actuels et futurs de la ROP.





Les statistiques des accidents de la route pour 2015 signalent une chute de 48% du nombre de morts, 14% du nombre de blessés, et de 26% du nombre d'accidents. Ceci représente une tendance constante des trois dernières années depuis 2012 et reflète les efforts de la ROP pour réduire le nombre des accidents de la circulation. Une étude est en cours à l'échelle du Sultanat pour évaluer l'efficacité des mesures prises par les autorités compétentes en faveur de la sécurité routière. Le but est d'améliorer la situation à court, moyen et long terme, de réduire les taux de décès et de blessures dûs aux accidents de la route, d'identifier les manques de la part des organismes de sécurité, et de déterminer quelle contribution

positive pourrait être obtenue de la part du public en général.

Au cours de la Traffic Safety Expo 2017 la ROP présentait les nouveaux appareils portatifs de la Direction Générale du Trafic, qui permettent aux patrouilles de police de préparer électroniquement et imprimer les infractions, avec identification des véhicules, des conducteurs, et des éventuelles infractions antérieures.

Y était également présenté un simulateur de conduite capable d'évaluer et rapporter la conduite d'un apprenti conducteur sans que ce dernier ait à sortir dans les rues, de manière à le protéger des dangers de la route et d'épargner du temps et des efforts à toutes les personnes concernées.

La Royal Oman Police assure la sécurité du trafic routier, et sa vigilance contribue à la sécurité routière.

Les services en ligne



La ROP est généralement reconnue comme un des départements de l'administration les plus avancés dans leur informatisation, et elle a d'ailleurs obtenu diverses récompenses à ce titre, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les sites de la ROP donnent accès à de nombreux services comme, par exemple, le paiement des amendes de circulation, les enquêtes de perte de documents, les demandes de visa de travail sponsorisées ou non, les visas touristiques, ainsi que les passages en douane (le portail Bayan), ce dernier formant partie du projet de numérisation des formalités douanières. Toutes les déclarations en douane peuvent être effectuées au travers d'un portail unique

www.customs.gov.om.

Ces sites donnent accès à tous les services des diverses ramifications de la ROP, ainsi qu'aux textes réglementaires concernant la police. Un service de SMS géré en coopération avec les compagnies locales de télécommunications offre des services supplémentaires.

Les postes de police ont été informatisés avec l'introduction d'un système intégré qui les relie au Bureau du Procureur Public, ce qui rend possible le transfert électronique des dossiers. Le système permet aussi de saisir en un format électronique unique les rapports et notifications sur papier concernant les cambriolages et autres délits, accidents etc...

En raison de l'usage croissant des applications de smartphone dans le monde, la ROP a développé une série d'applications pour répondre aux demandes telles que paiement des amendes de circulation omanaises et des pays du Golfe, des infractions municipales, le renouvellement des immatriculations de véhicules, ou les procédures à suivre en cas d'urgence. Ces applications permettent un accès aisé du public aux services de la police et une économie importante de temps et d'efforts de part et d'autre.

Les applications Smartphone facilitent aux usagers l'accès rapide aux services.



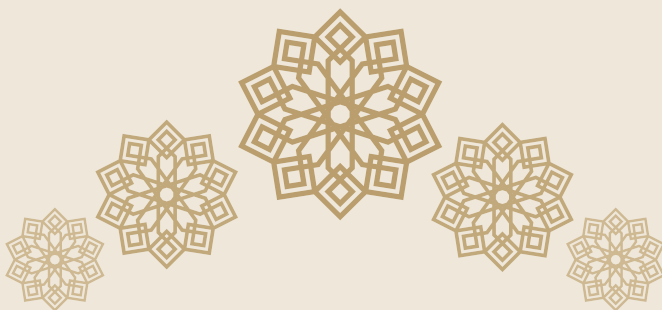
De nouveaux appareils manuels permettent aux patrouilles de police de traiter électroniquement et d'imprimer les contraventions, et leur donnent accès instantané aux détails du véhicule, des conducteurs et, le cas échéant, des contraventions précédentes.



Les services en ligne permettent aux policiers eux-mêmes de répondre aux demandes concernant des véhicules ou des gens, et d'enregistrer les

infractions de circulation et de contrôler les véhicules au moyen d'appareils portatifs.

Les membres de la Police sont équipés d'appareils électroniques fonctionnant sur les réseaux fixe et mobiles, ce qui facilite grandement leurs nombreuses tâches quotidiennes.



La Direction Générale de la Protection Civile



La protection des vies et des biens est le principal objectif de l'Autorité Publique de Défense Civile et d'Ambulance.

La Public Authority for Civil Defence and Ambulance (PACDA) a été créée le 8 janvier 2013, par décret royal No 3/2013.

Chargée de la protection des vies et des biens, elle englobe un large éventail de services comme défense civile, lutte contre l'incendie, recherche et sauvetage, accidents concernant des substances dangereuses.

Les locaux de la PACDA possèdent des équipements et installations dernier cri afin de permettre à ce service d'accompagner le

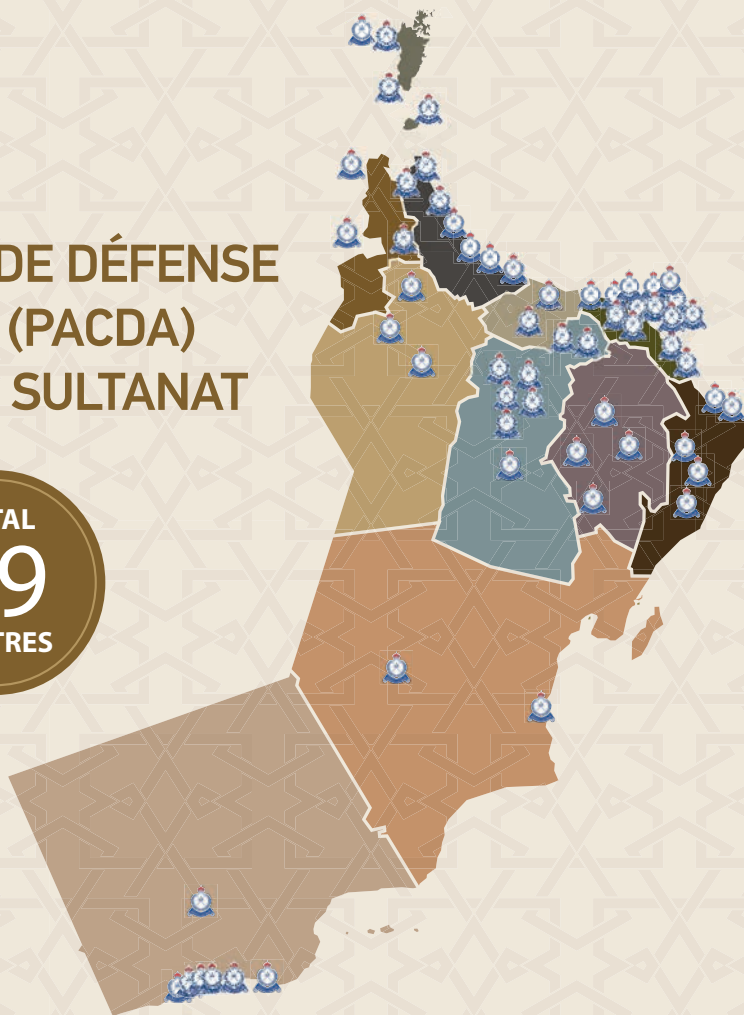
développement du Sultanat, tels véhicules appareils de levage, échelles hydrauliques et autre équipements permettant le sauvetage des personnes victimes d'accidents de la route, ou prisonnières de hauts immeubles ou d'ascenseurs, etc...

L'équipe PACDA K9, qui utilise des chiens pour la recherche des cadavres ou des personnes prises dans les décombres, est entrée en service début 2016.

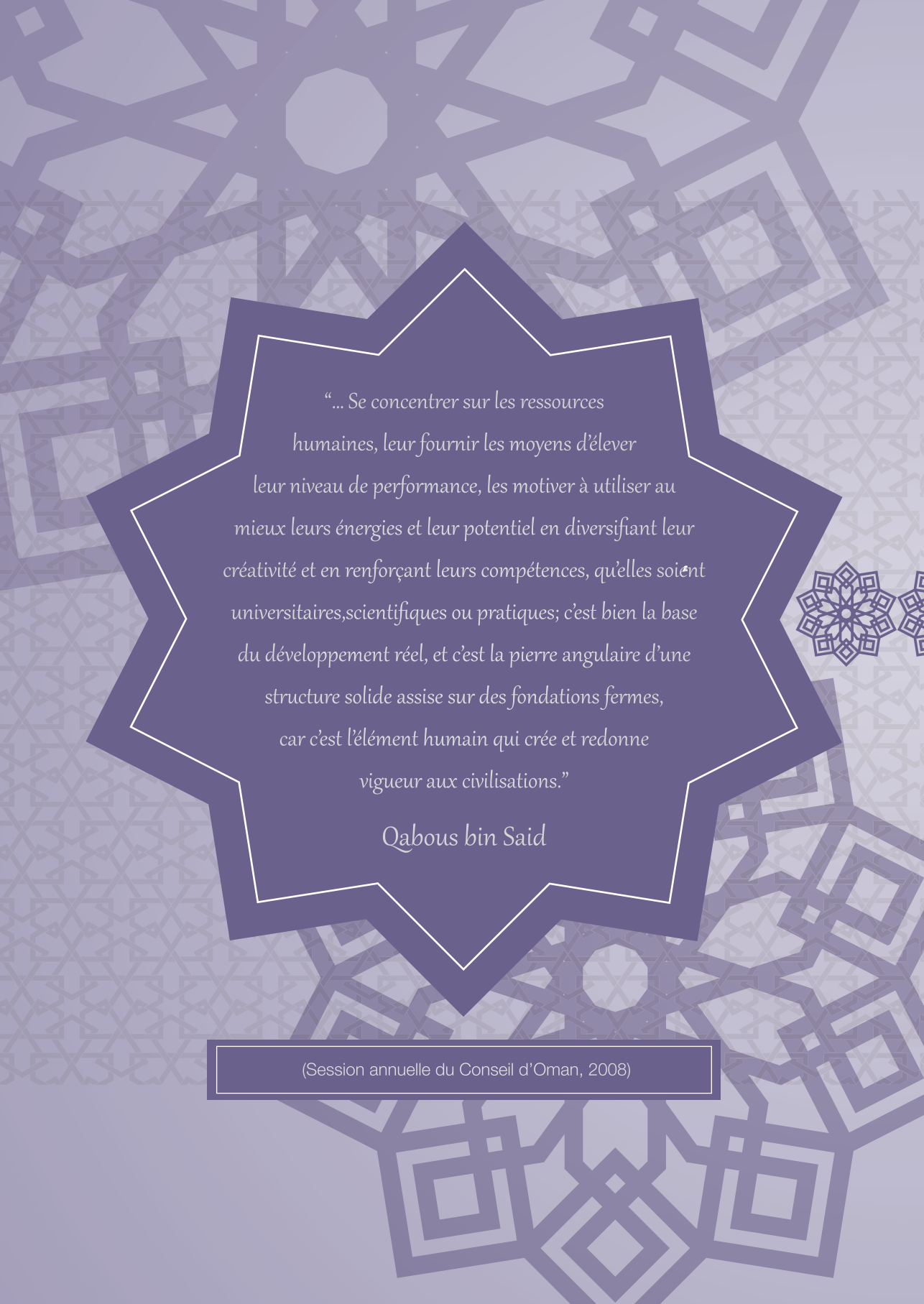
La PACDA compte, dans le Sultanat, 53 stations de protection civile et 34 stations d'ambulances.

CENTRES DE DÉFENSE CIVILE (PACDA) DANS LE SULTANAT

TOTAL
59
CENTRES



Gouvernorats	Stations conjointes	Stations de Protection civile	Stations d'Ambulances
● Muscat	5	7	2
● Dhofar	2	5	--
● Musandam	2	2	--
● Al Buraimi	1	2	--
● Al Dakhiliyah	4	3	1
● Al Batinah South	6	1	--
● Al Batinah North	2	--	--
● Sharqiyah South	1	2	2
● Sharqiyah North	2	1	1
● Al Dhahirah	2	1	--
● Al Wusta	2	1	--
TOTAL	29	25	6



“... Se concentrer sur les ressources
humaines, leur fournir les moyens d'élever
leur niveau de performance, les motiver à utiliser au
mieux leurs énergies et leur potentiel en diversifiant leur
créativité et en renforçant leurs compétences, qu'elles soient
universitaires, scientifiques ou pratiques; c'est bien la base
du développement réel, et c'est la pierre angulaire d'une
structure solide assise sur des fondations fermes,
car c'est l'élément humain qui crée et redonne
vigueur aux civilisations.”

Qabous bin Said

(Session annuelle du Conseil d'Oman, 2008)

Ressources Humaines...

Succès actuels et aspirations pour le futur



Succès actuels et aspirations pour le futur

Sa Majesté le Sultan Qabous a conçu sa stratégie de développement pour le Sultanat autour du concept du citoyen omanais, à la fois ressource la plus précieuse de ce pays et premier bénéficiaire et cible de ce développement.



Depuis le temps où il a mené la Renaissance qui, en 1970, allait changer la destinée d'Oman, le Sultan Qabous bin Saïd a pu voir deux générations mûrir et une troisième entrer dans le monde, et les succès de cette période de près d'un demi-siècle sont visibles dans les changements de mode de vie de ces trois générations. C'est bien pour créer les conditions d'une population en bonne santé, instruite, épanouie et heureuse que fut conçue et menée la Renaissance, dont les manifestations sont visibles aujourd'hui partout en Oman. Les acquis dont jouissent les générations actuelles sont ce qui va définir leurs souhaits pour l'avenir et créer les moyens de les réaliser – les saines aspirations d'un peuple heureux et en bonne santé.

Les nombreux avantages qui distinguent le mode de vie des adultes d'aujourd'hui de celui de leurs grands-parents ou même de leurs parents, ont modifié leur façon de concevoir l'avenir, mobilisant leur détermination à s'engager plus avant dans le processus. Les Omanais de tous âges et de toutes les catégories sociales ont aujourd'hui une meilleure perception de ce qu'est l'égalité, l'égalité des chances, la participation active dans

l'œuvre de développement. Il fallait une prescience exceptionnelle, en 1970, pour voir que la clé de ce succès résidait dans l'établissement des bases de l'éducation, de la santé, et dans une gouvernance toujours juste et honnête. Sa Majesté a inculqué ce message année après année en se référant aux dernières réalisations de la Renaissance, mais ses mots étaient toujours appuyés sur la réalité des transformations du pays, de la traduction des souhaits et des rêves de ses citoyens en une réalité dont tous puissent partager les fruits et la responsabilité. C'est cela le succès d'Oman.

Quand on place le bien-être humain au centre du processus de développement, les plans et les programmes adoptés deviennent clairs. Toutes les stratégies de développement d'Oman depuis 1970 ont été mesurées à l'aune du bien public. En infrastructure de l'éducation, de santé, de routes, en électricité, en eau ou en télécommunications, dans tous les services publics, l'objectif a été de servir tous les gouvernorats sans exception. Partout où un citoyen choisit de s'installer ou d'élever sa famille, l'objectif des autorités a été de faire le maximum pour que ce soit possible, pour aider au bien-être des communautés



Et de même aujourd'hui, où l'année scolaire 2017/2016 a vu la nomination de plus de 1700 nouveaux enseignants, y compris ceux du premier contingent issu du National Educational Rehabilitation Programme. De plus, quelque 55 nouveaux bâtiments scolaires ont été achevés dans les divers gouvernorats.

Pour ce qui est du troisième degré, il existe dans le Sultanat 58 institutions d'enseignement supérieur, publiques ou privées, dont la plus notoire est l'Université Sultan Qabous, et qui, avec les Universités de Nizwa, Dhofar, Sohar, Sharqiyah, et Mascate, sont toutes des institutions de l'État. S'y ajoutent les universités et facultés privées dont la capacité est actuellement de 118.000 étudiants. D'autres étudiants boursiers font leurs études à l'étranger, au nombre de 6.500.

où qu'elles se trouvent. Justice et équité ont été les vrais marqueurs de cette gouvernance génèreuse.

Quand les nations progressent et avancent dans les domaines scientifiques, l'enseignement revêt une importance primordiale. Depuis les premiers jours l'éducation a été perçue comme la grande et nécessaire priorité, le fondement sur lequel serait élevée une génération capable et désireuse de prendre sa part de responsabilité dans le développement. Le ministère de l'Education assumait la plus lourde responsabilité par la création de programmes qui feraient de l'éducation une aventure excitante et valorisante.

Le Sultanat a fait des progrès remarquables dans le domaine de la santé. Des établissements de santé parsèment tout le pays, assurant à tous l'accès aux soins médicaux.

Les services de soins primaires sont assurés gratuitement. L'OMS a régulièrement donné Oman en exemple à cet égard. Avec sa stratégie nommée Health Vision 2050, le ministère de la Santé procède à une refonte de son système de soins en vue d'offrir à la totalité de la population

l'accès à ce que la médecine a de plus moderne.

En dépit de la chute des recettes pétrolières, la situation financière et économique est globalement stable. Les programmes de développement suivent leur rythme, avec les nombreuses dimensions sociales qui en dépendent. Il y a des objectifs parallèles, comme création d'un environnement attractif pour les investissements et les investisseurs, renforcement du partenariat avec le secteur privé, appui aux entreprises petites et moyennes pour qu'elles demeurent compétitives. Le Sultanat surveille de près son classement selon divers indices de compétitivité, et un comité ministériel a été récemment formé, dont le nom Comité national de Compétitivité suffit à indiquer son rôle. Ce comité a aussitôt recommandé l'établissement d'un Bureau National chargé de promouvoir la Compétitivité.

En mai 2017, Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said a exprimé sa satisfaction des progrès qu'a enregistré le pays dans les deux dimensions économique et sociale, et remercié les diverses institutions de l'État de leurs efforts pour maintenir les services publics à leur haut niveau actuel.

Les organisations internationales et régionales telles que l'UNESCO, la Banque Mondiale, l'ABEGS (Arab Bureau of Education for the Gulf States) et l'ALECSO (Organisation de la Ligue Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences), ont toutes vanté l'engagement et les initiatives exemplaires du Sultanat en faveur de la scolarisation.

Éducation



Les graines semées
aujourd'hui par
la Renaissance
deviendront les fruits
de demain.

Le système d'éducation du Sultanat a connu de grands changements au cours des décennies de la Renaissance moderne. Les énormes investissements du gouvernement dans tous les aspects de l'enseignement se sont révélés payants.

De nombreuses organisations régionales et internationales, notamment l'UNESCO, la Banque Mondiale, le Bureau Arabe de l'Enseignement pour les états du Golfe, l'Organisation de la Ligue arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, ont rendu justice à ces efforts, en particulier à la détermination du Sultanat d'offrir l'enseignement à tous, d'atteindre à l'égalité des genres dans l'enseignement, et d'introduire dans les classes les matériels les plus modernes. Oman a fait des pas de géant dans le niveau des programmes du secondaire, qui comportent un esprit orienté vers la paix et la

tolérance, les droits de l'enfance, les droits de l'homme, la sécurité routière et l'environnement. Ces modules affinent le modèle éducationnel de l'être humain bien équilibré, compétent et qualifié pour répondre aux exigences de l'emploi contemporain et de la société élargie du vingt-et-unième siècle.

Les indicateurs statistiques confirment le succès des efforts du Sultanat pour atteindre à l'éducation pour tous. Au sommet des priorités on a placé la possibilité pour tous les enfants de compléter leur éducation primaire. Actuellement le taux de scolarisation du Sultanat est de plus de 98%. L'égalité des sexes face à la scolarisation a été atteinte dès les deux premières décennies.

Dans le domaine des soins et des programmes d'éducation de la petite enfance.



La philosophie de l'éducation a comme objectif de produire un individu dévoué à sa foi en Dieu, aux principes et valeurs de la religion islamique, et sincère dans son respect pour sa patrie et son chef.



le Sultanat a dépassé de loin l'objectif de **25%** initialement fixé, avec **40%**. Dans la bataille qui continue contre l'illettrisme des adultes de **15 à 44** ans on a atteint **97,8%** en **2015**, dernier chiffre disponible.

Le ministère de l'Éducation est en charge du développement et du fonctionnement de l'école à tous les degrés, de 1 à 12. Le ministère s'est toujours fait un devoir, à mesure du développement du système actuel, de se conformer aux changements contemporains et aux tendances nouvelles. Sa tâche est de constamment redéfinir les composantes de l'éducation qui seront les plus utiles aux élèves de tous groupes d'âge, des enfants aux adultes, et aux sortants qui entrent dans un monde aux exigences et valeurs changeantes. La considération première sera toujours celle qui leur permet de devenir les êtres humains les plus évolués qu'ils puissent être, de manière qu'ils soient en mesure de contribuer au progrès de la société omanaise. Ce qui suppose qu'ils demeurent au fait des progrès mondiaux des technologies et de l'information, et cela sans pour autant perdre leur identité omanaise, cette identité informée par une longue histoire, pénétrée de foi et de tradition islamique et profondément enracinée dans la tradition et le paysage omanais.

En mai 2017 Sa Majesté le Sultan Qabous a entériné les grandes lignes de la philosophie de l'éducation du Sultanat, qui met en forme les objectifs et la stratégie à long terme telle qu'elle a été proposée par le Conseil de l'Éducation et les organismes éducatifs concernés. Cette stratégie est constamment revue, et le ministère

adapte et affine sa politique à mesure qu'il l'applique à tous les stades du processus éducatif en accord avec la philosophie et les objectifs poursuivis.

Le document décrivant la philosophie de l'éducation, qui servira de base aux politiques futures, est la référence majeure pour le développement des programmes et la formation des enseignants. Il donne les directions pour un modèle d'apprentissage intégré et un concept renforcé de citoyenneté et d'identité. Il promeut une bonne compréhension des obligations religieuses, sociales et légales de l'individu vis-à-vis de lui-même et d'autrui. Un bon citoyen respectera les valeurs islamiques, fera preuve de loyauté envers le Sultan et envers la nation, et adoptera une attitude équilibrée face au monde contemporain et une aptitude à s'y insérer dans une perspective saine et confiante.

Un système d'éducation efficace devrait instiller chez les gens les formes de la pensée scientifique et un désir de contribuer au mouvement de développement durable qui anime toute la société omanaise. Le curriculum actuel relève d'une approche globale, intégrée, originale, moderne et innovante, qui comprend des conseils sur la manière d'atteindre à un raffinement spirituel, psychologique, intellectuel, moral, physique et social dans le contexte de la citoyenneté et de l'identité omanaise. Il favorise la foi en Dieu, l'adhésion aux principes et valeurs de la religion islamique, et un respect sincère de la bonne gouvernance.

La philosophie de l'éducation au Sultanat d'Oman est, aujourd'hui, pleinement consciente des réalités contemporaines et profite au mieux des tendances et des modèles d'éducation en usage dans le monde dans la mesure où ces derniers renforcent le fonctionnement du système et l'évolution des individus qu'il envoie dans le monde.



Les écoles

Le plan d'enseignement continu qu'a adopté le Sultanat atteint désormais tous les gouvernorats. Cette politique avisée a porté l'accès à l'enseignement dans les régions les plus éloignées, et les cours et programmes disponibles sont constamment élargis et mis à jour.

À l'autre extrémité du système éducatif, le ministère a depuis longtemps reconnu l'intérêt d'une base solide d'apprentissage dès la petite enfance. L'enseignement pré-scolaire est donc fortement encouragé par le ministère, y compris auprès des établissements du secteur privé, et le recrutement à ce titre a marqué une croissance régulière. Aujourd'hui 53,6% des enfants qui entrent à l'école primaire (4-5 ans) ont déjà connu le jardin d'enfants.

Le ministère exerce sa responsabilité au travers de l'enseignement scolaire, degrés 1 à 12, i.e. primaire et secondaire, dans les écoles publiques installées dans chaque gouvernorat, wilayat ou village du Sultanat. En 2015/2016 ces écoles étaient au nombre de 1.068. Les écoles internationales, qui appartiennent au secteur privé, sont toutefois placées sous la supervision directe du ministère.

Les écoles privées fonctionnent selon les mêmes lignes que les écoles publiques. Le ministère de l'Éducation les supervise sur le double plan technique et administratif au travers du système d'examens et de l'approbation par lui des programmes d'études des écoles privées. Deux grands types d'écoles offrent un enseignement spécial: les écoles privées internationales, monolingues ou bilingues, et les écoles internationales dont les programmes sont accrédités par des organismes internationaux.

Le ministère est constamment à la recherche d'améliorations à apporter



Le taux de recrutement du système éducatif dans son ensemble a augmenté de **3,16%** entre 2014/2015 et 2015/2016.

à l'enseignement, avec les avancées d'une société du vingt- et-unième siècle basée sur la connaissance, et l'intérêt croissant, chez les étudiants, pour la créativité et l'innovation. Il a, entre autres, inséré dans les programmes une attitude qui met en valeur la créativité. Il a aussi mis sur pied un programme d'innovation éducative, avec ses "incubateurs d'innovation", qui promeut chez les étudiants l'initiative, aidée par les capacités de recherche. Le programme éducatif innovant est piloté dans quatre écoles du gouvernorat de Mascate, les incubateurs d'innovation qui ont donné à ce plan son appellation populaire.

Oman participe désormais à l'International Chemistry Olympiad, et son programme de compétition est suivi avec enthousiasme. Par ailleurs, les technologies de l'information sont parvenues dans les écoles primaires, et contribuent à développer l'apprentissage et à pourvoir les anciens élèves des moyens de répondre aux problèmes de la vie avec les outils et les compétences de notre époque.

Le "Cognitive Development Programme for Students in Science, Mathematics and the Concepts of



Le ministère de l'Éducation met en oeuvre d'importantes initiatives, comme d'élever la compétence des enseignants et l'efficacité et la qualité des méthodes d'enseignement.



Environmental Geography" est un des projets éducationnels remarquables que le ministère a mené depuis l'année universitaire 2007/2008 sur les conseils de Sa Majesté le Sultan. Il figure parmi une série de nouveautés qui vont dans le sens du processus de développement entamé par le ministère dans tout le système d'enseignement, toujours dans l'idée de renforcer les compétences pratiques et scientifiques des étudiants. En même temps les technologies de l'information sont employées avec succès dans l'enseignement primaire afin de renforcer les stratégies

d'apprentissage et de stimuler les aspects pratiques et appliqués des études, ce qui sera bénéfique plus tard dans la vie.

Le ministère, par ailleurs, a lancé diverses initiatives importantes concernant le développement de la compétence professionnelle des enseignants, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des méthodes d'enseignement, la mise sur pied du Career Guidance Centre, le Vocational Training Centre for Teachers, et le National Centre for Educational Evaluation and Examinations.

La technologie moderne est au cœur du développement des stratégies globales d'éducation.



Une éducation complète pour tous

Les gros efforts consentis ont permis d'étendre à tous une éducation complète et accessible.



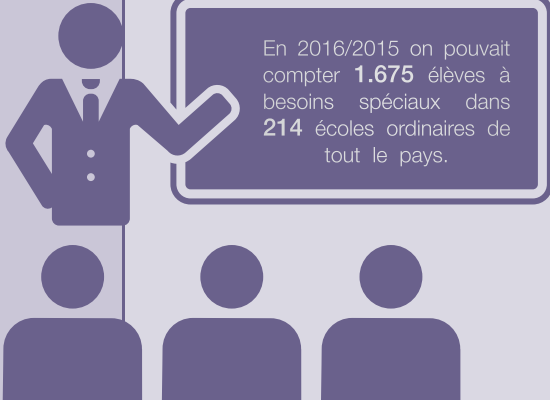
L'élan du Sultanat en faveur d'une éducation complète et accessible à tous n'a pas négligé le secteur des besoins spéciaux, celui des écoliers et étudiants présentant des déficiences physiques ou mentales. Il a au contraire investi massivement pour fournir à ce groupe un enseignement de qualité, avec des enseignants spécialisés, des équipements et matériels adaptés et des écoles et salles d'études dédiées. Les efforts du ministère dans ce domaine sont dirigés en particulier vers trois établissements dédiés d'éducation spéciale dont l'effectif, pour l'année scolaire 2015/2016, était de 187 élèves. Leur nombre est

en déclin avec une meilleure prise de conscience, de la part des parents, de l'intérêt d'intégrer, autant qu'il est possible, leurs enfants avec les autres dans les classes normales du primaire.

Ces écoles possèdent des classes séparées pour les étudiants à déficiences auditives ou mentales.

Le Learning Disability Programme s'adresse aux étudiants ayant des difficultés, leur apportant un environnement stimulant de nature à les aider à développer tout leur potentiel, à renforcer leurs aptitudes académiques, sociales et émotionnelles, et leur offrant les mêmes possibilités qu'à leurs camarades. Le Learning Disability Programme concernait 613 établissements à la fin de l'année scolaire 2015/2016.

Le programme vise à améliorer l'expression verbale et linguistique des étudiants ayant ce genre de difficultés, et a été mis en place depuis 2004/2005. Il a permis d'observer des améliorations remarquables dans le niveau académique, psychologique et social de ces étudiants.



En 2016/2015 on pouvait compter **1.675** élèves à besoins spéciaux dans **214** écoles ordinaires de tout le pays.



Des centres d'enseignement pour adultes sont ouverts selon les besoins dans toutes les régions du Sultanat, et offrent les mêmes programmes et choix de sujets que ceux enseignés dans les classes ordinaires du matin.



Une société basée sur le savoir et la connaissance



Dès les premiers jours de la moderne Renaissance, le programme de lutte contre l'illettrisme a été une des manifestations majeures de la stratégie du Sultanat pour l'enseignement, et a avancé en phase avec l'enseignement des jeunes, conformément à une philosophie de l'éducation dont le principe directeur est l'uniformisation des droits et des devoirs dans la société omanaise, et la promotion de l'égalité des chances pour les citoyens de tous âges et de toutes influences.

L'effort d'éradication totale de l'illettrisme et de création d'une société basée sur le savoir, dont les membres sont conscients de leurs responsabilités et de leur rôle dans le développement du pays, se poursuit sans faiblir.

Depuis son introduction, le programme d'éducation des adultes a suscité de nombreuses promotions de jeunes Omanais travaillant dans divers établissements et disciplines afin d'améliorer leurs perspectives de carrière par l'acquisition d'un diplôme. L'enseignement des adultes fait pendant à chaque stade de l'enseignement formel du 7ème au 12ème degré. L'ensemble du programme offre deux options: étude dans un centre d'éducation pour adulte, ou étude libre à la maison.

Les centres d'éducation pour adultes sont répartis dans tout le Sultanat sur la base des demandes des personnes désireuses de s'inscrire. Les programmes et sujets enseignés dans ces centres sont les mêmes que ceux enseignés le matin dans toutes les écoles.



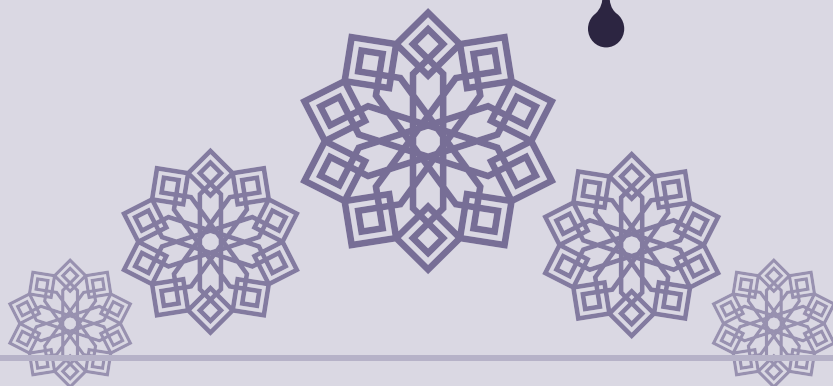
En 2015/2016 le programme d'éducation des adultes comptait **19.177** étudiants, dont **18.567** à la maison et **650** dans des classes à l'extérieur.

Le taux global d'illettrisme est tombé à en 2015

7,1 %

de

8% qu'il était en 2014





Les institutions universitaires et spécialisées produisent un flux constant de cadres formés aux meilleures techniques et technologies disponibles.



La valeur, pour la main-d'oeuvre nationale, de la rééducation et de la réhabilitation en continu est un sujet auquel Sa Majesté le Sultan Qabous atoujours attaché une grande attention année après année. Il a toujours eu la sagesse d'anticiper par rapport aux besoins à court terme, d'étudier la survenance des nouveaux développements dans le monde, et comment en tirer parti au bénéfice du marché omanais du travail et des besoins de l'économie. Les ressources humaines et l'avancement des

compétences et des performances sont des facteurs-clés du succès et de la poursuite des politiques gouvernementales. Le ministère de l'Éducation partage ces vues, et a d'ailleurs cherché à développer les qualifications de ses propres cadres avec l'aide des programmes de réhabilitation et de formation qui leur donneront les compétences techniques et administratives adéquates. Ces programmes sont taillés sur mesure en termes de niveau et de nature des compétences ciblées.





Les programmes sont conduits sous l'égide d'une formation centralisée et décentralisée. La première est planifiée et mise en oeuvre au centre; on comptait 135 de ces programmes en fonctionnement en 2016, avec 6.122 agents du ministère en formation.

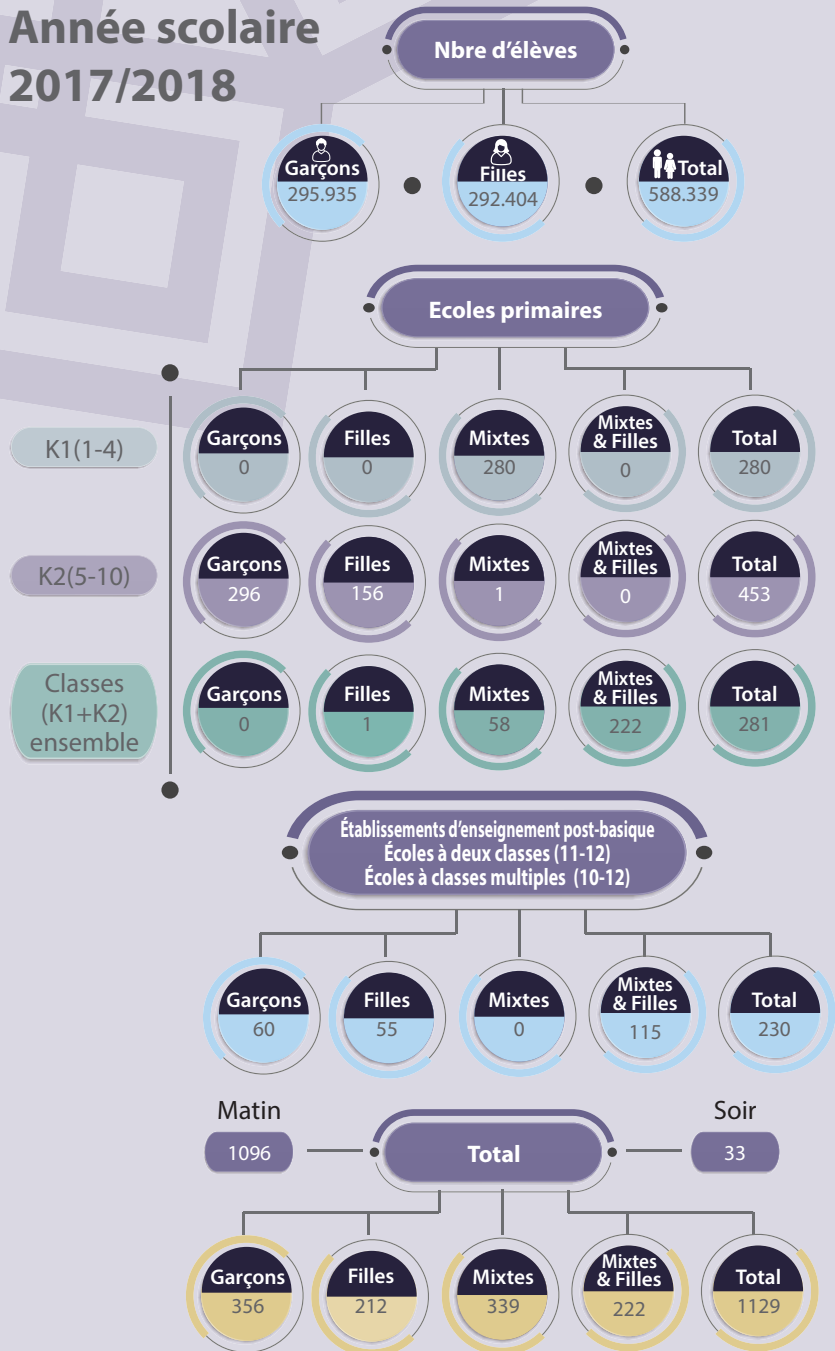
La formation décentralisée est déterminée et mise en oeuvre sous la supervision des directions régionales de l'enseignement, des zones et des écoles participantes. Le Sultanat comptait au total, en 2016, 652 de

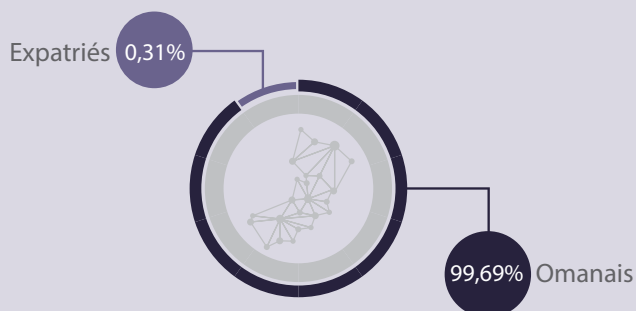
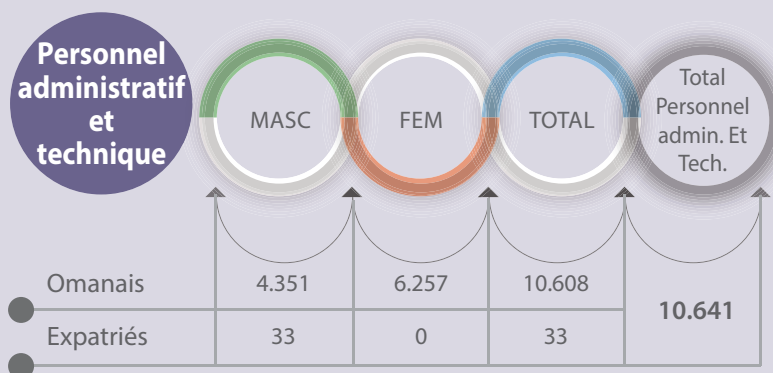
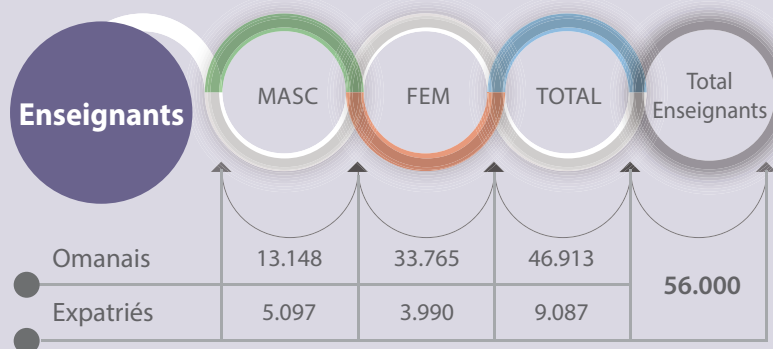
ces programmes, pour 32.258 élèves, répartis dans le pays.

En plus des programmes de réhabilitation, le personnel enseignant peut être envoyé auprès d'établissements qui offrent des stages dans des disciplines diverses qui leur permettent de progresser dans leurs compétences professionnelles. Tous ces programmes visent à élever le niveau de qualification des personnels enseignants, et à mieux les préparer à répondre aux exigences de l'école moderne.



Année scolaire 2017/2018







L'enseignement supérieur continue à la fois d'assurer et de refléter en grande partie le succès de la moderne Renaissance omanaise.



L'Enseignement Supérieur



La demande d'expertise répondant aux besoins du marché du travail dépend de la pleine adhésion et collaboration du secteur de l'enseignement supérieur.



On ne saurait exagérer en disant que l'existence d'un enseignement supérieur et de centres de recherche scientifique et culturelle sont des éléments qui permettent le mieux de prédire le progrès pour un pays ou pour une société. Arrivé à un certain point du cycle de développement, l'enseignement supérieur transcende le rôle d'un simple transfert de savoir, et évolue pour se manifester pleinement comme progrès sur le terrain. Si ce niveau d'intégration demeure encore largement le privilège des pays du système industriel avancé, le besoin de qualifications spécialisées de niveau trois connaît une urgence nouvelle dans les pays en développement, où le progrès exige des cadres nationaux solides dans toutes les disciplines.

L'enseignement supérieur a été le pilier de la structure en constante expansion que représente la Renaissance moderne d'Oman. Dans la pratique, ceci s'est traduit par la fondation de nombreuses institutions de troisième cycle qui offrent un large spectre de disciplines allant de philosophie à santé, commerce,

enseignement, droit, conseil, arts plastiques et sciences humaines. Les diplômés qui en sortent viennent joindre leurs qualifications à celles d'une force de travail de plus en plus sophistiquée. De nombreux diplômés et étudiants boursiers vont suivre des programmes à l'étranger, et ces systèmes de bourses sont en constante révision, avec des zones de spécialisation ou, éventuellement, des lieux d'études choisis selon les besoins et priorités du marché du travail.

La Direction Générale des Collèges de Sciences Appliquées, un service du ministère de l'Enseignement Supérieur, appuie le processus d'enseignement de diverses manières. Cette Direction a autorité sur six Collèges de sciences appliquées répartis dans le Sultanat (Sohar, Nizwa, Sour, Ibri, Salalah, Rustaq). Pour l'année scolaire 2015/2016 ces établissements comptaient ensemble 6.655 étudiants.

Le Conseil de l'Éducation, le 25 mai 2015, a résolu de convertir le Collège de sciences appliquées de Rustaq en





Les "Colleges" de Sciences appliquées ont beaucoup bénéficié en 2016 des nouvelles règles relatives à la recherche scientifique, qui ont institué une aide financière à la recherche et à la publication scientifiques.



College d'Education pour la formation et le recyclage d'enseignants omanais.

Les Colleges de sciences appliquées attachent une grande importance à la recherche scientifique comme puissant outil de découverte de nouvelles connaissances, en même temps que comme paramètre élevant la notoriété d'institutions de troisième cycle.

Cette conviction se manifeste dans le développement de stratégies et de politiques touchant la recherche scientifique. Dans ce contexte, 2016 a vu la promulgation de lois organisant la recherche scientifique dans les Colleges de sciences appliquées, et qui conduisent notamment à introduire des systèmes d'aides financières à la recherche et à la publication scientifique.

Les Colleges de sciences appliquées apportent à la communauté des chercheurs une aide sous la forme d'études et de comptes-rendus de recherche, publiés ou non, dans des disciplines diverses. Un total de 77 de ces présentations ont vu le jour en

l'année scolaire 2016/2017.

Le 18 juin 2016, le Conseil des ministres a émis une déclaration confirmant que le nombre de places réservées aux titulaires du Diplôme d'Enseignement Général dans toutes les institutions supérieures du Sultanat serait reconduit à l'identique pour l'année 2016/2017. Il n'y aurait pas non plus de changements dans les allocations de bourses à l'étranger. Sa Majesté le Sultan Qabous tient que le secteur de l'enseignement ne peut faire l'objet d'aucun compromis, en raison de sa valeur cruciale pour le développement des ressources humaines de la nation. Il a toujours incité les jeunes à élargir leurs horizons et à pousser plus avant leurs études, car c'est par l'accumulation des connaissances et des compétences que l'on peut prétendre à de plus fortes rémunérations et à davantage de satisfactions dans son emploi. Cette approche proactive de l'enseignement va engendrer un changement de paradigme dans la perception de l'éducation comme moyen d'accéder à des choix de mode de vie plus évolués et conscients.

Les Colleges de Sciences Appliquées conviennent à ceux qui désirent se spécialiser dans une des nombreuses branches de la science.





Tout observateur de la situation de l'enseignement supérieur en Oman est obligé de reconnaître immédiatement son potentiel d'investissements majeurs de la part du secteur privé. L'accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité a eu pour effet d'inciter davantage de jeunes à profiter d'un troisième cycle. Il en résulte des attentes de carrière plus élevées et une main-d'œuvre nationale plus qualifiée. La présence croissante d'institutions privées dans le troisième cycle élargit les perspectives offertes aux jeunes ambitieux, mais n'est pas restreinte aux seuls détenteurs du Diplôme Général. L'enseignement pour adultes est aussi à la portée de tous ceux qui désirent poursuivre leur formation, et cela vaut aussi pour les employés des secteurs public et privé qui sont prêts à entreprendre une charge supplémentaire d'études en vue d'en tirer les avantages ultérieurement.

Le secteur de l'enseignement supérieur privé a donc connu des progrès réguliers avec une prolifération de collèges offrant toutes sortes de qualifications générales ou spécialisées. En 2017 Oman possédait 20 collèges et huit universités privées, répartis dans toutes les régions et offrant des certifications diplômantes de niveau "bachelor" et "master".

Le recrutement de ces institutions croît rapidement, et atteint en 2017 70.294 étudiants entre ces 28 "collèges".

L'engagement du Sultanat en faveur du développement de l'enseignement supérieur privé, de sa qualité et de la stabilité sur le long terme de ses institutions se traduit par un financement public qui prend diverses formes, directes et indirectes. L'état

considère que financer ce secteur stimulera l'ensemble du système d'enseignement, élèvera son niveau et augmentera le niveau des services aux étudiants.

Ce soutien peut prendre la forme d'une attribution de terrains destinés à la construction de campus, ou celle d'un apport en capital pouvant aller jusqu'à 50%, dans la limite d'un plafond de 3 millions de RO. En outre, certaines universités privées (universités de Sohar, du Dhofar, de Nizwa, Buraimi, de la Sharqiyah, et de Mascate) ont bénéficié de subventions importantes, à hauteur de 17 millions de RO, selon les directives de Sa Majesté le Sultan Qabous. Les universités privées jouissent aussi d'exemptions fiscales et douanières qui allègent d'autant leur budget.

Dans sa tâche d'assurer la qualité dans ce secteur, le ministère a exercé une supervision rigoureuse, depuis l'ouverture du premier Collège privé jusqu'au contrôle au jour le jour du processus éducatif dans toutes les institutions privées du troisième cycle. Le processus de contrôle de la qualité prend diverses formes et se fait en étroite coordination avec l'"Omani Academic Accreditation Authority".

Le ministère supervise aussi le Projet d'Indicateurs de Performance pour les institutions d'enseignement supérieur, lequel exerce un contrôle rigoureux sur les critères de qualité.

Le ministère possède un plan par lequel les programmes universitaires sont donnés en licence à des institutions privées. Les programmes sont analysés par des spécialistes reconnus pour leur expertise en enseignement supérieur local, régional ou international pour en évaluer la qualité et la compatibilité



Les institutions privées d'enseignement supérieur ont beaucoup progressé en termes de qualité de l'enseignement, et aujourd'hui le Sultanat compte 20 "colleges" et huit universités privés en activité répartis dans tout le pays.

avec les standards universitaires couramment acceptés. Une revue complète juge si tel programme proposé est conforme avec l'état actuel de l'informatique, et s'il couvre comme il se doit les connaissances

nécessaires pour préparer un diplômé à se présenter sur le marché du travail. Vingt-cinq de ces nouveaux programmes ont été agréés en 2016, dont 15 de niveau "bachelor" et 10 "master".

Parallèlement à l'apparition d'un nombre croissant d'institutions privées sur le marché de l'enseignement supérieur, on observe une élévation des niveaux de qualité dans ce secteur



Le Centre d'Admission unifié



Le passage des systèmes traditionnels aux systèmes électroniques a eu un fort impact sur les formalités d'enregistrement et d'admission dans les collèges d'enseignement supérieur. L'HEAC (Higher Education Admissions Centre) coordonne et exécute les procédures d'admission des nouveaux titulaires du Diplôme d'Enseignement Général désireux de poursuivre dans une institution du troisième cycle dans le Sultanat ou à l'étranger, usant des technologies modernes pour trier les demandes et les répartir au mieux selon les préférences du candidat et les notes obtenues, et les conditions d'admission respectives des institutions et les quotas d'admission disponibles pour chacune d'elles.

Au cours de ses 11 années d'existence l'HEAC s'est développé de façon exponentielle et utilise aujourd'hui de multiples systèmes électroniques. Le système unifié d'admission au premier stade d'accès à l'enseignement supérieur et le système de tenue des statistiques de l'enseignement supérieur sont les deux principaux volets de l'activité du Centre. D'autres systèmes numérisés d'admission et d'inscription ne sont que supervisés par le Centre en coordination avec la Direction générale des Bourses, notamment l'admission aux études diplômantes.

Il est suprêmement efficace et a été primé au niveau tant local que régional ou international.



Le système d'admissions unifié traite chaque année plus de **40.000** candidatures à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

En 2016-2017, 23.776 nouveaux étudiants ont été admis dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur publiques et privées, ou ont obtenu des bourses d'études locales ou à l'étranger, sur un total de **32.172** lauréats du General Education Diploma. Avec **73,9%** ce chiffre correspond au recrutement moyen annuel, légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Ce système d'admissions couvre tous les **63** établissements de troisième cycle en fonctions dans le Sultanat.





L'annonce que **1.500** bourses supplémentaires d'études à l'étranger allaient être allouées pour l'année scolaire 2016/2017, en plus des **7.000** locales déjà offertes, a été accueillie avec soulagement dans l'ensemble du secteur de l'enseignement et particulièrement par les étudiants, leurs parents et sponsors.

Cet accroissement signifiait non seulement plus d'opportunités, pour les diplômés du secondaire, de poursuivre leurs études, mais également une pression moindre sur le marché de l'emploi. En outre, les étudiants les plus prometteurs, envoyés à l'étranger pour y acquérir des spécialisations précieuses sur la place omanaise, bénéficieraient en outre d'horizons culturels et scientifiques élargis.

La Direction Générale des Bourses a la tâche d'identifier et d'aider les meilleurs lauréats du secondaire, et de les présenter aux programmes de bourses étrangères aidés par le gouvernement ou de les faire prendre en charge sur les bourses offertes par des pays-frères. Les bourses sont offertes prioritairement pour des disciplines très demandées sur le marché local de l'emploi. La Direction suit la progression de ces boursiers et les assiste dans les aspects pratiques de leur séjour à l'étranger.

Le Département des Bourses à l'étranger agit en conformité avec les accords conclus entre le Sultanat et les pays-frères et amis, ou entre le ministère et certaines universités et institutions étrangères de renom, pour enrôler les étudiants les plus prometteurs dans des programmes scientifiques

ou autres de très grande valeur pour le plus grand bénéfice du Sultanat et des diverses orientations de son développement.

Le département des bourses nationales alloue 9.638 bourses domestiques chaque année. Ces bourses incluent divers programmes que supervise le département, la priorité étant ici d'en faire bénéficier les étudiants issus de familles subventionnées par la sécurité sociale, et par lesquelles le ministère prend en charge les frais d'études en sus de l'allocation mensuelle. Les autres étudiants de familles économiquement faibles sont aussi éligibles à ces bourses à la charge du ministère.

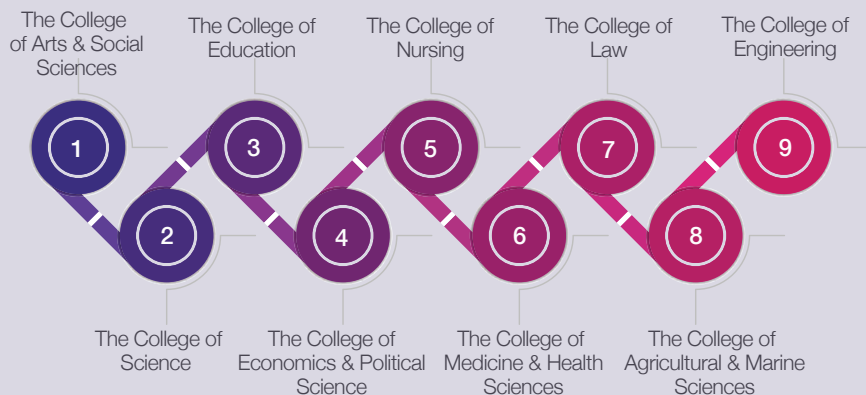
Le département des "Graduate Studies", spécialisé dans les affaires des diplômés préparant des Masters ou des doctorats, ou dans des bourses spécialisées sur place ou à l'étranger, continue d'ouvrir de nouvelles filières d'études dans divers pays étrangers. Il entretient aussi le contact avec les étudiants à leur propre compte, répondant à leurs demandes de renseignements et les conseillant sur les universités accréditées dans les spécialités de leur choix, ou leur rendant des services sous toutes sortes de formes.



L'Université Sultan Qabous a marqué une étape essentielle du développement de l'enseignement supérieur dans le Sultanat et, en fait, de son développement tout court. Phare de la culture et du progrès de la Renaissance par le savoir, ses diplômés et les produits de ses recherches et de son expertise ont impacté tous les secteurs du développement national depuis sa fondation en 1986. Trente ans plus tard, elle est devenue une institution réputée qui s'est avérée capable de succès substantiels et remarquables, cela grâce à ses laboratoires ultra-modernes, ses cinq bibliothèques qui recèlent les dernières publications

spécialisées, et un programme régulier de manifestations universitaires. Elle accueille des conférences, des séminaires et des forums internationaux, offre des ateliers sur des sujets généraux ou spécialisés, et obtient d'institutions de classe mondiale l'accréditation de ses départements et de ses disciplines.

L'esprit d'ouverture qui anime l'Université enrichit les aspirations intellectuelles et éducatives des étudiants qui occupent en foule son système de qualification à trois niveaux. Ses cours des niveaux premier cycle, master's et docteur sont répartis entre neuf Collèges, ou facultés:



L'Université a aussi fait progresser sa réputation de sérieux dans la recherche scientifique, de service à la communauté et de coopération internationale.

L'Université Sultan Qabous figure parmi les 50 plus jeunes universités du monde. Elle réunissait en 2016/2017 15.278 étudiants, dont 99% nationaux, et 1%, soit 128 venant de l'étranger.

Elle offrait, en 2016/2017, 60 programmes de Master's et 30 programmes de doctorat.

Constituant une base solide et un

soutien généreux pour la recherche scientifique, grâce à la sagesse et la sagacité de Sa Majesté le Sultan, elle a obtenu des succès novateurs dans des études de caractère stratégique qui portent sur de nombreux problèmes qu'affronte Oman aujourd'hui dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, des sciences de la santé, des sciences humaines et sociales, des communications, de l'industrie et des ressources.

L'université est particulièrement active dans la promotion de l'innovation. L'un de ses plus récents succès est l'obtention, par un de ses groupes de recherche, d'un brevet pour la création





d'un chargeur portable sans fil à composants multiples. Une méthode innovante pour séparer l'huile de l'eau a été identifiée, qui utilise à cet effet une membrane d'oxyde de zinc nanostructuré, et qui devrait devenir une solution alternative peu gourmande en coût et en énergie par rapport aux techniques actuellement utilisées. Un autre brevet protège une méthode de transformation des mélasses. Introduite par un groupe de recherche de la Faculté des sciences agricoles et marines, elle comporte des éléments associés à la cristallisation du sucre.

Les personnels étudiants et enseignants de l'Université ont présenté un total de 14 demandes de brevet en 2016.

L'Université a accueilli un programme de conférences chargé en 2016/2017, dont on peut citer

les plus notoires: 15ème Science Festival à la Faculté des Sciences, 9ème Scientific Agricultural Festival, Forum des Jeunes Médias, Forum de Documentation et d'Informatique, 3ème Conference Internationale de Langue, Linguistique, Littérature et Traduction, 1er Postgraduate Forum for Graduates à la Faculté d'Education, 3ème FOSS (Free and Open Source Software) Conference, 1ère Rencontre du Paediatric Oncology East and Mediterranean (POEM) Group, et Oman Thoracic Conference, en plus de l'Annual Art Education Exhibit, la Career and Training Opportunities Fair et la 7ème Exposition des Produits présentant 43 projets d'étudiants de tous les "colleges" d'Oman. Tous ces événements, et quelques autres insufflent énergie et vie dans l'université, élargissant les horizons et encourageant la mobilité sociale et intellectuelle.



Une recherche scientifique de valeur renforce la réputation de l'Université Sultan Qabous et la propulse dans le futur.





Le niveau général de santé de la population du Sultanat doit beaucoup aux décennies de planification et de support public au système de santé.

Dans les années de la moderne Renaissance le système national de santé a profondément transformé les concepts de base de la santé et de ses services. Cette transformation s'est faite largement dans la ligne de l'approche radicale qui a été adoptée dans tous les aspects du développement.

Par la planification minutieuse qu'il mène par tranches quinquennales depuis 1976, le Sultanat a créé un système de santé orienté vers une série de cibles qui ont élevé le niveau général de santé de la population dans une proportion sans précédent.

Le neuvième Plan de Développement de la Santé (2016-2020) est entré dans sa seconde année en 2017, et marque un nouveau départ dans la méthodologie compatible avec les évolutions de la démographie et de la population et avec les nouveaux paradigmes mondiaux en médecine et en technologie. Ce nouveau Plan quinquennal de Développement adopte une approche à long terme en prenant pour base les résultats dans une perspective de 30 ans (Santé 2050). Il représente un saut d'importance dans le processus de planification de la Santé du futur.

Ce neuvième Plan définit les principaux aspects des besoins futurs de la Santé en déterminant les grandes lignes de sa stratégie et de ses objectifs: gouvernance, direction et organisation des services de santé, ressources humaines, information et recherche, produits et vaccins, technologie médicale, financement de la santé et coopération et partenariat entre les secteurs.

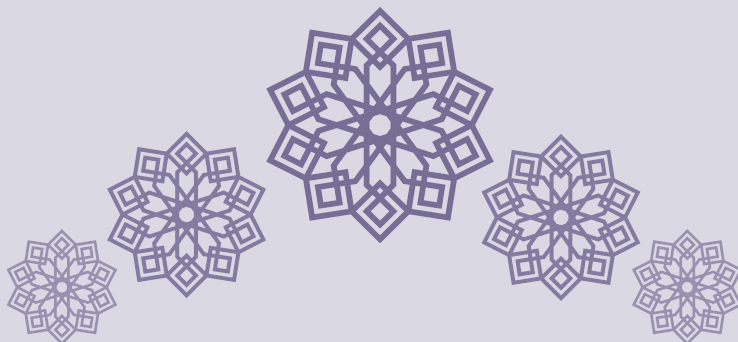
Comme les autres grands acteurs de la nation, le ministère de la Santé a ajusté ses plans dans l'optique des objectifs du développement durable (2015-2030). Le Troisième Objectif du développement durable a trait directement à la santé. Il comporte 13 sous-objectifs qui se traduisent par des indicateurs servant à évaluer scientifiquement les principaux objectifs.

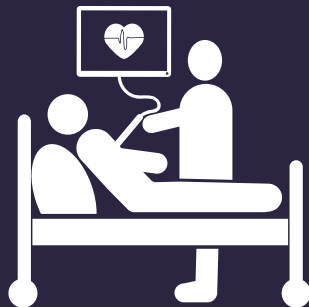
L'Objectif Trois du développement durable vise à assurer que chaque citoyen, quel que soit son âge, puisse mener un style de vie sain et bien rempli, compatible avec les perspectives 2050 du système de santé.

Le Plan général a d'autres cibles et objectifs, directs comme indirects, et l'ensemble de ces objectifs et indicateurs a été développé en format standardisé pour faciliter la gestion des objectifs concernant la santé.

La vision à long terme Santé 2050 résulte de stratégies longuement travaillées et re-travaillées. Sa perspective est de considérer que le système actuel n'est qu'une transition vers celle qui réunira les innovations reconnues les plus efficaces dans le monde en vue de les appliquer en Oman à mesure qu'elles se présentent.

Le système de santé consiste en trois composantes intégrées: soins primaires, secondaires et tertiaires. Les soins primaires sont dispensés dans les dispensaires et hôpitaux locaux implantés dans tous les gouvernorats et wilayats du Sultanat. Le degré secondaire est le fait des hôpitaux de référence implantés dans les principales wilayats du Sultanat, qui offrent des soins de niveau plus spécialisé. Les soins tertiaires sont ceux, d'un haut niveau technique, qui sont dispensés par les grands hôpitaux du gouvernorat de Mascate, notamment le Royal Hospital, le Khoula Hospital et le Al Nahda Hospital. Tous ces établissements fournissent un éventail complet de soins et interviennent comme hôpitaux de référence pour toutes les parties du Sultanat. L'Hôpital Al Massarra, également dans le gouvernorat de Mascate, apporte aussi des soins de troisième niveau spécialisés dans le traitement des maladies psychiatriques et neurologiques.





Le Sultanat possède au total **74** hôpitaux, dont **49** appartiennent au ministère de la Santé. Ces hôpitaux offrent **6.589** lits, ce qui donne un ratio de **15,5** lits pour **10.000** habitants. De ce total, 5.034 lits, soit **76%**, appartiennent au ministère de la Santé.

Le 11 mai 2017, le ministère a mis en service le système Al-Shifa National Healthcare Information, qui relie les dossiers de santé des patients de toutes les institutions dépendant du ministère sous un numéro national ou civil unifié pour créer le National Electronic Health Record. Ce NEHR donne à chacune des 139 institutions un accès immédiat aux données d'un patient, ce qui rend ces données cliniques pleinement mobiles et standardisées selon les protocoles utilisés dans le monde.

Al Shifa ajoute une immense valeur à la qualité des traitements, assurant la poursuite par le patient de son traitement où qu'il se trouve. Plus important encore, le collationnement des informations cliniques en un seul dossier facilite grandement la supervision et la gestion des affections existantes ou potentielles.

Il convient d'ajouter les services de santé rendus à leurs employés et à leurs familles par le Diwan de la Cour Royale, le ministère de la Défense, la Royal Oman Police, Petroleum Development Oman et l'Université Sultan Qabous. L'hôpital de l'Université Sultan Qabous offre les trois niveaux de soins à tous les citoyens.

Le nombre des consultations en ambulatoire a été en 2016 plus de 15,5 millions. L'accroissement du nombre de visites aux cliniques et d'hospitalisations a suivi celui d'autres services tels que laboratoires médicaux, radiologie et dentisterie.

Le nombre de patients hospitalisés et traités en interne a été d'environ **341.000** en 2016. Plus de **111.000** interventions chirurgicales ont par ailleurs été pratiquées en 2016.

La logique qui sous-tend, pour le ministère de la Santé, l'accent mis sur les soins primaires, secondaires et tertiaires provient de la conviction que le progrès dans ces zones va abaisser le taux des maladies contagieuses, élever l'espérance moyenne de vie et permettre de se consacrer désormais davantage aux maladies non contagieuses, qui demandent généralement des soins sophistiqués et de plus longue durée.



Le Sultanat est classé, selon les normes internationales d'évaluation, parmi les pays développés du monde pour ses succès dans l'amélioration de la vie des citoyens et des résidents.



En ce qui concerne le niveau primaire de soins, le ministère de la Santé, dans ses Plans quinquennaux successifs, centre son action sur le développement des services de niveau primaire qui offrent les soins les plus efficaces à un coût relativement faible. Ceci inclut un accroissement du nombre des établissements de soins primaires répartis dans tout le Sultanat, ainsi qu'un appui régulier à ces institutions pour améliorer la qualité de leurs services. Ces efforts ont obtenu des résultats remarquables et tangibles avec une amélioration sensible du niveau général de santé de la population omanaise.

Fin 2016 on comptait 232 dispensaires,

polycliniques et hôpitaux locaux, dont 232 gérés par le ministère de la Santé, soit 65 centres de santé avec lits, 118 simples dispensaires sans lits, 20 polycliniques et 29 hôpitaux locaux.

En 1970 la mortalité infantile était extrêmement élevée, à 118 pour 1.000 dans la première année de vie. Ce chiffre était tombé à 45 en 1985, et ramené à 9,5 en 2015. Par ailleurs, en 1970, la mortalité sur les cinq premières années de vie était de 181 sur 1.000 naissances. Ce chiffre était tombé à 52 en 1985, et à 11,4 en 2015. Ce remarquable progrès dans la survie infantile, ainsi que les améliorations obtenues par le Sultanat, sont largement connues et documentées dans le monde.

En 1970

la mortalité infantile était extrêmement élevée, à **118** pour **1.000** dans la première année de vie.

En 1985

Ce chiffre était tombé à **45**

En 2015

Ce chiffre était tombé à **11,4**



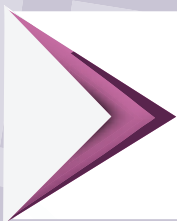


Un programme national ambitieux forme et qualifie des cadres spécialisés dans l'assurance de qualité et le renforcement du fonctionnement des services de santé.



Le ministère de la Santé est bien conscient du fait que la qualité des services de santé dépend avant tout de la disponibilité de personnels

qualifiés en nombre suffisant. Il a donc porté une attention particulière aux stratégies de développement de ces personnels.



En 2016, ce sont **583** diplômés des niveaux médicaux et paramédicaux issus des institutions du ministère de la Santé qui ont rejoint ces effectifs, Viennent s'y ajouter **3.055** autres issus d'institutions d'enseignement supérieur en 2016

les portant à un total de **13.382** diplômés pour les années récentes.

tous ces effectifs venant renforcer les ratios d'omanisation des emplois dans les services de santé. Un nombre croissant de médecins omanais sortent chaque année de l'Université Sultan Qabous et des Collèges privés du troisième cycle, et les instituts affiliés au ministère de la Santé produisent des personnels paramédicaux et infirmiers hautement qualifiés qui viennent grossir les rangs d'un système de santé de plus en plus compétent et évolué.

du service de santé. Il conviendra donc de pousser un certain nombre d'agents de santé à l'étude de la gestion de la qualité à des niveaux de master et de doctorat.

Le secteur privé de la santé est un gisement supplémentaire de services dans le Sultanat, et connaît une croissance régulière.

Le ministère poursuit le développement de politiques de gestion qui rationalisent les circuits administratifs, améliorent sa réponse aux problèmes que pose un système de santé en évolution constante.

Son attention se porte sur diverses zones-clés, dont la plus importante est le maintien d'une bonne adhésion au système d'information sur tout le territoire du Sultanat, composante indispensable d'une planification qui remédie aux insuffisances. Pour ce qui concerne la qualité des services médicaux, on a rendu public un programme de formation et de qualification d'un cadre national d'inspecteurs de l'assurance-qualité qui veilleront sur le terrain aux progrès

Il comptait, en 2016, 19 hôpitaux, **462** cliniques généralistes, **310** cliniques spécialisées, une polyclinique, 251 cliniques de soins dentaires, 48 cliniques spécialisées en médecine traditionnelle indienne ou chinoise, **27** laboratoires médicaux, **7** centres d'imagerie par résonance magnétique, et **672** pharmacies.





La Fonction Publique



Le ministère de la Fonction Publique a pour fonction principale la gestion du personnel des services publics. La qualité d'ensemble du développement économique d'un pays et de ses politiques administratives dépend avant tout de la qualité et de la motivation de son administration.

Le ministère de la Fonction Publique est aussi un point de référence essentiel pour les ministères et services gouvernementaux qui traitent des questions d'administration et de fonction publique. Il supervise la rationalisation du travail administratif dans ces services par la formation et le recyclage de leurs personnels au niveau des exigences actuelles. Ses services aux organes de l'administration prennent la forme de programmes d'amélioration conçus pour atteindre les objectifs définis par le décret royal 142/2008. Il s'agit de mettre en oeuvre des politiques proposant de meilleures méthodes de travail dans l'ensemble de l'administration, et portant sur l'organisation, le recrutement, les aspects procéduraux, législatifs et d'information, tout en dirigeant et en coordonnant les efforts pour une utilisation optimale des ressources humaines et financières.

Fin 2016 le ministère servait 38 unités administratives, avec un personnel (Omanais et étrangers) de **177.717** agents, dont **154.512** Omanais des deux sexes, soit **86,9%**. Parmi les nationaux omanais, les hommes représentent **52%**, et les femmes **48%**.

La plus récente contribution de la technologie à l'énorme tâche du ministère de la Fonction Publique est le système automatisé de formation à distance, accessible en ligne à tous les employés de l'administration sur le site du ministère. Ce système résulte d'un long travail d'étude et d'expériences favorables. Les conditions de qualification sont définies et chargées dans ce système informatisé très sophistiqué qui constitue une banque de programmes de formation aux diverses spécialisations. Non seulement ce système donne un accès le plus large possible au plus grand nombre, mais il diminue grandement les coûts de formation du personnel, permet un gain de temps et nuit fort peu aux travaux de routine.

Ce système a été mis en service en octobre 2016 et a été bien accueilli par les agents, qui peuvent ainsi vérifier leurs compétences et entreprendre les cours les mieux adaptés à leurs ambitions de carrière tout en suivant le cursus à leur propre rythme.

Ce projet est un outil d'immense valeur stratégique pour élever les niveaux de motivation dans la fonction publique. La motivation est en effet la clé d'une élévation des niveaux de connaissances et de compétences qui est nécessaire face aux changements constants. Non seulement les visions stratégiques changeantes nécessitent une prompte compréhension de la technologie et des nouveaux paradigmes, mais la technologie entraîne des bouleversements fondamentaux sur le lieu de travail, et une administration trop lente ne peut pas suivre. La motivation individuelle et la formation autonome à distance fonctionnent. Il existe des situations où de grands mouvements de personnel deviennent indispensables de manière coordonnée et en temps réduit, ce pourquoi le principe de formation sur le tas n'a pas



été abandonné et continue d'être un recours en tant que de besoin sur le poste considéré.

Le ministère de la Fonction Publique entretient les meilleurs rapports avec le secteur privé, sachant combien l'approche flexible et innovante de ce dernier face aux méthodes de travail et aux évolutions du marché peut être utile dans les problèmes d'adaptabilité qu'il rencontre avec ses propres employés. C'est de cette interaction que dérivent un certain nombre d'idées nouvelles de partenariat et d'échange d'expérience entre les personnels du privé et du public. Les deux secteurs ont également une bonne expérience d'échange au sujet des méthodes de gestion. Un mécanisme qui s'est révélé particulièrement utile pour améliorer la performance dans le secteur public est le positionnement de personnes choisies sur des tâches semblables à celles menées par des employés de niveau équivalent dans le secteur privé. Ces agents sont maintenant mieux équipés pour interagir avec le secteur privé quand les circonstances l'exigent.

Cette initiative particulière a été expérimentée depuis décembre 2016 et vise à former de cette manière, sur l'ensemble de 2017, 678 fonctionnaires dans 25 domaines d'activité.

Sachant que les ressources humaines sont l'élément majeur de réussite de toute entreprise, et parce-que la mise en oeuvre d'un plan de développement exige des responsables compétents et qualifiés, le ministère de la Fonction Publique a analysé divers systèmes de formation de fonctionnaires pour son personnel propre, recherchant le caractère de globalité, la multiplicité des grades, et la diversité de contenus, de manière à être adaptable tant aux personnels administratif que techniques et professionnels. Ces programmes de formation ont concerné, en 2016,

45.219 fonctionnaires, soit 44.727 dans le Sultanat et 492 à l'étranger.

En plus de la formation de masse à l'intérieur du service, des agents choisis de niveau suffisant sont mis en congé pour étudier dans des institutions universitaires et acquérir des qualifications utiles à leur carrière et à leurs responsabilités, et cela aussi ajoute une nouvelle dynamique à l'administration publique.

En complément des actions du ministère, il existe aussi des bourses de formation offertes par des pays-frères et qui sont des expériences positives sur de nombreux plans pour leurs heureux bénéficiaires, et qui, en conséquence, renforcent les liens de bonne volonté entre ces pays et le Sultanat. Jusqu'à présent 104 employés de l'État hommes et femmes ont participé à ce programme de bourses.

Le ministère de la Fonction Publique est un des départements qui ont fait d'énormes progrès avec l'exploitation et la mise en oeuvre des technologies de l'information. Les résultats positifs se sont fait sentir sur le niveau d'organisation au sein même du ministère, mais aussi par les services qu'il rend. "Mawrid", le logiciel utilisé pour gérer la vaste base de données sur les ressources humaines qui couvre tous les départements, facilite grandement la conception et l'harmonisation des procédures dans toute l'administration de l'État. Il en résulte de meilleures méthodes, et un meilleur service. La technologie permet un accès facilité aux données, une mise à jour aisée, ce qui rend possible de créer un système d'information moderne, unifié et global, à l'usage des décideurs. Elle facilite la préparation des études analytiques, organise les données concernant les postes de travail et leurs titulaires afin de rationaliser les affectations. Elle permet



la planification des carrières et des affectations, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques en salaires et autres avantages perçus par le personnel.

Le système a une application à la fois administrative et financière. L'application administrative a fait l'objet d'une mise en oeuvre graduelle, et est maintenant en service dans la plupart des services administratifs, 38 au total fin 2016. L'application financière est en service dans 29 unités de l'administration.

Les termes de référence du ministère consistent notamment à proposer des ajustements à la structure organisationnelle des unités de l'administration dans la ligne des objectifs généraux tracés par les décrets royaux régissant ces unités, et à les réviser dans le sens de la meilleure efficacité. Les organes de l'État fonctionnent en effet dans un cadre légal, comme par exemple la loi gouvernant l'Appareil Administratif de l'État et les décisions et résolutions du Conseil des Ministres et du Conseil de la Fonction Publique. Ces décisions sont elles-mêmes renforcées par des principes d'organisation standards ou coutumiers, comme les principes de transparence d'objectifs, d'unité du commandement, de supervision etc... Le ministère évalue aussi l'efficacité des règlements existants tels que les appliquent les diverses unités de l'administration pour servir les objectifs de l'unité considérée. Il s'efforce de prévoir les problèmes organisationnels à mesure de leur survenance en vue d'y apporter une solution rapide, et offre, si besoin est, l'assistance technique adéquate.

En vue de ces termes de référence sept études globales et 53 partielles concernant certaines unités de l'administration ont été produites en 2016. Ces études incluait des

revues complètes de l'organisation de ces unités et des propositions d'amendements utiles là où c'était nécessaire afin d'éviter des redondances et des chevauchements dans l'exercice de leurs fonctions respectives et d'en obtenir des performances optimales.

Il y a eu un effort concerté pour mettre en oeuvre les directives de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said sur l'amélioration du fonctionnement de l'administration et l'accélération du projet de gouvernement en ligne. Le Cabinet a entériné plusieurs initiatives à cet égard, notamment une qui suppose que chaque entité de l'administration se donne une vision et une mission à accomplir pour guider son action de manière compatible avec la mission générale du gouvernement d'accroître l'efficacité dans tout l'appareil de l'État. Une autre initiative concernait la compilation d'un annuaire des services reprenant les fonctions de chaque entité, définissant les conditions de ces services et élaborant un calendrier pour leur mise en oeuvre. En 2016 le ministère de la Fonction Publique a prêté main forte à toutes les parties concernées, au moyen d'ateliers sur les différents aspects des initiatives, et formant des spécialistes en vue de la confection de cet annuaire des services. Il a aussi prêté son aide aux task forces responsables de la préparation de l'annuaire dans les divers services.

À la mi-2017, 39 unités de l'administration avaient mené à bien leurs déclarations de "vision" et de mission, et 32 ministères avaient achevé leur annuaire de services comportant la liste de tous les services fournis par leur unité, les données requises par l'employé et le bénéficiaire, les documents nécessaires à la prestation, et le temps nécessaire à son accomplissement. Une proposition de développer une charte de service du client a aussi été déposée.





La tâche principale du ministère de la Main-d'Oeuvre consiste à optimiser la combinaison des services des secteurs du travail, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. L'amélioration constante des ressources humaines est la clé du succès du processus de développement. La croissance nationale et la réalisation des objectifs économiques d'Oman 2020 dépendront de la productivité accrue d'une main-d'oeuvre plus instruite.

C'est pourquoi le ministère supervise une stratégie d'investissement dans l'intelligence qui pousse la motivation individuelle à acquérir de nouveaux savoirs et compétences afin de diversifier et généralement peaufiner le talent individuel par la formation et un surcroît d'apprentissage. Créer cette conscience chez les personnels et leur garantir le succès du potentiel individuel équivaut du même coup à garantir le succès des ambitieux plans nationaux du Sultanat.

Le secteur privé employait, en 2016, 228.323 personnes des deux sexes entre toutes les professions et secteurs, et a recruté 62.665 demandeurs d'emploi supplémentaires.

Le secteur de la construction était le plus fort employeur en 2016, avec 34,8% du total, suivi du commerce de gros et de détail et de la réparation automobile (19%), de l'immobilier, du leasing et des affaires (10%), industrie 8,8%, et transports, entreposage et communications 7,4%.

Parmi les professions, les activités d'ingénierie de base constituaient le plus fort groupe avec 28,6% du total, suivi des employés de bureau (22,7%) et des professions de service (16,8%). Les hommes sont concentrés sur l'ingénierie de base avec un total de 17.880 soit 39,4% des employés mâles, tandis que les femmes travaillent plus généralement dans les bureaux, avec 7.572 soit 43,7% de la main-d'oeuvre féminine.

On a pu observer en 2016 un accroissement du contingent des expatriés du secteur privé avec un chiffre de 165.855 hommes et femmes, ce qui porte le total de 1.776.153 en 2015 à 1.942.008 en 2016, soit un accroissement de 9,3%.





Au cours de l'année 2016 ont été menées 8.890 inspections d'établissements, avec pour but de vérifier que leurs pratiques sont conformes à la loi sur le Travail.



Au vu de cette tendance, une campagne d'inspection couvrant 8.890 établissements dans tout le pays a été conduite en 2016 pour vérifier la bonne application de la législation du Travail. Les éléments pris en considération étaient le statut, national ou expatrié, des employés, le respect des heures de travail, les arrangements en matière de congés et de temps de repos, la conformité des salaires aux barèmes, et généralement savoir si l'établissement se conformait bien aux termes de la réglementation sur les conditions de travail, sur la santé et la sécurité. Par la même occasion employeurs et employés ont été dûment informés sur leurs droits et la manière de les faire valoir.

En application du processus de développement du gouvernement en ligne, et afin de faciliter les services aux employés de l'administration et aux

entreprises et bénéficiaires du secteur privé, le ministère de la main-d'oeuvre a mis en place de multiples systèmes informatisés, comme la délivrance de licences, le filtrage électronique, un système de protection des salaires, ou un système de demande d'emploi jusqu'au stade de la signature du contrat.

Le système informatisé de filtration permet aux demandeurs d'emploi de prendre connaissance des offres, de soumettre à toute heure leurs demandes aux lieux d'emploi sans nécessité d'intervention de la part du ministère. Ils peuvent ainsi choisir les postes correspondant au mieux avec leurs qualifications et leurs souhaits de carrière. L'emploi est choisi par initiative personnelle. Ce système auto-géré a pour effet positif de réduire les mobilités inutiles et d'accroître la stabilité de l'emploi.

De jeunes Omanais de plus en plus confiants dans leurs compétences prennent légitimement leur place et impriment leur marque sur le marché du travail.



Assurances sociales



Le secteur des assurances sociales a grossi et s'est affiné régulièrement depuis la réglementation de l'assurance sociale de 1992 en faveur des Omanais employés du secteur privé du Sultanat. La General Organisation for Social Insurance (GOSI) s'est construite sur un système basé sur l'égalité et les principes d'interdépendance et de justice pour renforcer le tissu social et affirmer l'esprit de solidarité et de cohésion dans l'identité omanaise. Cette stratégie gratifiante s'est révélée un vif stimulant pour un secteur privé en pleine croissance, qui employait, fin mai 2017, 217.829 assurés sociaux.

La couverture de l'assurance sociale s'est élargie d'année en année depuis

son introduction, d'un groupe initial d'Omanais déjà employés dans le privé quand la GOSI est apparu, et par adhésion volontaire aux Omanais travaillant hors du Sultanat, puis à ceux du CCG, enfin aux travailleurs indépendants et autres.

La protection offerte s'est elle-même élargie. Après la prise en compte des risques vieillesse, invalidité et décès, elle a inclus depuis 1997 l'accident du travail et la maladie. Qualitativement aussi, elle a fait des avancées spectaculaires dans ses méthodes de calcul entre cotisations et salaires+pensions, une hausse du plancher de retraite, et des prestations accrues pour les victimes d'accidents du travail et de maladies



L'article 20 de la loi sur l'Assurance Sociale, promulguée par le décret royal No 72/91 énumère les sources de financement, dont les plus importantes sont les cotisations.



Le développement du secteur de l'assurance sociale a beaucoup fait pour renforcer le tissu social et rassurer les plus vulnérables.

professionnelles.

Le 18 juin 2006 est paru un décret royal No 60/2006 incorporant des amendements à la loi sur l'assurance sociale. Le bénéfice de l'assurance sociale était étendu aux personnes naturalisées travaillant dans le secteur privé et qui avaient obtenu la citoyenneté omanaise postérieurement à l'adoption de la loi sur l'Assurance Sociale.

Les systèmes d'assurance sociale reposent sur des sources de financement fiables. L'article 20 de la loi telle que promulguée par le décret royal No 72/91 identifie les sources de financement, les contributions individuelles étant la plus importante.

La GOSI remplit actuellement son office au travers d'une succession de plans stratégiques de cinq ans dont le premier courait de 2011 à 2015. Le second commençait en 2016 et va jusqu'en 2020. Il a recours à la célèbre méthode de la Balanced Scorecard (BSC), ou Tableau de Bord Prospectif (TBP), comme outil de planification stratégique et de gestion. Le TBP évalue la performance sous quatre angles: apprentissage et croissance, processus, clients, et finances. Ces quatre perspectives sont alors subdivisées et reliées aux aspects spécifiques du plan stratégique, formant la base d'une mesure précise de la performance et d'une identification des points forts et des goulots d'étranglement.





La liste des disciplines couvertes par les programmes d'enseignement technique s'est allongée en fonction des besoins du marché du travail.



L'enseignement technique est un élément majeur dans les perspectives d'avenir d'Oman. Il est ce qui fait la différence entre une main-d'oeuvre stagnante ou dynamique, cette dernière capable de surmonter un excès de dépendance par rapport aux ressources externes. Un enseignement technique performant devrait pourvoir à la majeure partie des spécialisations requises par une économie moderne en développement rapide.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre suit le progrès du travail dans les sept Collèges de technologie du Sultanat, soit: Le Higher College of Technology de Mascate, le Al Musanna College of Technology, le Nizwa College of Technology, le Ibra College of

Technology, le Salalah College of Technology, le Shinas College of Technology et le Ibri College of Technology.

On comptait, en 2016/2017, dans les divers collèges techniques, 41.043 étudiants, contre 23.527 en 2009/2010. Le nombre des diplômés a aussi augmenté, de 3.648 en 2011/2012 à 5.461 en 2016/2017.

Les collèges techniques offrent en ce moment 39 spécialisations et cours accrédités, en ingénierie, gestion, informatique, sciences appliquées, et d'autres matières comme pharmacie, photographie et dessin de mode.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre, en partenariat avec des institutions





publiques et privées, effectue des enquêtes afin d'identifier les besoins du marché du travail dans les diverses disciplines et de mettre en place les programmes d'études adéquats pour y faire face.

Les programmes informatiques généraux et spécialisés ont été mis à jour suite à la réunion de comités de spécialistes au sein des collèges techniques et d'experts appartenant à l'Autorité des Technologies de l'Information. Les résultats de cette initiative ont été mis en oeuvre dans les institutions à partir de septembre 2016. De nouveaux cours en énergies renouvelables ont aussi été institués dans tous les domaines concernés en ingénierie et en sciences appliquées.

L'enseignement technique institue des ponts entre les institutions gouvernementales et le secteur privé, lequel recueille les fruits de la recherche scientifique et des projets étudiants. Il fait en sorte que les entrepreneurs qui réussissent puissent gérer leurs propres projets plutôt que de s'insérer dans la queue des demandeurs d'emploi, ce qui se reflète dans une tendance croissante aux projets étudiants et aux sociétés de campus. Il promeut l'entrepreneuriat et aide les étudiants dans leurs efforts pour tirer un bénéfice pratique de leurs innovations et recherches, et pour développer des compétences personnelles utiles dans ce but. Support et récompense à l'initiative étudiante sont la politique de tous les collèges techniques.



La formation professionnelle est un double pilier du marché du travail en développement. Le secteur de la formation professionnelle du Sultanat est extrêmement adaptable et offre une grande diversité de programmes, de stages de perfectionnement, et des possibilités flexibles d'apprendre ou de mettre à jour des compétences utiles aussi bien pour les employés que pour les demandeurs d'emploi.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre a autorité sur six centres de formation professionnelle dans le Sultanat – à Seeb, Saham, Sour, Ibri, Shinas et Al Buraimi, en plus de deux instituts de pêche à Al Khabourah et Salalah respectivement. En 2016/2017 ces centres réunissaient 4.240 étudiants et élèves des deux sexes sur 33 programmes de cours séparés, classés entre apprentissage et formation professionnelle, ou préparant à un diplôme de certificat.

En ligne avec les évolutions dans l'industrie et dans l'ensemble de l'économie, les centres de formation professionnelle et de formation à la pêche ont été placés dans un cadre réglementaire qui définit leur mode de fonctionnement. La mise à jour de cette réglementation rationalise et reclasse les qualifications pour les adapter aux besoins du marché de l'emploi dans les diverses zones d'avancées technologiques.

L'éventail des programmes professionnels proposés par ces centres inclut depuis peu la Gestion des Affaires, un programme orienté vers les futurs entrepreneurs et les indépendants en général. Tous les programmes et cours de formation

ont été élaborés et révisés selon les normes internationales avant leur adoption.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre a autorité sur toutes les institutions de formation du secteur privé, instituts, centre de formation, unités de formation attachées à des collèges ou universités privés, ou à des agences de services. Le ministère délivre des licences pour l'établissement de nouvelles institutions, renouvelle les licences existantes, classe et autorise les programmes et cours proposés, supervise les programmes de formation associés à l'emploi (programmes d'aide gouvernementale), contrôle la qualité des activités de formation, entérine la nomination des membres des organismes administratifs et de formation, et certifie les qualifications délivrées aux diplômés ou élèves admis à la sortie.

Fin 2016, le Sultanat comptait 410 établissements privés de formation en fonctionnement, dont 185 instituts, 16 centres, 15 unités de formation et 194 agences de service de formation.

En tout, ces institutions ont délivré, entre janvier 2016 et mai 2017, 33.429 certifications.

En vue de faciliter et de simplifier les procédures et pour gagner temps et efforts, le système a été informatisé, avec un guichet unique de licenciement disponible pour les institutions privées de formation, en plus de procédures de suivi pour contrôler le processus de certification et toutes les activités de formation.





Developpement Social



L'état du développement social en Oman aujourd'hui reflète bien la stabilité et l'augmentation du niveau de vie obtenus au cours du demi-siècle écoulé. Le ministère du Développement Social gère un ensemble de services qui ont transformé la qualité de vie de tous les Omanais. Les services de développement social sont ajustés pour répondre au mieux aux besoins des diverses catégories sociales, de sorte que tous puissent accéder aux opportunités d'atteindre pleinement leur potentiel, jouir d'un mode de

vie suffisant dans un environnement familial solidaire et au sein d'une communauté prospère. Divers programmes d'aide et de soutien existent pour les plus vulnérables. Des programmes d'allocations sociales existent sous l'égide de la stratégie globale de développement durable de l'État et de politiques sociales visant à promouvoir une intervention plus directe du gouvernement tout en encourageant simultanément le secteur privé à s'impliquer davantage dans les projets de développement social.

Des centres spécialisés sont là pour aider et réhabiliter les personnes handicapées et leur permettre de se réintégrer dans la société en tant que force productive.



Persuadé de la nécessité d'un plan stratégique pour anticiper les besoins dérivés de la démographie et, parallèlement, de stimuler la performance du personnel et de réduire les coûts, le ministère du Développement Social a conçu une Stratégie du Développement Social (2016-2025) qui vise à faciliter l'accès aux programmes qui encouragent la participation aux activités sociales et l'opportunité de contribuer à l'action nationale.

Le secteur du bien-être social englobe un ensemble de programmes et de services offerts aux groupes sociaux et individus vulnérables et qui leur permettra de mener une vie plus enrichissante. Ce secteur, à la fin de 2016, servait 81.942 cas pour un coût annuel pour l'État de 129.129.600 RO. Le nombre total des personnes recevant des aides de sécurité sociale atteignait 161.378, représentant 6,5% de la population.

Au travers d'une action de partenariat entre les ministères du Développement Social et de l'Enseignement Supérieur, 2.432 étudiants issus de familles aidées ont pu, dans l'année universitaire 2016/2017, continuer leurs études dans le supérieur aux frais de l'État. En outre 400 subventions ont été allouées pour permettre aux bénéficiaires d'entreprendre le Haj.

Le même ministère du Développement Social gère les candidatures aux aides de sécurité sociale, de relèvement de catastrophe etc., sur la base des données réunies après enquête. Il patronne encore des programmes de soins, de rééducation, de formation et de réhabilitation de jeunes délinquants, les aidant à se réintégrer dans la société. Il a suivi 445 cas de cette nature en 2016.

Il existe une variété de programmes et de services sociaux pour aider à équiper les personnes handicapées en vue d'une meilleure autonomie. Le Vocational Evaluation and Rehabilitation Centre offre ses soins et services aux handicapés mentaux qui sont éligibles à une réhabilitation professionnelle. Il fournit aides médicales et prothèses aux personnes souffrant de handicaps physiques afin de faciliter leur mobilité et de les assister dans la gestion de leur vie quotidienne. Il a ainsi distribué de très nombreux appareils en 2016.

Le ministère fournit, directement ou non, des services de conseil aux personnes ou aux familles pour des cas portés à son attention en raison de difficultés économiques, sociales ou psychologiques. Sa philosophie dans la gestion de ces cas est de trouver des solutions aidant à la stabilité et à la cohésion familiale chaque fois qu'il est possible, étant donné surtout la rapidité des changements sociaux qu'on connaît aujourd'hui.

Le Centre for Child Welfare, ou Centre pour le bien-être des enfants, prend sous son aile des enfants privés des soins de leur famille naturelle en raison de circonstances sociales exceptionnelles, assurant leur nourriture et leur logement ainsi que des activités éducatives, sociales, culturelles, récréatives et autres propres à leur âge. Le soin des enfants en bas âge est confié à des institutions que supervise le ministère du Développement Social et dans lesquelles les enfants de six mois à trois ans et demi reçoivent soins et aides éducatives, sociales et récréatives. Ces nurseries ou jardins d'enfants sont sous la surveillance de personnels qualifiés du ministère qui s'assurent de leur conformité à la réglementation et peuvent les



Le Sultanat, représenté par le ministère du Développement Social, a célébré le 17 octobre 2017 la Journée des Femmes omanaises.



réformer en cas de violation. Le ministère avait 199 de ces nurseries à la fin de 2016, hébergeant 8.100 de ces enfants.

Le ministère du Développement social supervise de nombreuses associations civiles et professionnelles, ainsi que des succursales de l'Association des Femmes Omanaises et les clubs sociaux des communautés d'expatriés dans le Sultanat. Il surveille les activités de ces associations et s'assure de leur adéquation avec la Loi sur les Associations Civiles et avec la réglementation du ministère concernant ces activités. Il passe en revue, notamment, l'agenda de leurs

assemblées générales annuelles et les résolutions émises par les membres.

Le Sultanat, représenté par le ministère du Développement Social, a commémoré la Journée de la Femme Omanaise le 17 octobre 2017 au Sultan Qaboos Youth Complex for Culture and Recreation. Le Conseil des Ministres a émis une déclaration formelle sur le thème "les Femmes et l'économie familiale", honorant les femmes d'Oman et les remerciant pour leur contribution à la famille, à la communauté et au pays en tant que partenaires à égalité aux côtés de leurs homologues masculins.

Oman compte 60 délégations de l'Association des Femmes, laquelle regroupe au total 10.441 membres. Il y a aussi 30 associations et organisations à but non-lucratif, qui réunissent 3.211 membres, 30 associations professionnelles qui se partagent 2.713 membres, et 16 clubs sociaux d'expatriés qui comptent en tout 6.058 membres.





Le sport



La liste des succès sportifs enregistrés par les équipes représentant Oman à l'étranger continue de s'allonger. Photo : l'équipe nationale Olympique de football.

Le sport a profité de décennies de patronage enthousiaste de la part de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, renforçant dans ses rangs une tradition de discipline, de motivation et de recherche de l'excellence. Avec les années, tout cet investissement positif a bien été récompensé par les exploits de sportifs et d'équipes omanais. Oman a produit des sportifs et des sportives de nombreuses disciplines, qui jouent le rôle de modèles pour de nouvelles générations d'athlètes avides de hisser le drapeau de leur pays dans les compétitions du monde.

Les équipes nationales ont remporté des lauriers en 2016, non seulement dans la région du CCG mais bien au-delà. L'équipe olympique de football s'est octroyé la seconde place au Qatar dans la Coupe des Equipes Olympiques du Golfe, tandis que l'équipe nationale de football de plage a ramené une médaille d'argent du Tournoi Continental de Football de plage en Chine, et de nouveau des Jeux Asiatiques de plage à Danang, au Vietnam, en septembre.

Les performances individuelles aux jeux de Danang furent encore plus spectaculaires, avec Barakat Al Harthi qui a ramené l'or au 60 mètres avant de rejoindre ses camarades au relais Khalid Al Ghailani, Samir Al Riyami, et Yahia Al Noufali pour gagner une troisième médaille d'argent pour Oman.

Volleyball – Les succès furent: en septembre 2016 Oman a gagné l'argent au 25ème Championnat arabe de Volleyball de plage dans la ville marocaine d'El Jadida. Les U-16 ont gagné l'argent aux Championnats du CCG à Bahrein en 2016; les jeunes de l'équipe U-17 ont gagné l'argent aux 14èmes Championnats arabes de Volleyball en Jordanie en août 2017; et le Oman Salam Club a eu aussi l'argent au 26ème Championnat des Clubs du CCG à Doha.

Handball – Un important succès est venu s'ajouter à la liste croissante des succès en sports de plage aux Championnats du Monde de Handball de plage 2016 à Budapest, Hongrie, où l'équipe omanaise masculine a





Du 13 au 29 janvier 2017 le Sultanat a accueilli la Seconde Coupe mondiale de Football du CISM, où l'équipe omanaise de football militaire s'est affirmée championne de manière particulièrement brillante.



remporté la septième place mondiale après être arrivée septième au score final.

Bodybuilding – Aux 70èmes Championnats du Monde amateur de Bodybuilding de l'IFBB, Abdulla Al Jabri et Haitham Al Zadjali ont tous deux ramené l'argent dans les compétitions des 70 kg et 85kg respectivement.

Haltères – En Malaisie Ahmed Al Habsi a remporté les honneurs pour Oman avec la toute première médaille d'or du pays aux Championnats de l'IWF Youth World Weightlifting. Al Habsi a gagné sa médaille d'or dans la "clean and jerk " avec une levée de 120kg après avoir gagné la 5ème place dans la "snatch" pour une quatrième place au final au classement général.

Jeux Olympiques – Au même moment le grand sprinter Barakat Al Harthi se qualifiait en troisième place dans les courses de qualification pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro.

Oman Sail – Le marin omanais Fahad Al Hasni a été élu Marin du Mois pour septembre 2016 par le magazine britannique populaire "SeaHorse" après une année de succès spectaculaires.

Un nouveau bienvenu sur la scène sportive omanaise est arrivé en 2016, avec la création de l'Oman School Sports Association et l'entérinement de ses statuts par le ministère des Affaires Sportives. L'association reprend la responsabilité de l'organisation de tous les projets et activités sportifs visant à identifier les jeunes talents et à se joindre en partenariat avec les agences concernées pour leur apporter l'aide et l'attention dont ils ont besoin pour

faire la preuve de leur excellence.

Coupe de l'America 2016 – Le Sultanat continue d'accueillir les événements sportifs internationaux, comme le montre son patronage pour la toute première fois, du premier round de la Coupe de l'America 2016. La série de la Coupe Louis Vuitton America's Cup World Series Oman a vu s'affronter six équipes internationales dans cet événement inaugural qui s'est déroulé devant Mascate les 26 et 27 février 2016. Oman a été le premier pays du Moyen-Orient à accueillir ce qui est considéré comme "le pinacle de la course de voiliers". La rivalité entre les pays pour héberger des séquences de la Coupe de l'America est des plus intenses, et le fait qu'Oman ait été choisi a été une reconnaissance de sa forte tradition de navigation à la voile, renforcée dans la période de post-Renaissance par les succès d'Oman Sail et une superbe infrastructure.

Coupe du Monde Militaire – Le Sultanat a, là aussi, battu une forte concurrence pour accueillir la World Military Cup de Football 2017 le championnat des équipes militaires nationales qu'organise le CISM, Conseil International des Sports Militaires. La manifestation s'est tenue dans des stades à Mascate et à Seeb entre les 13 et 29 janvier 2017, et Oman a couronné ce succès en remportant la World Cup elle-même.

Golf – Après une réunion préliminaire avec des directeurs début novembre 2016, le Sultanat a continué en accueillant, dans la seconde semaine du même mois, le 36ème Championnat Arabe de Golf, auquel prenaient part treize pays arabes.



Succès omanais

Le Professeur Khalid bin Saif Al-Nabhani a été crédité d'un succès scientifique exceptionnel et a reçu un titre de doctorat supérieur de l'Université Mémorial de Terre-Neuve et Labrador, Canada, pour ses travaux sur les matériaux radioactifs technologiquement renforcés. Dans son travail intitulé "Les Matériaux Radioactifs technologiquement Renforcés d'Occurrence Naturelle dans la Production pétrolière: Un Tueur Silencieux", le Professeur Al Nabhani a réussi l'exploit de mener son travail d'évaluation du risque en deux années et demie. Il est le premier professeur omanais, et même arabe, à avoir obtenu de tels honneurs d'une université Nord-Américaine.

La spécialité du Professeur Al Nabhani représente un champ de recherche important et prometteur. Il est déjà largement salué pour ses contributions passées, ayant publié cinq articles sur le sujet dans diverses grandes revues scientifiques. Environ 1.400 savants et chercheurs du monde entier, travaillant pour les industries pétrolière et nucléaire ont exprimé leur intérêt pour ses études.



Laith bin Ishaq Al-Kindi, étudiant de Langue Arabe au College of Arts and Social Sciences de l'Université Sultan Qabous, a remporté une seconde place à la 24ème Compétition Internationale annuelle du Saint Coran en Égypte en Avril 2017.

Al Kindi a réussi à se démarquer d'un grand nombre de participants de tous les pays de langue arabe pour arriver second dans la catégorie Mémorisation et Interprétation des versets relatifs au Jihad.

Cet événement annuel est âprement disputé, cette année entre 60 participants représentant 42 pays. Les sujets de compétition incluaient mémorisation, interprétation et étude académique, répartis en quatre catégories.





Ajoutant à la liste de ses prouesses médicales, en 2017, le Royal Hospital a mené à bien la première transplantation du foie chez un patient souffrant de cirrhose et de tumeurs cancéreuses. L'opération, première en Oman, a été réalisée par le Professeur Mohamed Rela, spécialiste du foie internationalement reconnu et un des plus grands chirurgiens du foie sur le plan mondial. Il conduisait une équipe médicale du Royal Hospital composée du Dr Nadia bint Abdullah Al Harthia, consultant en maladies du foie et du système digestif, du Dr Ahmed bin Mohamed Al Kindi, Senior Consultant en chirurgie du foie au Programme national de Transplantation du Foie, du Dr Suleiman Al Maamari, chirurgien consultant du foie, et du Dr Ramla Al Qassab, Senior Consultant en anesthésie.

La réussite de cette opération constitue une grande innovation pour le système de santé du Sultanat en constante évolution. Ces dix dernières années les patients nécessitant une transplantation du foie étaient envoyés se faire opérer à l'étranger. Cette récente opération a pu être réalisée avec la collaboration amicale d'un hôpital indien, ce qui rend possible désormais d'inclure une telle opération parmi les services rendus par un établissement dans le Sultanat, ce qui la rend d'autant plus significative.



La carrière de karting du phénomène Shihab bin Ahmed Al-Habsi continue son essor. Le jeune Omanais a atteint la seconde place dans la catégorie OK Juniors 2017 du Grand Prix des Kartmasters des PFI, qui se courait du 5 au 7 août sur la piste du Trent Valley Kart Club à Grantham, Royaume Uni.

Shihab était au meilleur de sa forme dans la course finale, dépassant des noms connus sur les circuits européens et internationaux, et seulement coiffé au dernier moment en seconde place. Malgré quelques manoeuvres sensationnelles du jeune champion, le temps n'était pas de son côté.

Al Habsi a terminé la dernière course en 57.82 secondes, laissant le gagnant Morgan Porter prendre la première place au classement général. Dans la course finale le temps de Porter était de 57.92 secondes.





Le navire-école omanais Shabab Oman II, qui parcourt le monde avec son message de paix et de bonne entente, a remporté le très convoité trophée du Sail Training International Friendship Trophy pour les courses de grands voiliers 2017. Ce trophée est le prix le plus prestigieux décerné dans les courses de grands voiliers. Il a été remis en août 2017 à Stettin, Pologne.

Ce prix est décerné au navire qui exprime le mieux le sens de l'amitié, de l'amour et de la bonne entente entre les navires participants, et son attribution fait l'objet d'un vote par l'ensemble des capitaines des unités participantes.

En septembre 2017 le Shabab Oman II a fait savoir qu'il prendrait part à l'Exposition Maritime Internationale dans le contexte de sa seconde tournée internationale (Friendship and Peace Sail) qui, à ce jour, a couvert 11.000 milles nautiques et fait escale dans 14 ports du monde.



L'équipe de tir des Forces Armées du Sultan a remporté d'importants succès au Championnat International militaire de Tir sur le pas de Pirbright Camp à Bisley, Royaume Uni, en juin 2017.



L'équipe a terminé première dans les compétitions de la Army Rifle Association (ARA) et de la National Rifle Association (NRA), en équipes et individuels. L'équipe des SAF a ensuite remporté la Sultan Qaboos Cup, patronnée par Sa Majesté, Commandant Suprême des SAF. La coupe est attribuée au gagnant individuel de deux concours séparés. Elle a été remportée par l'Air Corporal Azzan bin Seif Al Nahli. En tout, l'équipe a gagné 40 coupes et 122 médailles d'or, 27 médailles d'argent et 12 de bronze.



L'étalon champion Maisoor a maintenu sa série ininterrompue de victoires pour la Cavalerie Royale du Sultanat sur les 2.200 mètres du Derby des chevaux arabes des EAU en mars 2017. Le Derby est ouvert aux pur-sang arabes âgés de 4 ans.

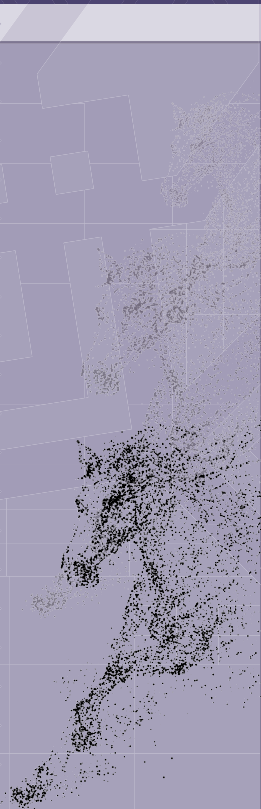
La victoire de Maisoor signifie qu'il n'a pas été battu sur neuf courses consécutives. Appartenant et élevé par la Royal Cavalry, ce poulain gris est issu de Ahasen du côté de la mère, et de Burning Sand pour le père. Ahasen a été engendrée par Saut du Loup et est aussi un produit du haras de la Royal Cavalry. La série de victoires de Maisoor confirme une fois de plus la qualité de l'élevage omanais.

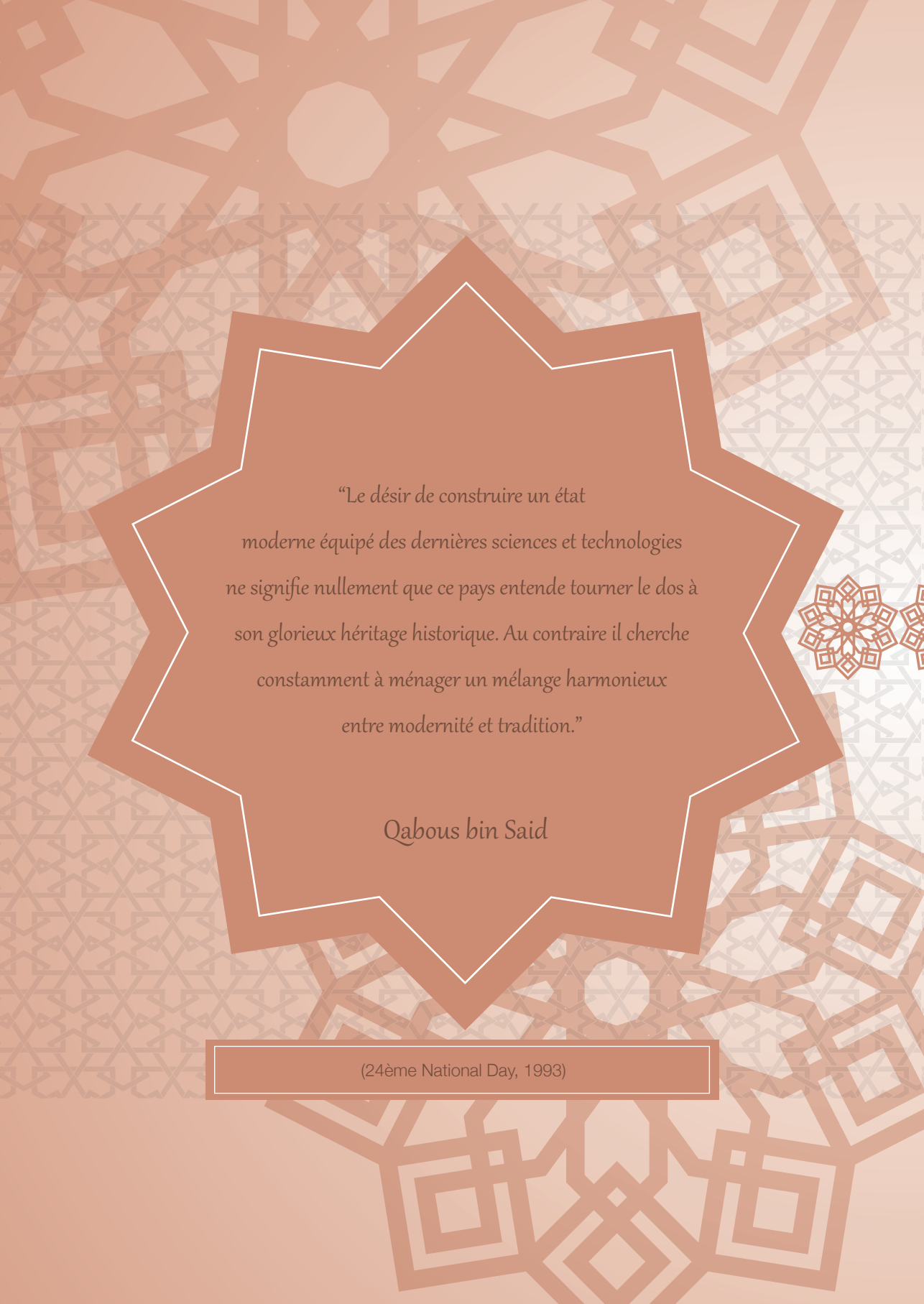
Maisoor n'a pas connu de défaite depuis qu'il a gagné, sur le même

terrain, le premier round de l'Arabian Triple Crown en février 2017, une course de 1.600 mètres pour les pur-sang arabes de quatre ans.

Par ailleurs la Coupe du Président des EAU de Doncaster (Derby arabe du Royaume-Uni) a été gagnée au finish, en septembre 2017, par le pur-sang arabe Nafees, qui a battu un fort peloton dans la course de 2.000 mètres pour arabes de quatre ans.

Guidé vers la victoire par Tadhg O'Shea et encouragé par son entraîneur Charles Gourdain, Nafees a dominé les dernières manches de la série si disputée, gagnant de deux longueurs et quart pour signer une saison lucrative pour ce fougueux cheval de quatre ans, digne couronnement de la saison du Groupe 1 dans cette catégorie.





*“Le désir de construire un état
moderne équipé des dernières sciences et technologies
ne signifie nullement que ce pays entende tourner le dos à
son glorieux héritage historique. Au contraire il cherche
constamment à ménager un mélange harmonieux
entre modernité et tradition.”*

Qabous bin Said

(24ème National Day, 1993)

Patrimoine, Culture et Arts



La philosophie de Sa Majesté sur le progrès humain entretient des liens puissants avec le passé, et il encourage toutes les initiatives qui tendent à intégrer le patrimoine intellectuel et culturel d'Oman dans la structure contemporaine de son développement.

Patrimoine, Culture et Arts



Un Passé Authentique Pour Un Présent Éclairé

La protection du patrimoine d'Oman sous toutes ses formes et expressions est une des "success stories" de la Renaissance moderne toujours en cours.

Un vrai respect pour le patrimoine, matériel et immatériel, a inspiré jusqu'à présent le mouvement de la Renaissance d'Oman. Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said est sensible aux puissants courants qui exercent l'impact du passé sur le présent. Autant à titre personnel que par les politiques de ses gouvernements successifs, il a poussé à la préservation du patrimoine d'Oman sous toutes ses formes et aspects. Un puissant moyen d'expression de la continuité de l'identité et du caractère est la littérature, qui a plus que rempli sa mission créative de réinvention et de ré-illumination de l'équilibre historique et culturel qui est profondément enraciné au fond de la personnalité omanaise.

Protéger l'identité nationale d'Oman nécessite de faire en sorte que ces canaux soient entretenus. Cela contribue au maintien du respect, de la bonne entente et de la paix dans la société, et fait avancer les objectifs de développement durable et de transfert intelligent de savoir, de compétences, de signifiant et de valeurs d'une génération à la suivante.

Les idées personnelles de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said ont été à la fois l'inspiration et le moteur du maintien des liens entre passé et présent, plaçant l'héritage intellectuel et culturel à la base de la création de l'état moderne, comme un catalyseur du développement national.



Le Sultanat s'est acquis la réputation de pousser les projets de développement économique à inclination culturelle, car il considère que la culture a un impact économique et social important.



S'exprimant au 24ème National Day, le 18 novembre 1994, Sa Majesté avait développé les raisons de respecter l'authenticité du passé:



“Il était clair pour nous que le concept de patrimoine n'est pas représenté seulement par les châteaux, les forts et les objets anciens, mais englobe aussi la littérature, les humanités et tout l'héritage immatériel qui se transmet de génération en génération, et que la préservation de notre patrimoine ne sera pas complète tant que nous n'aurons pas porté notre attention et nos soins à chacun des éléments qui le constituent. Nous pouvons affirmer, grâce à Dieu, qu'au fil de ces années nous avons vraiment accompli une bonne partie de ce noble objectif national.”



Le Sultanat a entrepris de très nombreux projets de développement à but culturel, marquant bien toute sa sollicitude pour ce domaine. Ces actions ont à leur tour eu un impact économique et social non négligeable, qui a atteint bien plus loin que les objectifs initialement fixés.

La création d'un ministère du Patrimoine et de la Culture a été le signal de l'introduction de la culture dans le contexte plus large du processus de développement durable. Le ministère a réussi à préserver le patrimoine et les ressources culturelles du Sultanat, tout en les investissant d'une valeur économique grâce à des canaux comme le tourisme et les projets concernant la littérature et les sciences humaines.

Pour ce faire il a présidé à la création de musées spécialisés, pris en mains la restauration de châteaux, de forts et de tours et la conservation des sites archéologiques. Tous ces projets ont à leur tour ajouté leur valeur au secteur du tourisme, en plein développement. Parallèlement à cette expansion matérielle s'est produite une floraison tout aussi importante du secteur culturel “immatériel” à mesure que les nombreux aspects du patrimoine omanais, dans les arts, l'artisanat, les coutumes et les traditions obtenaient leur validation.

Le ministère du Patrimoine et de la Culture fut bientôt rejoint par d'autres institutions culturelles autonomes, comprenant le Bureau du Conseiller



de Sa Majesté pour les Affaires Culturelles, le Centre Supérieur Sultan Qabous de Culture et de Science, le Musée national, et d'autres institutions officielles chargées de répandre la culture et de sauvegarder le patrimoine. Des chaires académiques ont été créées dans plusieurs universités, le Royal Opera House de Mascate a été achevé, et le Prix Sultan Qabous de Culture d'Arts et de Littérature institué. Ces réalisations culturelles et artistiques ont été accompagnées par d'autres de niveau local, arabe et international, toutes orientées vers un nouveau respect du talent créatif, l'approfondissement d'une plus grande authenticité, un développement de la conscience culturelle qui élargit les horizons du progrès humain, et vers un avenir dans lequel Oman continuerait son œuvre de pionnier en fait de culture, en arts et en littérature.

Ces institutions culturelles ont, chacune dans son domaine et sa spécialité, travaillé à nourrir le legs culturel d'Oman, à conserver ses monuments et ses sites historiques. Elles ont uni leurs forces pour collecter et conserver des manuscrits et documents historiques, pour aider le théâtre, le cinéma, la musique et les arts instrumentaux, et pour soutenir le travail des écrivains dans leurs divers champs de compétence culturelle.

Le projet à long terme du ministère du Patrimoine et de la Culture de restaurer les châteaux, les forts et les sites archéologiques suit son cours, ainsi que la promotion des musées et activités muséologiques, fouilles de sites préhistoriques, et inventaire et documentation historique et archéologique. Il a à ce jour terminé dix études documentaires de sites archéologiques. Cinq études similaires ont été publiées sur cinq ruelles

traditionnelles d'intérêt historique. Douze autres études sont en cours dans ce même domaine, et le projet de documentation de diverses habitations de grande valeur archéologique a été terminé, en même temps que plusieurs autres restaurations de monuments divers.

Sur le plan de l'étude et des fouilles de sites archéologiques remarquables, le Sultanat a toujours été actif, soit par lui-même, soit conjointement avec des institutions universitaires locales ou internationales. Pendant la saison 2016/2017 il y avait 15 expéditions archéologiques en cours dans tout le Sultanat, le travail le plus important étant celui des missions française et japonaise, qui ont terminé des travaux de documentation à Ibri et à Duqm, ainsi que ceux de documentation et d'étude d'échantillons de sol sur le site de Bat.

Plusieurs fouilles ont été effectuées sur des sites affectés par le passage de projets de développement tels que la voie express de la Batinah, dont la deuxième tranche couvrait les dernières nécropoles affectées par le chantier.

Le ministère travaille à mettre en valeur le rôle culturel du Sultanat dans une perspective large, représentant une vision moderne et globale. Il fonctionne par programmes d'ampleur nationale et en suscitant la communication culturelle avec le monde extérieur par le biais des organisations régionales et internationales. C'est ainsi qu'Oman a resserré ses liens avec de nombreux autres pays, entretenant une histoire de participation active aux organisations dont il est membre. Il s'efforce avec la communauté internationale de faire avancer le développement culturel à tous les niveaux et ne néglige aucune occasion de contribuer à des réunions



associées aux accords internationaux qui gouvernent la protection du patrimoine. Ses relations positives d'aujourd'hui avec des pays voisins et amis ne font que prolonger la longue tradition d'influence culturelle d'Oman à travers les siècles.

En interne, le ministère a mis en oeuvre un programme national de culture aux multiples facettes, déroulé par étapes depuis la création du ministère lui-même et constituant le fond sur lequel sont publiés ses programmes et activités annuels. Il a aussi intensifié sa communication avec les intellectuels et écrivains omanais, les aidant à publier, jouer ou produire leurs oeuvres originales et à participer aux manifestations ou événements culturels.

Sous couvert de promouvoir l'intérêt pour le patrimoine omanais, le ministère patronne ou accueille festivals et conférences, comme le Festival omanais de Poésie, qui a fêté en 2017 son 10ème anniversaire à Sour, Sharqiyah sud, ou le 22ème Forum Littéraire et Artistique de la Jeunesse à Buraimi, ou encore le 4ème Forum Scientifique Asiatique, Expo Science Asia.

L'année dernière le ministère a étendu sa bibliothèque avec une longue liste de publications modernes ou de réimpressions. Il a aussi prêté son patronage pour étendre et enrichir le réseau national de bibliothèques publiques créé sous le décret ministériel No 229 de 2007 régissant ces bibliothèques.

En 2017 on comptait 69 bibliothèques enregistrées auprès du ministère du Patrimoine et de la Culture, réparties parmi toutes les wilayats et gouvernorats du Sultanat, et comprenant les cinq

nouvelles annoncées pour 2016 et 2017.

Sur le plan régional le Sultanat entretient ses relations culturelles bilatérales avec les pays du CCG par sa participation aux événements et festivals. Il a accueilli le Forum de Poésie du CCG en 2016 au Dhofar, et participé au 22ème Forum de Science du CCG au Qatar. Le Sultanat a aussi pris part à la 9ème Foire Internationale d'Inventions (International Invention Fair of the Middle East (IIFME) à Koweït, ainsi qu'au 10ème Arab Open Robotics Championship au Qatar.

Divers accords, memorandums et programmes exécutifs dans le domaine culturel ont été signés avec des pays arabes ou étrangers, notamment un memorandum d'entente entre le ministère omanais et la National Commission for Culture and the Arts (NCCA) de la République des Philippines portant sur la coopération culturelle pour la période 2016-2020, et un autre memorandum avec le ministère philippin de la Culture et des Sports, également pour les années 2016-2020.

Toujours désireux d'entretenir ses relations avec les organisations internationales, le Sultanat participe régulièrement à des réunions d'intérêt culturel dans le contexte de son adhésion à ces organismes, tels que le Secrétariat Général du Conseil de Coopération du Golfe, la Ligue Arabe, l'Arab League Educational, Cultural and Scientific Organisation (ALECSO), l'Islamic Educational, Scientific and Cultural Organisation (ISESCO), l'UNESCO, l'Indian Ocean Rim Association (IORARC) et l'Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle (WIPO).



Al-Rustaq Fort



Musées

Le National Museum. Les musées recèlent la mémoire vivante d'un peuple, dont ils relient le passé au présent.



Les musées réunissent les souvenirs ancestraux d'un peuple, qui relient le passé au présent et contribuent à la consolidation de l'identité, à l'enrichissement de la culture et à la dissémination de la conscience culturelle entre les individus. Ils font revivre le savoir des civilisations anciennes et des temps révolus dans toutes leurs ramifications politiques, sociales, naturelles et géologiques.

Le Sultanat reconnaît le rôle important des musées pour refléter le dialogue des cultures, des langages et des sociétés, et à quel point ils favorisent l'entente interculturelle et un sens de la valeur de la connaissance historique et du respect du passé. Le peuple omanais a des liens affectifs avec ses illustres ancêtres et avec les nombreuses civilisations qu'ils rencontrèrent au cours des millénaires.

Le Musée National est le plus notoire de ces édifices. Il est dédié à mettre en valeur les mille facettes du patrimoine de la nation, depuis les premières prémises des établissements humains dans la Péninsule Arabique jusqu'à aujourd'hui.

Il a été fondé par décret royal No 62/2013, promulgué le 20 novembre, et ouvert officiellement le 15 décembre 2015. Il abrite plus de sept mille objets archéologiques, pour la plupart rares ou uniques, ainsi que des dizaines de milliers d'autres objets d'exposition disposés de manière à illustrer l'histoire de l'évolution humaine en Oman depuis les premiers jours jusqu'à aujourd'hui.

Ce Musée National est le premier au Moyen-Orient à incorporer, à l'intention des aveugles, le Braille dans

Le Musée National est le plus remarquable édifice culturel du Sultanat. Il se consacre à mettre en valeur le long passé d'Oman, depuis les premiers établissements humains dans la péninsule arabique il y a des millénaires jusqu'à aujourd'hui.



son système de guide en Arabe. Il est aussi le premier à adopter le système de l'open storage. Il est également le premier dans le Sultanat à inclure un centre de documentation, le premier à mettre en oeuvre un système préventif de conservation, et à se conformer aux normes internationales les plus exigeantes. Enfin il est le premier musée du Sultanat à comporter un théâtre audiovisuel à haute définition.

Depuis son ouverture au public le 30 juillet 2016 et jusqu'à fin mars 2017 le musée a reçu la visite de 52.768 personnes de tous âges et de partout dans le pays, ainsi que de l'étranger.

En dehors du National Museum le ministère du Patrimoine et de la Culture a autorisé sur d'autres musées publics, dont le Musée d'Histoire Naturelle, ouvert en 1985, qui expose

les nombreux et divers aspects de l'environnement en Oman, avec des descriptions illustrées de terrain, de géologie, de végétation, d'insectes et de faune sauvage.

Face au besoin de moderniser et d'agrandir maintenant ce musée selon les tendances nouvelles de la muséographie, le ministère a mis en route un ambitieux plan de restructuration selon un cadre global conçu et supervisé par la Smithsonian Foundation. Une fois terminé, le musée représentera un énorme pas en avant, à l'avant-garde de la conception des musées.

Le Children's Museum, ouvert en 1990, est une source pour l'étude des sciences et technologies, qui présente, sous une forme simplifiée et à la portée des enfants, les inventions modernes

Le ministère de la Défense supervise le Musée des Forces Armées du Sultan depuis son ouverture en 1988 au château de Beit al Falaj à Ruwi. Il abrite une collection d'objets qui éclairent l'histoire militaire complexe du pays.

et la connaissance scientifique, et leur fait percevoir le rôle incontournable de la science dans la vie.

Le Musée Omano-Français fut inauguré à Mascate en 1992, avec pour mission de souligner les relations historiques entre Oman et la France du 19ème siècle. Il est logé dans la maison qui abrita le Consulat de France et qui comporte huit pièces. Ce musée recèle une collection de documents qui racontent les relations entre les deux pays, avec en plus des costumes traditionnels de part et d'autre, une sélection de bijoux et d'antiquités et des modèles de navires omanais et français de l'époque.

Au fort de Sohar, un musée a été ouvert en 1993 consacré à l'histoire de la ville et à ses relations culturelles et économiques. En 2008, un musée Sayyid Faisal bin Ali a été ouvert au sein du ministère du Patrimoine.

Le ministère de la Défense gère le Musée des Forces armées du Sultan, logé au fort de Beit Al Falaj à Ruwi depuis 1988 et consacré à l'histoire militaire d'Oman.

Le Musée de la Porte de Mascate présente un tour de la ville de Mascate, retrace sa croissance d'un simple port de commerce à une métropole prospère. Il contient des objets illustrant le développement de la ville depuis les temps anciens. Il a été construit en 1995 à l'entrée de la ville de Mascate et inauguré officiellement en 2001.

la municipalité de Mascate gère le Beit al Baranda Visitors Centre and Museum, qui présente en raccourci l'histoire de la ville de Mascate, et est aussi un lieu d'expositions et de stages.

Le Musée du Pays de l'Encens. Les musées sont aussi des fenêtres sur le passé et mettent en lumière des aspects plus sombres de l'histoire ancienne.





Le Bureau du Conseiller de Sa Majesté le Sultan pour les Affaires culturelles supervise le Musée du Pays de l'Encens, qui a été ouvert le 23 juillet 2007 dans le Parc archéologique d'al Balid, près de Salalah. C'est un hall divisé en six sections présentant l'histoire d'Oman au cours des âges.

Le Centre d'exposition du Pétrole et du Gaz montre l'histoire de la formation du pétrole au cours des temps, et des stades de son extraction. C'est une représentation de l'histoire de la découverte du pétrole dans le Sultanat.

Le Musée de la Monnaie, à la Banque Centrale d'Oman sise à Ruwi, passe en revue l'histoire de la circulation de monnaie dans le Sultanat et présente des monnaies de toutes les époques, y compris des monnaies des premiers temps de l'ère islamique.

Le 8 juillet 2014 a été ouvert le Musée de l'Éducation, à la Saidiya School de Mascate. Cette institution présente l'évolution de l'école publique dans le Sultanat. L'école Saidiya elle-même occupe une place de choix dans cette histoire, et c'est elle qui a inspiré la création du musée.

Il existe aussi divers musées privés tels que Beit al Zubair à Mascate, ouvert en 1998 avec des collections d'ornements, d'antiquités, d'armes traditionnelles et de costumes des diverses régions du Sultanat. Le musée Ghaliya d'Art Moderne, ouvert en 2011 sur la corniche de Matrah, a des salles représentant l'évolution du concept d'une maison moderne, du début des années 1950 aux années 1970-75.

Au total, les musées du Sultanat, aussi bien publics que privés, couvrent de nombreux thèmes et périodes.



L'interface culturelle d'Oman



Les manifestations culturelles reflètent certains aspects de la vie culturelle en Oman. La Foire Internationale du Livre de Mascate est un événement extrêmement populaire.

Les expositions culturelles, celles organisées localement et celles en participation à l'étranger, constituent un moyen pour Oman de montrer les divers aspects de sa fascinante culture. Le Sultanat participe activement et avec enthousiasme à toutes les foires du Livre internationales, et a été distingué pour ses importantes et mémorables contributions.

Il est le plus souvent représenté à ces manifestations par le ministère du Patrimoine et de la Culture, le ministère de l'Information, celui des Wakfs et des Affaires Religieuses, et par des maisons d'édition indépendantes. Il participe régulièrement aux foires Internationales du Livre au Caire, à Casablanca, Riyadh, Abou-Dhabi, Algérie, Khartoum, Tunis, Sharjah, Koweït et Téhéran.

Sa participation à ces expositions a

permis d'atteindre plusieurs objectifs, dont le plus important est d'identifier les forces de la littérature omanaise et l'édition des œuvres qui représentent le mieux les points forts de l'activité intellectuelle et littéraire dans le Sultanat. C'est ce qui a grandement avancé la production littéraire omanaise et donné du poids aux échanges intellectuels, ménageant des ponts de dialogue et de communication entre les cultures et les communautés nationales tout en ouvrant une fenêtre pour un dialogue éclairé entre écrivains et lecteurs sur le passé et le présent d'Oman.

La Foire Internationale du Livre de Mascate est une des plus importantes dans la région, à la fois comme événement marquant du calendrier littéraire arabe et pour sa notoriété dans le monde comme forum littéraire annuel d'avant-garde.



Représenté par le ministère du Patrimoine et de la Culture, le ministère de l'Information ou celui des Wakfs et des Affaires Religieuses, conjointement avec des maisons d'édition omanaises privées, le Sultanat participe régulièrement aux grandes Foires internationales du Livre.

La 22ème édition, en 2017, fut la plus riche par le nombre de titres exposés, 450.000 au total, portant sur tous les domaines de la connaissance. On y avait accès à la liste par le moyen du moteur de recherche de la Foire. Au total ce sont 757 maisons d'édition qui étaient présentes ou représentées, venant de 28 pays.

Une grande nouveauté de la Foire 2017 était l'inclusion de Sohar comme "Ville Invitée d'Honneur", exposition où l'on pouvait avoir un aperçu de la richesse culturelle, intellectuelle et sociale de l'une des nombreuses villes chargées d'histoire en Oman. Le rôle de l'exposition, qui sera reprise, est de porter ces villes à l'attention locale et internationale dans un cadre approprié.

La Foire du Livre de Mascate se

tenait pour la première fois à l'Oman Convention and Exhibition Centre, dans lequel elle était répartie entre trois salles pleinement intégrées dédiées aux manifestations culturelles, et assortie d'un programme pour les enfants, d'un coin d'activités et de cafés pop-up dans plusieurs pavillons de participants. L'endroit et son aménagement favorisaient les occasions, pour les représentants de l'édition, d'échanger avec le public, et pour les auteurs de dédicacer des exemplaires de leurs oeuvres nouvelles et de négocier et signer des contrats avec les éditeurs.

Au total la Foire 2017 a accueilli 54 manifestations culturelles directes, des douzaines d'activités quotidiennes organisées par les participants, tels que les "cafés culturels", et plus d'une centaine d'activités séparées, familiales ou enfantines.

De nombreux événements culturels ont eu lieu en marge de la Foire Internationale du Livre de Mascate 2017, qui ont révélé de nouveaux horizons dans les sciences et dans la connaissance.



Archives et documents



Le Sultanat gère des archives très complètes de documents significatifs de son histoire et de son héritage.

Documents et manuscrits sont les puissants réceptacles du produit de la créativité de l'homme au cours des âges, de la connaissance et du savoir dans les divers domaines de l'activité humaine. Le Sultanat conserve précieusement les documents historiques qui attestent du cours de l'action nationale.

Le décret royal No 60/2007, qui introduit la Loi sur les Documents et Archives, a été pris pour créer l'Autorité Nationale des Documents et Archives, National Records and Archives Authority (NRAA) chargée de créer un système global et moderne de gestion de ces documents et archives.

Les statistiques de cette Autorité indiquent qu'elle a été en mesure de réunir plus d'un million de documents, et plus de 36.000 manuscrits papier et

électroniques sur les diverses sciences, ainsi que des cartes, photographies, timbres-poste et monnaies. En outre, depuis 2016,, la NRAA a entrepris, en application de la Loi des Documents et Archives, de collationner les documents émanant des diverses unités de l'administration de l'État.

Elle continue d'exécuter le plan national de collationnement de documents préparé en 2014. La première phase concernait neuf sources, ultérieurement élargie à dix autres sources qui s'étaient porté volontaires pour effectuer le premier tri par leurs propres moyens et personnel. En conséquence, dès la fin de 2016, 139.630 dossiers concernant les neuf sources d'origine étaient déjà constitués, à quoi s'ajoutaient bientôt 46.562 dossiers supplémentaires concernant les dix autres parties.



La NRAA ne fait pas que collectionner. Elle patronne des recherches universitaires sur l'histoire omanaise et a produit un corps important d'études dans ce domaine.



Le 19 décembre 2016 a été inaugurée l'Exposition permanente des Documents et Archives. Elle ajoute une nouvelle dimension au paysage culturel et touristique d'Oman. Elle rend accessible au public des documents qui donnent contexte à l'histoire d'Oman, qui éclairent les circonstances et les tendances par les faits géographiques, démographiques et géopolitiques qui entouraient les événements au cours des siècles.

Le 1er mai 2017 l'Autorité a dévoilé un système de destruction sécurisée de documents dont le but est de détruire les documents papier ou électroniques et autres, à l'usage de l'administration et des agences de sécurité, des sociétés, institutions privées et personnes physiques.

La NRAA remplit une fonction utile,

préparant et fournissant des documents pour l'usage de la recherche savante et des études liées à l'histoire d'Oman. Elle a publié elle-même une série de ses propres recherches ou études à cet égard.

Au niveau international la NRAA a accueilli et soutenu des conférences et séminaires sur l'étude des documents et archives référençant le Sultanat sous une forme ou une autre. C'est ainsi qu'elle a patronné en décembre 2016 la Cinquième Conférence Internationale sur "les aspects historiques, économiques, sociaux et culturels des relations d'Oman avec les pays de la Corne de l'Afrique". La conférence s'est tenue dans la République des Comores et était accompagnée d'une grande exposition sur les aspects culturels et historiques des liens d'Oman avec la Corne de l'Afrique.

La cinquième
Conférence
Internationale sur
les relations d'Oman
avec les pays de la
Corne de l'Afrique
s'est tenue dans
la République des
Comores.



Forum littéraire et Club Culturel

Le Club Culturel a été et continue d'être un lieu influent de reconnaissance de l'activité créative.

Le Club Culturel, qui a pour mission d'harmoniser les manifestations littéraires, culturelles, intellectuelles et scientifiques, est une locomotive du revival intellectuel du Sultanat. Leur effet combiné sert bien l'avancement du dialogue intellectuel et culturel à l'intérieur, et renforce la contribution d'Oman à des courants plus larges sur le plan régional et international.

Le "National Book Support Programme" fournit des possibilités, pour les personnes en possession d'oeuvres littéraires, intellectuelles ou savantes de trouver des débouchés éditoriaux pour leurs oeuvres. Il a

déjà rendu possible la publication de nombreux titres de valeur culturelle ou intellectuelle qui n'auraient jamais vu le jour autrement.

Le Forum Littéraire s'efforce d'enrichir le paysage littéraire, intellectuel et culturel du Sultanat par la mise sur pied d'activités littéraires et intellectuelles qui élargissent le stock national de connaissances. L'un des moyens d'y parvenir est la publication de livres qui eux-mêmes servent de tremplin et alimentent ses nombreux séminaires annuels, à l'instar de la production du "Forum Littéraire d'Aide au Livre Omanais".

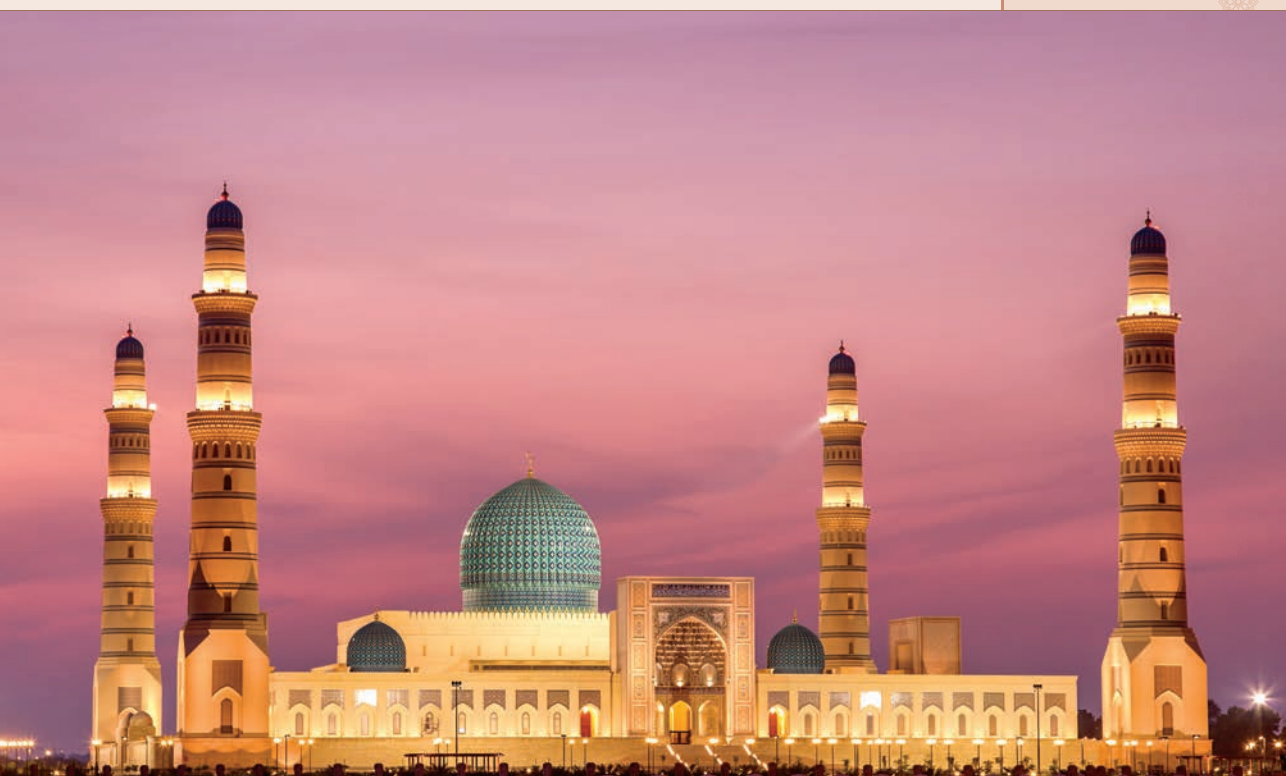




Un décret royal No 52/2012 a donné naissance au Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Science, qui chaperonne plusieurs organismes affiliés dans les domaines de la culture, des idées et des arts.



Le Centre supérieur Sultan Qabous de Culture et de Sciences



Le Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Sciences (SQHCCS) a eu un puissant impact matériel sur les mouvements littéraires et artistiques que connaît le Sultanat. Il entretient la coopération avec les institutions culturelles des autres pays, faisant connaître la culture omanaise dans un environnement réceptif.

Le Centre fonctionne dans le cadre tracé par le décret royal No 52/2012, qui en a fait un organisme culturel et scientifique avec des attributions liées à la protection de la culture, de la science et des humanités. Il apporte son aide à plusieurs organismes en relation avec la culture, comme l'Association des joueurs de Oud (luth), la Société de Photographie, le Centre Omanais de Musique Traditionnelle, le Collège

Sultan Qabous d'Enseignement de l'Arabe comme langue étrangère, le Sultan Qaboos Centre for Culture de Washington, le Prix Sultan Qabous de Culture, d'Art et de Littérature, en plus de diverses responsabilités relatives aux affaires des mosquées, des institutions et bibliothèques islamiques et des écoles coraniques.

Il a, par ailleurs, la supervision des chaires universitaires Sultan Qabous, au nombre de 16, créées au nom de Sa Majesté dans 13 universités étrangères. Ces fondations concernent des disciplines allant des humanités aux sciences appliquées. La Sultan Qaboos Chair in Arab and Islamic Literature, auprès de l'Université de Georgetown, Washington DC, fondée en 1980, est la plus ancienne de ces fondations académiques.

La supervision des mosquées Sultan Qabous, distribuées sur tout le territoire du Sultanat, est entre les mains du Centre Supérieur Sultan Qabous pour la Science et la Culture.



Le College Sultan Qabous d'Enseignement de l'arabe comme langue étrangère facilite la communication entre Omanais et non-arabisants, et fait partie d'une longue tradition de dialogue ouvert avec les diverses cultures.

Le College Sultan Qabous pour l'Enseignement de l'Arabe comme Langue étrangère s'est avéré fort utile pour développer la communication entre Omanais et non-locuteurs en langue arabe.

La plus récente est la Sultan Qaboos Fellowship in Mathematics, fondée en 2014 auprès du Corpus Christi College de Cambridge, Royaume-Uni.

La tâche principale dévolue à ces institutions consiste à conduire des études et recherches dans leurs domaines respectifs. Elles supervisent des diplômés qui entreprennent masters ou doctorats, et aident à la tenue de séminaires, conférences et ateliers scientifiques.

La dernière addition au réseau d'institutions culturelles affilié du Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Science est le Sultan Qaboos Youth and Culture Complex de Salalah, inauguré le 21 novembre 2016 sur les instructions de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Ce nouveau complexe compte déjà comme une ressource importante dans la campagne nationale pour élever les niveaux de conscience culturelle et intellectuelle de la jeunesse. Sa présence dans l'environnement

physique et social du Dhofar aura, à cet égard, par ses activités et ses interactions avec la communauté, un effet de réverbération favorable.

Ce complexe comprend plusieurs sections, spécialement un Centre d'Activités Culturelles et Artistiques, un autre d'Activités Sportives, et des clubs affiliés culturels, artistiques et centrés sur le Patrimoine, des activités sportives et récréatives, des installations de fitness et de santé. Il comporte aussi un département de bien-être social, un club pour les personnes handicapées et des installations administratives associées.

Le College Sultan Qabous d'Enseignement de l'Arabe comme langue étrangère est le reflet de la volonté de Sa Majesté de faciliter la communication au sein de la communauté expatriée et très cosmopolite d'Oman. Ce College remplit en fait une fonction importante, contribuant à l'abaissement des





Le Prix Sultan Qabous pour la Culture, les Arts et les Lettres traduit l'opinion de Sa Majesté qu'un sain échange d'idées entre écrivains et intellectuels est l'élément moteur de la vie culturelle et intellectuelle d'un pays.

barrières linguistiques, et renforçant le contact entre les diverses cultures qui cohabitent dans le paysage humain d'Oman.

En juillet 2017 cette institution a reçu son 25ème contingent d'étudiants, appartenant à 41 nationalités différentes, pour entreprendre un programme intensif de langue et de culture dont la durée est de six semaines.

Les lauréats du très convoité Sultan Qaboos Award for Culture, Arts and Literature ont été annoncés par le Sultan Qaboos Centre for Culture and Science le 19 décembre 2016. Les inscriptions pour la sixième session de ce Prix sont ouvertes depuis le 26 juillet 2017 à toutes les personnes de nationalité arabe en reconnaissance des organismes respectifs dans lesquels ils travaillent. Les sujets d'étude des trois catégories du concours sont: pour la catégorie Culture: Economie; pour la catégorie Arts plastiques: Dessin architectural;

et en Littérature: Critique littéraire.

Les lauréats de la cinquième saison, qui était encore réservée aux Omanais, ont été, pour la catégorie Culture - Traduction : Hamad bin Sinan Al Ghaiti pour son travail "Endless Forms of Beauty"; pour la catégorie Arts Traditionnels Omanais: Bashair al Khair Band pour "Al-Aazi and Al-Razha"; et pour la catégorie Littérature - Roman: le Dr Joukhha bint Mohamed Al Harthiya pour son roman "Narinja". Les lauréats ont reçu l'Ordre du Sultan Qabous pour la Culture, la Science, les Arts et la Littérature, et un prix de 50.000 RO.

Le 26 décembre 2016 le Centre a fêté les gagnants du 26ème Concours Sultan Qabous de Mémorisation du Saint Coran, qui avait réuni 2.012 candidats contre 1.537 en 2015 et 1.083 en 2014. La popularité croissante de ce concours est un signe positif et encourageant de la grande valeur qu'il représente.

Le Centre omanais de Musique Traditionnelle entretient de volumineuses archives de musique traditionnelle omanaise, sous forme d'enregistrements audio et vidéo, ainsi que des échantillons audiovisuels et télévisuels des divers styles de chant traditionnels pris sur le terrain.

Le Centre Omanais de Musique Traditionnelle collecte et documente un matériel représentant la tradition orale et populaire de la musique indigène omanaise, afin d'assurer sa conservation et son évolution.



L'Oman Centre for Traditional Music (OCTM) mène des recherches sur la musique traditionnelle omanaise, collationnant, enregistrant et documentant les chants et la musique populaire du Sultanat. Il a rassemblé un fonds d'archives important de musique traditionnelle omanaise, des enregistrements audio et vidéo, de la plupart des styles de chant traditionnel omanais, leurs interprètes, et les occasions festives et rituelles auxquelles ils correspondaient. Il collationne aussi les poèmes, les mélodies et les rythmes de tambour populaires, avec les noms des interprètes remarquables et de leurs styles caractéristiques, cela dans tout le Sultanat, du Musandam au Dhofar.

L'Omani Society for Fine Arts aide au développement des beaux-arts dans le Sultanat et à la sensibilisation de la société aux arts visuels et à la culture. Elle a pour vocation de les protéger mais aussi de les enrichir en les incitant à trouver leur inspiration dans le patrimoine culturel omanais et arabe et dans les valeurs intellectuelles et esthétiques de la société dans laquelle ils ont leurs racines.

En même temps elle fait en sorte que

leurs œuvres créatives permettent aux artistes d'accéder à l'appréciation et à la reconnaissance de leur créativité.

La Société de Photographie a reçu de nombreux prix dans les concours internationaux, remportant tout récemment la Coupe du Monde de Photographie des moins de 21 ans et celle des moins de 16 ans, qui se tenait en association avec la conférence de la Fédération Internationale d'Art Photographique (FIAP) à Jeonju, Corée, en août 2016. Ce fut une troisième victoire pour les jeunes photographes omanais, après les succès similaires obtenus en 2012 et 2014, et qui est venue confirmer la réputation du Sultanat sur ce passionnant terrain.

L'Association des Joueurs de Luth arabe, qui célébrait le 5 mars 2017 son 10ème anniversaire, a organisé de multiples rencontres tout au long de l'année et accueilli des artistes et des groupes musicaux pour des échanges d'idées et étendre réciproquement leurs répertoires. L'association jouit de l'enthousiasme de ses membres amateurs pour cet instrument traditionnel aux multiples possibilités qui jouit aujourd'hui d'un regain d'intérêt chez les musiciens.

Le Royal Opera House de Mascate est un magnifique monument au dialogue interculturel, qui célèbre l'amour de la musique dans ses plus hautes expressions, d'Oman et du monde entier.

Le Royal Opera House Muscat

Le magnifique Royal Opera House de Mascate (ROHM) s'est déjà acquis une réputation de pont entre les cultures, aussi bien au sein de la communauté qu'entre Oman et le monde extérieur. Il témoigne de la clairvoyance avec laquelle Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said a voulu faire reconnaître et célébrer les authentiques valeurs omanaises et l'identité arabe et islamique d'Oman. De cette solide fondation peut ainsi sortir une génération assez confiante

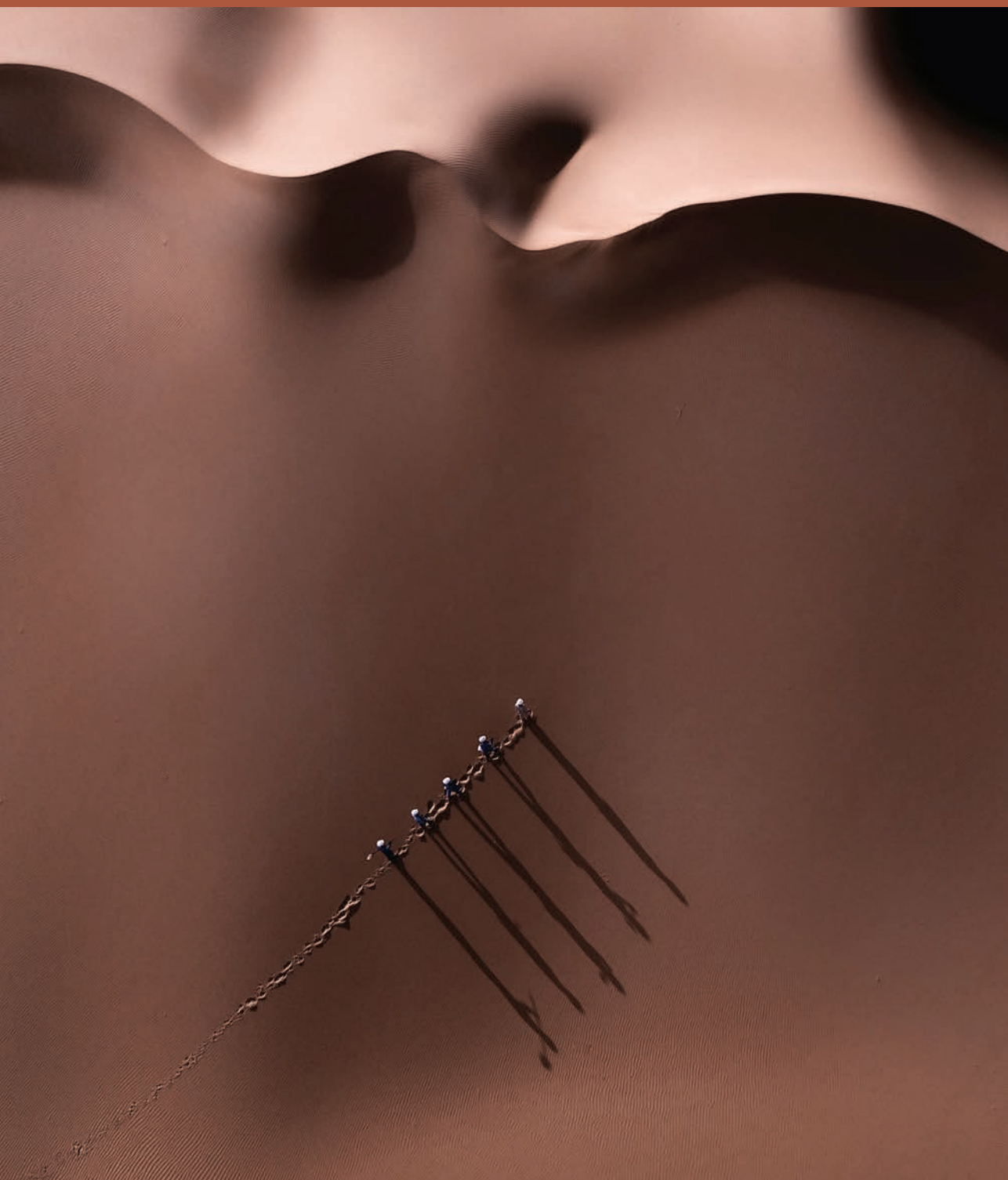
en elle-même pour s'ouvrir aux cultures du monde et consciente de leur grande diversité et de leurs beautés.

Le programme de la septième saison, initiée le 14 septembre 2017 avec l'opéra "Aida", embrasse un large horizon, offrant de superbes productions en opéra, ballet, jazz, opérettes, représentations mixtes et manifestations spéciales.

Le Royal Opera House est un symbole remarquable de dialogue interculturel.



Trophées obtenus en 2017 par des
membres de la Photographic Society of Oman





Concours

Salon Photo de Palanga 2017

Sous les auspices de la
Fédération Internationale d'Art
Photographique (FIAP)



Lauréat

Samir bin Issa Al Busaidi



Image

Ombre de travailleurs du Désert

Photo prise d'un angle élevé
quelque part dans le désert
omanaï et montrant les ombres
de cinq hommes au travail



Prix

Médaille d'or



Pays hôte

Lithuanie



Concours

27ème Biennale Couleur FIAP

Organisé par Fédération Internationale d'Art Photographique (FIAP) une année sur deux.



Lauréat

Ahmed bin Mohammed al-Touqi



Image

Visage omanais

La tête d'un petit garçon curieux émerge d'une ligne d'hommes lors d'une manifestation traditionnelle



Prix

Médaille d'argent



Pays hôte

Norvège







“Nous avons soigneusement suivi
l'évolution de la situation économique mondiale
et les turbulences que la détérioration des conditions provoque
dans les institutions internationales. Et nous voudrions dire
que les politiques suivies par notre gouvernement
ces dernières années ont été, grâce à Dieu,
largement instrumentales en permettant
à notre économie d'éviter l'impact
négatif de cette situation.”

Qabous bin Said

(Session annuelle du Conseil d'Oman, 2008)

Développement Économique





En 2016 le Sultanat a réussi à réduire les dépenses publiques à 12,9 milliards de RO contre 13,7 en 2015 et 15,1 en 2014.



Développement Économique



Dans son mouvement accéléré de diversification de son économie, le Sultanat établit des zones économiques, industrielles ou franches afin d'y attirer les investissements nationaux et étrangers.



L'économie mondiale a graduellement changé de vitesse depuis que les prix du pétrole ont commencé leur descente à la mi-2014. L'impact a été contrasté, parfois au bénéfice des consommateurs et aux dépens des producteurs. Mais il n'a nulle part eu d'effets plus dramatiques que dans les économies du Moyen-Orient dépendantes du pétrole. En 2016 Oman recevait en moyenne 40,1 US\$ par baril de pétrole brut exporté, contre 56,5 US\$ en 2015 et 103,23 US\$ en 2014. La chute a été reflétée immédiatement dans les recettes pétrolières du Sultanat, diminuées presque des deux tiers en moins de trois ans, de 10,2 milliards de RO en 2014 à 5,6 milliards en 2015 et à 3,6 milliards de RO en 2016. Le Sultanat a fait face à l'impact en se centrant sur la diversification des sources de revenu.

Des mesures pour combler le déficit budgétaire et reprendre le contrôle des

deniers publics devaient être prises de façon urgente, tandis qu'une action énergique en faveur des sources de revenus hors-pétrole était mise en oeuvre. La loi sur l'Impôt sur le Revenu fut amendée, ainsi que les barèmes des droits associés à l'enregistrement des travailleurs non omanais, et la tarification de certains services rendus par la Police Royale. Le recouvrement des impôts a été rationalisé pour une meilleure efficacité, avec une supervision plus active, des exemptions d'impôts ou de droits de douane à certaines sociétés quelque peu réduites, et des modifications de tarifs pour les grands consommateurs d'électricité commerciaux, industriels et des administrations. Une tarification unique des services municipaux a été introduite, et les droits afférents aux services des ministères et des agences gouvernementales ont été revus et ajustés, le cas échéant, pour mieux refléter le coût réel et le niveau des services rendus.





Toutes ces mesures font l'objet d'une application graduelle afin d'éviter les conséquences d'un choc soudain pour l'économie et pour la communauté. Le plus grand soin est apporté à ne pas affecter le niveau des services aux citoyens et à éviter que l'économie ne plonge dans la récession.

Le Plan quinquennal 2016-2020 identifie cinq secteurs de croissance prometteurs et quelques autres potentiels. Afin de maintenir le cap et de réaliser les objectifs du Plan, spécialement pour ce qui concerne la diversification économique, l'opération "Tanfeedh" (en arabe: mise en oeuvre) a été lancée avec pour mandat d'améliorer le climat d'investissement et de libéraliser les pratiques des affaires de manière à favoriser la diversification et à attirer les capitaux locaux et étrangers. Le programme passe en revue les lois et règlements

qui ont besoin d'une mise à jour, et pousse à l'usage des technologies informatiques dans les services que rend le gouvernement. L'objectif général est de lever les obstacles à la croissance du secteur privé. Une première phase vise trois principaux sujets d'intérêt: industries de transformation, tourisme et logistique, à côté des secteurs annexes que sont le financement et les méthodes innovantes de financement, l'emploi et le marché du travail.

La Phase Un a lancé 121 initiatives et projets à réaliser en 2017. On attend de ces initiatives, globalement, une contribution au PNB à hauteur de 1,7 milliard de RO et la création de 30.000 emplois pour les nationaux omanais. Une unité de suivi et d'assistance a été mise sur pied, comme un outil pour faire avancer les initiatives et les programmes proposés par Tanfeedh.



Résultats financiers pour 2016

En 2016 le Sultanat a réussi à réduire la dépense publique au niveau de **12,9** milliards de RO, contre **13,7** en 2015 et **15,1** milliards de RO en 2014.

Les dépenses courantes ont été de **9,3** milliards de RO, soit **72,2%** des dépenses totales, tandis que les dépenses d'investissement ont atteint **2,9** milliards de RO et les aides et subventions **659,7** millions de RO.

Les recettes totales pour 2016 ont été de 7,6 milliards de RO, contre 9,1 milliards en 2015 et 14,1 milliards de RO en 2014. Les recettes de pétrole brut ont été de 3,6 milliards de RO, ou 48% des recettes totales. Les recettes du gaz ont augmenté de 3,5% pour atteindre 1,5 milliard de RO en 2016. Les autres recettes, droits de douane,

impôt des sociétés et investissements de capitaux ont augmenté de 25,5% à 2,4 milliards de RO, contre 1,9 milliard en 2015.

Le déficit de 5,3 milliards de RO a été comblé par la dette publique nationale et internationale, et par tirage sur les réserves.



Budget 2017

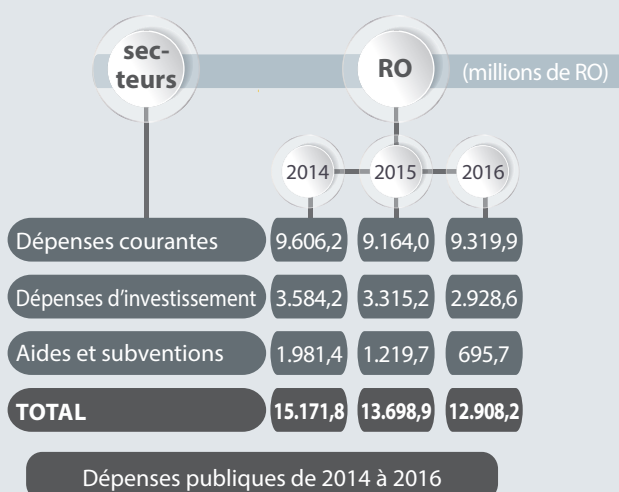
Le Budget de l'État pour 2017 a été, plus que de coutume, axé sur la durabilité financière. Le premier souci était de réduire, puis de contenir le déficit, ce qui suppose un contrôle permanent de la dépense publique, spécialement dans les catégories des biens de consommation et des non essentiels. L'efficacité des dépenses publiques est toujours un but qui, une fois obtenu, apporte une durabilité au processus. Du côté des recettes, des progrès réels ont été obtenus dans l'augmentation des recettes hors pétrole, aidés par les mesures destinées à stimuler les investissements du secteur privé. Le changement de perspective vers de plus fortes économies budgétaires et vers une moindre dette publique sera accompagné d'une phase d'emprunt extérieur pour financer les dépenses de développement et faire face aux besoins budgétaires afin de maintenir les niveaux de croissance désirés.

La dépense publique totale pour l'année est de l'ordre de 11,7 milliards de RO, en baisse de 200 millions par rapport à 2016. Les projets de développement n'ont pas été sacrifiés dans l'effort de réduction des dépenses, de sorte que tous les projets puissent être achevés sans interruption ni retards. Tous les paiements de contrats du

gouvernement ont été aussi garantis. Le budget a aussi alloué 395 millions de RO pour subventionner l'électricité et le gaz domestique, financer les prêts au logement et au développement, et contribuer au fonctionnement des sociétés publiques.

Les recettes budgétaires pour 2017 sont estimées à 8,7 milliards de RO, y compris 4,45 milliards de recettes pétrolières nettes, 1,66 milliard du gaz, et 2,6 milliards de sources non pétrolières. Dans l'estimation des recettes ont été soulignées plusieurs considérations, à savoir l'engagement du Sultanat envers le projet de réduction de la production pétrolière selon les directives de l'OPEP, et la mise en exploitation du gisement gazier de Makarem au dernier trimestre de 2017. On a aussi envisagé de revoir les mécanismes en place pour monétiser et développer les prestations de services préférentiels afin de recouvrer des droits plus en rapport avec le niveau de ces services.

Le déficit budgétaire se tient au niveau de 3 milliards de RO. Avec le déficit accumulé sur trois années consécutives, l'objectif de réduction du déficit a été jugé prioritaire dans le budget 2017. Il sera financé par l'emprunt extérieur et domestique et par tirage sur les réserves.



Le Produit National Brut à prix courants a diminué de 5,1% à 25,5 milliards de RO, comparé à 26,8 milliards en 2015. Ce déclin est dû pour une large part à la chute des

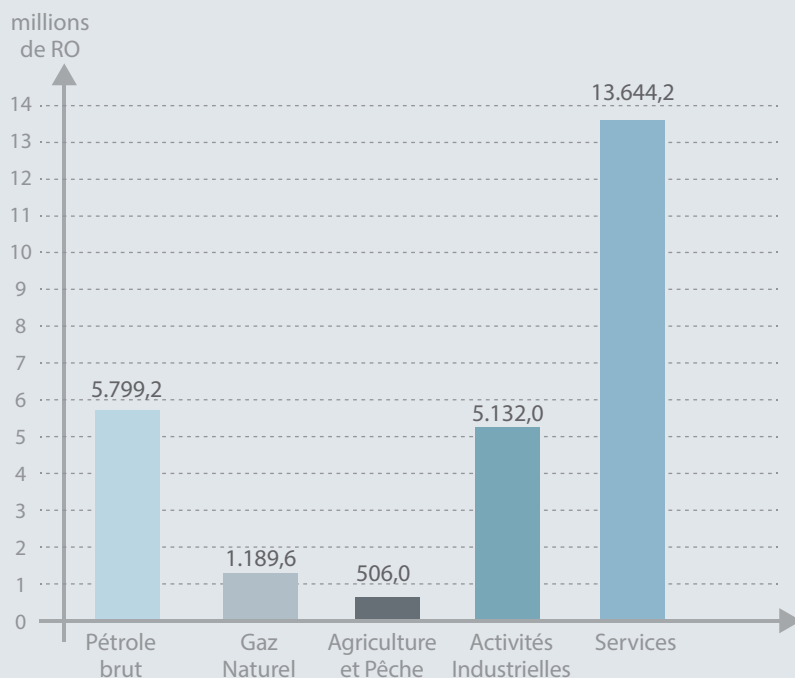
activités pétrolières, de 9,1 milliards de RO à 6,9 milliards. Par contre le PNB hors pétrole a augmenté de 11,6 milliards de RO à 19,2 milliards.

PNB à prix courants en 2016



Source:

Monthly Statistical Bulletin, publié par le National Centre for Statistics and Information - Août 2017

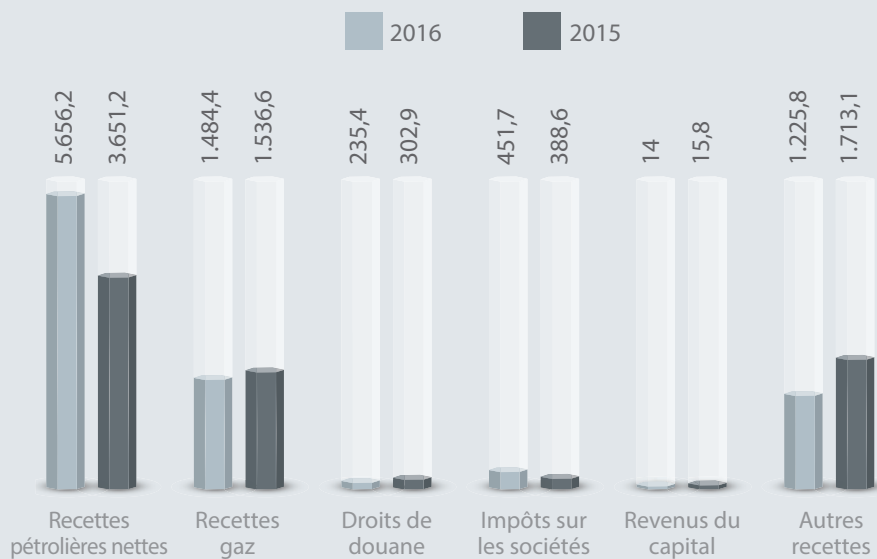


Recettes publiques pour 2015 et 2016

sec- teurs	RO	(millions de RO)
	2015	2016
Recettes pétrolières nettes	5.656,2	3.651,2
Recettes gaz	1.484,4	1.536,6
Droits de douane	235,4	302,9
Impôts sur les sociétés	451,7	388,6
Revenus du capital	14,0	15,8
Autres recettes	1.225,8	1.713,1
TOTAL	9.067,5	7.608,2

Source:

Monthly Statistical Bulletin, publié par le National Centre for Statistics and Information - Août 2017



L'environnement d'affaires

Les politiques économiques du Sultanat sont en ligne avec sa stratégie générale d'ouverture aux marchés internationaux. Cette stratégie exige un environnement qui favorise la croissance de l'investissement local ou étranger dans toute l'économie. Elle suppose une réglementation constamment mise à jour et la création d'incitations aux investissements et de facilités, et une infrastructure de transports maritimes et aériens suffisante.

Le Sultanat a intégré des éléments d'attractivité particulière pour les investisseurs locaux et étrangers. Le principal est sa sécurité, établie de longue date, et sa stabilité politique. Il jouit en outre d'un

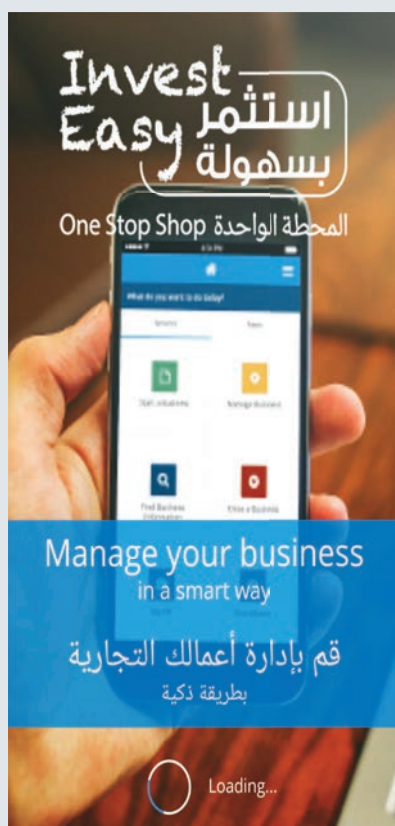
système économique de liberté, qui permet aux étrangers de détenir à 100% leurs actifs. Aucune restriction n'existe pour les transferts de fonds et de bénéfices vers l'étranger, et il n'y a pas d'imposition sur le revenu des particuliers. Le taux d'inflation dans le Sultanat est bas, avec 1,1% en 2016.

InvestEasy est un portail de services en ligne adapté par le ministère du Commerce et de l'Industrie pour faciliter le développement de projets économiques et fournir les services requis par les affaires. Ce portail accélère l'établissement d'une affaire ou d'une société, renforce l'environnement des affaires, et sa facilité d'accès a eu immédiatement un effet positif sur l'investissement. Son impact est évident dans les 194.000 transactions enregistrées par le portail en 2016, un saut énorme par rapport aux 35.000 enregistrées en 2015. Il offre 77 services adaptés au monde des affaires.

Les capitaux étrangers investis directement se montaient à 6,7 milliards à la fin du second trimestre 2016. Le secteur des hydrocarbures comptait pour 42% de ce total avec 2,8 milliards de RO. L'intermédiation financière contribuait à hauteur de 1,4 milliards, soit 20,6%, et l'industrie 900 millions de RO, soit 13,4%.

Les politiques commerciales du Sultanat font régulièrement l'objet de classements positifs sur le plan international. En 2017 le Sultanat est classé premier de la région arabe dans la catégorie "Starting a Business" de l'index "Ease of Doing Business" de la Banque Mondiale, et troisième régional pour les sous-catégories évaluant le

Le Sultanat a de nombreux attraits à offrir aux investisseurs potentiels, locaux ou étrangers.



En 2017 le Sultanat se plaçait au premier rang des pays arabes selon l'indice "starting a business" de la Banque Mondiale, et troisième des pays arabes selon les sous-indices "souveraineté de la loi", "aide aux sociétés" et "environnement politique et économique".

règne de la loi, l'aide aux sociétés, et l'environnement politique et économique. Oman est aussi classé troisième de la région arabe pour sa stabilité politique, l'absence de violence et l'environnement organisationnel, quatrième pour les dépenses d'éducation et les ressources humaines, et cinquième pour la facilité de paiement des impôts.

Sur l'indice d'Innovation Globale 2017 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle le Sultanat se trouve classé au 77ème rang. L'OMPI étudie 130 économies du

monde chaque année, usant de douzaines de critères allant du nombre de brevets déposés aux dépenses d'éducation, au potentiel d'innovation, et publie ses résultats sur son site.. En télécommunications le Sultanat est classé quatrième du monde et premier du monde arabe sur l'indice mondial de la Cybersécurité 2017 de l'Union Internationale des Télécommunications. Ces classements améliorés d'année en année reflètent la constance du progrès politique et économique d'Oman, ainsi que les facilités qu'offre son gouvernement pour stimuler les flux d'investissements étrangers.

Le portail internet Invest Easy est un service électronique mis au point par le Sultanat pour faciliter le montage de projets économiques et l'accès des investisseurs aux services officiels.



Le Bureau des adjudications



Le Bureau des adjudications est chargé d'émettre les appels d'offres, de les dépouiller, et d'analyser et adjudger tous les marchés d'État évalués à plus de 3 millions de RO.

Le Bureau des Adjudications, institué en 1973, est responsable du lancement des appels d'offres, de l'ouverture des plis, de l'analyse des offres en présence et de l'adjudication de tous les marchés publics d'un coût estimé supérieur à 3 millions de RO. Sont exclus de sa compétence les contrats relatifs à la sécurité et à la défense et ceux concernant des sociétés de statut légal indépendant et dont l'état est seul actionnaire, ou pour lesquels une clause légale est fournie. Le Bureau exerce ses fonctions au travers d'un ensemble de procédures qui favorisent le meilleur fonctionnement des agences gouvernementales et le meilleur usage des fonds publics.

En 2016 le Bureau a accepté 59 soumissions pour des projets de 285,4 millions de RO, dont les plus coûteux étaient la construction, pour 32,4 millions de RO, de la conduite d'eau de Bausher à Seeb, dans le gouvernorat de Mascate; le leasing, pour une valeur

de 30,4 millions de RO, d'un espace de stockage à Sohar pour y implanter le silo stratégique de céréales; une fourniture de médicaments au ministère de la Santé pour 23,9 millions de RO; et la gestion et la maintenance d'un réseau principal et stations de pompage, ainsi que de stockage d'énergie et installations annexes, pour la General Authority for Electricity and Water, pour un coût de 19,8 millions de RO.

Au cours de la première moitié de 2017, il a accepté des projets pour un total de 137,5 millions de RO, dont les plus importants étaient l'achèvement des travaux d'adduction d'eau au Djebel Akhdar à Nizwa; l'automatisation du système de taxe sur la valeur ajoutée; la construction d'un réseau routier interne dans la zone industrielle d'Al Amerat, gouvernorat de Mascate; et la fourniture de médicaments aux unités de santé dans l'ensemble du Sultanat via le ministère de la Santé.





L'année 2016 a vu quelques développements positifs dans le secteur des hydrocarbures. Les exportations de pétrole et de gaz ont commencé à l'installation gazière du Musandam, où 900.000 barils de brut et 10,4 millions de pieds cube de gaz ont été embarqués au cours de l'année.

En 2016 également a été posée la première pierre du complexe Liwa Plastic Industries, qui coûtera 6,4 milliards de dollars US; l'extension de la raffinerie de Sohar, pour une valeur de 2,7 milliards de dollars US, a été entreprise, ainsi que les travaux du

projet de stockage de gaz, d'une valeur de 2,1 milliards de dollars US. Enfin, a aussi démarré la réalisation du projet intégré Rabab Harweel, qui devrait coûter 4,5 milliards de dollars US et entrer en production d'ici à 2019.

Les sociétés travaillant sur les zones de concession pétrolières ont testé, en 2016, 53 forages exploratoires, et 29 forages d'évaluation ont été testés pour le gaz. Les réserves du Sultanat en pétrole brut et en condensats étaient, fin 2016, évaluées à environ 5,2 milliards de barils. Celles de gaz naturel devraient dépasser les 24,8 trillions de pieds cube.

Des développements positifs ont amélioré les perspectives dans le pétrole et le gaz en 2016.

La production moyenne de gaz naturel du Sultanat en 2016 était d'environ 106,1 millions de mètres-cubes/jour, dont 19,3 millions de mètres cubes de gaz associé, soit 18,2% du total.

Durant 2017 est entrée en production la plus grande installation du monde de génération solaire de vapeur pour la production pétrolière, Miraah (miroir, en arabe), produisant journellement 6.000 tonnes de vapeur pour RAP (récupération assistée de pétrole), et permettant une réduction des émissions de dioxyde de carbone de 300.000 tonnes par an. Une fois terminée, l'installation Miraah, d'une valeur de 600 millions de dollars US, permettra d'économiser 5,6 trillions de BTU de gaz naturel chaque année.

Le prix moyen du baril de brut que recevait Oman en 2016 était de 40,14 USDollars, contre 56,45 en 2015 et 103,23 en 2014. En compensation la production de brut et de condensat, de 981.000 barils/jour en 2015, est montée à 1,4 million de barils/jour en 2016, et les exportations ont augmenté de 308 millions à 321,9 millions de barils sur la même période. Les principaux importateurs de brut omanais sont la République Populaire de Chine, Taiwan et le Japon.

La production de gaz naturel a atteint

en 2016 une moyenne de 106,1 millions de mètres cube par jour, répartis entre gaz associé 18,2%, soit 19,3 millions de mètres cube, et gaz non associé 81%, soit 81,8 millions de mètres cube/jour. En plus de sa production interne, Oman a importé 5,5 millions de mètres cube/jour de Dolphin Energy des EAU. Les exportations de GNL du Sultanat cette même année ont atteint un total de 8,5 millions de tonnes.

Début 2017 le Sultanat a réduit sa production de brut de 45.000 barils/jour en application de l'accord intervenu entre l'OPEP et les pays non-OPEP pour réduire la production et stabiliser les prix. La production moyenne des cinq premiers mois de 2017 est redescendue à 968.000 barils/jour, comparée aux 998.000 b/j de la même période en 2016, ramenant donc la production de brut et de condensats à 146,3 millions de barils au lieu des 151,6 millions de la période en 2016. Le prix moyen du brut omanais pour les cinq mois 2017 a augmenté de 50,8% par rapport aux mêmes cinq mois 2016 avec 51,6 US\$ par baril contre 34,2 US\$.

La production
de gaz naturel du
Sultanat a atteint en 2016
une moyenne de 106,1
millions de
mètres cube/jour

Le gaz associé
représentait
18,2% du total,
soit 19,3 millions
de mètres
cube/jour.

Le gaz
non-associé
représentait 81%
du total, soit
81,8 millions de
mètres cube/
jour.

En plus de sa
production interne,
Oman a importé
en 2016 5,5 millions
de mètres
cube/jour de
Dolphin Energy.

Le Sultanat
a exporté
en 2016 8,5
millions de
mètres cube
de GNL.



À partir du 1er avril 2017, le capital de la Banque Centrale a été porté à 1 milliard de RO afin de renforcer sa capacité à exercer ses fonctions et de faire face aux développements monétaires et financiers locaux et internationaux.



Le secteur bancaire



Le secteur bancaire continue de jouer un rôle-clé dans le financement de la croissance.

La Central Bank of Oman (CBO) travaille à ménager un environnement favorable au secteur financier en général et plus particulièrement au secteur bancaire, en l'aidant dans sa contribution à la croissance et à la diversification de l'économie, ainsi qu'en maintenant le pouvoir d'achat, tant interne qu'externe, de la monnaie nationale, le Rial Omanais. En avril 2017 la Banque Centrale a été recapitalisée au niveau de 1 milliard de RO pour renforcer sa capacité à fonctionner sans à-coups et à suivre les développements monétaires et financiers tant internes que mondiaux.

Toujours au fait de l'évolution constante des normes comptables internationales, la CBO a émis le 13 avril 2017 une circulaire aux banques leur enjoignant d'appliquer la Norme de Comptabilité Internationale No 9 portant sur les transactions mettant en jeu des instruments financiers. Elle émettait cette directive en réaction aux leçons de la crise financière internationale. Cette norme est généralement considérée comme un grand saut en avant qualitatif en comptabilité pour les instruments financiers, spécialement en ce qui concerne le défaut de paiement.

À titre préventif, pour préserver les systèmes bancaire et de leasing,

et afin d'accroître la flexibilité de leurs procédures, les institutions financières ont été invitées à réviser les termes des prêts restructurés et à aligner les distributions de dividendes sur des ratios d'adéquation des fonds propres. Preuve de la flexibilité adoptée par la CBO dans sa politique à l'égard des banques, les directives pour réévaluer les termes ont été abaissées à 5% et 10% pour 2016 et 2017 respectivement, et la pleine application du taux intégral de 15% repoussée à 2018. Cet échelonnement a été calculé pour réduire la vulnérabilité des emprunteurs aux conséquences du ralentissement de l'activité et pour garantir un flux de crédits aux secteurs productifs. Cependant le ratio d'adéquation des fonds propres a continué d'augmenter, jusqu'à 17% fin décembre 2016. Le ratio de créances douteuses demeure bas, à 2%.

Les crédits émis par le système bancaire dans son ensemble ont augmenté de 10,1% pour atteindre 22,1 milliards de RO fin décembre 2016. Les crédits octroyés au secteur privé ont augmenté au même taux, atteignant 19,7 milliards. La croissance des dépôts bancaires a été de 5,2% avec un niveau de 10,4 milliards de RO à la fin de 2016.





Le marché des capitaux



Le programme Tanfeedh de Promotion de la Diversification Économique espère améliorer l'environnement d'investissement et faciliter le mouvement des affaires, favorisant ainsi la diversification économique en attirant de nouveaux investissements.

La Capital Market Authority, qui supervise les secteurs du capital et de l'assurance, recherche constamment des alternatives de financement innovantes et compétitives qui garantissent un recours optimal au capital et le lie à des projets productifs qui augmentent l'efficacité de l'économie nationale. Le marché des capitaux présente des caractéristiques et des attributs qui le qualifient pour jouer un rôle central dans le financement de projets.

On espère que le marché des capitaux va jouer un rôle accru dans le financement des initiatives adoptées dans le cadre du programme national de diversification économique Tanfeedh, en raison de l'adéquation particulière de cette forme de financement à long terme aux projets de grandes dimensions, et aussi du fait qu'il est un moyen d'impliquer tous les segments de la société par l'investissement de l'épargne privée dans ces projets.

Durant 2016 le marché a fourni 1,6 milliard de RO de financements aux investissements des divers secteurs comme le pétrole, les services, l'industrie, les transports et autres.

En 2016 l'Autorité a annoncé plusieurs nouvelles pièces de législation ou amendements à la réglementation existante. Les plus notables de ces mises à jour sont les stipulations relatives aux sukuk ou obligations islamiques, aux transactions, ainsi que plusieurs amendements relatifs à l'application de la Loi sur le Marché des Capitaux et la reclassification des marchés, portant leur nombre à six, classés par capitalisation et liquidité: le marché ordinaire, le marché parallèle, le marché de suivi, le marché tiers, le marché des obligations et des sukuk, enfin le marché des droits préférentiels. Cette tendance vient à un moment où le secteur connaît une expansion de la qualité des produits financiers disponibles et dont la popularité devrait augmenter dans le proche avenir.



Le Muscat Securities Market



Le volume des transactions sur le Muscat Securities Market, la Bourse de Mascate, est évalué à 959 millions de RO en 2016, contre 1,4 milliard en 2015. On a constaté un regain d'intérêt de la part des investisseurs locaux, à qui sont dûs 82,6% du volume des achats et 73,6% des ventes. L'indice principal à la clôture annuelle était en hausse de 7%, à 5.782 points soit 376 points de hausse pour l'année.

La valeur totale des sociétés cotées

s'élevait, à la fin de 2016, à 17,3 milliards de RO au lieu de 15,7 milliards l'année précédente.

Pour la première moitié de 2017 le volume des transactions a baissé quelque peu à 471,3 millions de RO contre 560,4 millions pour la période correspondante de 2016. La capitalisation à la clôture de juin 2017 se situait à 17,6 milliards, en hausse de 322,4 millions de RO sur la fin 2016.

Le Muscat Securities Market promeut l'épargne et l'esprit d'investissement en général.



Le secteur de l'Assurance

La Takaful Insurance Law a été introduite en 2016 pour être le cadre légal et réglementaire de ce secteur, et elle a apporté tout une variété de produits d'assurance adaptés aux besoins du marché et aux tendances individuelles et institutionnelles qui se font jour. Takaful (responsabilité mutuelle en arabe) désigne un système d'assurance conforme à la Charia. Des amendements au document "Unified Motor Vehicle Insurance Policy" ont été adoptés, qui offrent

une meilleure protection et plus de transparence aux détenteurs de polices. Des avantages et options supplémentaires sont devenus disponibles, proportionnés à la sophistication croissante de la demande.

De son côté, toujours en 2016, la CMA a publié un guide des normes de qualité applicables aux produits d'assurance qui décrit les normes de qualité minimales qu'on peut attendre des compagnies d'assurance et de leurs agents dans le Sultanat.

“ Le volume global des primes d'assurances directes a augmenté de 2% en 2016 avec 450 millions de RO contre 442 millions en 2015. Sur ce total, 42 millions résultaient de polices Takaful, soit 9,3% du total des primes directes. ”

La nouvelle loi sur l'Assurance Takaful pose le cadre législatif et réglementaire qui régira la progression de ce secteur.



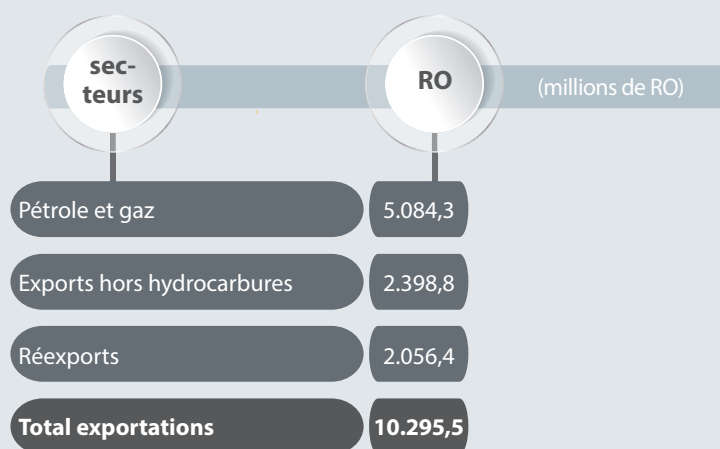


Le commerce intérieur n'a enregistré en 2016 qu'une croissance modeste dans toutes les activités de commerce et de services, ce qui retentit sur le PNB. Les activités de services ont augmenté de 1,8% en 2016 avec 13,6 milliards de RO, tandis que le commerce de gros et de détail ne contribuait que de 1,9 milliard. Le secteur pourtant florissant de l'hôtellerie et de la restauration ne compte encore que pour 249,1 millions de RO; les transports, stockage et communications pour 1,4 milliard; l'immobilier, le leasing et les chantiers commerciaux 1,3

milliards; l'intermédiation financière 1,5 milliards; l'administration publique et la défense 3,8 milliards, et les autres services 3,3 milliards de RO.

Le volume du commerce international visible en 2016 a été de 19,2 milliards de RO, soit 10,3 milliards d'exportations et 8,9 milliards d'importations. Le pétrole et le gaz, avec 5,8 milliards de RO, représentaient 56,7% des exportations. Les exportations hors-hydrocarbures se chiffraient à 2,4 milliards de RO, et les réexportations vers la région 2,1 milliards.

Exportations en 2016



Source:

Monthly Statistical Bulletin, publié par le National Centre for Statistics and Information - Août 2017



Mines et carrières



La stratégie omanaise des activités minières, qui entrera en vigueur au premier trimestre 2018, s'attache à 12 produits principaux, couvrant les objectifs des 10 prochaines années. Elle définit les perspectives de développement du Sultanat pour ce secteur de manière à servir au mieux l'objectif de diversification économique. L'activité minière devrait

devenir un des principaux piliers du Plan quinquennal 2016-2020.

Ces activités ont contribué au PNB pour 136,9 millions de RO en 2016, soit 2,7% de toutes les activités industrielles (5,1 milliards). Avec la nouvelle stratégie minière, le Sultanat espère augmenter substantiellement ce pourcentage.

La Public Authority for Mining (PAM) a été formée par décret royal No 49/2014 et mandatée pour définir le cadre pour l'exploitation des ressources minières du Sultanat

Elle a été chargée de se coordonner avec les autres organes de l'État pour rédiger ou amender la réglementation nécessaire.

L'Autorité fait aussi effectuer des études et explorations géologiques et minières. Elle effectue des études de pré-factibilité sur les projets relatifs à l'exploitation minière et possède une bibliothèque de données géologiques et minières qu'elle tient à la disposition des parties intéressées.

Elle doit protéger le patrimoine géologique d'Oman et collaborer avec les agences concernées pour préserver l'équilibre entre ce souci de protection et son mandat d'exploitation.

Elle ménage des relations étroites avec les organisations nationales, régionales et internationales concernées par les mêmes sujets.

La PAM donne son agrément aux plans d'exploitation de mines et carrières, et surveille les travaux.





Industrie



L'activité industrielle a représenté en 2016 une contribution au PNB de 5,1 milliards de RO, soit 20,1% du PNB total de 25,5 milliards à prix courants. Sur ce chiffre, les industries de transformation comptaient pour 3,4 milliards, soit 13,5%, ce qui représente une bonne avancée pour un secteur censé devenir un des cinq piliers de la stratégie de diversification inscrite dans le Plan quinquennal 2016-2020.

Le volume des prêts du secteur bancaire national à l'industrie totalisait 1,5 milliard de RO à la fin de 2016, en croissance de 65,5 millions par rapport à 2015 et représentant 7,7% des 19,7 milliards de l'ensemble des crédits bancaires domestiques.

Le gouvernement se montre généreux dans ses incitations au secteur industriel. Les prêts consentis par l'Oman Development Bank à des projets industriels s'élevaient à 22,3 millions de RO à la fin de 2016, répartis entre 2.049 établissements.

Le Sultan Qaboos Award for Industrial

Excellence, décerné chaque année depuis 1991, a pour but d'inciter les industries omanaises à viser haut, à développer leur potentiel technique, à adhérer aux spécifications et normes, et à soutenir l'omanisation des emplois. L'histoire de ce concours est celle d'une modernisation progressive des pratiques industrielles en vue de poursuivre le rythme d'expansion économique qui est celui du Sultanat depuis son institution.

La Campagne nationale de Promotion des Produits Omanais, rebaptisée Origin Oman Campaign, est organisée chaque année et prend la forme d'une série d'événements organisés dans tout le pays. Ce sont des expositions de produits omanais dans les écoles, les commerces et les grands centres commerciaux, ainsi que des expositions itinérantes dans tout le Sultanat. Le succès populaire de ces expositions itinérantes a conduit à l'extension de la campagne, et elles participent désormais à diverses foires et expositions à l'étranger.

L'industrie de transformation est un des cinq secteurs identifiés par le Plan Quinquennal -2016 2020 pour pousser à la diversification de l'activité économique.





La zone franche de Salalah, gouvernorat du Dhofar. Les zones franches offrent un ensemble d'incitations et de facilités destiné à attirer les investisseurs.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification économique, le Sultanat a établi des zones d'activités sous trois formes: zones économiques, zones industrielles, zones franches, assorties de facilités de nature à séduire les capitaux nationaux et étrangers.

La zone économique de Duqm, une des dernières créées, est rapidement devenue la plus importante. Créée en 2011, elle se compose principalement de son port, de sa cale sèche de réparation des navires, d'une raffinerie et de son aéroport. Elle héberge des industries lourdes, pétrochimiques et industries moyennes et légères, ainsi que des zones réservées aux investissements touristiques et commerciaux, au développement immobilier et à la logistique.

En 2016 le Parc Pétrolier de Ras Markaz a été annexé à la zone de Duqm, portant sa superficie de 1.745 à 2.000 km carrés. En 2017 un accord de mise en valeur du foncier a été signé entre la Duqm Economic Zone Authority et Oman Tank Terminal Company (OTTCO), filiale de l'Oman Oil Company (OOC), elle-même bras armé de l'investissement du gouvernement dans le pétrole, le gaz et les industries connexes, et dont l'intention est de faire de Ras Markaz un terminal de stockage pétrolier de taille mondiale.

En 2017 également ont débuté les travaux de 10 projets distincts dans la Ville Industrielle Sino-Omanaise, d'une valeur de 10,7 milliards de dollars US,





Les zones franches offrent un ensemble d'incitations et de facilités dont les plus notoires sont des exemptions fiscales, la simplification des procédures de délivrance des licences et permis, et l'importation de biens commercialisables dans le pays.



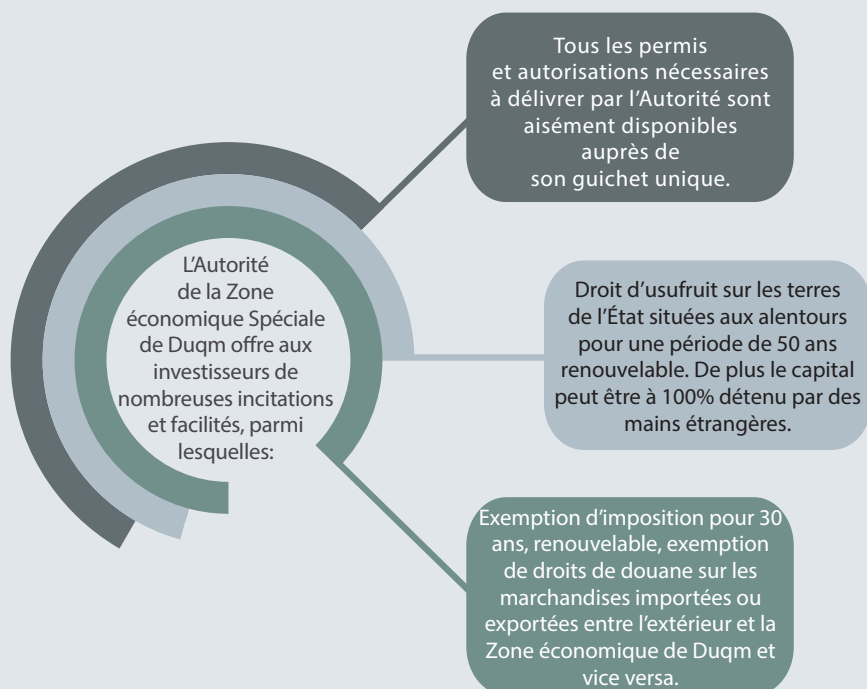
avec des investissements évalués à 3,2 milliards de dollars US représentant la première phase de construction de cette nouvelle ville.

La même année a encore vu la signature d'un accord de partenariat entre OOC et Kuwait Petroleum International pour installer le complexe de Raffinerie et d'Industries Pétrochimiques de Duqm. Des appels d'offres vont être lancés pour la construction de la raffinerie. Entre temps ont aussi commencé les travaux du réseau de livraison du gaz à la Zone économique de Duqm par lequel seront alimentées la raffinerie et les autres industries pétrochimiques qui viendront s'installer dans la Zone nouvellement agrandie.

L'Autorité de la Zone économique offre aux investisseurs de nombreuses mesures incitatives et facilités: exemption d'imposition pour 30 ans, renouvelable, exemption de droits de douane sur les marchandises

importées de l'extérieur dans la Zone économique de Duqm et vice versa, et droit d'utiliser les terres de l'État situées dans le périmètre de la Zone pour une période de 50 ans renouvelable. De plus le capital peut être à 100% détenu par des mains étrangères, et tous les permis et autorisations nécessaires à délivrer par l'Autorité, ainsi que de nombreux autres services utiles, sont aisément disponibles auprès de son guichet unique.

Les zones franches sont régies par la loi promulguée par décret royal No 56/2002. Elles offrent un ensemble d'incitations à l'investissement et d'avantages comme des exemptions d'impôts, des procédures simplifiées pour l'obtention des licences et autorisations, pour l'importation des intrants autorisés, exemption des niveaux minimum d'investissement, liberté d'opérer en devises étrangères, exemption d'imposition des bénéfices, et d'autres encore.



À ce jour trois zones franches ont été instituées dans le Sultanat.



Al Mazyounah Free Zone, a vu le jour en novembre 1999, située au Dhofar près de la frontière avec le Yémen. À la fin de 2016, 115 sociétés s'étaient engagées à investir dans la région. Dans le courant de l'année 28.000 tonnes de marchandises ont été traitées et 15.320 véhicules ont transité par la zone.

Salalah a été le site de la seconde zone franche du Sultanat. Fondée en 2006, elle est gérée par Salalah Free Zone et se propose d'attirer des projets importants dans des domaines comme logistique, entreposage, redistribution, industries pétrochimiques et textiles, produits médicaux, fabrication et recyclage de plastiques, assemblage et usage des ressources nationales comme intrants dans la production.

La Salalah Free Zone aspire à devenir un des plus importants carrefours économiques régionaux et internationaux, et un centre d'activités industrielles et logistiques de haute qualité.

La Sohar Free Zone a été créée fin 2010 comme extension du Sohar

Industrial Port, et a attiré jusqu'à présent quelque 10 milliards de RO d'investissements. Le port et la zone franche hébergent plusieurs industries lourdes et pétrochimiques parmi lesquelles dominent la Sohar Refinery et Sohar Aluminium Plant. Le Port de Sohar a obtenu en 2016 le Prix du Maritime Standard Port of the Year, et la Zone Franche de Sohar le Prix New Investments Award de la part du Fdi Magazine Free Zones of the Year Awards. Fdi Magazine est une publication bimestrielle du Financial Times Group of England.

Outre les trois zones ci-dessus, le Sultanat a créé un certain nombre de zones industrielles dédiées aux industries petites et moyennes. Ces dernières dépendent du Public Establishment for Industrial Estates (PEIE) et sont réparties dans tout le Sultanat. Elles supportent à ce jour quelque 1.700 établissements représentant une valeur de plus de 6 milliards de RO. Ces établissements représentent en tout 46.000 emplois, dont 17.000 occupés par des citoyens omanais.

Afin de faciliter les procédures aux investisseurs, les PEIE, agissant dans le cadre du guichet Masar (canal, en arabe) ont signé divers mémorandums de coopération avec des fournisseurs de services aux industries. Masar est un guichet unique par lequel les autorités aident les activités licenciées dans leur fonctionnement sur les parcs industriels.



En 2016 le Port Sultan Qabous a connu un pic de fréquentation touristique, tout en traitant également environ 246 vracquiers, 13 navires transporteurs de bétail et 316 autres navires divers.



Ports



Dans le développement de ses stratégies économiques de la période post-Renaissance, le Sultanat a exploité ses avantages historiques et géographiques en créant le long de ses côtes une série de ports bien aménagés qui servent les secteurs de croissance traditionnels

mais aussi de nouvelles directions pour s'affranchir de la dépendance aux revenus des combustibles fossiles. Ces ports ont fait la preuve du bien-fondé de leur existence, à plus forte raison aujourd'hui, au moment où le pays s'achemine vers une économie plus diversifiée et s'efforce



d'attirer à lui les capitaux nationaux et étrangers.

Le Port Sultan Qabous, à Mascate, est le plus ancien port en fonctionnement dans le Sultanat. À mesure que l'économie se développait et que les attraits touristiques d'Oman amenaient toujours plus de navires de croisière et de plaisance, ce port bien abrité est devenu plus particulièrement

voué au tourisme, tandis que le gros des activités d'import et d'export était transféré vers le port de Sohar, dans la Batinah Nord. Port Sultan Qabous a été très occupé par le tourisme en 2016, tout en accueillant encore 246 vracquiers, 13 transports de bétail et 316 autres navires non-passagers. La transition se poursuivant, le port n'a traité que 93.000 tonnes de fret en 2016 au lieu de 145.000 tonnes en 2015.

Le Port Sultan Qabous a connu un pic des arrivées de touristes à la suite de sa conversion du commerce au tourisme. Les activités d'import et d'export ont été transférées à Sohar.





En 2016 le port a traité
620.000
conteneurs TEU

Le port de mer le plus profond
du Golfe et d'Asie du Sud

Offre des postes à quai dragués
jusqu'à **30** mètres

Importance commerciale du Port de
Sohar dans le Sultanat d'Oman



En 2016 le port a traité
620.000
conteneurs TEU

Le port de mer le plus profond
du Golfe et d'Asie du Sud

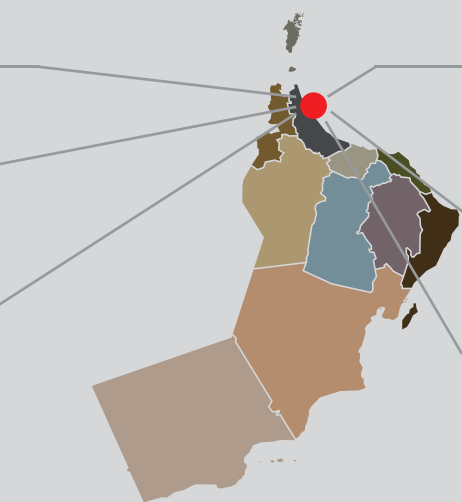
Offre des postes à quai dragués
jusqu'à **25** mètres

Importance commerciale du Port de
Sohar dans le Sultanat d'Oman

Le Sohar Industrial Port sert à la fois le commerce et l'industrie, en raison de son association avec les industries lourdes et la pétrochimie, qui vont placer le Sultanat en position sérieusement compétitive sur le double plan commercial et industriel dans la région. Ce port présente 6.270 mètres de quais alloués à 21 postes d'amarrage d'une profondeur allant de 16 à 25 mètres. Il est aussi relié à la Zone Franche de Sohar, qui occupe 2.500 hectares et attire

les investissements locaux et étrangers, accroissant encore le trafic du port.

Les dernières statistiques disponibles font état d'une forte croissance en 2016, où 620.000 TEU de conteneurs ont été traités contre 536.000 en 2015. Les vrac liquides ont aussi augmenté de 12%, atteignant 18,9 millions de tonnes. Ces volumes ont été transportés par un nombre quelque peu inférieur de navires: 2.322 navires en 2016 au lieu de 2.354 en 2015.

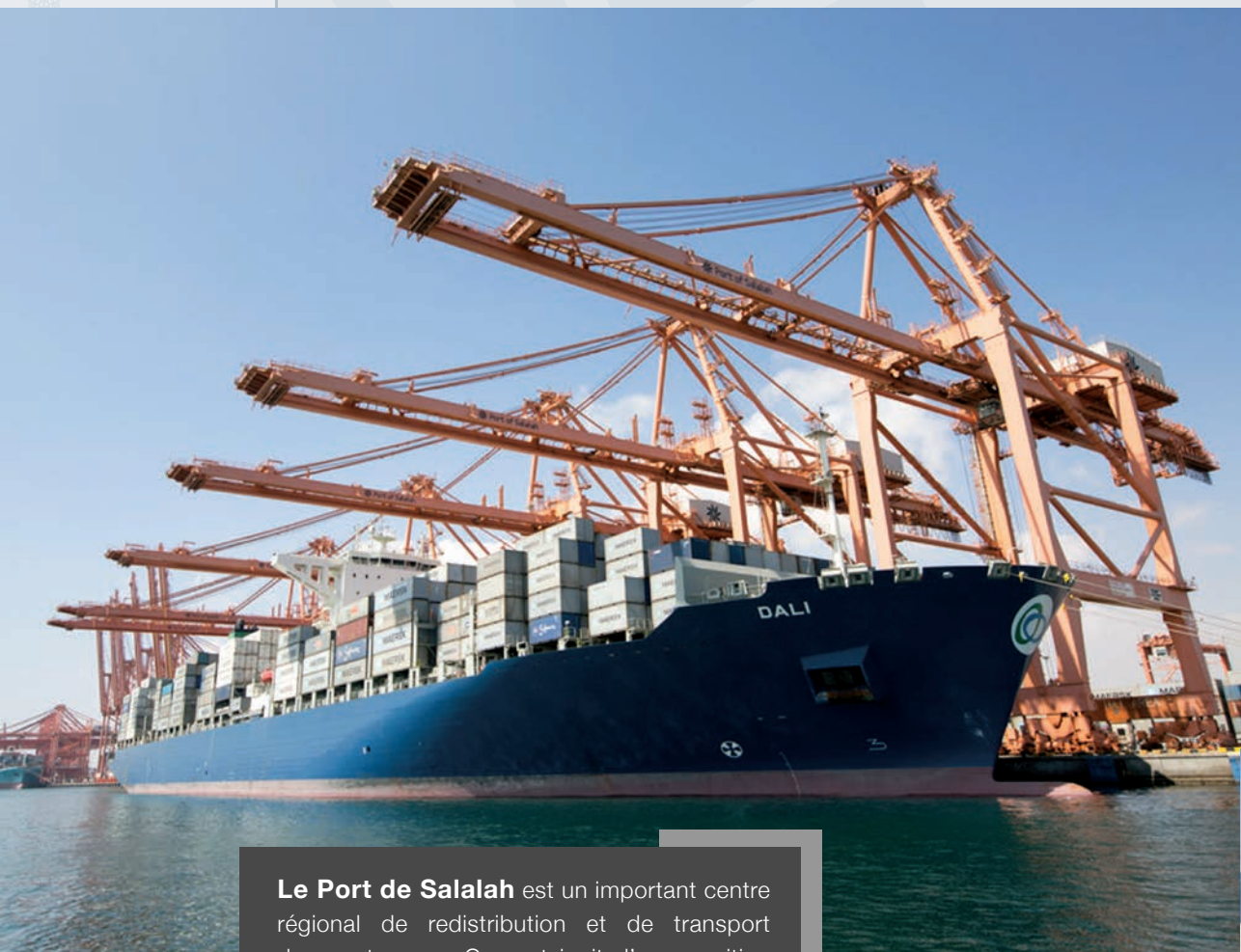


A manutentionné
16,9 millions de
tonnes de fret liquide en 2016

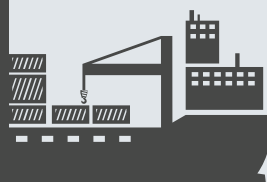
Le port représente jusqu'à présent
un investissement supérieur
à **25 milliards** de dollars US

Le port a inauguré en **2010**
une zone franche englobée dans
son enceinte

Port Salalah est une plaque tournante régionale de distribution et de transport. Ce port stratégique donne sur l'océan Indien, à l'intersection de plusieurs grandes routes maritimes internationales.



Le Port de Salalah est un important centre régional de redistribution et de transport des conteneurs. Ce port jouit d'une position stratégique sur l'Océan Indien et adjacente aux routes maritimes internationales. Il offre 19 postes d'une profondeur allant de 3 à 18 mètres et un terminal marchandises générales. Il a accueilli 2.824 navires en 2016, un grand saut par rapport aux 1.981 navires traités en 2015. La même année le trafic de conteneurs a augmenté de 2,5 millions de TEU à 3,3 millions.





Duqm est le port d'Oman le plus moderne, un équipement multi-usages créé dans le cadre de la diversification économique du Sultanat et composant central de la Zone économique de Duqm.



Le port de Duqm, situé dans le gouvernorat de la Wusta, est le plus moderne des ports du pays. Construit pour être multi-usage dans la diversification économique, il est une composante essentielle de la Zone Economique de Duqm. Par sa situation sur la mer d'Oman il dessert le trafic de l'Océan Indien. Avec un brise-lames de 8,7 km, son bassin dragué à 18 mètres et son chenal d'accès à 19 mètres, Duqm est en mesure de recevoir les porte-conteneurs géants.

Malgré son activité déjà bien rentable, le port fait l'objet de projets d'infrastructure qui continuent d'augmenter ses possibilités. Un quai de déchargement de vrac liquides est en cours de construction, ainsi que des travaux d'infrastructure sur le quai du gouvernement, qui sera le premier de son genre dans le pays, réservé

au service des intérêts spécifiques du gouvernement.

Dans la province du Musandam **le port de Khassab**, placé près du détroit d'Ormuz, est un port commercial et touristique actif. Il couvre une zone de 159 hectares et possède un quai de commerce de 300 mètres de long et, pour la pêche, un quai fixe de 100 mètres et un quai flottant de 8 mètres.

Le port de Shinas est une installation de transit importante pour le commerce intérieur entre les wilayats de la Batinah Nord, qui sert les secteurs de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture. Ses entrepôts d'élevage ont fait l'objet de plusieurs mises à jour, avec aussi l'équipement de quais flottants pour le commerce et la pêche. En 2016, 218 navires sont passés par ce port, contre 149 en 2015.

Plusieurs nouveaux ports sont en construction tout au long de la côte afin d'éloigner l'économie omanaise du secteur pétrolier et gazier et d'orienter l'investissement vers des sources de revenus plus diversifiées.





Principaux projets du secteur de la logistique



Projet South Batinah Logistics Area
(Entreposage) Une ville modèle reliant le système logistique à des opportunités d'investissement prometteuses.



Projets des transports terrestres:
Construction d'une liaison ferroviaire avec les sites miniers
Pont terrestre vers l'Arabie Saoudite
Guichet unique de formalités douanières
Construction d'entrepôts sous douane
Rationalisation de la chaîne de froid Mettre en place le commerce en ligne.



Projets des transports aériens Le projet de Cargo Village à l'Aéroport International de Mascate, et amélioration de l'efficacité opérationnelle de l'aéroport.



Projets des transports maritimes Amélioration qualitative des services des ports omanais Expansion et renforcement des lignes maritimes omanaises, et meilleure compétitivité et qualité de services chez les fournisseurs de logistique
Mise en oeuvre du National Port Community System dans tout le Sultanat Aménagement d'un environnement d'affaires stimulant dans toutes les zones franches par l'amélioration des installations, des systèmes et de leur fonctionnement



Indicateurs d'objectifs du secteur logistique pour 2020

Accroître le volume des investissements d'au moins 1 milliard de RO supplémentaires



Porter la contribution du secteur au PNB à 2 milliards de RO



Réduire les délais de procédures douanières pour importations de fret maritime de 7,2 à 1,5 jours



Porter le nombre d'emplois du secteur de 67.000 aujourd'hui à 100.000



Porter la capacité portuaire de 3,1 à 7 millions de TEU





La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman (OCCI), représentant officiel du secteur privé, a fait monter en puissance, en 2016 et 2017, ses efforts pour obtenir un engagement plus fort de ce secteur dans l'économie nationale et envers les objectifs du développement durable. La Chambre pousse à la modernisation dans le secteur privé, facilitant chaque fois que possible les améliorations propres à augmenter les revenus des actionnaires et créant, en conséquence, des débouchés pour la main-d'oeuvre nationale. Elle se coordonne aussi avec les programmes du gouvernement pour encourager l'entreprise privée et l'emploi indépendant, et aider les petites et moyennes entreprises.

En 2017 la Chambre a mené une campagne active pour attirer l'investissement étranger, pressant les sociétés locales d'entrer en partenariat avec des homologues internationales. Elle a envoyé de nombreuses délégations à l'étranger à cette fin, et un nouveau site a été lancé, qui résulte d'une refonte reflétant le récent bond en avant de l'économie d'Oman. Par ailleurs le paquet de services en ligne de la Chambre se révèle utile pour aplanir le terrain à l'intention des investisseurs et dirigeants d'entreprises.

Une chaire d'Études Économiques de l'OCCI a été créée auprès de l'Université Sultan Qabous pour promouvoir une sérieuse analyse des problèmes que rencontre le Sultanat,

La Chaire d'Études économiques de l'Oman Chamber of Commerce and Industry espère amener le secteur privé à s'engager davantage dans la stratégie de diversification économique, et stimuler des instincts de recherche de compétitivité.





La Chaire d'Études Économiques de l'Oman Chamber of Commerce and Industry est un projet commun entre l'OCCI et l'Université Sultan Qabous pour promouvoir la compréhension des problèmes économiques que rencontre le Sultanat, et la logique de la diversification et des normes internationales de concurrence.



et pour examiner comment le secteur privé pourrait accroître sa présence dans l'arène de la diversification et augmenter la compétitivité des affaires et de l'industrie à l'international. La Chambre a aussi signé un mémorandum de coopération avec le Conseil de la Recherche Scientifique dans le but de créer un Prix d'Innovation de l'OCCI pour la coopération et le partenariat entre le secteur privé et le gouvernement. Ce Prix promeut une culture de l'innovation et encourage les chercheurs individuels et inventeurs à utiliser tous les moyens disponibles pour faire connaître leurs activités localement et à l'étranger.

En 2017 la Chambre a annoncé la seconde édition de son Prix

de Responsabilité Sociale, une incitation développée pour s'adresser à quatre secteurs: industrie, services, banque, et assurance et investissement. Elle attend de ce Prix qu'il contribue à répandre une culture de responsabilité sociale dans le secteur privé.

Le Prix de l'OCCI pour la Recherche et les Études économique a été conçu pour stimuler l'environnement de la recherche scientifique et aider les compétences scientifiques des participants. Globalement, il incite à rechercher des propositions nouvelles pour faire face aux difficultés que rencontre le secteur privé et l'économie d'Oman en général.



Les PME ont beaucoup contribué au développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-entreprise parmi les jeunes.



La Public Authority for Small and Medium Enterprise Development, Riyadh (‘leadership’ en arabe), a été créée par décret royal No 36/2013 pour promouvoir les entreprises petites et moyennes, les aider à planifier leur action et à lever les finances et les services dont elles ont besoin. La croissance des PME a une large place dans la stratégie du gouvernement pour dynamiser l'entreprise et répondre à une demande d'emplois toujours croissante.

Depuis sa création en 2013, l'Autorité enregistre un impact positif dans sa double mission, et l'emploi indépendant s'est développé, de même que la volonté des institutions de fournir des opportunités d'emploi durable à la jeunesse omanaise et d'assister les entrepreneurs dans les complications croissantes pour

démarrer et gérer projets. Elle les prépare à affronter la concurrence du marché et à ajouter valeur et diversité à l'économie nationale, aidés par un esprit d'innovation et de familiarité avec la technologie.

Les succès cumulés de Riyadh ont été évidents en 2016, qui a vu en fonctionnement plus de 50 programmes d'aide aux PME comportant des collaborations entre gouvernement, institutions privées et de la société civile. L'appui du puissant appareil administratif de l'État et des grandes sociétés privées engendre un climat rassurant pour l'incubation de PME, de même que les conseils sur les contrats et les achats pour les entreprises enregistrées auprès de Riyadh. La décision de donner en usufruit des terrains aux PME est appliquée, ainsi que celle d'octroyer des congés aux



Fin 2016, 25.700 PME étaient enregistrées au titre du plan Riada (entrepreneuriat), soit 14.100 enregistrements de plus qu'en 2015.



employés de l'administration désireux de monter leur propre affaire.

Riyada comptait, à la fin de 2016, un effectif de 25.700 PME enregistrées, presque le double de l'année précédente. Elle a délivré 9.564

cartes d'entrepreneur Riyada, soit 6.820 de plus qu'en 2015, et fourni 6.520 sessions de consultation aux entrepreneurs. Six cents entrepreneurs ont reçu une formation, et 16 start-ups ont été accueillies au sein de l'incubateur Riyada.





Technologies de l'information



La stratégie numérique du Sultanat a engendré de nombreux programmes et initiatives visant à emmener Oman sur la voie d'une société du savoir.

La stratégie "Oman numérique", destinée à faire du Sultanat une société du savoir, a progressé en 2016, avec de nombreux programmes et initiatives menés en parallèle. Le long processus de mise sur pied du gouvernement en ligne et d'élargissement de la gamme des services électroniques de qualité offerts au public a été accéléré. L'Information Technology Authority (ITA) a mis en oeuvre 25 projets pour les agences gouvernementales et organisé 14 ateliers de formation pour 550 participants, et reliant 57 nouveaux sites au réseau du gouvernement omanais, renforçant ainsi grandement la sécurité des communications entre les diverses institutions étatiques.

L'ITA collabore avec d'autres organisations dans le développement des services électroniques officiels.

En 2016, aux termes d'une licence de trois ans 2015-2018 contractée avec Microsoft, les unités de l'administration ont été pourvues de 11.500 sous-licences du programme MS Office, leur apportant ainsi les derniers logiciels et la technologie Microsoft.

Toujours en 2016 l'Autorité a fait organiser des programmes de formation dans des domaines spécialisés de technologie, notamment de professionnels de l'informatique pour les handicapés, les enfants, et pour le développement des modes de vie numériques.

En conformité avec les objectifs de l'Oman numérique, l'ITA a eu à coeur de développer les contenus électroniques et les applications de smart phone et, au travers de diverses





initiatives, de livrer des produits omanais à la pointe des progrès de l'informatique mondiale. Dans ce contexte le SAS Centre for Mobile Applications Development, premier du genre dans le Sultanat, devra, sous l'impulsion de l'ITA, susciter un cadre national d'innovateurs technologiquement compétents capables de développer des idées jusqu'à en faire des applications d'affaires durables. En 2016 le Centre a formé 193 amateurs aux secrets de la création d'applications smartphone.

Afin d'encourager l'usage des logiciels libres, l'ITA a lancé l'initiative National Free and Open Source Software (FOSS), qui aide les applications, les technologies et les solutions utilisant les logiciels libres pour développer de nouvelles applications technologiques.

L'ITA recherche activement une protection toujours plus sophistiquée des usagers d'appareils électroniques. Elle sensibilise les usagers à la sécurité de l'information, et prête elle-même des services de sécurité de haute qualité tels que la protection des réseaux et des portails électroniques, l'accès sécurisé à internet, des opérations de sécurité à distance ou non, des expertises de sécurité de l'information et du consulting de sécurité. En 2016 plus de 279,1 millions d'attaques contre les réseaux du gouvernement ont été dénombrées, et 1,7 million de cyberattaques contre les sites du gouvernement. Les niveaux de sécurité ont été élevés dans 150 réseaux du gouvernement, et 344 rapports de sécurité ont été envoyés aux agences de l'administration avec des recommandations détaillées pour relever le niveau du système et de la protection du réseau. Dix-huit sites du gouvernement ont été sécurisés,

et 7.000 vulnérabilités ont fait l'objet d'inspection et de notification aux autorités concernées.

L'ITA peut détecter des incidents de sécurité connus dans les trente secondes de leur survenance.. Selon les derniers chiffres 96,5% des incidents de sécurité ont été détectés et solutionnés dans les cinq jours ouvrables suivants, et 90.9% des demandes d'analyse de risques ont pu être examinées et recevoir une réponse dans les trois jours.

Le Centre National de Sécurité Informatique supervise la protection des données et des systèmes contre les menaces d'ampleur nationale, protégeant l'infrastructure et assurant un environnement sain pour les transactions électroniques.

Les succès du gouvernement du Sultanat ont été reconnus sur le double plan régional et international. Oman est placé en troisième position dans le rapport 2017 Arab eGovernment Report que publie l'Institut de eGouvernement de l'Université de Waseda. Il est également classé troisième du monde arabe et 66ème dans le monde dans le rapport 2017 de la Banque Mondiale "Ease of Doing Business", et premier du monde arabe et 32ème du monde dans la catégorie du même rapport "Starting a business", où il a avancé de 127 places depuis 2015. De même, le Sultanat a été classé 66ème dans le rapport 2016 "eGovernment Survey" que conduit chaque année le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies, et il a remporté trois prix de "eGovernment" de la World Summit on the Information Society (WSIS).

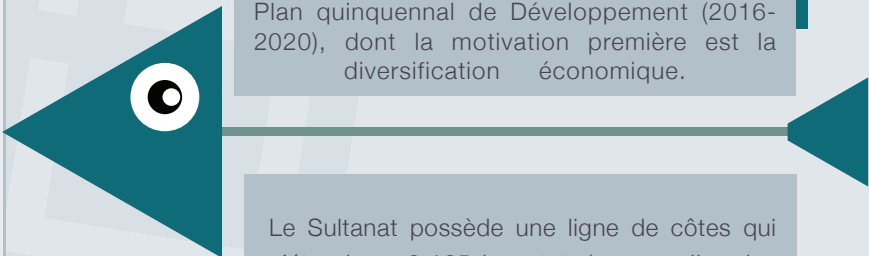




Le secteur de la pêche est une des principales cibles du Neuvième Plan quinquennal dans son objectif de diversification économique. Le Sultanat possède des stocks abondants et diversifiés de poissons de surface comme d'eaux profondes.



La Pêche



La pêche a été identifiée comme l'un des cinq principaux instruments du neuvième Plan quinquennal de Développement (2016-2020), dont la motivation première est la diversification économique.

Le Sultanat possède une ligne de côtes qui s'étend sur 3.165 km et trois mers. Il a des stocks de poisson en bon état, autant en surface qu'en profondeur, qui égalent per capita 33 kg par an, contre une moyenne de 11 kg pour le monde arabe et 18 kg au niveau mondial, et qui constitue un indicateur de nutrition positif pour le Sultanat.

En 2016 les prises ont augmenté de 8,9%, atteignant 280.000 tonnes évaluées à 204 millions de RO, contre 257.000 tonnes et 172 millions en 2015. La pêche artisanale représentait 99% de la production totale, le reste étant le fait de la pêche côtière, de la pêche commerciale et de l'aquaculture. Le Sultanat a exporté 152.000 tonnes de poisson en 2016 pour une valeur de 73 millions de RO. Ces exportations représentaient 54,2% de la production totale.

La stratégie de développement pour ce secteur se divise en deux phases: La première, entamée en 2013, court jusqu'en 2020. La phase deux (2021-2040) a pour principaux objectifs d'augmenter l'efficacité de la flotte de pêche, de développer l'infrastructure et d'étendre l'aquaculture, améliorant les stratégies de marketing et

introduisant et exportant des produits dérivés à valeur ajoutée. Une allocation de 509 millions de RO a été consacrée à la phase Un.

On s'attend à ce que la production de poisson arrive à 462.000 tonnes annuelles d'ici à 2020, avec un bénéfice financier direct de 369,6 millions de RO à prix constants, et des retombées indirectes de 739,2 millions. En outre, plus de 8.600 emplois directs seront créés, plus 20400 autres dans les activités annexes, soit un total de 29.000 emplois pour le secteur.

Le flotte de pêche comprend un grand nombre de bateaux traditionnels et une flotte plus réduite de bateaux côtiers et commerciaux. Oman possède environ 22.720 bateaux artisanaux en service à côté de 688 chalutiers



Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche mène une grande opération de commercialisation qui comprend la construction d'un marché central au poisson et des points de vente au détail dans les ports de pêche. Il envisage un rôle accru pour les marchés de gros avec l'adoption d'un système de criée.

traditionnels et 134 chalutiers de haute mer. Au total le secteur emploie 47.470 artisans-pêcheurs. Une autre flotte, de 4.115 véhicules celle-là, transporte les prises vers le marché.

Selon la phase Un de la stratégie de modernisation de la flotte, 500 nouveaux navires de pêche côtière sont sur le point d'être mis en service, et 500 autres chalutiers modernes de pêche profonde rejoignent la flotte traditionnelle de haute mer. Ces nouveaux navires offrent à leurs équipages de bien meilleures conditions de travail et de sécurité, et sont munis des aides à la navigation et des équipements requis pour des campagnes de pêche de plus de trois jours.

Les installations portuaires sont au coeur d'une infrastructure de la pêche et la clé d'une rentabilité optimale de cette industrie. Oman compte actuellement 22 ports de pêche de diverses capacités, et le présent Plan 2016-2020 va en ajouter huit autres et ré-équiper neuf des ports existants.

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche rationalise sa politique de marketing du poisson, après avoir commencé par établir un marché central du poisson et des marchés de vente au détail dans les ports de pêche. Il anticipe un rôle plus actif pour les marchés de gros, avec l'adoption de signes manuels dans un système d'enchères ou l'introduction de courtiers sur les marchés.

La pêche est un des cinq secteurs identifiés par le 9ème Plan Quinquennal -2016 2020 pour pousser à la diversification de l'activité économique.





Une stratégie est en préparation pour définir des objectifs de développement pour l'agriculture d'ici à 2040.



En 2016 le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en collaboration avec la FAO, a conçu pour l'agriculture une stratégie d'horizon 2040 incorporant élevage et cultures et qui comprend un plan d'investissements pour sa mise en oeuvre effective.

Le ministère a fait des efforts énergiques pour inciter les sociétés du secteur privé à investir dans l'agriculture. C'est dans ce contexte qu'a été formée Oman Food Investment Holding Company, bras armé du gouvernement pour l'investissement dans le domaine alimentaire. Quatre sociétés ont été ainsi formées, une pour la volaille,

une pour la production de viande rouge, et les deux autres pour la production de lait de vache et de chamelle dans les deux moitiés nord et sud du Sultanat respectivement. Il existe un certain nombre de projets en cours de préparation par le secteur privé, dont un très important de production d'oeufs qui sera géré par Oman Flour Mills Company en partenariat avec des intérêts privés étrangers. Ces projets devraient contribuer à élever les ratios d'autosuffisance en produits animaux.

Par ailleurs quatre études de factibilité sur la commercialisation de la datte et la transformation et





commercialisation de ses produits dérivés, tels qu'aliments du bétail ou bois de palmier, ont été réalisées et présentées.

L'agriculture a contribué, à prix courants, pour 281,2 millions de RO au PNB en 2016, contre 245,3 millions en 2015, ce qui représente une forte croissance avec 14,6%.

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a présidé à l'expansion de la récolte en 2016 avec des programmes d'incitation à l'endroit des producteurs, notamment la distribution de 59.000 jeunes palmiers dans le cadre du programme du "million de palmiers".

En 2016 encore, 156.000 plants d'arbres fruitiers de variétés améliorées ont été distribués aux agriculteurs, et 2.211 feddans (1 feddan=0,42 hectare) ont été emblavés dans le cadre du programme. Des systèmes modernes d'irrigation ont été étendus à davantage d'exploitations, et des unités de dessalement sur les exploitations affectées par la salinité de la nappe phréatique.

En volume, les produits animaux ont enregistré en 2016 une croissance de 12,4% avec 244.000 tonnes contre seulement 217.000 en 2015.





La production totale d'électricité d'Oman a augmenté de 4,5% en 2016 avec 34.222 Gwh contre 32.756 Gwh en 2015.



Electricité et eau



De nouvelles centrales sont en construction dans tout le sultanat pour faire face à la demande croissante d'électricité.



La demande d'électricité s'accroît au rythme annuel de 9% environ, en conséquence des effets combinés de la croissance de l'économie, de l'expansion des constructions commerciales, industrielles et immobilières, des grands investissements gouvernement, de la croissance de la population et de l'urbanisation. Le Sultanat répond à cette demande croissante par de nouvelles centrales dans tout

le pays, tout en encourageant le recours aux énergies renouvelables.

La production nationale d'électricité en 2016 a été de 34,222 GW, en hausse de 4,5% par rapport aux 32,756 GW de 2015.

La production d'eau de dessalement a augmenté de 12,2% en 2016 avec 377,9 millions de mètres cubes contre 336,8 millions en 2015.





La production d'eau de dessalement a augmenté en 2016 de 12,2%, atteignant 377,9 millions de mètres cubes contre 336,8 millions en 2015.



Le Sultanat construit tout une série de grandes centrales de dessalement de l'eau de mer pour accroître la disponibilité d'eau, ces installations étant considérées comme principale source d'eau potable et permettant de conserver l'eau souterraine comme réserve stratégique. La Public Authority for Electricity and Water (PAEW) s'est mise en partenariat avec Oman Power and Water Procurement Company pour augmenter la production

des installations de dessalement existantes et en construire de nouvelles afin de répondre à la demande croissante d'eau potable.

On s'attend que durant les années 2019 et 2020 quatre nouvelles installations vont être mises en service, à Salalah, Duqm, Khassab et Al Ashkharah respectivement, qui représentent ensemble une capacité d'environ 256.000 mètres cubes/jour.





“...Nous reconnaissons que le secteur
du tourisme prend une importance croissante
au niveau international et est devenu une source majeure de
revenu pour de nombreux états avancés du monde. Et puisque Dieu
a fait don à notre pays d’une grande diversité environnementale
et géographique et des moyens d’en faire une destination
touristique majeure de la région, nous avons pris la
décision de créer un ministère chargé de ce secteur
devenu vital. Ce ministère est celui du Tourisme...”

Qabous bin Said

(Session annuelle du Conseil d'Oman, 2004)

Tourisme et Aménagements durables



Tourisme et services modernes

Beauté vierge de la plage d'Al Mughsayl dans le Dhofar. Le Sultanat possède un extraordinaire potentiel touristique, donc des perspectives attractives qui ne manquent pas de susciter l'attention des investisseurs nationaux et étrangers.



Le Sultanat recherche tous les moyens de pousser la croissance du tourisme comme pilier central de l'économie. Le tourisme est en effet une source importante d'emplois pour les nationaux, et il est aussi une source de devises fortes. Il attire fortement l'investissement étranger et, de plus en plus dans le Sultanat, d'investissement local, tout en nourrissant des retombées sur les autres secteurs tels que transports, commerce de détail, construction, immobilier, restauration et hébergement.

Par conséquent le tourisme est un des cinq secteurs-cibles du Neuvième Plan quinquennal de Développement (2016-2020)

dans l'effort de diversification de l'économie. Les quatre autres étant industrie, transport et logistique, pêche et extraction minière.

Plusieurs rapports internationaux de renom ont promis le secteur touristique du Sultanat à une croissance forte, renforcé comme il l'est par des politiques du gouvernement qui ménagent stabilité et sécurité, par des investissements enthousiastes dans ce secteur et, enfin, par les atouts naturels et historiques extraordinaires du pays. Ces éléments positifs d'une saine industrie touristique ont rapidement propulsé le Sultanat à la sixième place parmi les pays arabes



d'après l'Indice de Compétitivité du Voyage et du Tourisme pour 2017 rapporté au World Economic Forum de Davos. Sur le plan mondial, Oman est classé 66ème à l'indice biennal parmi les 136 pays analysés. Par ailleurs Mascate est à la 5ème place du monde arabe et à la 106ème mondiale à l'indice AT Kearney Global Cities Index 2017. L'agence de Chicago, qui place San Francisco en tête, évalue les villes sur la base du développement économique, de la gouvernance, de la présence accrue d'incubateurs des affaires, de l'innovation, du progrès des infrastructures et de l'attractivité pour l'investissement direct étranger.

Le Sultanat a reçu la visite de 2,8 millions de touristes en 2016, en bonne progression sur les 2,4 millions de 2015. Les premiers cinq mois de 2017 ont vu, avec 1,3 million de visiteurs contre 909.000, un accroissement de 43% par rapport à la même période de 2016

Les recettes du tourisme se tiennent dans la région de 1,8 milliard de dollars US annuellement. L'hôtellerie et la restauration ont contribué pour 249,1 millions de Ro au PNB 2016, soit 1,8% du total de 13,6 milliards de RO de toutes les activités de service.

La stratégie omanaise du tourisme

À Ain Athoum des cascades d'eau douce rafraîchissent un paysage verdoyant pendant la mousson.



L'idée principale de la stratégie omanaise du tourisme est de mettre en valeur le Sultanat comme une destination riche d'expériences contrastées entre contemporain et exotisme traditionnel côte à côte.

11
millions
de touristes
locaux et
internationaux

La stratégie omanaise du tourisme 2016-2040 exprime l'intention générale de faire du Sultanat une destination de premier plan, ciblant le marché traditionnel du repos et de la relaxation, ainsi que le tourisme d'aventure et d'activités, et le secteur des affaires et conférences.

En 2040
on s'attend à
disposer
d'installations
d'hébergement
pour plus de

Le modèle
retenu suppose
une croissance
annuelle moyenne
d'environ
3,5%

Porter
la part du
secteur
dans le PNB à
environ
6%

La stratégie identifie neuf modèles de vacances et de tourisme où le Sultanat pourrait être pleinement compétitif: repos et cures de relaxation, tours culturels, nature

et aventure, tourisme d'intérêt particulier, courts séjours et séjours de repos, festivals, réunions et manifestations, arrêts d'une journée et visites de parents et amis.

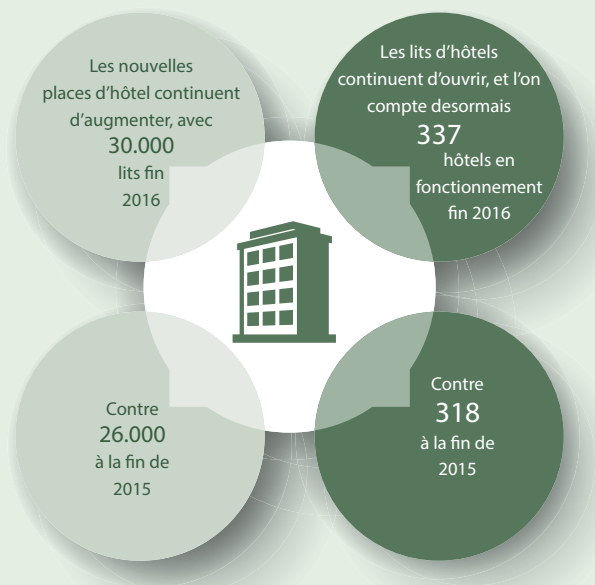
12%
Secteur public

Secteur privé
88%

Investissements
s'élevant à **19**
milliards de RO entre
2016 et 2040

Ce qui pourrait
créer jusqu'à
500.000
emplois d'ici à
2040

Le Secteur hôtelier



Fin 2016 également on comptait dans le Sultanat 19.000 chambres d'hôtel, dont 3.560 (18,9%) répertoriées cinq étoiles.

En fait le secteur hôtelier du Sultanat offre aux visiteurs et aux résidents une grande diversité de choix. Toutes les catégories sont bien représentées, ainsi que les appartements, sites de camping, auberges et hébergements traditionnels. Une nouvelle classification a été introduite en 2016, et le statut "vert" a été attribué à plusieurs hôtels de Mascate et de la Batinah sud.

Le gouvernement continue d'encourager les investissements privés dans l'hôtellerie, qui devrait connaître une forte croissance, à la fois qualitative et quantitative, d'ici à 2020. Le ministère du Tourisme

suit de près la construction et les niveaux de service des établissements de tourisme, et notamment leur conformité aux standards qu'ils sont censés offrir.

Le nombre des clients des hôtels de 3, 4 et 5 étoiles en 2016, un accroissement de

19,9%

a atteint **1,5 million**

contre **1,2 million** en 2015

Le taux d'occupation est passé de

57,2%

à

57,5%

les recettes ont diminué de

7,6%,
à **179 millions**

en

193,8 millions de RO en 2015

Avec la réalisation actuelle ou à venir de projets, le Sultanat cherche à diversifier l'économie et à accroître la contribution du secteur au PNB par un environnement attractif pour les capitaux étrangers.

Projets touristiques



Le projet Muscat Bay d'Al Jissah est un ensemble touristique et résidentiel de haut de gamme. Le secteur privé est invité à investir dans l'hôtellerie pour élargir les options offertes aux visiteurs nationaux et étrangers.

L'attraction récente des investisseurs pour le secteur touristique a donné lieu à diverses idées innovantes, comme on peut le constater à l'émergence de villages touristiques intégrés qui réunissent hébergement classique et unités résidentielles des diverses catégories, complexes commerciaux et autres équipements touristiques assortis.

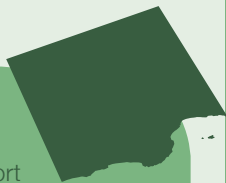
Cette tendance accroît la probabilité que le Sultanat, avec ses projets touristiques actuels et à venir, puisse outrepasser ses ambitions concernant l'accroissement rapide de la contribution du tourisme au PNB. Non seulement ce secteur deviendra ainsi un moyen viable de diversification économique, mais sa croissance même engendrera davantage d'investissements dans cette sphère si prometteuse.

En 2016 et 2017 le ministère du Tourisme a signé divers accords avec des sociétés locales et internationales pour la construction d'ensembles touristiques dans plusieurs gouvernorats.



Dans le gouvernorat de Mascate, le projet Jabal Al Sifa est sur le point d'être achevé. Ce complexe réunit quatre hôtels offrant au total 1.047 chambres, 159 appartements d'hôtel et 1.000 logements, une marina pour 200 bateaux, un golf et un certain nombre d'appartements de résidence. Le Sifawi Hotel est déjà ouvert, et la marina et certaines unités résidentielles sont prêtes.

Juste au sud de la capitale, le projet hôtelier de plage "Muscat Bay", à Al Jissah, comportera deux hôtels d'une capacité de 280 chambres, 399 unités résidentielles et des installations récréatives. Les travaux de nivellement sont terminés et quelques travaux d'infrastructure sont déjà entamés.



Dans le gouvernorat du Dhofar le Hawana Salalah Resort est un projet géant qui, une fois construit, consistera en pas moins de huit hôtels d'une capacité totale de 2.000 chambres, plus 2.980 logements, une marina, un golf, et 168 appartements résidentiels. Certaines unités résidentielles sont déjà achevées, et les trois hôtels Jaweira (82 chambres), Rotana (400 chambres) et Fanar (118 chambres) sont déjà ouverts, ainsi que la marina.

Inauguré en novembre 2016, l'hôtel Al Balid est le premier complexe de villas de luxe à ouvrir à Salalah, Dhofar. Cette installation a été conçue en référence à son contexte culturel et social, et reflète étroitement la tradition architecturale omanaise. Elle comprend 96 villas de capacités diverses, 40 chambres d'hôtel, des équipements sportifs, boutiques, la salle de fêtes Al Hosn, trois restaurants internationaux et plusieurs lieux de spectacles. Elle est gérée par le célèbre Groupe Anantara et jouxte le musée du Pays de l'Encens et le parc archéologique d'Al Balid, lequel figure sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.



En novembre 2016 la firme Qatarie Diyar a posé la première pierre du projet Diyar Ras El Hadd, hôtel sophistiqué dont le coût est évalué à **250** millions de RO. L'installation couvre **200** hectares et, une fois terminée, comprendra des hôtels, des locaux commerciaux et traditionnels, des villas résidentielles et autres. Le site a été choisi pour son climat tempéré toute l'année et pour sa proximité avec la réserve de Ras El Hadd.

En 2016 et 2017 ont été signés, entre le ministère du Tourisme et des sociétés locales et internationales, divers accords pour la construction de projets touristiques répartis dans tous les gouvernorats. En novembre 2016 a été signé le développement du projet City Walk, sis dans le district Hail nord du gouvernorat de Mascate, qui occupera **4,8** hectares et un front de mer de **355** mètres pour la construction d'un complexe commercial comprenant boutiques, restaurants, bureaux et cinéma. La construction doit durer cinq ans et coûter entre **60** et **80** millions de RO.

En mars 2017 le ministère du Tourisme a signé un accord pour le développement du complexe touristique intégré Nassim Al Sabah Resort, près de Mascate. Ce projet comprend deux hôtels dont un cinq étoiles et **300** chambres. En outre **696** unités résidentielles, un port de mer et un Yacht-Club. Ainsi qu'un village d'affaires dynamique et diversifié avec suites de bureaux, centre commercial, restaurant et autres installations récréatives et de services. Avec un budget d'environ **350** millions de RO, la construction doit durer neuf ans à partir de 2017. Le site est sur la plage de Al Mawaleh à Seeb.

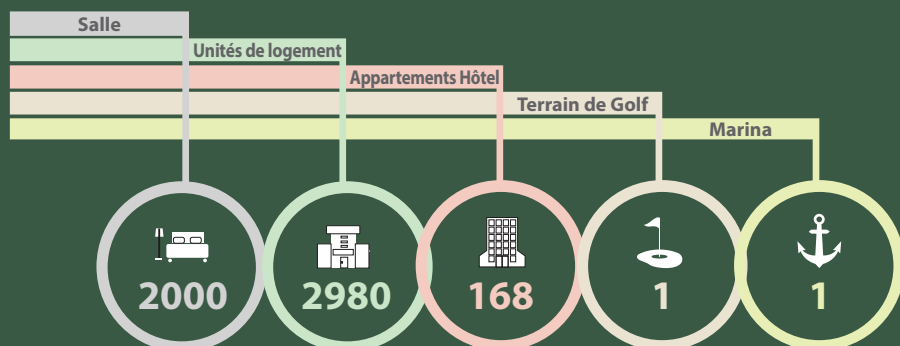


En mars 2017 également, le ministère a donné le feu vert au développement d'un Qurayat Tourism Complex dans la wilayat de Qurayat, du gouvernorat de Mascate. Cet ambitieux projet de **282.300** mètres carrés et d'un coût de **385** millions de RO sera mené en trois phases de cinq années chacune. La première phase pourrait entrer en service fin 2021. Il y aura trois hôtels de **3, 4** et **5** étoiles respectivement offrant au total **750** chambres. En outre **4.000** unités résidentielles seront destinées à la vente. Parmi les installations récréatives figureront un golf de **9** trous et un parc aquatique.

Enfin, en avril 2017, a été autorisé le développement du complexe touristique intégré de Nakheel , sur un site de **50** hectares de la plage de Ramis, à Barka, Batinah sud. Ce projet ambitieux de **256** millions de RO ajoutera **485** chambres et **1.436** unités résidentielles au parc hôtelier, ces dernières disponibles pour être vendues à des non-nationaux. Il comprendra en outre un centre commercial, un marché traditionnel, plusieurs restaurants, un parc aquatique, des installations récréatives et éducatives et d'autres services. Ce projet sera lui aussi développé en trois phases sur **10 à 15** ans, et démarrera en 2018.

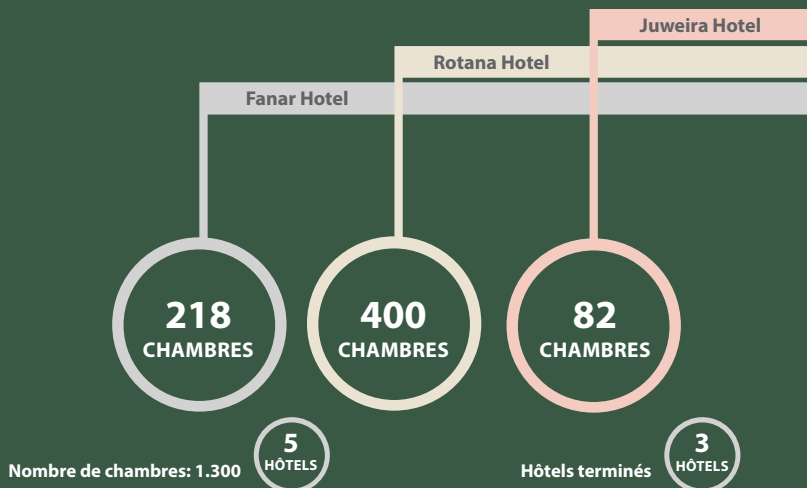


Projet Salalah Beach Resort (Hawana Salalah) – Gouvernorat du Dhofar





Le projet consiste en 8 hôtels





L'Oman Convention and Exhibition Centre est un axe principal du secteur des affaires et des conférences dans le Sultanat. Il a été inauguré en octobre 2016.



L'Oman Convention and Exhibition Centre



Le Centre omanais de Conférences et d'Expositions est au cœur de l'action de promotion du tourisme d'affaires ou de conférences.



L'Oman Convention and Exhibition Centre sera la pièce maîtresse du secteur des conférences et des services aux affaires. Inauguré en octobre 2016, il a été conçu pour être une destination en soi pour les foires et expositions, et exécuté selon un calendrier conforme à la stratégie touristique globale du gouvernement, et en particulier son volet affaires et conférences. Moyennant un marketing adéquat ce secteur, avec 600.000 visiteurs attendus par an, devrait représenter une contribution généreuse à l'économie du tourisme.

Cet Oman Convention and Exhibition Centre fait partie de l'énorme projet de développement urbain d'Al-Irfan, un projet d'ampleur internationale de services aux affaires piloté par l'Oman Tourism Development Company (Oman), bras armé du gouvernement d'Oman pour le secteur du tourisme.

La première tranche du projet a été mise en service en octobre 2016 et, dès le milieu de 2017, le Centre avait déjà servi de cadre à 55 événements locaux, régionaux ou internationaux.

Il a déjà obtenu un succès très remarqué en remportant sur ses rivaux établis une adjudication internationale pour l'organisation du World Cancer Congress 2020. L'achèvement de la seconde tranche est prévu pour la mi-2018.

Les plans ambitieux concernant ce Centre devraient lui permettre d'accompagner la multiplication des conférences, expositions et réunions dans la région du Moyen-Orient, et de faire de ce lieu, et d'Oman en général, une destination de choix pour le tourisme d'affaires et les manifestations internationales de grandes dimensions.





Le Centre comprend quatre hôtels dont deux sont en construction, deux autres au stade des études, un centre commercial et un quartier d'affaires.

L'hôtel Crowne Plaza inaugure au dernier trimestre de 2017

296
chambres

Le JW Marriott va ajouter autres au second trimestre 2018.

304
chambres

Le projet Irfan, conçu pour créer une zone urbaine au coeur du gouvernorat de Mascate, devrait loger une population de 280.000 résidents, travailleurs et visiteurs.

Son infrastructure innovante a adopté les meilleures solutions en vigueur dans le monde pour assurer le succès du projet dans la durée. Elle permettra de réduire de moitié la consommation d'énergie et d'eau, et de réduire la dépendance à l'automobile grâce à un système écologique de transports urbains de masse.

Le coeur du Centre est occupé par un vaste hall pouvant contenir **3.200** personnes, un immeuble polyvalent comportant deux grandes salles, un théâtre de **450** places, des salles de réunion et une cour dédiée à la restauration.

L'environnement a toujours été un domaine d'intérêt particulier de la part de Sa Majesté le Sultan Qabous depuis son accession au trône, et il a appuyé son patronage par une législation protectrice et des allocations de ressources, considérant l'environnement à la fois comme une donnée cruciale de notre héritage naturel et comme une composante essentielle de croissance touristique.

Oman immaculé – un atout en or pour le tourisme



Le Sultanat a privilégié la protection de l'environnement dès le début de sa moderne Renaissance.

Depuis la conception d'origine de la Renaissance moderne, l'environnement d'Oman a été strictement protégé par le patronage et les politiques de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said. Grâce à sa passion de longue date pour la nature et l'habitat, dès 1970 les politiques de conservation de Sa Majesté ont été, à bien des égards, en avance sur leur temps. Aujourd'hui le tourisme peut largement remercier ce respect du patrimoine naturel pour ce qu'on pourrait appeler le principal atout touristique du Sultanat.

La Stratégie Nationale omanaise de Protection de l'Environnement a enregistré de nombreuses victoires au cours de ses décennies d'existence. Les usines de toutes sortes sont depuis longtemps soumises à une réglementation restrictive de protection

de l'environnement, des ressources naturelles et de la faune. La conservation est un facteur non négociable pour tous les plans et projets potentiellement dangereux, et les considérations environnementales sont caractéristiques de tous les plans de développement dès le début de leur conception.

Le ministère de l'Environnement et des Affaires Climatiques a élaboré ses programmes et activités de manière appropriée au tourisme de nature, spécialement en ce qui concerne les réserves naturelles, la conservation de l'environnement marin, la gestion des zones côtières et coralliennes, la surveillance des zones marines protégées, la réhabilitation des lagunes et des mangroves. C'est lui qui délivre les permis de plongée aux sociétés et aux personnes.



Le Sultanat possède plus de

1.400	espèces de plantes territoriales	
500	espèces de plantes marines	
93	mammifères terrestres et marins, dont des espèces en danger comme le Léopard d'Arabie, l'Oryx ou le Tahr	
103	On a répertorié types de reptiles terrestres	
518	espèces d'oiseaux	

Le climat et l'environnement omanais répondent aux préférences de nidification de nombreuses espèces d'oiseaux sédentaires ou migrateurs.

Réserves naturelles

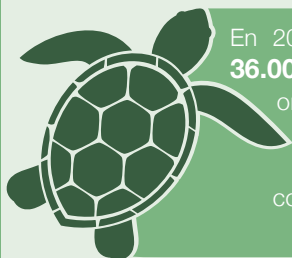


La Réserve des Tortues de mer, dans le gouvernorat de la Sharqiyah sud, attire les touristes et les amoureux de la nature tout au long de l'année.



Le Sultanat compte des réserves naturelles réparties sur tout son territoire, et ces riches atouts naturels peuvent aujourd'hui être considérés comme autant d'atouts touristiques. Créées dans le contexte de la mission que s'est donnée le Sultanat de protéger la faune et les écosystèmes, elles demeurent intouchées par la pollution ou les agressions humaines, formant un ensemble de paysages magnifiques, de formations géologiques et de trésors archéologiques.

La réserve des tortues de la Sharqiyah sud attire chaque année des enthousiastes venus de partout observer les tortues vertes (*Chelonia mydas*) sur leurs plages de ponte, venues à terre depuis la Mer Rouge et les parages d'Afrique orientale et du Golfe arabe.



En 2016 plus de **36.000** touristes ont visité cette réserve,

contre **30.000** en 2015.

La réserve des îles Daymaniyat est une autre attraction majeure pour les touristes et les tour-opérateurs. Cette île du Golfe d'Oman a de merveilleuses

formations de coraux, une faune de récifs colorée, et deux espèces de tortues, la tortue Caret (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*), ainsi qu'un grand nombre d'oiseaux. Ce petit archipel protégé comprend neuf îlots très pittoresques, caractérisés par une nature abondante, et qui sont un vrai musée en plein air.

La réserve du Djebel Al Khadhra (la montagne verte) est une autre attraction écotouristique. Située dans la wilayat de Nizwa, gouvernorat de la Dakhiliyah, elle fait partie de la chaîne des Hajjar occidentaux. C'est un lieu fréquenté aussi bien par les Omanais que les étrangers en raison de son climat tempéré et de son environnement verdoyant. La zone est fertile et parsemée de vergers qui fournissent aux marchés grandes, abricots, pêches, olives, roses et autres légumes frais.



La réserve du Djebel Al Khadhra

a reçu **162.000** visiteurs

en 2016.





La "Living and Fungal Organisms Reserve" du gouvernorat de la Wusta est depuis longtemps un foyer d'attention aussi bien locale qu'internationale, concerné au premier chef par la réintroduction de l'oryx d'Arabie et de la rheem, ou gazelle des sables, ainsi que par la re-propagation de la gazelle d'Arabie.

Les nombreuses réserves naturelles du Sultanat sont chacune centrées sur un domaine de biodiversité approprié au microclimat et au paysage qu'elles occupent. La réserve du Wadi Sireen est l'habitat d'une des plus grandes et prospères colonies au monde de tahr d'Arabie (*Arabitragus jayakari*). Les 94 kilomètres-carrés du Sanctuaire de Ras al-Shajar permettent au visiteur de voir de près la gazelle d'Arabie dans son riche habitat végétal. La réserve d'Al Khuwair, créée en 2004 pour protéger les *Acacia tortilis* qui y poussent à profusion, est un excellent lieu de nidification pour les oiseaux. Les plaines humides de la Wusta sont devenues zone de conservation d'importance nationale et régionale pour leurs vastes mangroves, et un sanctuaire d'oiseaux migrateurs. Trois îlots sont inclus dans la zone protégée: Mahout, Hodabiyah, et Ebb, chacun constituant un environnement unique pour la faune résidente ou de passage.

La réserve naturelle du Djebel Qahwan, dans la Sharqiyah sud, englobe un paysage divers de montagnes, de vallées et de plaines, avec une végétation de Sidr, acacia, ghaf, figuier sauvage et autres essences indigènes de grande importance.

Toujours en Sharqiyah, la réserve naturelle d'Al Saleel couvre de sa canopée d'acacias la majeure partie de ses 220 kilomètres-carrés, fréquentés par des troupeaux de gazelle d'Arabie en liberté et, occasionnellement, par le chat omanais (simnar), ainsi que l'aigle égyptien, visiteur régulier de ce parc.

Au Dhofar, les 4.500 kilomètres-carrés de la réserve naturelle du Djebel Samhan abritent un nombre incalculable d'espèces de plantes et d'animaux dans ses gorges abruptes et ses reliefs rocheux. C'est un des derniers refuges du léopard d'Arabie et d'espèces adaptées aux conditions extrêmes et souvent dures comme la gazelle d'Arabie et l'ibex de Nubie, le loup, l'hyène, le caracal, le porc-épic et le hérisson. La réserve renferme de nombreux spécimens d'arbres et de plantes rares. Les eaux côtières sont fréquentées par les cétacés, dauphins, tortues vertes et toutes les espèces multiformes de poissons qui vivent dans les eaux omanaises.

Le gouvernorat du Dhofar est renommé pour ses neuf "Khors" protégés, qui sont des lagunes et criques échelonnées au long de la côte et constituent ensemble la Réserve côtière de Salalah. La principale de ces lagunes et la plus fréquentée est Khor Rori où, dans une vie précédente, se trouvait le port de Samharam, centre mondial (à l'époque) du commerce de l'encens. De nombreuses références à cette époque, et à la pré-éminence de Samharam dans ce commerce lucratif jusqu'au sixième siècle de notre ère, figurent dans les annales grecques et romaines du temps.

La réserve naturelle de Khor Al Balid revêt, elle aussi, une immense importance historique. La ville ancienne d'Al Balid était située au bord de la crique et avait atteint dominance commerciale et prospérité au premier millénaire avant JC. Khor Souli, dans la wilayat de Taqa, est une des plus importantes zones protégées de la région pour la diversité de sa flore et des micro-organismes qui vivent dans la lagune. Khor al-Mughsayl, à l'est du Djebel Al Qamr, doit son importance à la présence de nombreuses espèces d'oiseaux sédentaires ou migrateurs. C'est pourquoi on a installé sur son pourtour oriental des plateformes dédiées à l'intention des amateurs.



L'Environnement marin



L'environnement marin omanais est bordé de plages nombreuses et superbes et d'arrière-plans naturels spectaculaires.

L'environnement marin d'Oman est fait de 3.165 km de côtes magnifiques, de plages scintillantes et d'eau cristalline en tous genres. Les baies et les criques rocheuses du Musandam sont sans équivalent dans toute la péninsule arabique. Les nombreuses mangroves protégées du Sultanat fourmillent de vie, les plages silencieuses de l'île de Massirah, de la réserve des îles Daymaniyat et de Ras El Hadd sont les terrains de ponte de plusieurs espèces de tortues mondialement protégées. À Mahout, qui a les plus vastes mangroves du Sultanat, des vols épais de migrants viennent relâcher au Barr al Hikman.

Oman a aussi pris soin de protéger ses coraux, un autre habitat florissant de vie végétale et

animale. L'attrait du récif s'exerce non seulement sur les baleines et les dauphins qui viennent se nourrir de son abondance, mais aussi sur les touristes aventureux en nombre grandissant.

Le ministère de l'Environnement et des Affaires climatiques est en charge de la protection de l'environnement marin, qu'il exerce avec l'aide d'une législation environnementale, de recherches et d'études orientées, et d'une mise à jour continue de plans de conservation et de gestion des zones côtières. Il agit en suscitant et en patronnant des programmes de réhabilitation des zones marécageuses, de culture des mangroves, de gestion des récifs coralliens, ou des campagnes de nettoyage des plages et des fonds.



Les ports du Sultanat servent le tourisme en facilitant le trafic international des navires de croisière.



Au total le port a reçu cette année-là 249.000 touristes contre 176.000 en 2015, un accroissement de 41,9%.

Port Sultan Qabous n'est pas le seul port d'Oman pour l'escale des navires de croisière, avec Khassab, au Musandam, qui peut accueillir un nombre croissant de visiteurs. Soixante-six navires de croisière ont accosté à Khassab l'an dernier, transportant 114.000 passagers, contre seulement 51 navires et 99.000 passagers l'année précédente.

La promotion d'un tourisme marin est en fait un outil majeur dans la stratégie du Sultanat, qui regarde la position géographique d'Oman comme particulièrement apte à attirer le trafic de croisière de l'Océan Indien

en plus du marché de l'aventure terrestre. Port Sultan Qabous est en train d'être converti du commerce à la croisière, et ce facteur à lui seul est de nature à susciter un énorme saut du nombre de visiteurs à Mascate. En juin 2017 l'Oman Tourism Development Company (Omran) a signé un accord de partenariat avec Damac Properties pour la mise en oeuvre d'un projet de front de mer de 1 milliard de dollars US au Port Sultan Qabous.

Ce Mina Sultan Qaboos Waterfront Project va transformer le port en une destination pleinement touristique, résidentielle et de loisirs, comprenant des hôtels et appartements de luxe, des restaurants, boutiques et installations récréatives.

La National Ferries Company contribue à la diversification du transport touristique interne par ses services réguliers entre divers ports du pays. Elle exploite une flotte de navires rapides dont certains ont une capacité de 200 passagers et 56 automobiles. En 2016 la NFC a transporté entre les ports nationaux 220.000 passagers et 54.000 véhicules contre 205.000 passagers et 52.000 véhicules en 2015. Le fret a presque doublé cette même année, de 8.000 tonnes en 2015 à 15.000 tonnes en 2016.



Plusieurs parmi les ports du Sultanat peuvent accueillir les navires de croisière, ce qui alimente l'économie locale.



Développement urbain



La stratégie générale de planification permet d'établir un équilibre entre les objectifs de développement, et l'attribution et l'usage du sol sont strictement réglementés.

Il faut une autorité et une planification solide pour assurer que le secteur du logement suive la démographie et que le développement urbain réponde aux aspirations nationales. Les allocations de foncier sont soigneusement contrôlées, et la loi aménagée dans le sens des intérêts nationaux, lesquels doivent concilier des objectifs à long terme et des besoins immédiats de logement social.

La stratégie de planification du Sultanat vise à atteindre et à maintenir un équilibre entre les divers stades de développement. Pour cela des plans détaillés sont préparés longtemps à l'avance, avec identification des besoins de foncier pour l'expansion ou la création de villes et de villages. Le gouvernement et les organismes privés concernés passent en revue les plans urbains, conseillés par une commission technique sur les mécanismes de mise en oeuvre des projets urbains dans le cadre des contraintes des normes et spécifications en vigueur.

Au cours de l'année 2016 le ministère du Logement a préparé une série de projets et de plans et alloué environ 60.000 parcelles à usages divers dans tout le Sultanat, dont 36.000 sont déjà

distribuées. En outre sont intervenues 129.000 transactions immobilières, 55.140 parcelles de divers usages ont fait l'objet d'un premier enregistrement, et 230.000 titres de propriété ont changé de mains.

On a assisté à un vif sursaut d'activité dans l'immobilier en 2016. La valeur totale des transactions de l'année a atteint 6,6 milliards de RO, comparés à 5,2 milliards en 2015.

De nouvelles mesures de régulation de l'activité immobilière ont été prises en 2016. Elles étaient devenues nécessaires pour servir la demande croissante de logements à tous les niveaux de la société. Elles permettront aussi de faciliter l'entrée, éminemment souhaitable, des capitaux privés sur le marché de la construction de logements. Les formalités de transfert de propriété ont aussi bénéficié d'une mesure accordant aux agences immobilières le pouvoir de réaliser les transactions. Le modèle de "quartier résidentiel" présenté comme incitation aux promoteurs contribuera à accélérer le processus de mise à disposition de logements au public.



Les Municipalités



La sécurité alimentaire et hydrique est un souci national majeur, et motive des normes sanitaires et de stockage rigoureuses.

Les municipalités régionales contribuent beaucoup au développement du Sultanat, avec des retombées favorables sur le secteur du tourisme. Le ministère des Municipalités Régionales et des Ressources Hydriques développe des travaux de voirie, d'éclairage public et d'assainissement, de restauration et entretien des marchés traditionnels, de construction de nouveaux marchés dans les zones densément peuplées, et d'aménagement et maintenance de jardins et parcs publics.

Avec l'exode rural continu, la croissance de la population et de la consommation alimentaire, le ministère a intensifié ses efforts de santé publique et de sécurité alimentaire, conduisant des inspections sur place des locaux de

commerce et de détail, et assurant une supervision technique des bâtiments en construction en vue de protéger les valeurs esthétiques et la cohérence architecturale du paysage urbain.

Le service de Contrôle Vétérinaire conduit lui aussi des inspections de terrain, imposant de manière stricte les normes et pratiques dans les abattoirs. De son côté le Food and Water Laboratories Centre exerce un contrôle continu des produits alimentaires et de l'eau afin d'en assurer l'adéquation à la consommation humaine. Le Centre possède un programme de tests des échantillons de produits alimentaires et d'eau prélevés de façon aléatoire dans ses laboratoires afin de vérifier leur conformité aux normes sanitaires.



Le Sultanat possède un réseau routier moderne qui relie entre eux tous les gouvernorats, plus des autoroutes qui le relient aux pays voisins.



Le secteur des Transports



Un réseau routier moderne dessert toutes les régions du Sultanat.



La contribution du transport au tourisme est cruciale. Ce secteur est passé d'une quasi-non-existence quand fut lancée la moderne Renaissance en 1970 à une présence majeure aujourd'hui, servant les mouvements de biens et de services dans toute l'économie et facilitant les mouvements de passagers et de véhicules dans tout le Sultanat et à l'extérieur.

Le Sultanat a un réseau routier moderne qui relie même les parties les plus éloignées du pays. Toutes les zones rurales sont reliées aux centres urbains, et le Sultanat est lui-même relié aux pays voisins par des voies express, assurant un trafic aisé des biens, des services et des gens qui passent les frontières pour affaires, tourisme ou affaires privées.

Fin décembre 2016 le Sultanat comptait 14.660 km de routes en dur, plus 16.990 km de pistes non revêtues, toutes dessinées et construites par le ministère des Transports et Communications. La municipalité de Mascate à elle seule compte 4.300 km de voies.

Les travaux routiers d'intérêt local sont assurés par le ministère des Municipalités Régionales et des Ressources Hydriques, qui a fait revêtir 196 km en 2016, portant le total construit sous sa juridiction à 9.931 km entre 2001 et 2016.

Le secteur des Transports a connu de nombreux succès en 2016. L'autoroute à deux voies Mahda-Al Rawdah, dans le gouvernorat de Buraimi, a été ouverte, ainsi que des portions de la route Bidbid-Sour, la voie express de la Batinah et la liaison routière Nizwa-Ibri. Ce sont des chantiers importants qui ouvrent les provinces du Sultanat et mobilisent l'activité économique dans tout le pays.

La Municipalité de Mascate a réalisé 406 km d'extension routière en 2016. Au cours des deux années écoulées la Municipalité a terminé et ouvert à la circulation plusieurs voies importantes, comme la nouvelle voie express de l'aéroport international de Mascate et le développement et l'expansion du 18 novembre dans chaque direction pour décongestionner le trafic entre





l'aéroport, Al Azaiba et Al Mawaleh Nord respectivement. D'autres voies de moindre importance sont venues compléter le réseau entourant la capitale, tandis que de nouveaux ponts routiers décongestionnent le trafic vers l'aéroport.

Au Dhofar la Municipalité a aussi mené à bien plusieurs chantiers routiers en 2016 et 2017, facilitant notamment la circulation en été, quand plus d'un demi-million de personnes, touristes locaux et étrangers, accourent dans la région pour y chercher la fraîcheur.

Le ministère des Transports et Communications supervise la planification du développement général du Sultanat pour ce secteur. L'idée centrale de l'actuel plan à long terme est de créer un système national intégré de transport public desservant convenablement toutes les communautés sans concession sur les normes. Pour fonctionner de manière optimale, ce système devrait débloquent les goulots d'étranglement du trafic et minimiser l'impact environnemental. La compagnie nationale de transports, Mwasalat,

s'est dotée d'une nouvelle image en prévision de son rôle étendu, dévoilant son nouveau logo en novembre 2015, suivi de l'inauguration de plusieurs liaisons au sein du gouvernorat de Mascate. L'an dernier elle a transporté 4 millions de passagers dans ce gouvernorat et vers quelques autres. Dans la première moitié de 2017, Mawasalat a acheminé 2,2 millions de passagers contre 1,4 million à la même période de 2016. La compagnie a aussi renforcé ses horaires sur le trajet Mascate – Salalah pendant la saison d'été afin de stimuler le tourisme intérieur et d'encourager étrangers et résidents à visiter le Dhofar.

Le ministère, par ailleurs, travaille sur une législation de régulation du transport routier de manière à renforcer l'économie nationale. La Loi sur le Transport Routier, prise en 2016, est un des plus importants succès dans ce domaine. Elle régle certains aspects de l'activité de transport routier en Oman en vue d'assurer un service optimal dans le transport des biens et des personnes d'une manière qui serve au mieux les objectifs du développement économique.

De nouveaux chantiers routiers desservent les goulots d'étranglement dans le Dhofar, spécialement durant l'affluence de la saison touristique automnale.



On ne saurait exagérer à quel point le transport aérien a ouvert des opportunités de développement économique et social pour le Sultanat. Aujourd'hui il donne lieu à une expansion soudaine et massive du tourisme au moment où le pays s'engage dans une nouvelle phase de son développement, une phase qui tend à l'éloigner de la dépendance aux

combustibles fossiles et à l'industrie pour se rapprocher de celle des activités de service. Le nouvel aéroport international de Mascate est un chef-d'oeuvre architectural bien adapté à son nouveau rôle, qui accueille des milliers de visiteurs étrangers à Oman pour la première fois. La croissance des chiffres du fret et des passagers est explosive.



L'aéroport, dans sa phase initiale, sera capable de traiter 12 millions de passagers par an. Dans sa phase trois, cette capacité sera portée à 48 millions par an.

Le Muscat International Airport a, de fait, déjà traité les 12 millions de passagers en 2016, contre 10,3 millions en 2015. Il a reçu dans l'année 103.000 vols contre 95.000 en 2015.

L'aéroport récemment ouvert de Salalah a vu un accroissement de 17% du nombre de passagers en 2016, avec 1,2 million contre 1,021 million en 2015, et 10.071 vols nationaux et internationaux dans l'année. L'aéroport, ouvert en 2015, a une capacité annuelle de 2 millions de passagers.

Le nouvel Aéroport International de Mascate est un chef-d'œuvre architectural qui suit confortablement le rythme d'accroissement du nombre de passagers et des volumes du fret. Sa capacité est actuellement de 12 millions de passagers par an.

L'aéroport de Sohar, Batinah Nord, a connu des développements positifs en 2017 avec l'inauguration, le 28 juin, par Al Salam Aviation, de trois vols hebdomadaires Sohar – Salalah. Air Arabia a commencé en juillet des vols directs Sohar – Sharjah aux Émirats Arabes Unis. Et en août 2017 Qatar Airways a lancé des vols directs entre Sohar et Doha.

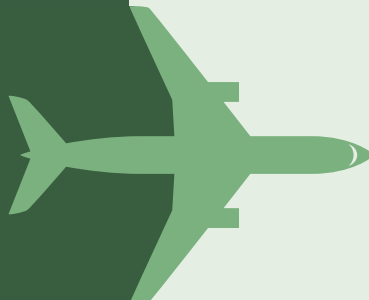
L'aéroport de Duqm se développe lui aussi. Oman Air a porté le nombre de ses vols entre Mascate et Duqm à cinq par semaine au lieu de quatre précédemment.

La Public Authority for Civil Aviation (PACA) travaille à augmenter l'efficacité du transport aérien dans le Sultanat. Avec l'énorme croissance du trafic aérien ces

dernières années, particulièrement sur le secteur oriental, l'Autorité a annoncé en 2016 l'institution d'un sixième secteur de l'espace aérien omanais afin de faciliter la gestion de ceux plus encombrés. La PACA a aussi signé divers accords et mémorandums d'ouverture de l'espace aérien avec des partenaires étrangers en vue d'ajouter de nouvelles lignes ou d'augmenter les fréquences de vols.

Les vols low cost sont arrivés à Oman en 2017 avec le lancement de SalamAir le 30 janvier 2017. Sa ligne initiale entre Salalah et Mascate a été bientôt rejointe par les trois vols hebdomadaires entre Salalah et Sohar, et maintenant par des vols internationaux réguliers vers Dubai, Djeddah, Médine, Taïf et trois villes du Pakistan.

Les chiffres d'Oman Air pour 2016 sont aussi en hausse de 21% avec 7,7 millions de passagers contre 6,4 millions l'année précédente. Sa flotte actuelle de 47 avions Boeing et Airbus a opéré 31.000 vols réguliers, contre 28.000 en 2015. En 2016 également Oman Air a ajouté un deuxième vol quotidien vers Londres Heathrow et porté ses vols pour Paris de cinq par semaine à un chaque jour. Elle a aussi inauguré ses premiers vols vers Guangzhou en République Populaire de Chine et vers Najaf en Irak. Une deuxième destination vers l'Angleterre est inaugurée en 2017 avec la ligne Mascate – Manchester.



Le secteur des Télécommunications



La stratégie nationale de large bande passante est une initiative majeure dans le développement des télécommunications.

Aucune partie de l'économie, y compris le tourisme, ne pourrait fonctionner aujourd'hui sans un secteur des télécommunications moderne. Les réseaux sociaux à eux seuls contribuent qualitativement, et à la vitesse de l'éclair, à sensibiliser les gens aux destinations touristiques et aux niveaux de services qui s'y trouvent. Cependant toutes les formes de communication sont nécessaires, depuis le marketing jusqu'à la réservation et l'arrivée, en même temps que l'expérience même du voyage. Malgré le terrain difficile qui est celui de vastes et parfois lointaines zones du Sultanat, toutes sont convenablement desservies par les services de télécommunications du pays, avec un ratio de 86% des parties peuplées du territoire, comparé à 84% en moyenne dans le monde, selon les chiffres publiés par l'International Mobile Telecommunications Association.

La stratégie nationale du haut-débit a été la première considération dans le développement de l'infrastructure des télécommunications. Cette stratégie

avait plusieurs objectifs à atteindre, nationaux, sociaux et économiques, comme de mettre le haut débit à la portée de toute la population à des prix abordables, avec un accent particulier en faveur de la compétitivité des sociétés et affaires nationales sur le marché mondial. Les communautés rurales vulnérables à la fracture informatique devaient être servies de manière appropriée. Selon le programme en cours, 80% du gouvernorat de Mascate seront reliés par fibre optique d'ici 2020, en considération du rythme de croissance de la population et de l'économie.

L'Omani Broadband Company, société d'état créée en 2014, fournit des services de haut débit et bande large aux particuliers et aux institutions du Sultanat au travers des fournisseurs d'accès existants que sont Oman Telecommunications Company (Omantel) et l'Oman Qatari Telecommunications Company (Ooredoo). Un troisième fournisseur d'accès en bande large, Awaser Oman, est entré en service en mars 2016.





L'année 2016 a vu une croissance de 3,3% du nombre d'abonnés au téléphone mobile, avec au total 6,8 millions à la fin de l'année, dont 6,2 millions utilisent des cartes prépayées. Les abonnements au fixe ont augmenté de 7,1% avec 465.000 lignes contre 434.000 fin 2015.



Le nombre total d'abonnés à l'internet par ligne fixe (téléphone fixe et bande large pris ensemble) à la fin décembre 2016 s'élevait à 285.000, contre 236.000 fin 2015. Il y avait, en outre, 3,9 millions d'utilisateurs de mobile à large bande, soit 21% de plus que fin 2015 avec 3,2 millions.

L'année 2016 a enregistré plusieurs développements positifs dans le secteur des télécommunications, qui se sont combinés pour renforcer globalement les services offerts aux résidents et aux visiteurs. L'entrée d'Awaser sur le marché en tant que troisième opérateur fixe dans le gouvernorat de Mascate a été un progrès majeur grâce au fait d'avoir accès à l'infrastructure d'Oman Broadband Company. De plus, le lancement des services d'IPTV a permis une baisse du prix des packages internet haut débit aux particuliers.

Toujours en 2016 l'Oman Telecommunications Regulatory Authority (TRA) a entamé les procédures d'introduction d'un troisième opérateur de télécommunications mobile dans le cadre de la stratégie de

dérégulation du gouvernement, qui vise à accroître la concurrence et à promouvoir les services de mobile à haut débit.

En octobre 2017 le gouvernement est parvenu à une décision sur le projet de troisième opérateur, qui sera un consortium composé de fonds d'investissement locaux en partenariat avec un fournisseur stratégique étranger ayant les capacités nécessaires. Cette décision avait en partie pour but de donner aux fonds d'investissement la possibilité d'élargir leur contribution à l'économie nationale. En conséquence le ministère des Transports et Communications a ordonné à l'Autorité de Régulation des Télécommunications d'annuler les appels d'offres pour le troisième opérateur afin de procéder avec le plan révisé.

Le Festival de Mascate a énormément contribué à la croissance du tourisme dans le gouvernorat de Mascate, présentant au public et aux visiteurs étrangers, au travers de ses nombreuses manifestations, le patrimoine et l'authenticité de la société omanaise.

Festival de Mascate



Le Festival de Mascate aura grandement favorisé l'industrie touristique locale, et fait beaucoup pour donner une vue authentique du patrimoine et de la culture d'Oman, passé et présent.

Le Festival de Mascate est devenu un événement annuel qui attire les foules, et un élément essentiel du calendrier touristique, réunissant des visiteurs nationaux et étrangers pour prendre part à une expérience de tradition vraiment authentique. Un programme d'activités et de spectacles toujours plus ambitieux renouvelle sans cesse l'intérêt et est l'occasion d'exposer les jeunes talents et d'impliquer la communauté.

Le 17ème festival se tenait du 19 janvier au 11 février 2017 sous le slogan "Fêtons Oman", et offrait toutes sortes d'activités de tourisme, de culture, art, conscientisation, sport et autres activités récréatives. Comme à chaque fois, cette manifestation est fortement orientée vers la participation des familles, avec des espaces généreux voués aux divertissements, mais aussi aux petites et moyennes entreprises qui y exposent leurs produits aux visiteurs dans une atmosphère détendue et festive.

Le Village Traditionnel Omanais est, chaque année, un des principaux foyers d'attention des visiteurs. Il recrée

la vie traditionnelle omanaise passée et présente, et captive par l'étalage d'ustensiles, d'outils et d'objets de décoration qui font partie d'une époque encore vivante à la mémoire des personnes d'âge mûr, et pourtant si lointaine dans le contexte de l'Oman post-Renaissance. Des spécimens d'artisanat sont présentés à côté de jeux et jouets, accompagnés de contes populaires d'un passé légendaire.

Le Festival 2017 comportait des échantillons de produits locaux ou de la région arabe. Les spectacles portaient sur des concerts de musiciens et de chanteurs omanais et des pièces de comédie interactive. Le théâtre pour enfants présentait des pièces éducatives, et le parc d'amusements présentait d'autres distractions sous la forme de jeux électroniques pour les divers groupes d'âge. Folklore et spectacles populaires sont toujours des composantes du festival, avec des chants des diverses régions représentées. Pour les adultes, le festival offre des soirées littéraires et de poésie, des symposiums culturels, des pièces de théâtre et des tournois sportifs.



Le Tour cycliste d'Oman combine sport et tourisme et attire efficacement l'attention internationale. Le Tour 2017 couvrait un circuit de 900 km, en six étapes.



Le Tour d'Oman



Le Tour d'Oman combine sport et tourisme à l'intention d'une large audience télévisuelle internationale.

Le Tour d'Oman est un temps fort du calendrier cycliste et même du sport en général. Il attire une audience éclectique qui réunit des touristes en visite, des fanatiques du sport et du vélo, et jouit d'une attention substantielle des médias internationaux. Le Tour 2017 a eu lieu du 14 au 19 février, en six

étapes couvrant au total 900 km. Avec les paysages fantastiques présentés au long des six étapes, des plages vierges sur la mer d'Oman aux pentes escarpées et aux montagnes tourmentées, le tour est un moyen sans égal de faire connaître Oman au marché international du voyage.

Le Tour a fait venir à Oman 144 des meilleurs cyclistes mondiaux pour ce prestigieux événement, répartis entre les 18 équipes participantes du monde entier. La couverture médiatique était vaste, avec la présence de la presse de 110 pays. Une équipe de télévision diffusait l'événement depuis la perspective avantageuse d'un hélicoptère équipé de caméras numériques à hautes performances, ainsi que depuis quatre motos équipées de même.



Le Salalah Tourism Festival



Chaque année le Salalah Tourism Festival ajoute de nouvelles attractions pour satisfaire aux préférences d'une activité touristique en explosion.



Le gouvernorat du Dhofar accueille chaque année le Salalah Tourism Festival, qui a consolidé, ces dernières années, sa position auprès des visiteurs en provenance du CCG, des pays arabes et étrangers ainsi que du Sultanat lui-même. C'est une manifestation unique qui combine affaires, tourisme et loisirs, et prend place durant la saison d'été, entre le 21 juin et le 21 septembre chaque année, moment où l'air plus frais, des pluies agréables et des températures modérées invitent les résidents des centres urbains du nord surchauffés à venir au sud se joindre à la fête.

Le Festival 2017 était organisé du 30 juin au 31 août sous le logo "Oman – Prospérité et Développement". Un programme étendu était déroulé par séquences sur toute la saison du festival sur le thème de fraternité, amour et abondance. Ces sentiments puissants reflètent le meilleur de l'esprit du Dhofar, et la promotion du Dhofar en tant que destination touristique dominait, comme toujours, l'agenda.

Il y a eu un changement qualitatif dans la nature des services et des manifestations offerts en 2017. Davantage d'espaces consacrés aux jeux et activités récréatives, ainsi qu'aux manifestations artistiques et patrimoniales, à la restauration en plein air, aux éléments culturels, séminaires scientifiques et littéraires, et expositions d'art et d'artisanat. Il y avait aussi les compétitions sportives et les présentations d'exploits mémorables, toujours populaires

Pendant les mois d'été, les températures atteignent des niveaux inconfortables dans le nord du Sultanat, tandis que des précipitations rafraîchissantes transforment le paysage du Dhofar en une couverture verte à perte de vue. Les collines ruissellent de torrents et de cascades qui vont arroser les vallées et les plaines, une bénédiction pour les âmes surchauffées descendues des villes du nord et du Golfe. Ici ils peuvent s'abreuver de spectacles comme les sources naturelles de Mughsayl, ou pique-niquer après la fraîcheur de la pluie, avant de rejoindre une des nombreuses activités du festival.





En 2017 le Salalah Tourism Festival a surpassé tous ses prédécesseurs par l'échelle des services et des manifestations qu'il offrait, sportives, culturelles, artistiques et religieuses pour tous les goûts et toutes les classes d'âge.



Nbre Visiteurs Pour La Saison D'automne À Salalah, Par Régions De Provenance

REGION	2016	2017
Golfe	574.452	576.006
Asie	55.904	44.801
Autres Arabes	17.222	16.616
Europe	3.499	4.992
Autres	1.798	2.516
TOTAL	652.986	644.931

Nbre Visiteurs Pour La Saison D'automne À Salalah, Par Moyen D'entrée

MOYEN	2016	2017
Air	129.018	166.059
Croisières Domestiques	87.855	121.218
Croisières étrangères	51.162	44.841
Route	512.968	478.872
TOTAL	652.986	644.931

Nbre Visiteurs Pour La Saison D'automne À Salalah, Par Pays De Résidence

PAYS	2016	2017	% CHANGE
Oman	510.589	500.112	-2,1
Autres pays	142.297	144.819	+1,7
TOTAL	652.986	644.931	-1,2

Source:

Le National Centre
for Statistics and
Information

Total nombre de
touristes Saison d'automne
Salalah 2017

644.931

% total touristes en
provenance de la région du
Golfe, y compris Omanais

89,3%

Pourcentage des Omanais
sur le total visiteurs saison
d'automne Salalah 2017

71,1%





Ain Arzat
Saison d'automne Salalah 2017



INDICATEURS SOCIAUX

2016

2015

Total Population



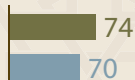
Omanais



Expatriés



Hôpitaux



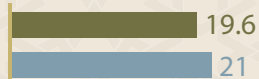
Médecins d'hôpitaux



Médecins pour 10,000 patients



Médecins pour 10,000 patient



Infirmiers-ères pour 10,000 patients



Infirmiers-ères pour 10,000 patients



INDICATEURS SOCIAUX (suite)

2016 2015

Écoles



Étudiants



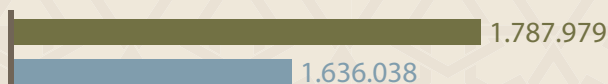
Employés des
administrations civiles



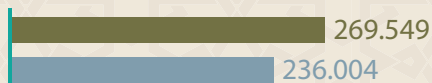
Omanais enregistrés
à la Public Authority
for Social Insurance



Expatriés dans le
secteur privé



Abonnés
Internet



Hotels et
hébergements



SOURCE: Le National Centre for Statistics and Information



SOURCE: Le National Centre for Statistics and Information

INDEX



	Page No.
A	
Affaires Étrangères	27-35
Affaires Législatives	111-17
Agriculture	296-7
Archéologie	240-1
Archives	90, 246
Artisanat	87
Arts	244-5, 248-257
Association féminine	225
Assurance	218, 274
Aviation	324-5
B	
Banque	271
Budget	261-3
C	
Capital Market Authority	88, 272
Carte (Cours)	103
Chaires Académiques	19, 248, 288
Climat	47
Coast Guard	178
Commerce	275
Conseil Consultatif	122, 130-7
Conseil d'État	16, 123-9
Conseil d'Oman	16, 121-9
Conseil des Ministres	17, 76-9, 136
Culture	19, 244-5
D	
Défense	82, 159-169
Développement Social	223-5
Droits Humains	96

	Page No.
E	
E-Services	179, 182-3, 215, 217
Eau	298-9
Économie	259-99
Éducation	87, 189-207, 220-22
Électricité	89, 298-9
F	
Faune	315-8
Foire du Livre	244-5
Fonction publique	84, 214-5
G	
Gaz	264-5, 269
Géographie	45-69
Géologie	47
Gouvernement	75-79
Gouvernorats	50-71
H	
Histoire	38-44
I	
Informatique	88, 292-3
Indicateurs économiques	336
Indicateurs Sociaux	334-5
Industrie	264-5, 277, 283
Institutions	71, 75, 84-97, 109-12
J-K-L	
Jeunesse	96
Judiciaire	83, 102
Logement	320
Loi Fondamentale	17, 72-3

	Page No.
M	
Main-d'oeuvre	216-7
Manuscripts	246-7
Médias	18, 139-57
Mines	95, 276
Ministres	76-81
Municipalités	50-71
Muscat Securities Market	273
Musées	240-3
N	
National Survey Authority	173
O	
Oman Chamber of Comm & Ind	288-9
Oman Est for Press, Pub & Adv	146-7
Oman News Agency	144-5
Omani Convention and Exhibition Centre	312
P	
Patrimoine	233-43
Pêche	294-5
Pétrole	260, 264-5, 269
Photographie	254-7
Plan quinquennal	15, 84
PME	94, 290-1
Population	50-70
Ports	281-7
Promotion Investments	90
Protection du Consommateur	91
Q-R	
Radio	149-151, 156-7

	Page No.
Recherche	86
Religion	42 151, 228
Réserves Naturelles	316-7
Ressources Humaines	187-229
Royal Air Force Oman	162, 165
Royal Army of Oman	162, 164
Royal Guard of Oman	162, 167-9
Royal Navy of Oman	19, 166
Royal Oman Police	168, 176, 178-83
S	
Saint Coran	151, 228, 251
Santé	208-12, 229
Sécurité	82, 159-60
SEZAD	92
Shabab Oman II	19, 175, 230
SM le Sultan	10-25, 76, 138, 141, 158, 161, 186, 189, 232, 258, 300
Sports	153-4, 226-7, 228-9
Succès Omanais	228-229
Sultan's Armed Forces	15, 160, 162, 168-70, 174
T	
Télécommunications	89
Télévision	151-6
Tender Board	85, 268
Tourisme	301-33
Transports	319, 322-5
Tribunaux	103-10
U-V-W-X-Y-Z	
Université Sultan Qabous	85, 206-7, 228
Zones Franches	92, 278-80



Crédits

Ali bin Khalfan Al Jabari
Sous-Secrétaire à l'Information

Suivi et réalisation

Badar bin Yahya Al Rashdi
Hassan bin Ali Al Wahaibi
Fahd bin Salem Al Ghafri
Sultan bin Said Al Busaidi
Rosemary Hector

Préparation

Khalfan bin Mohamed Al Ziadi
Mohamed bin Ahmed Al Shezawi

Traduction

Jacques Combeau

Maquette et mise en page

Y&Z design Al Ajawid Design

Edition

Fahd bin Salem Al Ghafri

Photographies de Sa Majesté le Sultan

Mohamed Mustafa/ Salim al Hashli



- Oman Telecommunications Company (Omantel)
- Masirah Islamic Banking Services
- Oman Photographic Society
- Salem Al Shakili
- Ahmed Al Touqi
- Jalal Al-Dhawiani
- Aiman Al Belushi
- Dhafer Al Qasimi
- Fatma Al Qasabia
- Abdullah Al Ibri
- Dr Hamad Al Ghailani
- Ahmed Al Awfi

- Council of Administrative Affairs (Judiciary)
- Office of the Adviser to His Majesty the Sultan for Cultural Affairs
- Public Authority for Civil Defence and Ambulance
- Public Authority for Radio and Television
- Sultan Qaboos Higher Centre for Culture and Science
- Public Authority for Civil Aviation
- National Centre for Statistics and Information
- Administrative Court
- Office for Conservation of the Environment
- Oman News Agency
- Cultural Club

- Ministry of Defence
- Ministry of Higher Education
- Royal Oman Police
- Ministry of Social Development
- Ministry of Agriculture and Fisheries
- Ministry of Commerce and Industry
- Ministry of Regional Municipalities and Water Resources
- Sultan Qaboos University



omaninfo1



@omaninfo1



omaninfo.om



Tous droits réservés au Ministère de l'Information. Ce livre ne peut être reproduit en tout ou en partie, ou copié par aucun moyen, électronique ou autre, sans autorisation écrite préalable.



ISBN 978-99969-0-962-7



9 789996 909627 >

No d'enregistrement: 528/2017

ISBN: 978-99969-0-962-7



Sultanat d'Oman
Ministère de l'Information

www.omaninfo.om